



Amérique latine 2016-2017

Olivier Compagnon, Marie Laure Geoffray

► To cite this version:

Olivier Compagnon, Marie Laure Geoffray (Dir.). Amérique latine 2016-2017. DILA, 2016, Mondes émergents. halshs-03909966

HAL Id: halshs-03909966

<https://shs.hal.science/halshs-03909966>

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Amérique latine

Édition 2016-2017

ANNUAIRES PARUS CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

• AFRIQUE DU NORD-MOYEN-ORIENT

Afrique du Nord-Moyen-Orient. Édition 2015-2016

Frédéric Charillon et Alain Dieckhoff (dir.), coll. « Mondes émergents », 2015

L'échec du rêve démocratique. Édition 2014-2015

Frédéric Charillon et Alain Dieckhoff (dir.), coll. « Mondes émergents », 2014

La double recomposition. Édition 2013-2014

Frédéric Charillon et Alain Dieckhoff (dir.), coll. « Mondes émergents », 2013

Printemps arabe : trajectoires variées, incertitudes persistantes. Édition 2012-2013

Frédéric Charillon et Alain Dieckhoff (dir.), coll. « Mondes émergents », 2012

Révolutions civiques, bouleversements politiques, ruptures stratégiques. Édition 2011-2012

Frédéric Charillon et Alain Dieckhoff (dir.), coll. « Mondes émergents », 2011

Entre recompositions et stagnation. Édition 2010-2011

Frédéric Charillon et Alain Dieckhoff (dir.), coll. « Mondes émergents », 2010

Vers une nouvelle donne ? Édition 2009

Frédéric Charillon (dir.), coll. « Mondes émergents », 2009

• AMÉRIQUE LATINE

Amérique latine. Édition 2015-2016

Olivier Compagnon et Marie Laure Geoffray (dir.), coll. « Mondes émergents », 2016

Amérique latine. Édition 2014-2015

Sébastien Velut (dir.), coll. « Mondes émergents », 2014

2012, année charnière. Édition 2013

Georges Couffignal (dir.), coll. « Mondes émergents », 2013

Une Amérique latine toujours étonnante. Édition 2012

Georges Couffignal (dir.), coll. « Mondes émergents », 2012

L'Amérique latine est bien partie. Édition 2011

Georges Couffignal (dir.), coll. « Mondes émergents », 2011

Une Amérique latine toujours plus diverse. Édition 2010

Georges Couffignal (dir.), coll. « Mondes émergents », 2010

La nouvelle donne politique et économique. Édition 2009

Georges Couffignal (dir.), coll. « Mondes émergents », 2009

• ASIE

Asie. Édition 2016-2017

Jean-Luc Racine (dir.), coll. « Mondes émergents », 2016

Asie. Édition 2015-2016

Jean-Luc Racine (dir.), coll. « Mondes émergents », 2015

Asie. Édition 2014-2015

Jean-Luc Racine (dir.), coll. « Mondes émergents », 2014

Asie. Édition 2013-2014

Jean-Luc Racine (dir.), coll. « Mondes émergents », 2013

Une Asie toujours plus centrale. Édition 2012-2013

Sophie Boisseau du Rocher (dir.), coll. « Mondes émergents », 2012

Catastrophes naturelles, dynamisme socio-économique et questionnements politiques. Édition 2011-2012

Sophie Boisseau du Rocher (dir.), coll. « Mondes émergents », 2011

Forces et incertitudes de la locomotive du monde. Édition 2010-2011

Sophie Boisseau du Rocher (dir.), coll. « Mondes émergents », 2010

Crise économique, incertitudes politiques. Édition 2009

Sophie Boisseau du Rocher (dir.), coll. « Mondes émergents », 2009

Amérique latine

Édition 2016-2017

Sous la direction de
Olivier Compagnon
et
Marie Laure Geoffray

La Documentation française, 2016



Département de l'édition dirigé par Philippe Tronquoy
Collection dirigée par Frédéric Seigneur
© Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2016
ISBN : 978-2-11-010206-5
DF : 1ME41220

Les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

« Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Il est rappelé également que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre ».

Amérique latine

Édition 2016-2017

sous la direction de
Olivier Compagnon

et
Marie Laure Geoffray

Ont collaboré à cet ouvrage :

Cecilia Baeza

Professeure de relations internationales, spécialiste des relations entre l'Amérique latine et le monde arabe, Pontificia Universidade Católica, São Paulo, Brésil

Armando Chaguaceda

Enseignant-chercheur à l'Université de Guanajuato, Campus León, (Mexique), et membre du Système national de chercheurs (SNI), Mexique

Carine Chavarochette

Anthropologue, chercheuse associée au Centre de recherche et de documentation des Amériques (Creda), UMR 7227

Maya Collombon

Maîtresse de conférences, Sciences Po Lyon, Triangle, et responsable du diplôme d'établissement sur l'Amérique latine et les Caraïbes (dealc) à Sciences Po Lyon

Olivier Compagnon

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) et directeur du Creda, UMR 7227

Georges Couffignal

Professeur émérite de science politique, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, IHEAL

Juliette Dumont

Docteure en histoire à l'IHEAL, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, chercheuse rattachée au Creda, UMR 7227

Marie Laure Geoffray

Maîtresse de conférences en science politique à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, IHEAL et membre du Creda, UMR 7227

Denis Merklen

Sociologue, IHEAL et Creda, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

María Isabel Puerta

Enseignante-chercheuse à l'université de Carabobo et à l'Université centrale du Venezuela et membre du Programme d'encouragement à l'innovation et à la recherche (PEII)

Emilio Taddei

Chercheur à l'université de Buenos Aires (UBA)-Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas (Conicet), Instituto de Estudios de América Latina y el Caribe (IEALC-FCSoC) et professeur invité à l'IHEAL, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Sommaire

L'Amérique latine en 2016 : crise économique et crises de gouvernance	9
Olivier Compagnon Marie Laure Geoffray	
Réformer en profondeur le Chili légué par Pinochet : une entreprise impossible ?	19
Georges Couffignal	
Argentine : fin de cycle kirchneriste et tournant néolibéral.	37
Emilio Taddei	
Le Venezuela en 2015 : conflits politiques, tensions sociales	51
Armando Chaguaceda María Isabel Puerta	
Nicaragua : hégémonie sandiniste, pratiques autoritaires et mobilisations anticanales.	65
Maya Collombon	
Territoire, eau et ethnicité aux frontières nord et sud du Mexique.	83
Carine Chavarochette	
L'Amérique latine face au conflit syrien : entre rejet de l'usage de la force et politique humanitaire	99
Cecilia Baeza	
Eduardo Galeano, le <i>fogonero</i>. Sciences sociales et statut de la vérité	113
Denis Merklen	
Amérique latine 1^{er} janvier 2015-31 décembre 2015	129
Juliette Dumont	

L'Amérique latine en 2016 : crise économique et crises de gouvernance

OLIVIER COMPAGNON

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, directeur de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL) et directeur du Centre de recherche et de documentation des Amériques (CREDA)-UMR 7227

MARIE LAURE GEOFFRAY

Maître de conférences en science politique à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL), et membre du Centre de recherche et de documentation des Amériques (CREDA)-UMR 7227

La concomitance des changements politiques récemment survenus en Amérique latine ne laisse pas d'étonner les analystes spécialistes du sous-continent. Après la vague des tournants à gauche, de l'élection du Vénézuélien Hugo Chávez, en 1998, à celle de Fernando Lugo au Paraguay, en 2008, cette gauche s'était relativement consolidée au pouvoir, avec par exemple l'élection en 2007 en Argentine de Cristina Kirchner, dans la continuité de l'héritage de son époux Néstor Kirchner, celle de José Mujica en 2009, second président de la coalition Frente Amplio en Uruguay après Tabaré Vázquez (2005-2010), ou encore les élections de Dilma Rousseff au Brésil en 2010, là aussi dans la continuité du mandat de Luiz Inácio Lula da Silva et de Michelle Bachelet au Chili en 2013 (celle-ci avait exercé un premier mandat de 2006 à 2010), après la présidence conservatrice de Sebastián Piñera, de 2010 à 2014. Or, le tournant des années 2015, dont les principaux repères chronologiques ont été établis par Juliette Dumont, p. 129, et 2016 marque, sur le plan politique, une rupture avec la décennie antérieure et l'entame par une phase de déclin des gauches latino-américaines dans l'ensemble du sous-continent.

Non seulement les gauches au pouvoir ont perdu de nombreux scrutins – élections municipales (Colombie, 2015), législatives (Venezuela, 2015), scrutin présidentiel (Argentine, 2015) ou référendum (Bolivie, 2016) –, mais les gauches d'opposition ont également connu un repli, comme c'est le cas pour le Parti de la Révolution démocratique au Mexique, qui n'obtient plus en 2015 que 11 % des votes aux élections législatives, contre

28,99 % en 2006 et 18,31 % en 2009¹. Par ailleurs, si Keiko Fujimori, la fille de l'ancien président Alberto Fujimori, a été battue par le candidat de centre droit Pedro Pablo Kuczynski lors de l'élection présidentielle organisée au Pérou en avril 2016, la forte popularité qui a été la sienne pendant les mois qui ont précédé le scrutin² illustre la résurgence de tentations populistes dans ce pays. Enfin, la procédure de destitution lancée au Brésil à l'encontre de D. Rousseff – accusée d'avoir maquillé les comptes publics pour cacher l'augmentation du déficit budgétaire et assurer sa réélection en 2014 – semble sonner le glas de la dynamique dite « progressiste » dans le sous-continent, d'autant qu'on note une résurgence de pratiques gouvernementales autoritaires et un reflux de la confiance des citoyens en la démocratie.

Le déclin des gauches

Nous avons choisi de clore cet ouvrage par un article d'hommage de Denis Merklen à Eduardo Galeano, grande voix de la gauche latino-américaine qui s'est éteinte en 2015, pour souligner la concomitance symbolique entre cette disparition et le déclin politique des gauches dans le sous-continent (p. 113). En effet, loin de susciter le même enthousiasme qu'au début des années 2000, ces gauches sont désormais prises dans une dynamique de défaite électorale ou de normalisation politique. Elles ont certes acquis une expérience de gouvernement, mais elles sont aussi devenues des forces politiques gestionnaires et pragmatiques comme les autres.

Les défaites des gauches semblent en premier lieu attribuables à une certaine usure du pouvoir. Ainsi, plusieurs gouvernements locaux (celui du Polo Democrático à Bogotá, en Colombie) ou nationaux (celui de D. Rousseff au Brésil, celui d'Evo Morales en Bolivie) sont affectés par des scandales de corruption qui ternissent leur réputation (sans que la justice ait toujours été saisie ou ait encore rendu de décision) et affaiblissent le soutien populaire dont ils disposaient jusqu'alors. Il semble que la défaite de Clara López, le 25 octobre 2015, lors des élections municipales de Bogotá soit assez clairement liée aux affaires de corruption qui ont émaillé les mandats de ses prédécesseurs (issus, comme elle, du Polo Democrático) à la mairie de

1. Chiffres de l'Institut fédéral électoral du Mexique : (2006) <http://www.ife.org.mx/documentos/Estadisticas2006/diputadosmr/nac.html>. (2009) <http://siceef.ife.org.mx/pef2012/SICEEF2012.html#>; (2012) <http://siceef.ife.org.mx/pef2012/SICEEF2012.html#>.
2. 30 % d'intentions de vote de novembre 2015 à mars 2016 : <http://www.eleccionesenperu.com/noticias-resultados-encuesta-presidencial-ipsos-febrero-elecciones-2016-2907.html>.

la capitale³. Les mêmes raisons ont entraîné la chute de D. Rousseff au Brésil. Celle-ci a été provisoirement destituée au mois de mai 2016 par un vote majoritaire dans les deux chambres du Parlement⁴. Si l'enquête à l'issue de laquelle les sénateurs se prononceront définitivement sur la destitution doit durer six mois, il semble peu probable que D. Rousseff puisse revenir au plus haut niveau du pouvoir. En effet, c'est l'entente entre d'anciens colistiers de la présidente – par exemple son ancien vice-président et désormais président par intérim, Michel Temer, du Parti du mouvement démocratique brésilien – et une partie de l'opposition qui a permis de lancer cette procédure de destitution dans le contexte de l'opération judiciaire « Lava Jato » (Lavage express), qui a mis à jour depuis 2014 l'implication de très nombreuses figures politiques de toutes obédiences dans des scandales de corruption.

En second lieu, ces défaites sont aussi attribuables au ralentissement économique qui caractérise l'Amérique latine depuis 2014. La tendance baissière des cours des matières premières – la fin du *commodities super-cycle*, terme qu'on peut traduire par « super-cycle des matières premières », autrement dit le prix élevé sur le moyen terme de ces biens, lié à une demande asiatique croissante – est problématique pour des pays aux économies « re-primarisées » et structurellement dépendantes des exportations. La stagnation économique engendre en effet des coupes dans les programmes de redistribution sociale, et par conséquent une perte de légitimité des gouvernants, tandis qu'elle bénéficie aux candidats de l'opposition lors des élections, que celle-ci soient locales, régionales ou nationales. Dans le cas du Venezuela, la forte baisse des cours du pétrole et les réductions induites des dépenses sociales sont survenues dans un contexte d'augmentation rapide de l'inflation, ce qui a suscité un large mécontentement populaire, sur lequel l'opposition – rassemblée après des années de division – a su s'appuyer pendant la campagne des élections législatives. Dans le cas de l'Argentine, analysé dans cet ouvrage par Emilio Taddei (p. 37), la crise économique a mené à un rétrécissement des marges de manœuvre du gouvernement depuis les élections générales de 2011 et n'a, de ce fait, pas permis de continuer à assurer une croissance économique fondée sur l'expansion de la demande. Enfin, dans le cas du Brésil, les coupes faites dans les programmes sociaux afin de restaurer la confiance des investisseurs face au ralentissement économique ont déplu aux électeurs des classes populaires,

3. Javier Lafuente, « Peñalosa arrebatada a la izquierda la alcaldía de Bogotá », *El País*, 26 octobre 2015 http://internacional.elpais.com/internacional/2015/10/25/colombia/1445805065_758117.html et « Procuraduría abre investigación al alcalde Gustavo Petro por línea 123 », *El País*, 28 septembre 2015 : <http://www.elpais.com.co/elpais/colombia/noticias/procuraduria-abre-investigacion-petro-por-linea-123>.
4. Claire Gatinois, « La chute de la présidente Dilma Rousseff laisse le Brésil sonné », *Le Monde*, 13 mai 2016 : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2016/05/13/la-chute-de-la-presidente-dilma-rousseff-laisse-le-bresil-sonne_4918662_3222.html.

pourtant longtemps les principaux soutiens du Parti des travailleurs. Cette situation peut en partie expliquer pourquoi D. Rousseff n'a pas réussi à empêcher qu'une procédure de destitution soit enclenchée à son encontre. Dans tous les cas, la prise du pouvoir – par intérim – d'une équipe se revendiquant publiquement du libéralisme économique devrait accentuer cette évolution, quoique M. Temer ait promis de maintenir la plupart des politiques d'aide sociale. Le Brésil se retrouve donc dans une situation sociale et politique incertaine, dont il est difficile de prédire l'issue. Il faudra attendre la prochaine échéance électorale, le scrutin municipal prévu en octobre 2016, ainsi que le résultat final de la procédure de destitution, au mois de novembre de la même année, pour mieux comprendre sur quel chemin s'engage le pays, sans exclure la possibilité que soient organisées des élections générales anticipées pour sortir du marasme actuel.

Enfin, l'électorat des pays latino-américains est d'autant plus volatil qu'il n'est pas majoritairement ancré à gauche. Ainsi, l'enquête menée chaque année par le *Latinobarómetro* montre que, en 2013⁵, seuls 18 % des électeurs du Brésil et 14 % de ceux de l'Argentine se positionnent à gauche. La situation est différente au Venezuela, où 36 % se disent de gauche, mais il s'agit là d'un contexte bien particulier dans la région, avec une polarisation extrême. Ainsi, dans ce pays, 32 % des électeurs se disent de droite (seuls 6 % ne se positionnent pas sur un axe droite-gauche), contre 19 % dans l'ensemble du sous-continent, 26 % en Argentine et jusqu'à 32 % au Brésil. Cette absence d'ancrage politique d'une partie non négligeable de l'électorat explique en partie le vote sanction mis en œuvre dans plusieurs pays latino-américains, et à plusieurs échelles, depuis 2015. D'une part, on peut avancer que le vote d'adhésion dont ont bénéficié des dirigeants de gauche comme H. Chávez au Venezuela, C. Kirchner en Argentine ou Lula au Brésil est difficilement reproductible par des figures politiques moins charismatiques comme D. Rousseff ou Nicolás Maduro, successeur de H. Chávez. Par conséquent, quand les électeurs sont déçus par les résultats des politiques mises en œuvre par leurs gouvernements respectifs (locaux et/ou nationaux), qui n'ont pas réussi à leur assurer une plus grande prospérité, cette déception n'est pas compensée par un attachement politique programmatique qui entretiendrait un vote de loyauté sur le plus long terme.

On peut par ailleurs lier le déclin des gauches à la réémergence de pratiques de gouvernement autoritaires. En effet, certains gouvernements ont mis en place des pratiques de censure et de répression de leur opposition, tandis que d'autres ont effectué un virage conservateur tout en continuant à se proclamer progressistes. La première tendance caractérise les gouvernements

5. Le rapport sur les données 2013 du *Latinobarómetro* est accessible ici : http://www.cienciaspo.fr/opalc/sites/sciencespo.fr/opalc/files/INFORME_LB_2013_0.pdf.

de Rafael Correa en Équateur et de N. Maduro (voir l'analyse d'Armando Chaguaceda et de María Isabel Puerta sur le Venezuela, p. 51), tandis que la seconde est particulièrement bien illustrée par l'exemple du gouvernement sandiniste de Daniel Ortega au Nicaragua, dont l'action est analysée par Maya Collombon dans ce même volume (p. 65).

S'il faut nuancer l'image d'un déclin général des gauches en Amérique latine, puisqu'il existe également des continuités (réélection de M. Bachelet en 2013 au Chili et de T. Vasquez en Uruguay en 2015) et parfois un retour de la gauche (comme au Salvador avec l'accession à la présidence de l'ancien guérillero du Front Farabundo Martí de libération nationale Salvador Sánchez Cerén), il existe bien un phénomène d'essoufflement, à la fois idéologique et programmatique, des gauches du sous-continent. Ce phénomène est couplé à une légère diminution du soutien manifesté par les populations à l'endroit du régime politique de la démocratie en Amérique latine : d'après le *Latinobarómetro*⁶, le soutien à la démocratie perd deux points en 2015 : une courte majorité (56 %) des Latino-Américains considèrent qu'il s'agit du meilleur régime politique, et bien moins (37 %) se disent satisfaits de leur démocratie. Ce taux serait le plus bas au monde, toujours selon le *Latinobarómetro*. Par ailleurs, seuls 23 % des citoyens déclarent se sentir représentés par leur Parlement, malgré un renouvellement important des élites politiques latino-américaines lié à l'émergence de nouvelles forces de gauche depuis désormais près de deux décennies. Il semble donc pertinent d'affirmer que l'on se trouve à la fin du cycle politique qui s'était ouvert au début des années 2000, une fin de cycle en forme de crises de gouvernance.

Inégalités, violence et impunité

Les crises de gouvernance en Amérique latine se manifestent par le maintien, sur le long terme, des principaux maux qui affectent le sous-continent : malgré une croissance soutenue pendant près d'une décennie, les inégalités se sont pour l'essentiel maintenues ; et malgré les alternances politiques, la violence et l'impunité demeurent des fléaux auxquels les institutions ne réussissent pas à s'attaquer. Les États apparaissent soit comme impuissants, soit comme parties prenantes de ces dynamiques d'érosion des pouvoirs publics.

Le ralentissement de la croissance que connaît l'Amérique latine depuis 2014 a eu des conséquences immédiates sur l'accroissement de la pauvreté

6. Ciro Murayama, « Latinobarómetro 2015. La insatisfacción ciudadana », *El Universal*, Mexico, 14 octobre 2015, <http://www.eluniversal.com.mx/entrada-de-opinion/articulo/ciromurayama/nacion/sociedad/2015/10/14/latinobarometro-2015-la>.

dans la région : + 1,7 million de pauvres depuis 2014 et 1,5 million supplémentaire d'ici fin 2016, selon les estimations du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Aussi, celui-ci signale début 2016 dans son rapport sur le développement humain en Amérique latine et dans la Caraïbe⁷ que la croissance seule ne permettra pas au sous-continent de réduire la pauvreté et les inégalités, et qu'il est nécessaire de mettre en place des politiques spécifiques, notamment en matière d'éducation et d'accès à l'emploi. Par ailleurs, d'après la Banque mondiale et le Centro de Estudios Distributivos, Laborales y Sociales, l'Amérique latine demeure la seconde région la plus inégalitaire au monde, avec un coefficient de Gini de 0,529, à peine dépassée par l'Afrique subsaharienne (0,565), et loin derrière l'Asie et l'Europe⁸.

Ces considérations sont cependant à nuancer. En effet, la moyenne des coefficients de Gini des pays latino-américains est comparable à celle des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), avant impôts, transferts sociaux et politiques publiques de santé et d'éducation⁹. Cette mise en perspective des chiffres des inégalités confirme deux hypothèses. En premier lieu, les politiques fiscales redistributives seraient la clé dans un continent où la pression fiscale est basse par rapport à celle en vigueur en Europe, alors que la mise en œuvre de ces politiques serait hautement impopulaire au sein des classes moyennes et aisées. Ce qui explique qu'aucun gouvernement, y compris ceux dits de gauche ou progressistes, ne s'est pour l'instant réellement attelé à de telles réformes. En second lieu, les politiques publiques de santé et d'éducation sont centrales dans la lutte contre les inégalités. Or, en Amérique latine, c'est un système dual qui s'est généralement développé, dans lequel les services publics de santé et d'éducation sont souvent dégradés et réservés aux catégories les plus défavorisées de la population, par exemple dans le cas des systèmes scolaire et universitaire chiliens, ainsi que le rappelle Georges Couffignal (p. 19). L'article de Carine Chavarochette souligne (p. 83), sur un sujet connexe, la même logique de retrait des États dans la gestion de l'eau, qui devrait pourtant être considérée comme un bien public à mettre à la disposition de tous, et la montée en puissance de logiques privées de gestion, mises en œuvre soit par les habitants eux-mêmes à l'échelle locale, soit par des entreprises multinationales. Or, ce retrait des États, lié à la stagnation économique, ne peut que créer de nouvelles inégalités d'accès

7. PNUD, Informe sobre desarrollo humano para América latina y el Caribe 2016, <http://www.latinamerica.undp.org/content/rblac/es/home/idh-regional/hdr-2015-2016.html>.
8. Gerardo Caetano et Gustavo de Armas, « Pobreza y desigualdad en América latina 1980-2014 », Contrapuntos, blog, *El País*, 30 mars 2015, <http://blogs.elpais.com/contrapuntos/2015/03/pobreza-y-desigualdad-en-america-latina-1980-2014.html>.
9. Ángel Melguizo, « Perspectivas económicas de América latina : evitando la fracasomania », Foro Futuro en español, infraestructuras y transportes, OCDE, 3 décembre 2015, http://www.xn--futuroenespaol-1nb.es/wp-content/uploads/2015/12/Angel_Melguizo_OCDE.pdf.

à un bien essentiel pour les populations. On observe donc ici que crise économique et crises de gouvernance sont donc intimement liées.

En revanche, il faut remarquer que les alternances politiques n'engendrent plus la violence qu'elles pouvaient déclencher il y a encore quelques années. Ainsi, la grande manifestation d'adieu à C. Kirchner à Buenos Aires, le 9 décembre 2015 – après la défaite de Daniel Scioli, le candidat que la présidente sortante avait soutenu lors de l'élection présidentielle – s'est déroulée dans le calme. De même, malgré quelques échauffourées, la défaite du parti de N. Maduro aux élections législatives du 6 décembre 2015 n'a pas donné lieu aux violences partisans qu'on déplorait depuis plusieurs années au Venezuela.

En revanche, la violence, que l'on peut définir par son indicateur le plus fiable, le taux d'homicide, demeure un problème majeur en Amérique latine. En effet, alors que seuls 8 % de la population mondiale résident en Amérique latine, 33 % des homicides commis dans le monde le sont dans le sous-continent¹⁰. De plus, ce taux s'est accru alors qu'il se réduit ailleurs dans le monde, d'après l'Observatoire des homicides, créé au sein de l'Institut Igarapé, au Brésil¹¹. L'« insécurité citoyenne » est d'ailleurs perçue par les Latino-Américains comme le problème public majeur, avant celui des inégalités socio-économiques. Entre 2011 et 2015, cette perception a augmenté au sein de la population, passant de 55 % à 63 % selon les chiffres compilés par la Banque interaméricaine de développement (BID). Cela est particulièrement le cas au Venezuela et au Salvador (pour plus de 80 % des enquêtes), au Brésil, au Guatemala, en Argentine, au Pérou et au Mexique (pour plus de 70 % des enquêtes)¹², au point que les problèmes économiques ne sont cités qu'en second lieu dans douze des dix-sept pays étudiés.

Face à cette violence qui persiste, il faut souligner le manque criant de politiques d'envergure pour répondre à une question complexe, qui implique à la fois de s'attaquer au phénomène de la corruption dans la police et jusqu'au plus haut niveau de l'administration ainsi qu'aux collusions à l'œuvre entre, d'une part, les représentants des forces de l'ordre (et parfois des pouvoirs publics) et, d'autre part, les trafiquants de drogue et les malfaiteurs responsables de la traite des personnes. Or, la dimension transcontinentale de ces fléaux constitue un obstacle pour leur prise en charge. En effet, la faiblesse des organisations d'intégration régionale ne permet pas de produire un consensus politique et d'harmoniser des politiques publiques de lutte

10. « Homicidios en el mundo : el 33% ocurre en Sudamérica y el Caribe », *El Comercio*, Pérou, 15 avril 2015, <http://elcomercio.pe/mundo/actualidad/america-latina-lidera-mapa-mundial-homicidios-noticia-1809771>.

11. Voir les infographies proposées sur le site web de l'Institut Igarapé : <https://igarape.org.br/observatorio-de-homicidios/>.

12. Rapport 1995-2015 du *Latinobarómetro*, publié par la BID le 17 août 2015, <http://www10.iadb.org/intal/intalcdi/PE/2015/15817.pdf>.

contre la violence et l'impunité. Par ailleurs, le refus des États-Unis de bien vouloir considérer des propositions novatrices, comme celles faites par le gouvernement du Guatemala en 2012 puis par la ville de Mexico en 2013¹³, consistant à légaliser une ou plusieurs drogues, afin de réduire le pouvoir des cartels, rend difficile toute avancée sur ces questions.

Enfin, s'il s'agit d'un enjeu relativement distinct, la question de la justice et de l'impunité se pose également dans la conclusion des négociations entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement sur la paix en Colombie. Si ces négociations sont en effet cruciales pour ouvrir enfin une ère post-conflit, elles ne peuvent remplacer la saisie de la justice et la mise en place de réparations pour les victimes des exactions. Or, il existe une certaine incertitude sur cette dimension des négociations, qui ne laisse pas de préoccuper de nombreuses organisations civiles et sociales engagées, au profit des victimes, dans le processus de paix.

L'Amérique latine, un centre de la diplomatie mondiale

Pour conclure cette introduction, il convient enfin de souligner que, si l'Amérique latine demeure hantée par ses vieux démons sur le plan politique (autoritarisme, inégalités, violence), elle occupe désormais une place relativement centrale sur les plans international et diplomatique, quelle que soit la couleur politique des gouvernements.

Plusieurs pays travaillent en effet à construire une présence active et influente sur la scène mondiale lors de conférences ou de sommets internationaux stratégiques, par exemple à l'occasion de la Conférence de Paris sur le climat (COP 21) organisée en décembre 2015, tandis que d'autres mettent en œuvre une diplomatie spécifique en direction de certains espaces économiques et politiques de la planète. Le développement des échanges économiques avec la Chine l'atteste, ainsi que la présence de trois pays latino-américains (Chili, Mexique et Pérou) dans la nouvelle zone de libre-échange Amérique-Pacifique mise en place sous la présidence de Barack Obama, en octobre 2015¹⁴. L'Amérique latine est également active dans le cadre de la diplomatie internationale de sortie de crise ou de résolution des conflits, comme en Haïti, où la Mission des Nations Unies pour la

13. « Le président du Guatemala veut légaliser toutes les drogues », *Le Monde*, 4 juillet 2012 : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/04/08/le-president-du-guatemala-veut-legaliser-toutes-les-drogues_1682382_3222.html et « La ville de Mexico envisage de légaliser le cannabis », *Le Monde*, 8 août 2013 : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/08/08/la-ville-de-mexico-envisage-de-legaliser-le-cannabis_3459292_3222.html.

14. Lucie Robequain et Yann Rousseau, « Traité commercial hors-norme entre l'Amérique et l'Asie », *Les Échos*, 5 octobre 2010, http://www.lesechos.fr/05/10/2015/lesechos.fr/021380764636_traite-commercial-hors-norme-entre-l-amerique-et-l-asie.htm.

stabilisation en Haïti envoyée par l'ONU après le coup d'État mené contre le président Jean-Bertrand Aristide en 2004 comprenait d'importants contingents du Brésil, du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay¹⁵ ou dans le monde arabe, comme le montre l'article de Cecilia Baeza sur la position latino-américaine face au conflit syrien (p. 99).

La région est par ailleurs l'objet de l'attention de personnalités politiques de premier plan comme le pape François et B. Obama. Les visites répétées du souverain pontife témoignent de la centralité renouvelée du sous-continent : le pape argentin élu le 13 mars 2013 a non seulement visité quatre pays latino-américains en 2015 (Équateur, Bolivie et Paraguay ainsi que Cuba, lors d'un second voyage), mais il s'est de nouveau rendu en Amérique latine en 2016, au Mexique, puis de nouveau à Cuba, pour y rencontrer le patriarche orthodoxe Kirill au mois de février. Cette rencontre était historique puisqu'elle survenait près de 1 000 ans après le schisme de la chrétienté et qu'elle a permis l'élaboration d'un document conjoint appelant la communauté internationale à se pencher avec une attention particulière sur le sort des chrétiens déplacés et réfugiés de Syrie, et plus largement du Moyen-Orient.

De ce point de vue, il faut souligner à quel point Cuba, de pays isolé et marginalisé dans les relations internationales, s'est mué en un lieu central de négociations diplomatiques. Le pape François a du reste récemment défini l'île comme une possible « capitale de l'unité »¹⁶. Raúl Castro n'en est pas à son coup d'essai. Au-delà du rôle joué par Cuba dans la réorganisation de l'espace régional latino-américain (avec la création de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique en 2004, puis celle de la Communauté des États latino-américains et de la Caraïbe en 2010), La Havane est notamment le siège des négociations de paix organisées entre les FARC et le gouvernement colombien depuis novembre 2012. Enfin, la visite de B. Obama à Cuba en mars 2016 renforce encore la présence diplomatique de l'île sur la scène internationale, ainsi que sa visibilité dans les médias. Il s'agit en effet, là encore, d'un événement historique puisque c'était la première visite d'un président américain à Cuba depuis 90 ans¹⁷.

En cette année 2016, l'Amérique latine se situe donc à la croisée des chemins, entre une présence et une reconnaissance de plus en plus forte dans les espaces de pouvoir des arènes internationales et des crises multiples et multidimensionnelles à l'intérieur des frontières nationales. Si l'organisation

15. Et par la suite, des troupes du Honduras, de la Bolivie et du Pérou sont venues renforcer la Minustah.

16. Philip Pullella et Daniel Trotta, « After 1,000-year split, pope and Russian patriarch embrace in Cuba », Reuters, 13 février 2016, <http://www.reuters.com/article/us-pope-orthodox-cuba-arrival-idUSKCN0VL26B>.

17. David Smith, « White House announces that Obama will visit Cuba in March », *The Guardian*, 18 février 2016, <http://www.theguardian.com/us-news/2016/feb/18/barack-obama-visit-cuba-march>.

des Jeux olympiques à Rio de Janeiro au mois d'août témoigne bien de la visibilité et du rayonnement croissants de l'Amérique latine dans la sphère internationale, ces rencontres ne devraient pas pouvoir masquer les difficultés économiques et politiques traversées par le sous-continent. Certes, il faudra attendre le résultat des différents scrutins de fin d'année (élections municipales d'octobre au Brésil et au Chili, législatives et présidentielle de novembre au Nicaragua, élections régionales de décembre au Venezuela) pour mieux comprendre dans quelle mesure les logiques de crise mises à jour dans cette introduction vont se reproduire sur le moyen terme en Amérique latine ; mais il est d'ores et déjà possible d'affirmer que le sous-continent se trouve à la fin d'un cycle, sur les plans tant économique que politique.

Réformer en profondeur le Chili légué par Pinochet : une entreprise impossible ?

GEORGES COUFFIGNAL

Professeur émérite de science politique, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3,
Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL)

Le 15 décembre 2013, Michelle Bachelet, membre du Parti socialiste du Chili (PSC), a été élue présidente du Chili avec 62,16 % des suffrages au second tour de l'élection présidentielle. Elle distançait de près de 25 points la candidate de la coalition de droite, Evelyn Matthei (37,83 %). L'une et l'autre avaient au préalable été désignées à l'issue de primaires respectivement organisées au sein des deux blocs de partis qui dominent la vie politique chilienne depuis le retour de la démocratie, en 1990 : la Concertation des partis pour la démocratie (centre gauche) et la Coalition pour le changement (droite). E. Matthei était membre de l'Union démocratique indépendante (UDI), un parti fondé en 1983 sous le nom de Nueva Democracia par l'idéologue d'Augusto Pinochet, Jaime Guzmán Errázuriz. Cette formation avait pris le nom d'UDI en 1987 pour faire campagne en faveur du maintien au pouvoir du dictateur lors du référendum de 1988.

L'ampleur sans précédent de sa victoire et le fait que, depuis 2000, c'est la troisième fois que les Chiliens confient la charge suprême à un membre du PSC ont sans doute convaincu M. Bachelet que le temps était mûr pour s'attaquer de front à quelques-uns des multiples héritages laissés par A. Pinochet. Au soir de son élection, celle-ci déclara en effet : « Cette victoire est le triomphe d'un rêve collectif » et « il est temps de mener des transformations de fond ».

Son programme, publié en octobre 2013, énonçait les trois « réformes de fond » que M. Bachelet se proposait de réaliser : 1) une réforme de l'éducation, de la maternelle à l'université, pour redonner à l'État la responsabilité première de la définition des objectifs à réaliser dans ce secteur ; 2) une réforme fiscale, afin d'introduire davantage de justice en matière de prélèvements et de financer la réforme de l'éducation ; 3) une réforme constitutionnelle, pour doter le Chili d'une nouvelle Constitution plus conforme aux idéaux démocratiques que le texte promulgué par A. Pinochet en 1980.

La question qui mérite d'emblée d'être posée est de savoir si la présidente n'a pas surévalué ce « rêve collectif ». Un changement majeur dans le système

électoral chilien était en effet survenu en 2012, avec l'abandon du vote obligatoire accompagné de l'inscription volontaire sur les listes électorales qui existait auparavant. Désormais, le vote serait volontaire et l'inscription sur les listes électorales serait automatique une fois atteint l'âge de la majorité. Le résultat fut l'enregistrement de 4,5 millions de nouveaux électeurs (les jeunes en particulier ne s'inscrivaient pas sur les listes électorales, entre autres raisons pour ne pas être dans l'obligation de voter). Ce nouveau système s'était appliqué pour la première fois lors des élections municipales d'octobre 2012. Celles-ci avaient connu un taux d'abstention supérieur à 56 % (contre en moyenne 13 % depuis 1990). Le premier scrutin organisé sous le régime du vote volontaire avait donc vu l'abstention accomplir un bond considérable. Cela avait alors été analysé comme le signe du peu d'importance accordée par les électeurs aux élections locales.

Lors du scrutin présidentiel de 2013, l'abstention fut de 58,2 % au second tour. En 2006, lors de la première élection de M. Bachelet, 7,16 millions d'électeurs (sur 8,22 millions d'inscrits) avaient mis un bulletin dans l'urne. En décembre 2013, ils furent 5,69 millions à le faire (sur 13,57 millions d'inscrits), soit près de 1,5 million de votants de moins qu'en 2006, alors que le corps électoral comptait 5 millions d'électeurs en plus. En d'autres termes, si M. Bachelet a bien été élue avec 62,16 % des suffrages en décembre 2013, elle ne l'a été que par 25,55 % de l'électorat et avec moins de voix qu'en 2006, comme le montre le tableau ci-après.

Suffrages obtenus par M. Bachelet au 2^e tour des scrutins présidentiels de 2006 et de 2013

	2006	2013
Nombre d'électeurs inscrits	8 220 897	13 573 143
Suffrages obtenus par M. Bachelet	3 723 019	3 468 389
% des électeurs ayant voté pour M. Bachelet	45,28	25,55

Les grands gagnants de l'élection de 2013 ont donc été les abstentionnistes. Si le fait a bien été constaté par la classe politique (de nombreuses voix se sont alors élevées pour réclamer un retour au vote obligatoire), très peu de commentateurs ont mis en doute la très grande légitimité dont bénéficiait M. Bachelet au sortir de ce scrutin. Celle-ci n'allait-elle d'ailleurs pas, pour gouverner, bénéficier d'une majorité parlementaire jamais atteinte auparavant ? Les élections législatives qui ont suivi le premier tour du scrutin présidentiel avaient en effet donné pour la première fois une très nette majorité à la coalition de gauche (67 députés sur 120 et 12 sénateurs sur 20). Celle-ci était certes insuffisante pour atteindre les quorums requis pour mener à bien certaines réformes concernant des domaines régulés par la Constitution ou par des lois organiques, et il faudrait compter sur ce point avec les voix des indépendants (1 sénateur et 4 députés) ainsi que sur celles de certains membres de l'opposition. Mais la seule chose

que retenaient les commentateurs était que M. Bachelet allait disposer de pouvoirs qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait eus. Les deux années écoulées depuis sa prise de fonctions ainsi que les difficultés rencontrées dans sa volonté réformatrice montrent qu'il était sans doute hasardeux, pour la présidente, de dire que ce scrutin était celui du « triomphe d'un rêve collectif ». Cette interrogation sur l'importance des soutiens à sa politique doit demeurer présente lorsque l'on analyse les réformes que M. Bachelet a entreprises.

La réforme des systèmes scolaire et universitaire

Investie le 11 mars 2014, M. Bachelet constitue un gouvernement sans chercher à respecter des équilibres entre les partis de la coalition dont elle est membre. Elle met en place une équipe entièrement fidèle à sa personne et à ses options, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes politiques chevronnés, ou au contraire de néophytes. Deux raisons expliquent ce choix. D'une part, comme elle s'était décidée tardivement à briguer un second mandat (M. Bachelet avait exercé un premier mandat entre 2006 et 2010), elle n'avait guère mobilisé d'équipes issues des partis pour élaborer son programme. D'autre part et surtout, M. Bachelet avait conservé un souvenir mitigé des difficultés qu'elle avait rencontrées, lors de son premier mandat, pour faire admettre et appliquer certaines de ses décisions par un cabinet qui avait été composé en prenant en compte les diverses composantes et sensibilités existant au sein de la Concertation. Cette situation avait eu pour résultat que M. Bachelet s'était parfois heurtée à des fins de non-recevoir de la part de quelques-uns de ses ministres, en particulier de son ministre des Finances (Andrés Velasco), lorsqu'elle avait voulu utiliser les abondantes rentrées fiscales liées à l'évolution des prix du cuivre pour financer certains projets qu'elle souhaitait mettre en œuvre.

Pour le ministère clé de sa nouvelle mandature, celui de l'Éducation, M. Bachelet nomme un homme politique aguerri qu'elle connaît bien, Nicolás Eyzaguirre. Celui-ci avait été un brillant ministre des Finances du gouvernement de Ricardo Lagos (2000-2006), M. Bachelet détenant à l'époque le portefeuille de la Santé puis celui de la Défense. N. Eyzaguirre avait ensuite occupé un poste de sous-directeur au Fonds monétaire international (FMI) durant le premier mandat de M. Bachelet. Réélue, celle-ci avait besoin de nommer au ministère de l'Éducation un « poids lourd » de la Concertation et un homme aux compétences incontestables. L'ampleur de la tâche était en effet redoutable. Réformer le système éducatif touchait au cœur même du modèle sociétal légué par la dictature, puisqu'il s'agissait de remettre en cause le système éducatif que celle-ci avait mis en place.

Le système éducatif hérité de A. Pinochet

Ce système repose sur deux textes : la loi générale des universités adoptée en 1981 et la loi organique constitutionnelle de l'enseignement (connue sous le nom de Loce) votée en 1990. Le premier texte avait favorisé un développement spectaculaire des universités privées. Il ne fut pas remis en cause avant le milieu des années 2000. La Loce avait été promulguée par A. Pinochet le 10 mars 1990, la veille du jour où il devait transmettre le pouvoir au président Patricio Aylwin Azócar. En dépit des nombreuses critiques dont elle fut l'objet, cette loi demeura pour l'essentiel inchangée durant les seize premières années de gouvernement de la Concertation. C'est M. Bachelet qui, la première, tenta lors de son premier mandat – sans grand succès – d'en modifier certains points, pour répondre aux demandes des lycéens.

Selon le principe de base de la Loce, qui élevait au rang constitutionnel le système mis en place par la dictature depuis le début des années 1980¹, la responsabilité de l'éducation (aux trois niveaux : primaire, secondaire et supérieur) ne relève plus principalement de l'État. Celui-ci a certes le «devoir» (art. 3) de financer un système de gratuité permettant l'accès de tous à l'enseignement primaire. Mais il doit surtout garantir le respect du principe fondamental qu'est la liberté d'enseignement. La réalisation concrète de ce devoir (offrir à tous un accès à l'enseignement primaire et secondaire) incombe aux communes, qui recevront une subvention proportionnelle au nombre d'élèves qu'elles scolariseront dans leurs établissements publics. Les établissements privés pourront aussi, sous certaines conditions, être subventionnés selon des modalités similaires. Dans les faits, la responsabilité éducative incombe avant tout au secteur privé, qui a une liberté totale pour créer des établissements, à tous les niveaux de l'enseignement. Cette liberté concerne l'ensemble du processus éducatif, y compris l'élaboration des programmes (art. 18), pourvu que ceux-ci soient conformes aux objectifs (très) généraux fixés par l'État. Ce dernier ne conserve finalement qu'un rôle de régulateur lointain, en spécifiant quelques conditions minimums à remplir pour pouvoir ouvrir des écoles ou des universités (corps professoral, infrastructures, etc.). Ce système a permis la mise en place de trois types d'établissements scolaires : 1) les écoles publiques municipales, qui reçoivent une subvention en fonction du nombre d'élèves inscrits ; 2) les écoles privées subventionnées, financées en partie par des fonds publics et en partie par les droits de scolarité versés par les familles. À remarquer que l'abolition du système du *copago* (copaiement pouvoirs publics/usagers) a été revendiquée par tous les mouvements sociaux dans les années 2000 ; 3) les écoles entièrement

1. Teresa Mariano Longo, *Philosophies et politiques néo-libérales de l'éducation dans le Chili de Pinochet, 1973-1983*, Paris, L'Harmattan, 2001.

privées (généralement confessionnelles), exclusivement financées par les droits de scolarité et des fonds privés.

Comme on pouvait s'y attendre, de profondes inégalités sont rapidement apparues entre les écoles relevant du secteur public municipal et les écoles privées. Les communes pauvres n'ont pas eu les moyens de mettre en place des écoles performantes, qu'il s'agisse des infrastructures scolaires ou du recrutement de bons enseignants. Le secteur privé subventionné, disposant de bien plus de moyens grâce à l'apport des droits de scolarité outre les subventions publiques, s'est partout développé, et les écoles municipales n'ont, de plus en plus, scolarisé que les enfants des classes sociales les plus pauvres.

Les gouvernements de P. Aylwin et d'Eduardo Frei Montalva, dans les années 1990, introduisirent bien quelques exigences mineures dans l'organisation de l'enseignement, mais sans remettre en cause l'architecture globale de la Loce. Ce furent les collégiens et les lycéens des classes populaires et des classes moyennes basses qui, les premiers, en 2001, à l'occasion d'un mouvement connu sous le nom de Mochilazo (de *mochila*, sac-à-dos), qui demandait la gratuité du transport scolaire, réclamèrent l'abolition de la Loce, en critiquant en particulier la mauvaise qualité de l'éducation qu'ils recevaient. Derrière la demande de la gratuité du transport scolaire, c'était le droit à l'éducation sans conditions de ressources qui émergeait. Ce premier grand mouvement social de l'après-dictature questionnait donc l'un des piliers du système légué par A. Pinochet. Il s'agissait de jeunes non politisés (même si les dirigeants du mouvement l'étaient) et inorganisés. Le gouvernement de centre gauche du président socialiste R. Lagos ne perçut peut-être pas la profondeur de cette remise en cause, alors qu'il était confronté aux violences commises par les jeunes lors de marches organisées sur l'Alameda (la principale avenue de Santiago) et vers le ministère de l'Éducation (Mineduc), d'autant que tout sembla rentrer dans l'ordre lorsque la question du transport fut réglée.

La remise en cause de ce système par les écoliers et les étudiants : les mobilisations croissantes depuis 2006

À peine investie de son premier mandat, en 2006, M. Bachelet fut confrontée à une importante révolte des lycéens, celle des « pingouins » (Revolución de los pingüinos)², bientôt rejoints par les étudiants. Des centaines de milliers d'écoliers et d'étudiants se mirent en grève, organisèrent tout au long de l'année des manifestations, souvent violentes, réclamant l'abrogation de la Loce, la fin de la municipalisation de l'enseignement, la gratuité

2. Ainsi nommés en raison de l'uniforme que tous les élèves portent dans les écoles chiliennes.

du transport scolaire et de l'examen d'entrée à l'université (PSU, prueba de selección universitaria). La nouveauté par rapport aux mobilisations de 2001 résidait dans le fait que ces mouvements commençaient à se doter de structures organisationnelles et que les revendications des élèves du secondaire entraient en concordance avec ceux du supérieur (beaucoup des étudiants de 2006 se souvenaient de leur mobilisation en tant que collégiens en 2001). La présidente affecta des ressources aux bourses et des subventions en faveur des établissements les plus défavorisés, et elle nomma un Conseil auprès de la Présidence, qui élaborait un projet de loi. Après deux années de discussions au Parlement, la loi votée en 2009 (LGE, Ley General de Educación) renforçait certes le contrôle de l'État sur les établissements scolaires, mais l'économie globale du système mis en place par A. Pinochet demeurait pérenne. L'opposition, soutenue par les responsables d'établissements privés subventionnés, avait bataillé ferme pour que ne soit pas éliminée la notion de paiement de droits de scolarité par les familles des élèves. Cette loi ne résolvait donc rien sur le fond.

Sebastián Piñera, qui succéda à M. Bachelet en mars 2010, eut lui aussi à faire face peu après sa prise de fonctions à des mouvements revendicatifs lycéens et étudiants de grande ampleur. Dès la fin de l'année 2010, à l'initiative de l'Assemblée coordinatrice des étudiants du secondaire (Aces), des cahiers de revendications avaient été élaborés dans tous les établissements, qui demandaient entre autres une réforme constitutionnelle actant la «démunicipalisation» des lycées. Tout au long de l'année 2011, l'agitation fut croissante, avec des manifestations massives dans les principales villes, des grèves, des occupations de locaux scolaires et universitaires. L'extension du mouvement à tout le pays fut le fait des nouvelles structures organisationnelles dont s'étaient dotés les élèves du secondaire, l'Aces et la Coordination nationale des étudiants du secondaire (Cones), rejoints par les étudiants avec l'engagement de la Confédération des étudiants du Chili (Confech), qui regroupe les syndicats étudiants des vingt-cinq universités «traditionnelles»³. Donnée majeure : un nombre non négligeable d'étudiants et de collégiens du secteur privé rejoignirent progressivement les mobilisations, de plus très fortement soutenues par la population.

Les thèmes récurrents, à côté de revendications ponctuelles ou catégorielles, concernaient tous le renforcement du rôle de l'État : étatisation de l'enseignement primaire et secondaire, réforme des lycées professionnels pour en améliorer la qualité, gratuité du transport scolaire et de l'éducation, réduction des droits de scolarité, suppression de l'endettement causé par le financement des études, contrôle réel du respect par les universités privées

3. Les universités publiques ou privées issues du système universitaire d'avant la dictature et qui continuent à recevoir des subventions de l'État.

du principe légal de but non lucratif⁴, égalité des possibilités d'accès à l'éducation supérieure, augmentation des dépenses publiques dans le secteur éducatif à tous les niveaux... Surtout, et le fait mérite d'être souligné, l'un des mots d'ordre constants des manifestants concernait la revendication d'une éducation de qualité, et ceux-ci réclamaient que ce principe soit inscrit dans la Constitution.

Ce mouvement social, le plus important que le Chili ait connu depuis le retour de la démocratie, mettait directement en cause le modèle mis en place par la dictature et que les gouvernements successifs n'avaient pas modifié depuis 1990. Le président Piñera tenta, comme ses prédécesseurs, de satisfaire quelques revendications en matière économique, convoqua des réunions de dialogue, remania plusieurs fois son gouvernement, fit des propositions rejetées par les étudiants et les lycéens... la question de fond de l'architecture globale du modèle éducatif ne fut jamais abordée.

2001, 2006, 2011 : après trois années de très fortes mobilisations dans le secteur éducatif, du primaire au supérieur, M. Bachelet était avec raison convaincue que réformer en profondeur le modèle hérité de la dictature devait être une de ses priorités. Elle était de surcroît confortée dans cette conviction par le fait que les enquêtes PISA (Program for International Student Assessment) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui évaluent les compétences en mathématiques, sciences et lecture des élèves de 15 ans, étaient particulièrement mauvaises pour le Chili. Si le pays occupait en 2012 l'un des premiers rangs parmi les pays d'Amérique latine avec l'Uruguay, il se trouvait au dernier rang parmi les pays membres de l'OCDE, le rapport soulignant à la fois le faible rendement du système éducatif (en dépit du fait que le pays consacre plus de 4 % de son PIB à ce secteur, un niveau comparable à celui des pays à l'indice de développement humain – IDH – élevé) et son caractère très fortement inégalitaire. Dès le primaire, les classes moyennes et aisées se tournent vers l'enseignement privé et, au niveau universitaire, ce sont d'abord les étudiants des classes aisées qui bénéficient des financements publics.

L'agenda de la réforme du système éducatif mis en place par M. Bachelet

Les textes, circulaires, projets, débats parlementaires se sont succédé à un rythme soutenu tout au long des années 2014 et 2015 : projet de loi supprimant la notion de profit dans l'éducation, la sélection des élèves dans les écoles pour raisons socio-économiques, ethniques ou culturelles,

4. La loi de 1981 impose en effet théoriquement aux universités d'être à but non lucratif. Mais la plupart des universités privées ont mis en place des mécanismes divers pour contourner cette obligation.

le « copaiement » dans le primaire et le secondaire ; projet de loi réformant l'école maternelle ; projet de loi d'inclusion scolaire ; projet réformant la carrière des enseignants ; création de deux universités publiques dans les régions du Sud qui en étaient dépourvues (Aysen et O'Higgins) ; création d'administrateurs provisoires dans les universités privées en défaut de paiement, projet de loi réformant la gestion des universités traditionnelles pour introduire des représentations des étudiants et des personnels administratifs dans les organes de gestion... Deux années de publication de textes, de débats intenses, de réunions de concertation entre acteurs, ponctuées de manifestations, grèves, déclarations alarmistes, débats animés dans la presse, pressions diverses... que retenir de ces deux années ?

Tout d'abord que les réformes avancent à petit pas, conformément au fonctionnement du modèle politique chilien depuis la fin de la dictature. L'idée de gratuité totale a été abandonnée, la présidente ayant déclaré publiquement qu'elle comprenait ce type de demande mais ne trouvait personnellement pas anormal qu'elle ait à payer pour l'éducation de ses enfants puisqu'elle en avait les moyens. Le système demeurera donc mixte, public/privé, le privé pouvant continuer à bénéficier de fonds publics s'il le souhaite et s'il respecte certaines conditions. Celles-ci laissent une très grande marge d'action au secteur privé en ce qui concerne les conditions de recrutement de professeurs et le contenu de l'enseignement⁵. Mais les conditions pour davantage renforcer le contrôle ministériel à l'avenir existent : tout dépendra de la volonté politique des futurs gouvernants.

Pour le primaire et le secondaire, la loi adoptée en janvier 2015 (dite « d'inclusion scolaire »), qui a commencé à s'appliquer en 2016, établit deux principes : 1) la gratuité sera progressivement instaurée (de 2016 à 2018) dans tous les établissements recevant des fonds publics, et les écoles privées auront la liberté de choisir d'entrer ou pas dans le nouveau système ; 2) les familles conservent l'entière liberté de scolariser leurs enfants dans l'établissement de leur choix. La Superintendance de l'éducation (organisme créé en 2012 par S. Piñera) sera chargée de contrôler que les fonds publics accordés aux écoles privées sont exclusivement destinés aux tâches éducatives. Comme par le passé, le montant des subventions sera calculé en fonction du nombre d'élèves inscrits dans l'école. Nombre d'analystes redoutent que, contrairement aux intentions affichées par le ministère, le secteur privé se trouve renforcé par ce nouveau système, en raison de la mauvaise qualité du secteur public (qu'il s'agisse des infrastructures ou du corps professoral).

5. À la différence du cas français des établissements privés sous contrat, dans lesquels un contrôle très strict du respect des programmes et de l'exercice de la profession d'enseignant est exercé par le ministère de l'Éducation nationale.

En avril 2015, le ministre N. Eyzaguirre présenta un projet de réforme de la carrière des enseignants. Il proposait de revoir les conditions d'accès à la profession (avec un concours à l'entrée), prévoyait des processus d'évaluation réguliers, organisait un véritable statut avec une carrière identique sur l'ensemble du territoire. Le Collège des professeurs, une organisation corporatiste verticale (les dirigeants étaient nommés par le gouvernement) créée en 1974 et à laquelle tous les enseignants avaient l'obligation d'adhérer (l'adhésion est devenue volontaire en 2013)⁶, engagea d'emblée un bras de fer avec le ministre, refusant toute évaluation qui ne serait pas le fait de leurs pairs. Après deux mois de grève de 100 000 professeurs affectant 2 500 collèges publics, M. Bachelet se résolut à remanier son cabinet : N. Eyzaguirre fut nommé Secrétaire général de la présidence (poste stratégique pour une éventuelle future candidature à la présidence en 2018) et Adriana Delpiano lui succéda au ministère. Cette dernière est elle aussi une femme politique d'expérience, ayant été ministre à la fois de E. Frei et de R. Lagos. Le travail parlementaire et les réunions avec les divers corps reprirent sur la base du programme de travail législatif que A. Delpiano présenta en septembre : d'ici juillet 2016, les nouveaux textes concernant le statut des enseignants, leur évaluation, leur formation, la «démunicipalisation» du primaire et du secondaire, ainsi que l'enseignement supérieur devraient être adoptés.

Début novembre 2015, A. Delpiano présenta son premier texte sous le nom emblématique de «projet de loi qui crée le système d'éducation publique»... L'objectif premier continue d'être le renforcement de la qualité du secteur public, avec notamment une amélioration de la gestion des établissements, une plus grande participation des parents et de la communauté éducative, un renforcement des pouvoirs de contrôle du ministère de l'Éducation, et surtout la création de «services locaux d'éducation» (dont les responsables seront nommés par le pouvoir central) assistés de «conseils locaux d'éducation», pour se substituer à l'administration municipale. Le système mixte d'enseignement demeurera, les parents devant pouvoir avoir la possibilité de choisir entre le public et le privé. Enfin, le projet annonce la gratuité complète à l'horizon 2021. Il est permis de mettre en doute le réalisme de cet objectif, en raison d'une part de son coût, d'autre part de l'incertitude concernant les intentions du président qui sera élu en 2018. Surtout, compte tenu de la lenteur des débats passés et des résistances observées dès que l'on touche à l'éducation, rien ne garantit que ces nouveaux textes seront adoptés en 2016.

6. Dans leur grande majorité, les enseignants étaient et demeureront des opposants au régime de A. Pinochet. En 1985, sous la dictature, les premières élections des organes dirigeants mettent en place un Comité directeur présidé par le démocrate-chrétien Osvaldo Verdugo. Le Collège des professeurs sera un acteur important de la transition.

Pour le supérieur, selon le système de financement public mis en place en 1981, toujours en vigueur en 2015, les universités reçoivent un « apport fiscal indirect » (AFI) calculé selon le nombre d'étudiants qui s'inscrivent dans l'établissement parmi ceux ayant obtenu les 27 500 meilleures notes à l'examen d'entrée à l'université, la PSU. Les propositions faites par M. Bachelet en juin 2014 ne remettaient pas en cause ce système fondé d'abord sur l'individu et furent immédiatement refusées par le mouvement étudiant. La porte-parole de la Confech, déclara au quotidien *La Tercera* (19 juin 2014) : « Ceci est une réforme sans contenu, qui vise à réguler le marché de l'éducation et non à transformer l'éducation pour en faire un droit ».

Les douze mois qui suivirent, jusqu'au remplacement du ministre, virent l'adoption de plusieurs textes (une loi du 18 juin 2015 introduisit une représentation des étudiants et des personnels administratifs dans les organes de gestion des universités traditionnelles, un sous-secrétariat d'État à l'Enseignement supérieur fut créé, ainsi qu'une Agence de la qualité de l'enseignement supérieur et un Fonds d'appui à la recherche dans l'enseignement supérieur; le système d'accréditation des institutions d'enseignement supérieur fut réformé). Les manifestations étudiantes continuèrent. Seule l'épineuse question du *copago* avait été abordée, selon des modalités similaires à celles retenues pour le primaire et le secondaire : les universités accueillant des étudiants des classes les plus défavorisées (les deux quintiles les plus bas dans l'échelle des revenus) recevraient une subvention calculée selon le nombre de leurs inscrits dans cette catégorie, à la condition de ne pas organiser de sélection à l'entrée. Fin 2015, après bien des débats et des hésitations, trente universités sur les trente-trois ayant opté pour l'admission *via* la PSU avaient décidé d'adhérer au système de la gratuité, et 165 000 étudiants appartenant aux classes défavorisées allaient bénéficier de la gratuité à la rentrée en mars 2016, ce qui constitue sans conteste un changement majeur. En effet, depuis 1981, date de la suppression par A. Pinochet de la gratuité de l'entrée à l'université, c'était la première fois que cette disposition allait à nouveau exister et pouvoir bénéficier à un nombre non négligeable d'étudiants.

Les universités demeuraient cependant dans l'expectative. Elles redoutaient que les subventions promises soient d'un montant inférieur aux ressources engendrées par la conjonction actuelle de l'AFI et du *copago*. De plus, le choix des bons étudiants est fonction du prestige de l'université et de la filière dans laquelle ils choisissent de s'inscrire. Il était à redouter que les bons étudiants des classes pauvres préfèrent continuer à s'endetter pour pouvoir réaliser leur projet universitaire, plutôt que de s'inscrire dans des universités de moindre prestige. Les meilleures universités étant pour la plupart des universités « traditionnelles » (qui pratiquent toutes le *copago* à

côté de l'AFI) et quelques universités privées de création plus récente⁷, il était à redouter qu'elles maintiennent le *copago* pour les meilleures filières et que les étudiants bénéficiant de la gratuité totale soient relégués dans les formations les moins prestigieuses, sauf pour la petite minorité ayant obtenu de très bons résultats à la PSU.

De fait, le modèle mis en place par la Ley General de Universidades de 1981, fondé essentiellement sur l'individu et le marché, semble donc être aujourd'hui totalement admis par la grande majorité des Chiliens : le privé et le public sont tous deux aussi légitimes pour répondre aux fonctions dévolues à l'enseignement supérieur, et il est normal qu'ils soient en concurrence pour ce faire. L'État n'a l'obligation d'intervenir que lorsque le secteur privé est défaillant. Ce peut être le cas si celui-ci est mauvais gestionnaire et que l'université est au bord de la faillite⁸. On a vu que c'est aussi le cas lorsque le marché se désintéresse de régions dépourvues d'un nombre potentiellement suffisant d'étudiants (les recteurs des deux universités créées par M. Bachelet dans le Sud ont été nommés en septembre 2015).

On ne peut qu'être surpris de ce fouillis de textes dans les divers niveaux d'enseignement. Alors que l'ensemble du système éducatif qu'il s'agit de réformer repose sur deux lois, celles de 1981 et de 1990, le gouvernement Bachelet n'a pas pu ou pas voulu élaborer une réforme d'ensemble, en dépit du fait qu'il dispose d'une majorité parlementaire inédite dans l'histoire de la démocratie chilienne. Il agit par petites touches, secteur par secteur, pour répondre partiellement aux demandes des mouvements lycéens et étudiants qui se sont succédé depuis quinze ans, et il se heurte à chaque fois à la levée d'un faisceau d'oppositions idéologiques ou corporatistes, avec lesquelles il tente de composer, alors qu'il n'a que peu de temps pour réaliser ce grand changement annoncé (le mandat présidentiel est de quatre ans et il ne peut y avoir de réélection immédiate). À la fin du mandat de M. Bachelet, le système ancien n'aura donc pas été fondamentalement bouleversé, même s'il aura été remanié dans de nombreux domaines et si la gratuité a été réintroduite en faveur des plus pauvres. La logique d'un mécanisme de financement fondé sur l'individu, une subvention par étudiant ou élève inscrit dans l'institution, maintient et favorise le principe de compétition entre établissements, alors que les étudiants et les lycéens réclamaient l'abandon de cette logique, et son remplacement par un mécanisme de financement stable, seul à même, à leurs yeux, de répondre aux critères de qualité recherchés.

7. Le classement 2014 des universités en fonction du montant des AFI est le suivant : 1) Université du Chili; 2) Université catholique du Chili (PUC); 3) Université technique Santa Maria; 4) Université de Concepción; 5) Université Adolfo Ibáñez, les 4 premières étant des universités « traditionnelles ».
8. Un « administrateur provisoire » a ainsi été nommé à la tête de l'université Arcis en 2015, un établissement créé en 1982 par des formations de gauche.

Les autres grands chantiers de réforme

Les deux autres grandes priorités annoncées dans le programme de M. Bachelet étaient d'une part la réforme fiscale, pour financer la réforme éducative, introduire plus de justice fiscale, favoriser l'investissement dans les PME, et d'autre part la réforme constitutionnelle, pour disposer d'un texte plus conforme aux idéaux démocratiques. À ces deux priorités s'ajoutait, dans les chapitres ultérieurs du programme, la nécessaire adaptation de la législation chilienne à plusieurs traités internationaux que l'État avait signés. Cela concerne principalement le droit du travail et celui des populations autochtones.

La réforme de la fiscalité

La fiscalité chilienne présente deux caractéristiques : d'une part, les mécanismes d'imposition des revenus en vigueur datent une fois encore des années 1980, époque de la dictature, d'autre part le taux des prélèvements obligatoires est très faible.

Michelle Bachelet avait annoncé sa volonté de faire passer progressivement en quatre ans le taux d'imposition des bénéfices des entreprises de 20 % à 25 % et de gagner ainsi 3 points de PIB en matière de prélèvements obligatoires (passer de 19 à 22 %, sachant que la moyenne des prélèvements obligatoires des pays de l'OCDE est de l'ordre de 35,5 %). Une des mesures emblématiques était la suppression d'un mécanisme extrêmement complexe et unique au monde datant de 1984, mis en œuvre par le Fonds de revenu imposable (FUT, Fondo de Utilidades Tributarias), alors inventé pour favoriser en principe l'investissement. Selon ce mécanisme, une partie de l'impôt payé par les entreprises va au FUT, ce qui ne constitue en réalité qu'un simple jeu d'écriture comptable permettant de soustraire à l'impôt une partie des bénéfices de l'entreprise. Les personnes physiques, actionnaires et dirigeants de l'entreprise, n'ont pas l'obligation d'inscrire dans leurs déclarations de revenus les dividendes ou bonus reçus puisque l'entreprise a déjà théoriquement payé des impôts sur ces montants.

La loi votée en août 2014 supprimant le FUT et instaurant un système progressif d'alourdissement de l'impôt pour les entreprises a tardé à être accompagnée de décrets d'application, probablement en raison des énormes résistances qui se sont manifestées. Mais les quelques décrets publiés ont mis en place des procédures tellement complexes qu'une nouvelle loi était annoncée pour la fin 2015, destinée à simplifier la fiscalité... Ici aussi, comme dans le domaine de l'éducation, on est clairement en présence d'une réforme importante, qui provoque des oppositions d'autant plus fortes qu'elle s'accompagne d'un alourdissement de l'impôt. Mais on a également en même temps l'impression que ces textes ont été insuffisamment préparés

en amont. Et il est clair que l'augmentation de la pression fiscale ne sera pas suffisante pour compenser la diminution des recettes liée au ralentissement de la croissance et à la baisse des prix du cuivre, ce qui compromettra l'ampleur de la réforme éducative. Et, plus généralement, la réforme ne permettra pas la mise en place de politiques de redistribution pérenne dans un pays qui, rappelons-le, est l'un des plus inégalitaires d'Amérique latine si l'on se fonde sur le coefficient de Gini⁹.

Réforme constitutionnelle et modification de la loi électorale

Le programme de M. Bachelet¹⁰ soulignait (p. 30) que le texte constitutionnel actuel, « [...] même avec les changements qui ont été opérés, est fondé sur une méfiance quant à la souveraineté populaire ». Il ajoutait : « La demande d'une nouvelle Charte fondamentale n'est pas un prurit de spécialistes, ni l'obsession d'élites sur-idéologisées. C'est un objectif partagé [...] par une grande quantité d'organisations politiques, sociales, de jeunes, régionales, syndicales, de genre, représentatives de peuples indigènes ». Il est donc nécessaire de doter le pays d'un texte qui soit fondé « [...] sur un système pleinement démocratique et qui reprenne dans toute leur portée les normes et principes de droits humains reconnus au Chili et dans l'enceinte internationale ».

Le programme ne disait rien sur la méthode qui permettrait d'élaborer une nouvelle Constitution. Celle de 1980 est silencieuse sur ce point, et le Tribunal constitutionnel a montré qu'il était un gardien sourcilieux de ce texte. Fallait-il convoquer une Assemblée constituante ou procéder par référendum, comme nombre d'intellectuels et de militants le demandaient¹¹ ? La voie parlementaire semblait exclue, faute de majorité qualifiée. Et la baisse considérable de la popularité de M. Bachelet, un an après sa prise de fonctions, empêchait toute possibilité de contourner le Parlement en appelant à l'opinion publique. Il fallait donc créer les conditions susceptibles de faire éventuellement sauter l'obstacle parlementaire. Et donc changer la loi électorale promulguée en 1989 par A. Pinochet...

Le programme de gouvernement ne s'étendait pas beaucoup sur la question, « [...] nous promouvons aussi le remplacement du système électoral binominal actuel pour les élections parlementaires par un système de représentation proportionnelle » (p. 34). Le système binominal (unique au monde) instauré en 1989 faisait élire deux sénateurs et deux députés

9. Avec un coefficient de 50,5 en 2013, le Chili n'est dépassé que par la Colombie (53,5) et le Brésil (52,9) selon les données de la Banque mondiale (<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI>) (consulté le 14 décembre 2015).

10. Disponible en ligne <http://www.gob.cl/programa-de-gobierno/>

11. Voir les prises de position réunies dans *Plebiscito para una nueva Constitución*, Santiago, Desconcierto, 2013.

au scrutin majoritaire dans chaque circonscription électorale, les candidats devant se présenter en binômes soutenus par un parti ou une coalition. Le premier siège était attribué au candidat arrivé en tête et le second siège au binôme suivant, sauf si le premier binôme avait obtenu deux fois plus de voix que celui arrivé en seconde position. De 1990 à 2013, grâce à ce système, le Chili a ainsi eu des chambres dans lesquelles les coalitions de droite et de gauche étaient presque à parité, empêchant donc toute possibilité d'atteindre la majorité qualifiée requise pour modifier la Constitution. Il avait fallu quinze ans de débats et tout le talent politique du président Lagos pour que les principales « enclaves autoritaires » de la Constitution de 1980 soient abandonnées en 2005 (en particulier la présence de militaires dans les organes supérieurs de l'État). Ce système, de plus, empêchait aussi toute possibilité de représentation politique hors des grandes formations ayant constitué une coalition.

Après un an de débats au Parlement, le 27 avril 2015, M. Bachelet a promulgué une nouvelle loi électorale qui abandonne ce système binominal et qui, incontestablement, permettra une bien meilleure représentation de la diversité des opinions. Elle s'appliquera pour la première fois lors des élections parlementaires de 2017. Le nombre de députés et de sénateurs augmente (ils passent respectivement de 120 à 155 et de 38 à 50), et ils seront désormais élus selon un scrutin proportionnel. Les conditions pour être candidat sont assouplies, et obligation est faite aux partis de présenter au moins 40 % de candidatures féminines. Il aura fallu vingt-cinq ans pour abandonner le système binominal instauré sous la dictature, que la plupart des formations dénonçaient mais qui, finalement, les mettait à l'abri des mouvements d'opinion en leur garantissant, quoi qu'il arrive, un nombre de sièges important.

La réforme constitutionnelle devra donc de fait attendre 2017, avec l'élection de nouvelles autorités au niveau du Parlement et de la présidence. D'ici là, M. Bachelet a mis en place toute une procédure de débats citoyens et de commissions pour élaborer, d'ici la fin 2016, un texte qui servira de base à celui que le gouvernement enverra au Parlement actuel. Il devra alors proposer à celui qui lui succédera de choisir entre diverses possibilités pour élaborer et ratifier la nouvelle Constitution (commission mixte Chambre-Sénat, convention mixte Parlement-citoyens, Assemblée constituante, référendum). L'annonce de ce processus assez compliqué a soulagé tous ceux qui redoutaient que le débat sur l'adoption d'une nouvelle Charte soit enterré. Le secteur patronal, en revanche, l'a critiqué, soulignant le risque d'instabilité politique dans un moment où l'économie stagnait. Il est vrai que ledit secteur, après la réforme de la fiscalité, ne prise pas particulièrement celle entreprise en matière de droit du travail.

La réforme du droit du travail

En matière de droit du travail, la législation en vigueur datait aussi, pour l'essentiel, de la période dictatoriale. Dans son programme, M. Bachelet notait que le Code du travail actuel ne respectait pas les dispositions de la convention n° 87 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté syndicale, convention que le Chili avait signée et ratifiée en 2000. L'ONU en 2004, l'OIT en 2008 et 2012 avaient signalé au gouvernement chilien que les entraves dont pâtit la syndicalisation et la possibilité laissée aux entreprises de remplacer les travailleurs en grève constituaient des atteintes aux droits syndicaux garantis par cette Convention.

Fin décembre 2014, un projet de loi assez ambitieux a donc été déposé au Parlement. Réorganisant profondément le processus de négociation collective, il supprime la possibilité, pour l'entreprise, de remplacer les travailleurs en grève et libéralise l'exercice du droit de grève (qui n'était licite qu'au moment du renouvellement des conventions collectives et si l'accord employeur-salariés n'avait pas été acquis durant le temps légal de négociation). Le patronat dénonça immédiatement ce texte en le qualifiant d'« anti-entreprise », tandis que la principale confédération syndicale, la Central unitaria de trabajadores (CUT), le saluait avec enthousiasme, tout en signalant que beaucoup de chemin restait encore à accomplir. Le projet fut débattu tout au long de l'année 2015 et le vote de la loi est prévu pour 2016...

Quelques autres chantiers

Force est de constater que de nombreux chantiers sont encore à l'état de jachère. Celui des populations autochtones est particulièrement significatif de la difficulté qu'il y a à réformer au Chili. Alors que, dans son programme de gouvernement, M. Bachelet avait affirmé avec vigueur son intention de traduire dans le droit positif les obligations de la convention n° 169 de l'OIT (que le Chili avait ratifiée en 2008 durant le premier mandat de l'actuelle présidente) sur les droits des peuples indigènes (reconnaissance des langues, des coutumes, de droits spécifiques sur leurs territoires, etc.), il semblait bien que cette tâche reviendrait en définitive au futur Parlement. Cependant, dès sa prise de fonctions, M. Bachelet avait annoncé que son administration n'appliquerait plus la loi antiterroriste de 1984 dans le cadre

des conflits opposant les autorités aux Indiens mapuches¹², et cet engagement a été respecté¹³. De même, s'agissant de l'interruption de grossesse (le Chili possède l'une des législations les plus restrictives d'Amérique latine en la matière), après plus d'un an de débats parlementaires, la commission des lois de la Chambre a accepté fin 2015 l'avortement thérapeutique dans trois cas : un danger pour la vie de la mère, une malformation génétique ou congénitale du fœtus, un viol. Mais l'examen du projet déposé en 2014 était bien loin d'être achevé. Arriverait-il à être voté en 2016 ?

On pourrait dissenter encore longtemps sur les chantiers ouverts par M. Bachelet ou sur ceux qu'elle aurait souhaité ouvrir. Compte tenu des domaines concernés, son second mandat – en dépit de son impopularité persistante – restera probablement comme l'un des plus réformateurs que le Chili a connu depuis le retour de la démocratie. Mais la lenteur des procédures comme la force des résistances internes limitent au-delà du souhaitable les possibilités de changement. Le modèle politique de l'après-dictature, qui a permis une transition lente accompagnée d'un dynamisme indéniable de l'économie, a probablement atteint ses limites. Les mouvements sociaux, de plus en plus nombreux depuis une quinzaine d'années (étudiants, transport collectif, conflits miniers, Mapuches...), illustrent complètement, pour le cas chilien, cette « démocratie atrophée » que Pierre Rosanvallon analyse dans son dernier ouvrage¹⁴, la difficulté à inventer de nouveaux rapports gouvernants-gouvernés pour mettre en place une véritable « démocratie d'exercice ».

S'agissant du Chili, pour reprendre les analyses de Manuel Antonio Garretón¹⁵, la société chilienne est bien duale, avec la coexistence de principes structurants très conservateurs, voire réactionnaires, et d'autres, progressistes, permettant de renforcer le rôle de l'État dans la société et dans l'économie. L'économie chilienne repose sur un système hybride comportant des éléments néolibéraux, rétifs à toute idée d'intervention de l'État dans l'économie, et des éléments fortement demandeurs de régulation étatique. Ce dualisme se retrouve à l'intérieur de la plupart des classes sociales, et il ne se traduit que partiellement en termes de clivage politique.

12. Depuis le retour de la démocratie, les conflits entre l'État central et les communautés mapuches, pour tout ce qui concerne leurs droits territoriaux ancestraux, ont été constants : occupation de terres, opposition à des projets de barrage hydraulique, à des exploitations forestières industrielles, etc. Le pouvoir, tout en reconnaissant formellement la réalité de ces droits coutumiers par une loi de 1993, a poursuivi les activistes en application d'une loi anti-terroriste adoptée en 1984 sous A. Pinochet. Cf. Bengoa, José, *Historia del pueblo mapuche (siglos XIX y XX)*, Santiago de Chile, Lom Ediciones, 2000.
13. Sur la criminalisation des conflits avec les Mapuches par l'État chilien, on se reportera aux nombreux travaux de José Bengoa, notamment : *Mapuche. Procesos, política y culturas en el Chile del Bicentenario*, Santiago, Catalonia, 2012, et *Historia de un conflicto. El Estado y los Mapuches durante el siglo XX*, Planeta, 2^a ed., 2002.
14. P. Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.
15. (M. A. Garretón, 2013, 178-179).

L'UDI est totalement acquise aux idées néolibérales au sein de la coalition de droite, le PS est fortement porteur des idées social-démocrates au sein de celle de gauche. Le pari de la Concertation, à partir de ce dualisme, a été de tenter de construire un nouveau type d'État, distinct de l'État-providence occidental, en particulier dans le domaine des prestations sociales. Celui de M. Bachelet s'inscrit dans la même logique, en commençant par l'éducation. Comme pour l'État-providence, il s'agit d'asseoir cet État sur le principe de « droits » que peuvent revendiquer les citoyens. Mais il ne s'agit plus de promouvoir une société égalitaire dans laquelle tous bénéficieraient des mêmes services, octroyés et financés par un État omniprésent.

Il en va de même pour la culture politique diffuse dans la majorité du corps social. Les gouvernements de la Concertation ont incontestablement permis de récupérer les valeurs de la démocratie et de corriger le modèle économique pour améliorer les conditions de vie des plus défavorisés¹⁶. Mais ils n'ont pas pu ou pas voulu créer un nouveau modèle socio-économique susceptible de remplacer le modèle néolibéral hérité de la dictature. Et ils n'ont pas pu mettre en place de nouvelles institutions pleinement démocratiques, fondées sur une nouvelle Constitution. Probablement, d'ailleurs, les parlementaires avaient conscience de ces impasses actuelles lorsqu'ils ont voté une loi électorale qui pourrait changer complètement dès 2017 le modèle politique tel qu'il a fonctionné depuis près de trente ans, une loi qui plonge le futur dans l'incertitude.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Claudio Fuentes et **Alfredo Joignant**, ed., *La solución constitucional*, Santiago de Chile, Catalonia, 2015.

Manuel Antonio Garretón, *Neoliberalismo corregido y progresismo limitado. Los gobiernos de la Concertación en Chile, 1990-2010*, ARCIS-CLACSO-PROSPAL, 2^e édition, 2013.

OCDE, Principaux résultats de l'enquête PISA 2012, Paris, OCDE, 2012.

Maria Inés Picazo, **Violeta Montero** et **Carlos Muñoz**, ed., *Los nudos críticos de la educación en Chile*, Editorial Universidad de Concepción, 2013.

Programa de gobierno Michelle Bachelet 2014-2018 (<http://michellebachelet.cl/programa/>).

Carlos Ruiz, *De nuevo la sociedad*, Santiago de Chile, LOM, 2015.

UNICEF, *La voz del movimiento estudiantil 2011. Educación pública, gratuita y de calidad. Algunas lecciones para el sistema educativo chileno*, Santiago de Chile, 2014 (disponible en ligne sur www.unicef.cl).

26 janvier 2016

16. La pauvreté est passée de 38,6% de la population en 1990 à 12,8% en 2013. Chiffres de l'enquête Casen 2013 du ministère du Développement social (consulté le 14 décembre 2015) http://observatorio.ministeriodesarrollosocial.gob.cl/documentos/Casen2013_Situacion_Pobreza_Chile.pdf

■ Déjà publié sur le Chili

• ***Kallfukawell zungun* – le Cheval bleu de la parole. Territorialisations et déterritorialisations poétiques mapuches**

Hervé Le Corre

Édition 2013, collection « Mondes émergents »

• **Chili : gouvernement Bachelet, défaite de la Concertation et alternance de droite**

Manuel Antonio Garretón

Édition 2010, collection « Mondes émergents »

Argentine : fin de cycle kirchneriste et tournant néolibéral

EMILIO TADDEI

Chercheur à l'Université de Buenos Aires (UBA)-Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas (Conicet), Instituto de Estudios de América Latina y el Caribe (IEALC-FCSoc) et professeur invité à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL), Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Introduction

En Argentine, le triomphe électoral remporté par la coalition Cambiemos¹ lors de l'élection présidentielle du 22 novembre 2015 met fin à douze années ininterrompues de gouvernements kirchneristes². Avec 51,34 % des votes, Mauricio Macri, candidat de cette coalition et dirigeant du Partido Propuesta Republicana (PRO), s'impose face à Daniel Scioli, candidat du Frente para la Victoria (FPV, coalition kirchneriste péroniste), qui attire 48,66 % des suffrages, un écart assez mince séparant les deux candidats : 2,68 %, soit 680 607 voix.

Tant au niveau national qu'au niveau régional, la victoire de M. Macri est symbolique. Au niveau national, elle concrétise les souhaits, souvent déçus, formulés par différents secteurs de la droite non péroniste, qui souhaitait l'élection d'un président appartenant à ce courant politique. Au niveau régional, c'est la première fois qu'une force politique d'inspiration néolibérale réussit à vaincre un gouvernement associé aux expériences dites « de changement ».

Cet article s'efforce d'analyser l'évolution, à court et moyen termes, de la situation politique en Argentine. Les changements survenus dans ce

1. L'alliance Cambiemos s'est constituée en juin 2015. Elle est composée du PRO, le parti de M. Macri, de l'Unión Cívica Radical (UCR), de la Coalition civique (CC) et de Progresistas. Le PRO a été créé en 2007, année où, sous sa bannière, M. Macri a remporté la mairie de Buenos Aires, à la tête de laquelle il a été réélu en 2011.
2. Le cycle politique du kirchnerisme commença en 2003 avec l'élection de Néstor Kirchner à la présidence de la République. L'épouse de ce dernier (décédé en 2010) lui succéda et fut réélue en 2011.

pays s'inscrivent dans un contexte régional et international plus large, marqué par la transformation des conditions qui ont rendu possibles les expériences des gouvernements progressistes en Amérique du Sud, à l'occasion d'un « tournant néoconservateur ». La première partie retrace l'évolution politique, sociale et économique de l'Argentine lors du second mandat présidentiel de Cristina Fernández de Kirchner, conflits et tensions qui précèdent et sous-tendent le tournant politique exprimé par la victoire électorale de M. Macri. La deuxième partie est consacrée à l'analyse de la dynamique électorale et aux défis, en termes de gouvernabilité, que doit relever le nouveau gouvernement. L'article aborde en conclusion les premières mesures économiques adoptées par M. Macri et leurs effets en termes de réorganisation des rapports de force dans la sphère étatique.

Kirchnerisme, crise et conflits sociopolitiques (2012-2015)

Sa réélection, en 2011, consacre le triomphe de la présidente C. Fernández de Kirchner (reconduite avec 54 % des voix dès le premier tour) et permet au gouvernement de reprendre la main après le *lock-out* agricole de 2008³ et la défaite essuyée lors des élections législatives partielles de 2009. La re-étatisation du système de retraites (Administradoras de Fondos de Jubilaciones y Pensiones, AFJP), une réforme établissant l'obligation d'actualiser le montant des retraites deux fois par an⁴, le lancement du programme Argentina Trabaja (qui permet la création de 100 000 emplois en même temps qu'il entraîne cependant la précarisation de nombreux salariés liés à ce programme), la loi sur les services de communication audiovisuelle et la loi sur le mariage homosexuel illustrent la manière dont le pouvoir reprend alors l'initiative politique⁵.

Toutefois, après ce scrutin, fin 2011, la coalition kirchneriste doit faire face à une conjoncture critique, dans un contexte marqué par des prévisions de ralentissement de la croissance. Ces prévisions sont confirmées : le taux de croissance se réduit et atteint 0,9 % en 2012 (entre 2003 et 2011, il a été de 7,5 % en moyenne). En même temps que les variables externes se détériorent (conséquence, pour l'essentiel, de la fin du « supercycle » des prix des matières premières et des restrictions concernant l'accès au financement

3. Ce conflit eut son origine dans la décision prise par le gouvernement d'augmenter les droits à l'exportation de certains produits agricoles afin d'améliorer ses recettes et de « déconnecter » les prix locaux des aliments de leur évolution sur le marché international. Après deux mois de conflit, une loi votée à l'Assemblée nationale annula cette décision.
4. Selon la loi 26417 votée en 2008.
5. Arnaud Trenta et María Virginia Mellado, (2015), « Argentine. Bilan du kirchnerisme et controverses sur la situation économique et sociale », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 151, octobre, p. 40-52.

international), les tensions entre le gouvernement et certains secteurs du patronat reprennent de la vigueur. Les fuites de capitaux, le rapatriement des profits de la part de quelques firmes multinationales sont à l'origine de la politique de contrôle des changes alors mise en place.

L'évolution défavorable du contexte international affecte le maintien des « *superavits* jumeaux » (excédents fiscal et commercial) et permet de comprendre le retour à une situation de déficit budgétaire, patente en 2014. Avec le maintien des subventions aux tarifs des services publics (électricité, gaz et transports, entre autres) le gouvernement cherche à protéger le pouvoir d'achat des secteurs sociaux les plus démunis. Dans un contexte de réduction des rentrées fiscales, cette mesure contribue dans le même temps à accroître le déficit budgétaire. Le ralentissement de l'économie du Brésil, premier partenaire commercial de l'Argentine, renforce cette dynamique. Le gouvernement essaye de combler partiellement le déficit en émettant de la monnaie. Par ailleurs, le secteur de la distribution alimentaire (notamment les grands supermarchés) augmente ses prix afin « d'anticiper » la croissance du taux d'inflation. Ces deux logiques contribuent à une envolée de l'inflation, qui progresse de 25 % entre 2010 et 2011, et de 35 % de 2012 à 2015. La poursuite de négociations paritaires avec les syndicats permet de compenser, jusqu'en 2014, pour une partie des salariés, l'augmentation de l'inflation. Pourtant, celle-ci a un impact négatif sur le pouvoir d'achat de la quasi-moitié de la population active occupée, composée de salariés précaires ou bien non déclarés, aux revenus bas et se trouvant à la marge des mécanismes de négociation collective. L'inflation érode aussi le pouvoir d'achat d'une partie croissante des bénéficiaires des plans sociaux, qui représentent une partie non négligeable du socle électoral du gouvernement.

La dégradation de la situation économique accroît les tensions entre celui-ci et différents groupes syndicaux, concrétisées par la rupture, survenue au début de 2012, entre le pouvoir et Hugo Moyano, le secrétaire général de la Confederación General del Trabajo (CGT), le plus important allié syndical du gouvernement, et la division ultérieure du front syndical. Dans ce contexte a lieu la première grève générale organisée contre le pouvoir, mise en œuvre par des secteurs syndicaux s'opposant au kirchnerisme⁶. La revendication de l'abrogation de l'impôt sur les revenus acquittés par les salariés permet, entre autres, à des groupes syndicaux assez hétéroclites de se rapprocher. Le gouvernement essaye cependant de tirer profit du discrédit qui affecte une partie des directions syndicales d'opposition ainsi que de la division existant entre la CGT et la Central de Trabajadores

6. Pendant le gouvernement de N. Kirchner et le premier gouvernement de C. Fernández de Kirchner, il n'y eut pas de grève générale. Entre 2012 et 2015 la CGT Azopardo, la CTA Autónoma, la CGT Azul y Blanca et diverses associations syndicales de gauche appelèrent au total à cinq grèves générales, plus ou moins suivies.

de la Argentina (CTA) pour gérer le conflit sans trop de difficultés. Il faut toutefois signaler que le pouvoir est confronté à une série de conflits liés aux licenciements mis en œuvre dans certains secteurs du patronat (deux conflits emblématiques affectent respectivement l'usine de pièces détachées Lear et les ateliers de chemin de fer EmFer). En outre, à la suite de la décision, prise par le gouvernement, de contrôler les importations afin de réguler les sorties de devises, plusieurs grandes entreprises falsifient leurs déclarations, ce qui leur permet de mettre en œuvre une évasion fiscale et, parfois, de blanchir de l'argent. Les tentatives gouvernementales pour stimuler les substitutions d'importations en imposant des limites à l'importation de biens, de capitaux et d'intrants ont un effet très limité. Paradoxalement, la transnationalisation croissante de l'économie argentine pendant le kirchnerisme, et cela malgré les discours nationalistes⁷, constitue un obstacle à cette politique volontariste tardive.

En mai 2012, le gouvernement réussit à faire voter la loi de renationalisation partielle des Yacimientos Petrolíferos Fiscales (YPF), la compagnie pétrolière privatisée dans les années 1990 au bénéfice du géant espagnol Repsol. Cette décision est accompagnée de la signature de contrats d'exploration avec Chevron pour la production de gaz et de pétrole de schiste dans le gisement de Vaca Muerta. Le gouvernement cherche par ce biais à s'assurer une rentrée de dollars pour contrer la diminution des réserves de la Banque centrale, entre autres mises à mal par le paiement des échéances de la dette extérieure.

La reprise modeste de la croissance observée en 2013 (2,9 %) ne suffit pas à éviter la défaite du pouvoir lors des élections législatives organisées en octobre de cette même année. Le Frente Renovador de Sergio Massa est le vainqueur du scrutin et apparaît comme étant un pôle de regroupement des secteurs du Parti justicialiste (Partido Justicialista – PJ, péroniste) proche des secteurs du patronat qui sont favorables à une « dévaluation compétitive ». La défaite électorale subie par le FPV en 2013 tient en grande partie aux scissions internes aux péronistes et empêche définitivement toute tentative de réforme constitutionnelle autorisant une seconde réélection de la présidente. Le soir du scrutin, M. Macri est le premier à afficher publiquement ses prétentions présidentielles.

Les résultats électoraux de 2013 sont à inscrire dans un processus long, où les limites et les tensions sociales et économiques créées par le modèle de « développement avec inclusion sociale » (ainsi nommé par le gouvernement) s'aggravent sous l'effet d'une nouvelle crise économique mondiale. Affaibli dans les urnes et placé sous la pression croissante d'une partie du patronat (en particulier le Forum de Convergence entrepreneuriale), le gouvernement

7. Alejandro Gaggero, Martín Schorr et Andrés Wainer (2014), *Restricción eterna. El poder económico durante el kirchnerismo*, Buenos Aires, Futuro Anterior/Crisis.

dévalue le peso de 18,63 % au mois de janvier 2014. Dans le même temps, il lance une politique de contrôle des prix nommée *Precios Cuidados* afin de tempérer les conséquences de la dévaluation et l'envolée des prix.

Le gouvernement réussit deux négociations décisives ayant pour but de garantir l'accès au financement international : celle menée de longue date avec le Club de Paris et la deuxième, plus récente, avec Repsol, sur le montant dont l'État doit s'acquitter en termes d'indemnités après la nationalisation partielle du géant pétrolier. En juin 2014, l'arrêt de la Cour suprême des États-Unis, qui valide la décision rendue en faveur des « fonds vautours » par le juge new-yorkais Thomas Griesa, vient cependant ruiner la stratégie du pouvoir (le magistrat a en effet reconnu l'existence d'une dette de l'État argentin vis-à-vis des fonds demeurés à l'écart de l'accord passé en 2004 avec les détenteurs de titres de cette dette). De ce fait, cette décision oblige l'Argentine à restituer la totalité du montant réclamé par les fonds spéculatifs. Cela risque de déclencher une grave crise économique puisque le respect de la décision du juge entraînerait *de facto* la faillite de l'État argentin. M. Macri est le seul homme politique à se prononcer ouvertement en faveur du respect de ce jugement. Ce nouveau chapitre de la crise incite le gouvernement à négocier en octobre 2014 un *swap* avec la Chine pour un montant équivalant à 11 milliards de dollars, destinés à payer en yuans les importations chinoises sans avoir recours aux réserves en dollars.

En 2012 et 2013, différents secteurs de l'opposition s'organisent pour contester l'action du gouvernement. La stratégie de l'opposition combine une juridicisation de la politique avec une forte présence dans les médias et une capacité renouvelée de mobilisation dans les rues. Celle-ci s'exprime dans l'appel à des « *cacerolazos* »⁸ et à des manifestations contre l'insécurité, la corruption, une nouvelle réélection de la présidente et une réforme de la justice. Après un reflux de ce type d'action en 2014, la mort suspecte, en janvier 2015, du procureur Alberto Nisman⁹ entraîne l'organisation de nouvelles manifestations.

Ces événements illustrent la transformation du contexte politique, social et économique qui avait favorisé l'émergence du kirchnerisme en 2003. Celui-ci a permis une relance de l'accumulation de capital fondée sur une dynamique de réorganisation du pouvoir et de relégitimation de l'autorité de l'État. À partir de 2012, on a assisté à un rétrécissement des marges de

8. Le mot *cacerolazo* (coup de casserole) évoque une modalité d'action collective assez répandue à la fin des années 1990 et au début du XXI^e siècle pour protester contre certains effets des politiques néolibérales (par exemple les augmentations de tarifs, la corruption, etc.). Le *cacerolazo* fut un emblème des mobilisations des classes moyennes pendant la crise de 2001 et 2002, et gagna d'autres pays latino-américains.
9. Dans le cadre de ses fonctions, A. Nisman s'est notamment intéressé à la manière dont a été menée l'enquête mise en œuvre à la suite de l'attentat commis à Buenos Aires, le 18 juillet 1994, contre l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA).

manœuvre de « l'État post-convertibilité », qui ont permis de soutenir le modèle de croissance économique basé sur l'expansion de la demande¹⁰. Le kirchnerisme a réussi à surmonter les pressions croissantes de secteurs du patronat pour mener un ajustement plus orthodoxe en évitant dans le même temps une crise sociale et économique généralisée comme cela a été le cas sous plusieurs gouvernements démocratiques mis en place après 1983. Pour y parvenir, le gouvernement n'a pas hésité pas à laisser se dégrader ses relations avec certains groupes ou secteurs économiques puissants. Cela devient clair lors de la crise des « fonds vautours » mais aussi dans le bras de fer qui oppose le pouvoir entre autres aux grands distributeurs en 2014 et en 2015.

Le gouvernement est conscient des difficultés auxquelles il va être confronté à l'occasion de l'élection présidentielle de 2015. Il élabore un calendrier électoral échelonné afin d'amortir les défaites éventuelles lors des élections régionales prévues, tente de regagner du terrain en vue des élections primaires du mois d'août, destinées à déterminer quels « pré-candidats » vont être en mesure de se présenter à l'élection présidentielle.

Défaite kirchneriste et triomphe électoral de Mauricio Macri

Lors des élections provinciales qui ont précédé ces élections primaires, le gouvernement et l'opposition se partagent victoires et défaites de façon assez équilibrée. Au mois de juin, alors qu'elle s'est jusque-là tenue en retrait, la présidente commence à soutenir D. Scioli. Celui-ci est le gouverneur de la province de Buenos Aires et entretient des liens parfois tendus avec plusieurs courants kirchneristes qui le perçoivent comme quelqu'un de très modéré et lui reprochent son passé ménémiste (du nom du président Carlos Menem, 1989-1999). D. Scioli apparaît pour certains davantage comme un représentant du péronisme traditionnel que comme un héritier légitime du kirchnerisme. Selon eux, le fait que la présidente sortante le soutienne témoigne de l'échec – non avoué – du kirchnerisme. L'entourage présidentiel et certains secteurs du pouvoir commencent cependant à préparer le candidat en vue des primaires. Celui-ci fait des apparitions dans les médias durant la campagne, mais les militants ne se mobilisent guère. Lors des élections primaires, D. Scioli obtient 36,69 % (M. Macri, de l'alliance Cambiemos rassemble 28,57 % des voix et S. Massa, du front Unidos por una Nueva Alternativa – UNA – 19,52 %).

10. Adrian Piva (2015), *Economía y política en la Argentina kirchnerista*, Buenos Aires, Batalla de Ideas.

Jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, le 25 octobre, les prévisions sont majoritairement favorables au candidat du gouvernement, même si le scénario d'un ballottage possible entre D. Scioli et M. Macri devient chaque jour plus crédible. Mais les résultats démentent les prévisions optimistes établies par la plupart des instituts de sondage en faveur du candidat du gouvernement. Le ticket D. Scioli-Carlos Zannini ne devance le candidat de Cambiemos que de peu : 37,22 % contre 34,19 %. S. Massa obtient un score appréciable, 21,34 %, qui lui permet de s'ériger en arbitre du deuxième tour. Cela place M. Macri dans une situation très favorable, car celui-ci peut espérer attirer une part importante des votes émis en faveur de S. Massa. De plus, M. Macri bénéficie, au premier tour, d'une hausse de la participation par rapport aux primaires (2016 616 d'électeurs en plus). Mais le résultat le plus inattendu, qui explique du reste, certes par extrapolation, le faible écart entre D. Scioli et M. Macri est la victoire de la candidate de Cambiemos, María Eugenia Vidal, à l'exécutif de la province de Buenos Aires (outre le premier tour de la présidentielle, des élections générales sont organisées le même jour). M. E. Vidal obtient 39,49 % des voix, alors que son concurrent Aníbal Fernández, chef de cabinet de C. Fernández de Kirchner et candidat du FPV, en attire 35,18 %¹¹.

D. Scioli est confronté à une difficulté puisqu'il doit, au second tour, attirer les voix de S. Massa sans cesser de se placer dans la continuité de l'héritage kirchneriste (ainsi qu'en témoigne le slogan « Le changement dans la continuité »). La décision de S. Massa et de son parti de se prononcer publiquement en faveur d'un changement ne favorise donc pas les Kirchneristes. Ceux-ci n'hésitent du reste pas, de même qu'un bon nombre d'électeurs indépendants, à s'investir de manière importante dans la campagne électorale, face à une possible victoire du candidat de l'opposition.

Le camp macriste précise sa stratégie de campagne pour le deuxième tour. Toute référence aux politiques d'ajustement prônées par les économistes macristes est abandonnée. M. Macri affirme la nécessité de préserver les acquis kirchneristes (notamment en ce qui concerne les politiques sociales comme l'allocation universelle pour les enfants), allant jusqu'à parler d'un nécessaire sursaut en matière de politique sociale. La priorité est donnée à la lutte contre la pauvreté. Tout en insistant sur l'épuisement du modèle de développement kirchneriste, cinq priorités économiques sont fixées : la fin des entraves à l'achat de dollars, la baisse de l'inflation afin d'atteindre un seul chiffre, la réduction, pour les salariés, de l'impôt sur le revenu, le retour de la croissance et l'annulation des rétentions (impôts) concernant les exportateurs agricoles. Cette dernière revendication est chère à un grand

11. Quelques jours avant le premier tour, A. Fernández fut la cible d'une dénonciation lors d'une émission télévisée du Groupe Clarín, opposé au gouvernement, quant à sa complicité supposée avec des personnes condamnées dans une affaire de trafic de drogue.

nombre de producteurs des villages agricoles où le PRO obtient des taux de voix très élevés.

La stratégie du macrisme s'avère gagnante : le 25 novembre, date du second tour, le ticket M. Macri-Gabriela Michetti obtient 51,40 % (12 903 301 voix) et le binôme D. Scioli-C. Zannini 48,60 % (12 198 441 voix)¹². La victoire de M. Macri est surtout due au fait que celui-ci a réussi à capter un grand nombre des votes dans la province de Buenos Aires (le district électoral le plus important du pays et fief traditionnel du péronisme) où il remporte 48,90 % des voix contre 51,10 % en faveur de D. Scioli. Par ailleurs, Cambiemos bénéficie d'un véritable raz-de-marée à Córdoba (deuxième district électoral en ce qui concerne le nombre d'électeurs) où M. Macri obtient 71,51 % des voix (contre 28,49 % pour son concurrent), remporte des victoires à Santa Fé (55,73 % contre 44,27 %), à Mendoza (57,51 % contre 42,49 %) et à Entre Ríos (53,83 % contre 46,17 %). L'analyse du comportement des électeurs entre les deux tours montre que M. Macri a bénéficié d'un important report des voix obtenues par S. Massa : 52 % de ces votes, contre 34 % qui sont allés à D. Scioli¹³.

À l'issue des deux tours, le constat est clair : le pays se trouve confronté à une victoire de la droite dans les urnes, pour la première fois de son histoire depuis le ^{xx}e siècle, une droite qui gouverne dès lors, outre le pays, les deux entités les plus peuplées de l'Argentine, la province et la ville de Buenos Aires¹⁴. En fait, M. Macri a attiré les électeurs des provinces et des régions où se trouve le « cœur de l'agrobusiness ». Ce sont à peu près les mêmes régions où s'étaient déroulées, lors du *lock-out* agraire de 2008, les plus fortes manifestations illustrant le rejet, par le patronat, de la décision d'augmenter le taux d'imposition des exportations agricoles. Le kirchnerisme est alors confronté à un dilemme : est-ce que la « réussite » du modèle de développement agraire, donnant la priorité à l'expansion de l'agrobusiness (très concentré et transnationalisé), demeure compatible avec la construction d'un projet politique de transformation démocratique de la société argentine ?

12. L'écart de voix, en fait assez étroit, entre M. Macri et D. Scioli fut de 2,8 % (704 860 voix). Le taux de participation (80,94 %) connut une légère baisse (- 0,4 %) par rapport à celui du premier tour (81,23 %). Ces deux taux sont néanmoins assez élevés, et en légère augmentation par rapport au taux du premier tour (unique) de l'élection présidentielle de 2011 (79,39 %). Les votes blancs représentèrent 1,19 %.
13. OEAR-CIPPEC 2015 ¿Adónde fueron los votos entre la primera y la segunda vuelta electoral presidencial? (<http://cippec.org/>).
14. Depuis décembre 2007 le PRO détient l'exécutif de la ville de Buenos Aires auparavant dirigée par M. Macri. Le 19 juillet 2015 Horacio Rodríguez Larreta réussit à prendre la succession de ce dernier, après un ballottage serré qui l'a opposé à Martín Lousteau (candidat de la coalition de centre droit Energía Ciudadana Organizada-ECO), avec 860 802 voix (51,64 %) contre 806 057 voix (48,36 %).

La possibilité de dresser une analyse détaillée des raisons de la défaite du kirchnerisme dépasse largement l'objectif de cet article¹⁵. Si D. Scioli était donné favori jusqu'au premier tour et que le FPV a accumulé les erreurs durant la campagne électorale, le bouleversement de l'espace politique argentin n'a cependant pas pris les analystes par surprise. Plusieurs contradictions, observées dans l'expérience récente du kirchnerisme, présentées dans la troisième partie de ce texte, peuvent expliquer la défaite électorale du FPV. Le kirchnerisme a été d'une certaine façon victime de sa propre pratique et de son discours politique, dans un contexte de crise qui a changé les conditions historiques de sa survie politique. Il se fonde sur un imaginaire politique où l'idée du changement et de la justice sociale est très présente (il s'agit du fameux « modèle d'inclusion avec de la justice sociale », selon la formule employée par le gouvernement). La modification des conditions qui ont permis dans le passé d'asseoir cette idée nécessite peut-être, pour élargir le processus de démocratisation sociale et politique capable de dépasser l'héritage néolibéral, d'établir un rapport de force basé sur une construction politique de nouveau type.

La « gouvernabilité » macriste est pour sa part confrontée dès le départ à des défis majeurs, dont deux semblent particulièrement importants. Le premier relève du jeu parlementaire. Les résultats des élections aboutissent à mettre en place une représentation dispersée. M. Macri n'a pas de majorité, ni à la Chambre des députés ni au Sénat, composé de 72 sénateurs. Au Sénat, le FPV possède 41 élus, c'est-à-dire 4 sièges de plus que nécessaire pour atteindre une majorité, et l'alliance présidentielle ne compte que 15 élus. Compte tenu de cette configuration, le Sénat risque de constituer un obstacle pour les projets de l'exécutif, dans la mesure où le vote des sénateurs est en grande partie sous l'influence des gouverneurs de province. Dans le même temps, il est fort probable que le gouvernement national aura certainement la capacité de négocier le soutien politique de certains sénateurs tout en assurant aux gouverneurs péronistes le transfert de recettes fiscales qui permettront à ceux-ci d'effectuer une gestion « aisée » des administrations provinciales et d'éviter des tensions sociales et politiques à l'échelon local. À la Chambre des députés, avec 97 élus sur 257, dont 24 membres de La Campora¹⁶, le FPV constitue le premier des groupes minoritaires. Avec 91 députés, Cambiemos est le deuxième groupe, et la coalition péroniste UNA de S. Massa le troisième, avec 37 députés.

Le président gouverne un pays où la moitié des provinces sont dirigées par des élus du FPV. Sur un total de 24 provinces, seuls 5 gouverneurs appartiennent au camp de M. Macri. Avec 12 mandats, le FPV possède

15. A. Boron a effectué une analyse de cette question : *Argentina 2015 : claves de una derrota*, mimeo, 22 p. (<http://www.atilioboron.com.ar/>), 2015.

16. Groupe politique de la jeunesse kirchneriste dirigé par Máximo Kirchner, le fils de C. Fernández de Kirchner.

le plus grand nombre de gouverneurs. Des gouverneurs péronistes élus sous les étiquettes de partis provinciaux dirigent 4 provinces productrices de pétrole : Chubut, La Pampa, Neuquén et Río Negro.

Les vacances parlementaires d'été seront certainement l'occasion, pour la coalition gouvernementale, d'essayer de négocier les alliances nécessaires pour mener à bien son projet politique. La situation d'extrême fragilité qui est celle du gouvernement au Parlement explique peut-être sa volonté de contourner le pouvoir législatif et de gouverner par décrets dans les premiers temps. Cette décision a été exprimée par le ministre de la Justice Germán Garavano : « Nous avons fait avancer beaucoup de mesures par la voie de décrets »¹⁷. Pour justifier cette pratique, certes prévue dans la Constitution, le jeune ministre a évoqué un « excès malsain de lois »¹⁸ votées sous les gouvernements kirchneristes. Dans le même sens, le ministre des Communications, Oscar Aguad, a signalé qu'« une loi du Congrès ne peut pas limiter la capacité du président »¹⁹. D'importantes décisions prises pendant les premiers jours du gouvernement macriste dans le domaine de l'économie, de la justice et des communications sont mises en œuvre au nom de la gravité de la situation dans laquelle se trouve le pays. Le cas le plus emblématique est la tentative de pourvoir par décrets (et non en faisant intervenir le Parlement) à deux postes vacants au sein de la Cour suprême de justice de la Nation. Sur ce point, M. Macri est cependant contraint de reculer, compte tenu de l'opposition des parlementaires et du monde judiciaire. Bref, les premiers pas du gouvernement semblent contredire les propos que M. Macri et la plupart des politiciens de l'opposition tenaient avant l'élection présidentielle quand, en matière de respect des valeurs démocratiques, ils dénonçaient la violation de certaines normes juridiques de la part du gouvernement kirchneriste, alors accusé par plusieurs membres de Cambiemos d'être « autoritaire » et même de mettre en œuvre une « dictature ».

Le second défi est posé par l'évolution de la situation sociale. Les premières mesures économiques et sociales prises par le gouvernement (dévaluation de la monnaie et refus simultané d'autoriser un bonus de rattrapage salarial de l'inflation) risquent de provoquer une hausse des revendications sociales. Les premiers jours du gouvernement sont caractérisés par des manifestations, des conflits ouvriers (travailleurs de l'entreprise avicole Cresta Roja, du pétrole en Patagonie, des fonctionnaires de la province de Buenos Aires) et des rassemblements kirchneristes désireux de dénoncer l'évolution de la politique économique. Les déclarations de la vice-présidente G. Michetti faites après l'intervention, menée par la gendarmerie, le 22 décembre, contre des salariés de Cresta Roja qui bloquaient une autoroute constituent un

17. *La Nación*, 20 décembre 2015.

18. *Ibid.*

19. *Infobae*, 12 décembre 2015.

signal fort adressé aux organisations syndicales : « S'ils coupent à nouveau une route, nous agissons de la même façon »²⁰. Lors de cette conférence de presse tenue avec le ministre du Travail Jorge Triaca, G. Michetti assure que, pendant que le gouvernement travaillera à la mise au point d'un protocole de traitement du conflit social, il démantèlera les piquets de grève pour garantir la liberté de circulation.

Premières mesures économiques : les classes populaires dans une nouvelle tourmente néolibérale ?

Jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, les responsables du programme économique de PRO n'ont pas manqué d'occasions pour faire des allusions explicites à la dévaluation du peso et à des mesures d'austérité. Après le premier tour, le parti a été contraint de revoir sa stratégie, il a mis en sourdine ce qui concernait un tel plan d'austérité et a lancé un débat général sur la politique à mettre en œuvre (notamment dans le domaine économique) dans le cadre d'un éventuel gouvernement de M. Macri. Après l'investiture de ce dernier, le 10 décembre, le gouvernement ne reste cependant pas dans l'ambiguïté et se montre assez déterminé. Les décisions alors adoptées sont d'inspiration néolibérale. Privé de majorité au Parlement, le gouvernement prend des décrets dans des domaines « sensibles ». Ces décrets de nécessité et d'urgence (DNU) illustrent, d'une manière plus importante que lors du gouvernement précédent, une volonté d'exercer fermement le pouvoir. Les « chantiers » économiques et en matière de communication concentrent les efforts politiques. Dans le domaine de la communication, il s'agit de tenter d'abroger une des lois emblématiques votées par le gouvernement kirchneriste, visant la démocratisation des médias : la loi de services de communication audiovisuelle adoptée en 2009²¹.

Quatre jours après sa prise de fonctions, le gouvernement commence à présenter des mesures qui, analysées dans leur ensemble, forment un programme économique inspiré par le grand patronat et les investisseurs. Le 14 décembre, il annonce l'annulation de l'impôt sur les exportations de blé, de maïs, de viande, ainsi qu'une baisse de 5 % sur celles de soja (taux passé de 35 % à 30 %), tenant ainsi une promesse faite durant la

20. *Infobae*, 22 décembre 2015.

21. La loi 26417 fut votée en 2009 et abrogea le cadre juridique de régulation des médias hérité de la dictature militaire. Après le vote de ce texte, un bras de fer opposa le gouvernement kirchneriste au groupe de médias Clarín. Celui-ci contesta devant la Cour suprême de justice la constitutionnalité de la loi. La Cour ne lui donna pas raison. Le 23 décembre, à la suite d'un décret du président Macri, l'Autoridad Federal de Servicios de Comunicación Audiovisual, AFSCA, fut déclarée responsable de la mise en place des politiques publiques de démocratisation prévues par la loi.

campagne. Deux jours après, le ministre des Finances Alfonso de Prat Gay annonce l'unification partielle du système de change et donc la fin partielle des restrictions (imposées par le gouvernement de C. Kirchner) à l'achat de dollars. Cette déclaration entraîne une dévaluation de 41 % de la monnaie. Avec la dévaluation et l'unification du marché des changes, le gouvernement prétend s'assurer la rentrée de 15 à 25 milliards de dollars au cours de l'été.

Les autorités annoncent aussi l'annulation de l'obligation faite aux entreprises productrices d'intrants et de biens de consommation de rendre publics chaque mois les prix de leurs produits. Le gouvernement allège également les mécanismes en vigueur pour importer des biens, établis par le gouvernement précédent pour contrôler les dépenses en devises. Ces mesures visent à assouplir les mécanismes permettant le contrôle des prix et ouvrent donc la porte à une éventuelle augmentation de ces derniers.

Pour la première fois dans l'histoire économique de l'Argentine, une hausse très importante du taux de change est suivie d'une diminution de la fiscalité sur les exportations agricoles. Les secteurs agro-exportateurs sont les bénéficiaires immédiats de cette décision, dans la mesure où cela leur permet de faire des profits. Ils pourront vendre les réserves céréalières entreposées depuis un an à un prix plus élevé qu'auparavant, en pesos. En outre, ils pourront augmenter leurs revenus à la suite de l'annulation et/ou de la diminution des impôts sur les exportations agricoles. Dans les deux cas, les pesos pourront être rapidement convertis en dollars, fortement valorisés par la dévaluation de la monnaie nationale. Les principaux bénéficiaires de ces mesures sont les plus gros détenteurs de « dollars commerciaux », c'est-à-dire de grandes compagnies multinationales et locales, notamment les cent entreprises responsables de 75 % du total des exportations argentines (Cargill, Bunge Argentina, Aceitera General Deheza, Louis Dreyfuss, Nidera, ACA cooperativas, Molinos, Noble Argentina, Vicentin, Volkswagen, Pan American Energy, Siderca – Techint –, Aluar, se trouvent parmi les plus importantes). Deux autres mesures s'ajoutent au choc orthodoxe mis en œuvre par le gouvernement : la relance de la politique d'endettement extérieur et l'annulation graduelle des subventions aux services publics.

La diminution ou l'annulation de la fiscalité sur les produits agricoles et l'augmentation des tarifs des services publics entraînent un risque inflationniste. Dans la mesure où la dévaluation accroît le coût des importations et qu'elle ne provoquera pas nécessairement une diminution des achats de biens à l'étranger, le coût croissant des importations se traduira probablement par une hausse des prix sur le marché intérieur, entretenant ainsi l'inflation, notamment dans le secteur de l'alimentation.

Le gouvernement essaiera peut-être de contrer l'inflation par la mise en place de politiques de contraction. D'où l'augmentation des taux d'intérêt

ainsi que la tentative de diminuer le salaire réel. Ces mesures visent à faire baisser la consommation et le niveau des prix de manière à ce que ceux-ci n'augmentent pas de façon proportionnelle à l'inflation et n'érodent pas les effets d'une politique en faveur de la compétitivité. La forte dévaluation de la monnaie²², l'augmentation des taux d'intérêt, la libéralisation des mouvements des capitaux, l'ouverture économique et la relance de la politique d'endettement externe inaugurent la politique économique du gouvernement. Ces mesures seront suivies, comme l'a annoncé A. Prat Gay, par des augmentations de tarifs des services publics et la diminution des dépenses de l'État. D'emblée, le gouvernement Macri procède à un tournant manifeste quant au modèle économique, ainsi marqué par un fort mouvement de concentration des richesses. Ces premières mesures montrent la priorité donnée à un modèle économique et social dont l'inspiration s'affiche dans le contenu de la déclaration faite par le nouveau président : « L'Argentine ne doit plus être le grenier du monde mais elle doit devenir le supermarché du monde »²³.

La politique économique semble s'aligner sur une dynamique qui nécessite la baisse de la consommation interne, la diminution des coûts salariaux et la hausse du chômage pour contrôler les demandes salariales. Le rejet, par le gouvernement, de la demande faite par l'ensemble des centrales syndicales d'octroyer un « bonus de fin d'année » pour compenser la dévaluation en constitue un premier signal. Un autre signal réside dans l'annonce de l'annulation de contrats d'embauche conclus par le gouvernement précédent peu de temps avant la fin du mandat de C. Kirchner, aux niveaux de l'administration nationale et des administrations provinciales (notamment celle de Buenos Aires). L'effet négatif sur la distribution des revenus sera reflété par la chute du salaire réel. Celui-ci est probablement l'objectif de l'annulation des « rétentions » aux exportations et de la forte dévaluation pratiquée, davantage orientées vers une baisse des salaires que vers une augmentation de la compétitivité externe de l'économie. Il est donc fort probable que les pertes d'emploi et la répression du conflit social (comme ce fut le cas de la manifestation des fonctionnaires municipaux de La Plata licenciés, le 7 janvier 2016) soient un élément déterminant pour asseoir un nouveau cycle d'accumulation du capital, dont le succès semble étroitement lié à l'endiguement des revendications et des demandes du monde du travail.

22. La dévaluation fut précédée d'une hausse de l'inflation entre le premier tour de l'élection présidentielle et l'entrée en fonctions du nouveau président. Pour certains secteurs du patronat, ce fut une façon d'anticiper la dévaluation qui avait été confirmée par les économistes de Cambiemos au cas où M. Macri gagnerait les élections.

23. *El Tribuno*, 20 décembre 2015.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Álvaro García Linera, « Sept leçons pour la gauche » *Le Monde diplomatique*, n° 742, janvier 2016, p. 17.

GEAL (2014), El destino de los movimientos populares en nuestro país no está desvinculado de la suerte que corran los procesos de cambio en Nuestra América '<http://contrahegemoniaweb.com.ar/grupo-de-estudios-sobre-america-latina-y-el-caribe-geal/#more-56>).

Pierre Salama (2013), *Un autre développement est-il possible dans les pays émergents?*, mimeo.

José Seoane, Emilio Taddei et Clara Algranati (2013), *Extractivismo, despojo y crisis climática*, Buenos Aires, Herramienta/GEAL/El Colectivo.

I Déjà publié sur l'Argentine

• L'Argentine des Kirchner

Maristella Svampa et Marie-France Prévôt-Schapira

Édition 2010, collection « Mondes émergents »

• La construction du péronisme national-populaire par les époux Kirchner en Argentine

Gabriel Vommaro

Édition 2012, collection « Mondes émergents »

Le Venezuela en 2015 : conflits politiques, tensions sociales

ARMANDO CHAGUACEDA

Enseignant-chercheur à l'Université de Guanajuato, Campus León, (Mexique), et membre du Système national de chercheurs (SNI), Mexique

MARÍA ISABEL PUERTA

Enseignante-chercheuse à l'université de Carabobo et à l'Université centrale du Venezuela et membre du Programme d'encouragement à l'innovation et à la recherche (PEII)

Depuis la fin des années 1990, on remarque, dans divers secteurs de la population de différents pays d'Amérique latine, un certain déclin de l'engagement en faveur de la démocratie et une légère augmentation de la préférence accordée à des options politiques radicales. Ce phénomène a un impact particulièrement fort dans les pays dotés d'un État faible, où la gouvernance est déficiente et où l'exclusion sociale est importante¹. La situation politique latino-américaine est celle d'une région où, derrière un consensus apparemment consolidé quant à la démocratie considérée comme l'unique régime politique légitime², les réalités nationales révèlent, selon les cas, de profonds déficits démocratiques au sein des gouvernements, des élites politiques et des populations, quelles que soient leurs orientations idéologiques³.

1. Scott Mainwaring et Aníbal Pérez-Liñán (2013), *Democracies and Dictatorships in Latin America Emergence, Survival, and Fall*, New York, Cambridge University Press, p. 296.
2. Dans ce texte, le terme « régime » désigne l'ensemble des normes et des institutions qui, dans un contexte social et territorial spécifique, définissent les principales manières d'accéder, d'exercer, de contrôler et d'abandonner le pouvoir politique.
3. Dans la région, parmi les démocraties consolidées dans lesquelles les droits des citoyens atteignent un niveau élevé, on peut citer le Costa Rica, l'Uruguay et, dans une moindre mesure, le Chili. Il existe des polyarchies dont le fonctionnement varie d'un domaine à l'autre, où existent parfois de graves problèmes en matière électorale comme c'est le cas avec le Brésil, la Colombie et le Mexique, où cohabitent des acteurs non démocratiques et des enclaves autoritaires. La Bolivie, l'Équateur et l'Argentine kirchnériste sont quant à eux des exemples de démocraties délégatives, marquées par divers degrés de développement.

De la démocratie délégative à la mise en place d'un pouvoir hégémonique

D'après le politiste argentin Guillermo O'Donnell, les démocraties latino-américaines constituent un modèle de démocratie délégative, plutôt que représentative. En effet, elles sont certes caractérisées par des élections démocratiques mais aussi par de très faibles mécanismes horizontaux de reddition de comptes⁴. La démocratie délégative offre un exemple de démocratie dont les fondements sont modérément affaiblis. Une de ses différentes possibilités d'évolution proposées par G. Guillermo O'Donnell⁵ aboutit à une « mort lente de la démocratie » et s'accompagne d'un glissement vers un régime autoritaire. D'après ce dernier, la nuance qui sépare une large délégation du pouvoir en faveur du président d'un autoritarisme affiché est mince, et le risque de régression démocratique s'accroît en cas d'absence (ou de faiblesse) d'acteurs sociaux et d'une classe politique nationale – y compris quand celle-ci est acquise au pouvoir – favorables à la démocratie. La pauvreté des débats entre ces acteurs et la faiblesse de leur structuration se traduisent par la prédominance de valeurs et d'institutions antidémocratiques.

Dans le cas du Venezuela, depuis la première phase délégative (1999-2005), le chavisme (du nom d'Hugo Chávez, président de 1999 jusqu'à sa mort, en 2013) a montré un caractère résolument présidentieliste. À quatre occasions, le défunt président a pu faire voter des lois d'habilitation lui permettant de décider de politiques publiques dans divers secteurs, avec une marge de manœuvre très importante. Il a même contrôlé le Parlement entre 2005 et 2010, y obtenant une majorité absolue du fait du boycott des élections par l'opposition. Ce qui valide ainsi les observations de G. O'Donnell sur l'abdication du Parlement, en situation de démocratie délégative, quant à sa fonction consistant à délibérer et à légiférer. Simultanément, on a pu observer une certaine désinstitutionnalisation du politique en raison de l'incessante création de structures parallèles (des corporations *ad hoc* contre les gouvernements régionaux et les municipalités, des milices contre les forces armées, des instances du Pouvoir populaire⁶ contre les municipalités et d'autres formes de participation préexistantes) et de la fragilisation de la représentation politique typique d'un régime délégatif.

4. G. O'Donnell (1994), « Delegative democracy », *Journal of Democracy* 5, 1, janvier 1994, p. 57-59.

5. G. O'Donnell, Osvaldo Iazetta, Hugo Quiroga (coord.) (2011), *Democracia Delegativa*, Buenos Aires, Prometeo Libros.

6. Le pouvoir populaire au Venezuela consiste en une série de lois qui offrent des canaux aux citoyens pour s'organiser politiquement de manière participative à travers notamment les conseils communaux. La puissance publique a l'obligation de prendre en compte les initiatives sociales et politiques qui surgissent au sein de ces conseils communaux.

À partir de 2005, la démocratie délégative vénézuélienne a fait place à un régime aux traits autoritaires, qu'on peut décrire, selon les termes de Larry Diamond⁷, comme un autoritarisme électoral ou une pseudo-démocratie⁸. Plusieurs experts internationaux et vénézuéliens⁹ s'accordent à penser qu'il existe un processus de recul de la démocratie¹⁰ à l'œuvre dans le régime politique vénézuélien à partir de l'ère chaviste et un glissement vers un autoritarisme compétitif (Levitsky 2010) ou électoral (Schedler 2006)¹¹ dont les caractéristiques autocratiques ne sont déjà plus celles du modèle délégatif¹². Dans ce nouveau régime, l'asymétrie du pouvoir qui joue en faveur de l'exécutif s'amplifie grâce à la subordination ou à la neutralisation des autres pouvoirs. Les institutions et les lois républicaines sont limitées par des instances créées par le pouvoir pour mettre en œuvre certaines politiques publiques, par des autorités désignées par le centre, par des commandements militaires de l'administration publique qui contournent les pouvoirs des gouvernements régionaux ou locaux élus. Le pouvoir central tire profit de l'organisation des élections, tandis que le droit à l'information, à l'organisation, à l'expression et à la contestation est fortement restreint.

Dans ce contexte autoritaire (et de conflit politique accru, après la disparition de H. Chávez), la question est de savoir si l'on assiste à une transition menant d'un autoritarisme électoral ou compétitif vers un autoritarisme hégémonique. Le caractère autoritaire du régime politique vénézuélien a pu éclore dans la mesure où les décisions politiques n'étaient pas dépourvues de tout fondement juridique, ce qui entravait le travail politique de l'opposition. Le refus de prendre en compte les résultats (négatifs) du référendum de 2007 (portant sur une réforme constitutionnelle) et le vote, lors du référendum de 2009, de mesures qui avaient déjà été soumises (et rejetées) lors du référendum de 2007 ont montré qu'il était possible d'utiliser les institutions pour invalider les principes fondamentaux de la République. C'est d'ailleurs de cette manière que les lois élaborées par

7. L. Diamond (2008), *The Spirit of Democracy. The struggle to Build Free Societies Throughout the World*, New York, Holt and Company, p. 26.
8. L. Diamond (2008), *op. cit.*, p. 70.
9. Pour les premiers : Charles Tilly, Javier Corrales, Andreas Schedler, Steve Levitsky, Michael Coppedge. Pour les seconds : Benigno Alarcón, Luis Salamanca, Héctor Briceño, Luis Gómez Calcaño, Nelly Arenas, Margarita López Maya.
10. Charles Tilly (2010), *Democracia*, Madrid, Akal.
11. Il s'agit de deux manières différentes de caractériser des régimes autoritaires dont certaines institutions et pratiques politiques sont cependant caractéristiques de démocraties, comme le fait d'organiser une véritable compétition électorale entre différents partis politiques. Andreas Schedler (2006), *Electoral authoritarianism. The dynamics of unfree competition*, Boulder and London, Lynne Rienner Publishers.
12. En 2010, G. O'Donnell classait déjà le régime politique vénézuélien parmi les régimes autoritaires et non délégatifs. Dans le même ordre d'idée, dans *Démocratie* (2010), son œuvre posthume, C. Tilly soulignait le recul de la démocratie, qui n'a cessé depuis lors de caractériser l'autoritarisme du régime vénézuélien. Ce recul rend le pays comparable à plusieurs régimes post-soviétiques.

le pouvoir ont été approuvées bien qu'elles ne fussent pas conformes à la Constitution¹³. Contraires au droit, ces lois ont en outre été adoptées hors de tout débat politique.

Jusqu'en 2012, le chavisme pouvait survivre en respectant peu ou prou le cadre des procédures politiques existantes, grâce au large soutien populaire dont il bénéficiait et à l'imposante rente pétrolière disponible. Malgré certains défauts en termes de qualité des services fournis, de durabilité et de résultats réels, l'extension des politiques sociales a effectivement permis que des populations jusque-là exclues entrent véritablement dans la citoyenneté. Cependant, lors de la dernière élection présidentielle (avril 2013), le partage quasi égal des voix entre Henrique Capriles, candidat de l'opposition, et Nicolás Maduro, héritier de H. Chávez, a révélé l'existence d'un mécontentement social de plus en plus important, lié à la situation économique et politique, après un peu plus d'une décennie marquée par l'afflux d'une rente pétrolière considérable, l'inclusion sociale mais aussi le gaspillage, la polarisation et l'exclusion politique¹⁴.

À partir de l'analyse des processus et des institutions décrites *supra*, on peut affirmer que l'on assiste aujourd'hui, au Venezuela, à un processus de décadence autoritaire¹⁵, qui prend la forme d'une domination « révolutionnaire », qui s'approprie les discours et les revendications des acteurs sociaux et se présente comme garante de la justice et du rôle régulateur et actif de l'État. La consolidation du présidentielisme, la fusion du parti dominant (et de ses cadres) avec l'appareil et la bureaucratie d'État, le contrôle social et la stigmatisation dont pâtit l'opposition, les restrictions apportées aux libertés et la mise en place de modalités de dialogue social et de répression sélectives renforcent le régime, de plus en plus caractérisé par des traits antidémocratiques.

13. <http://www.ildis.org.ve/website/administrador/uploads/PresentacionLeyesDelPoderPopular.pdf>.

14. Cette exclusion se traduit par l'invalidation de candidatures d'opposants à des élections, par l'impossibilité d'inscrire certaines associations dans les registres des organisations communautaires, par l'impossibilité, pour les personnes identifiées comme membres de l'opposition d'accéder aux programmes sociaux, et par l'approbation de lois du Pouvoir populaire qui, bien que censées encourager la construction d'une société socialiste, viole la Constitution.

15. Ici, le mot décadence est utilisé non comme synonyme de la perte de contrôle politique ou de la crise économique, mais dans le sens de l'interprétation de Fukuyama (2014) qui l'identifie au déclin de la capacité de l'État affecté par la présence du néopatrimonialisme, le sous-développement de la bureaucratie et la piètre qualité des politiques, associé à la fragilisation de l'État de droit et au déficit de la transparence démocratique comme symptômes d'un courant régressif dans le développement politique d'une nation moderne.

Synthèse des caractéristiques de la démocratie délégative et de l'autoritarisme au Venezuela

Nature du régime	Démocratie délégative (1999-2005)	Autoritarisme (depuis 2005)
Cadre constitutionnel	Constitution de la République bolivarienne du Venezuela (1999) : paradigme républicain ⁽¹⁾ .	Constitution de la République bolivarienne du Venezuela. Plan de la patrie (plan de développement socialiste) et décrets (pris selon l'agenda du parti en place) ⁽²⁾ .
Élections	Périodiques, ouvertes mais avec des asymétries et des ingérences qui favorisent le pouvoir en place. Contrôle variable de leur légalité.	Périodiques (selon les cas), au cas par cas. Existence de fraudes. Appel à la mobilisation politique au-delà des périodes électorales. Perte de confiance dans le contrôle de leur légalité.
Séparation des pouvoirs	En vigueur, mais avec une domination progressive du pouvoir exécutif sur les autres. Désignation de personnes acquises au régime au sein du Pouvoir citoyen ⁽³⁾ (2000) et du Tribunal suprême (2004). Prédominance du parti au pouvoir au sein du Conseil national électoral (2003). Majorité (depuis 1999) à l'Assemblée nationale, dont les travaux sont étroitement contrôlés depuis 2005.	De fait, inexistante. Accapitation par l'exécutif de tous les pouvoirs publics, qui lui sont subordonnés.
Transparence de la vie politique	Variable	Précaire
Citoyenneté	Variable (inclusion sociale large et participation à l'action publique locale, en même temps qu'exclusion politique).	Le peuple, compris comme une masse exaltée, a un rôle passif dans la mesure où les Vénézuéliens sont considérés comme des bénéficiaires de l'État plutôt que comme des électeurs et des citoyens.
Délibération	Concentrée sur le législatif, avec une forte polarisation politique. Des débats en présence d'observateurs internationaux (2002-2004). Rôle croissant des médias, qui se substituent aux partis d'opposition.	Concentrée sur le législatif (avec éventuellement des agressions physiques et des atteintes à la liberté de parole, participation de l'opposition par l'intermédiaire de commissions). Dialogue en présence d'observateurs internationaux. Peu de débats internes au sein du parti au pouvoir. Hégémonie exercée sur la communication : contrôle et/ou subordinations des médias publics et privés.
Droits humains	Violations des droits humains lors du coup d'État de 2002, protestations et rôle de l'armée dans le retour de H. Chávez. Inclusion des droits humains dans la Constitution, dans l'agenda des pouvoirs publics et dans celui de la société civile. Expansion des droits sociaux, appartenance à des organismes régionaux (CIDH).	Criminalisation croissante de l'opposition et des manifestations. Fragilisation des droits civils et politiques, détérioration des droits sociaux. Contrôle accru sur les organisations de défense des droits humains. Dénonciation des atteintes aux droits humains et départ des organismes régionaux.

- (1) Plus encore que celle de 1961, la nouvelle Constitution parle d'un « État social de droit et de justice », insiste sur le rôle de l'État, garant en matière socio-économique, et présente la démocratie vénézuélienne comme une « démocratie participative et volontariste », ce qui suggère une tentative de se démarquer de la démocratie représentative.
- (2) Dès 2007, les normes qui sont véritablement en vigueur sont celles qui émanent de l'exécutif. De son côté, la Constitution devient l'objet d'interprétations de la part de la Chambre constitutionnelle, ce qui était déjà le cas depuis 2000, et ne constitue plus la référence majeure.
- (3) Il s'agit d'un des cinq pouvoirs créés par la Constitution du Venezuela de 1999 (pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire, électoral et citoyen). Le pouvoir citoyen a pour objectif de garantir la conscience nationale, l'éthique publique et la légalité. En théorie, il s'agit donc d'un organe de contrôle citoyen sur les autres pouvoirs.

Dans un tel schéma, des éléments tels que les tentatives réitérées visant à imposer des réformes éducatives idéologiquement orientées (bolivariennes ou socialistes), l'état de siège économique et le harcèlement politique mené à l'égard des universités (par exemple la forte baisse imposée aux salaires des enseignants-chercheurs, la stigmatisation de ceux-ci dans les médias étatiques ou encore la création de toutes pièces de scènes de violence sur les campus) la construction d'une hégémonie dans le domaine des réseaux de communication ¹⁶, ou encore l'importance accordée à la création de nouveaux types d'institutions sociales telles que les conseils communautaires, les syndicats bolivariens, la Chambre des entrepreneurs et les organisations de la classe moyenne proches du pouvoir en place démontrent l'existence d'un modèle qui n'est plus assimilable à une démocratie délégative et qui reconfigure la société et les institutions politiques en vue de construire un projet politique à vocation hégémonique.

Au Venezuela, la conception qu'a le parti du président, le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV), quant à «l'irréversibilité du processus révolutionnaire» et sa recherche d'un contrôle politique de l'ensemble des sphères sociales vont à l'encontre d'une appréhension progressiste, libérale et républicaine du processus électoral comme mécanisme pacifique par excellence pour accéder au pouvoir ou pour y renoncer. Cette conception s'oppose également au pluralisme – pourtant reconnu par la Constitution en vigueur – comme cadre de référence pour la coexistence et la mise en concurrence des acteurs politiques. Elle s'oppose au fait que les citoyens ont le droit et le devoir de participer de manière autonome et sans étiquette à la gouvernance publique. La transition entre le gouvernement de H. Chávez et celui de son successeur, N. Madero, a été marquée par l'abandon progressif des procédures et des normes démocratiques et par la radicalisation du régime. Alors qu'il pouvait asseoir son pouvoir dans les urnes, le gouvernement a préféré faire main basse sur les institutions clés, sans pour autant toujours chercher à contrôler ou à réprimer de manière brutale ou massive toute forme d'organisation ou de communication autonome. Il a aussi travaillé à administrer la dissension politique en la canalisant vers des enclaves institutionnelles relativement peu visibles et influentes sur le reste de la population (comme les universités).

16. Cette hégémonie est mise en place grâce à une stratégie qui consiste à mettre en œuvre des blocages, à proposer le rachat par des soutiens du pouvoir de la presse écrite indépendante, à neutraliser les chaînes de télévision privées en les «noyant» dans un système composé d'une cinquantaine de chaînes et de 260 stations de radio régionales sous la dépendance du gouvernement, en plus des 6 chaînes d'État et de 4 chaînes privées nationales, ce qui a pour effet de rendre l'opposition au gouvernement et les critiques qui lui sont adressées *de facto* invisibles. Le tout est renforcé par des dizaines de stations de radio radicales «communautaires» affiliées au pouvoir en place (voir Marcelino Bisbal (ed.) (2009), *Hegemonía y control comunicacional*, Caracas, Ediciones Alfa/UCAB; et Andrés Cañizales (2012), *Hugo Chávez : la presidencia mediática*, Caracas, Ediciones Alfa.

Une stratégie de contrôle de la société et de la politique vénézuélienne a été mise en place. Contrairement aux régimes totalitaires du ^{xx}e siècle, elle ne cherche pas la domination immédiate ou permanente de chaque espace et de chaque facteur de pouvoir, de toute communication et de toute action politique. Cette stratégie consiste à priver l'adversaire, de manière méticuleusement planifiée, de ses meilleurs éléments, dans le but, le moment venu, de l'empêcher d'avancer et d'asseoir sa propre hégémonie. À la suite de son échec aux élections législatives du 6 décembre 2015, le chavisme a ainsi remis en cause les résultats et a avancé des accusations de fraude, alors même que le gouvernement contrôle la totalité de l'appareil institutionnel et a installé, peu après le scrutin, un « Parlement communal », qui ne figure pas dans la Constitution, afin de contrer l'Assemblée nationale nouvellement élue.

Cette stratégie se développe de différentes façons. En premier lieu, il s'agit de stigmatiser les partis de l'opposition politique : d'assigner en justice les cadres de Voluntad Popular (Volonté Populaire) et de Primero Justicia (La Justice d'abord), emprisonnement de dirigeants tels que Leopoldo López et assignation à résidence de H. Capriles avec interdiction de communiquer, et disqualification publique des partis qui composent la Mesa de Integración Popular (MUD, opposition) comme des partis acquis aux forces dites impérialistes. Dans un autre registre, le gouvernement, avec le soutien du PSUV et de ses organisations de base, s'est employé à compliquer la tâche des maires et des gouverneurs de l'opposition, afin que les dysfonctionnements de l'administration publique se retournent contre ces derniers et affectent leur capacité à gouverner tout autant que leur prestige.

L'achat, par le biais d'hommes d'affaires fantômes, de la chaîne Globovisión et des journaux *Últimas Noticias* et *El Universal* ainsi que les pressions exercées sur le quotidien *Tal Cual* (par exemple pour éviter que les annonceurs publicitaires ne les financent) et la fermeture de divers journaux et stations de radio régionales ont condamné l'opposition au silence. D'autres médias privés écartent des journalistes qui ne pratiquent pas l'autocensure. Comme seuls refuges de l'information et de la communication indépendantes, restent le journal *El Nacional*, qui survit de manière précaire, ainsi que les réseaux sociaux et les médias électroniques, qui sont de toute façon menacés par la volonté du gouvernement d'établir son hégémonie en matière de communication.

L'apparente absence d'une stratégie économique cohérente de la part du gouvernement – au sein duquel cohabitent des positions tant pragmatiques que radicales, mais qui s'accordent toutes sur la volonté de monopoliser le pouvoir – affecte le panorama économique. Sans pourtant que cela limite réellement la capacité de répression du gouvernement, quoique sa légitimité et le soutien citoyen dont il bénéficiait s'en trouvent dégradés. La paupérisation progressive de la classe moyenne, la dépendance d'importants secteurs de la population vis-à-vis des aides, toujours plus

modestes, apportées par l'État, et le vote récent concernant la mise en place d'un contrôle biométrique pour acheter des produits par le biais de cartes électroniques dans le réseau des marchés publics et privés laissent présager l'arrivée d'une société plus contrôlée qu'aujourd'hui. À l'opposé de ce que recommandent les économistes, le gouvernement a renforcé les contrôles et l'interventionnisme économique, a accru les importations qui lui permettent de conserver une large part de son électorat, même au prix de la vente d'actifs (comme il a essayé de le faire avec la compagnie pétrolière Citgo) et d'un endettement galopant envers la Chine, anticipant ainsi une résistance (du reste peu probable) organisée par les entreprises menacées d'expropriation.

Une crise économique, sociale et politique

La situation économique du Venezuela est dramatique : la baisse des prix du pétrole et la pression exercée par l'évolution du taux de change ont aggravé une crise déjà sévère, marquée par les pénuries et les ruptures d'approvisionnement qui affectaient l'intérieur du pays depuis deux ans mais qui épargnaient jusqu'à présent Caracas, où l'électricité était disponible et les biens de première nécessité malgré tout accessibles. C'est vers le milieu de l'année 2014, en raison de l'effondrement du prix du pétrole, que la situation de la capitale a commencé à se détériorer et à devenir semblable à celle dont la province souffrait depuis plusieurs années. Ce qui a eu un impact majeur dans l'opinion publique. Les longues files d'attente pour obtenir certains produits n'étaient plus réservées aux seuls secteurs populaires. Des photographies commencèrent également à circuler, montrant des Vénézuéliens de la classe moyenne, relativement privilégiés, qui anticipaient une dégradation de la situation du fait de la diminution de la rente pétrolière. Les réseaux sociaux devinrent des espaces d'échange d'informations et de biens, en priorité pour l'alimentation et les médicaments. De plus, la crise a affecté tous les domaines : depuis le petit appareil productif jusqu'au secteur, déjà limité, des services. La crise qui avait débuté en 2012, lorsque diverses compagnies aériennes internationales¹⁷ avaient progressivement cessé d'opérer au Venezuela parce que le gouvernement n'était plus à même de s'acquitter d'une très importante dette à cause de l'évolution du taux de change, s'aggrava quand d'autres secteurs économiques et entreprises cessèrent leurs activités, comme Clorox¹⁸, en raison

17. <http://www.agenciafe.com/noticias/val/226701/crisis-en-venezuela-compa% C3 % B1 % C3 % ADas-a % C3 % A9reas-dejan-el-pa % C3 % ADs-por-una-millonaria-deuda-de-maduro.html>

18. http://www.el-nacional.com/economia/Clorox-Venezuela-restricciones-operativas-Gobierno_0_487751288.html

de la politique de contrôle des prix. La situation économique de 2015 s'annonçait critique, les ruptures d'approvisionnement en nourriture et en médicaments atteignaient des niveaux alarmants, la pénurie de certains de ces derniers ayant entraîné des décès¹⁹, également causés par des pannes électriques²⁰ survenues pendant des interventions chirurgicales. Les difficultés ont affecté presque tous les domaines. À cause du manque de devises, les usines automobiles ont, dès 2014, cessé de recevoir des pièces détachées, ce qui a eu non seulement des conséquences sur le parc automobile, mais a aussi entraîné de sérieuses perturbations dans les transports publics. Les pénuries et les difficultés d'approvisionnement concernent tout autant le manque de matières premières destinées à la fabrication de plusieurs produits que les devises nécessaires aux importations. Le cas de l'industrie de l'emballage, par exemple, est très préoccupant, voire très grave : faute de bouteilles, on ne peut pas se procurer d'eau potable²¹. Quant aux aliments et aux produits de base tels que le café, les laitages, la farine, le sucre, le riz, la charcuterie et les pâtes, ils ont disparu des repas quotidiens des Vénézuéliens, quelle que soit leur classe sociale. Outre des ruptures d'approvisionnement et des pénuries, l'élévation du coût de la vie constitue un défi supplémentaire à résoudre pour le gouvernement, qui essaie par tous les moyens de conserver le pouvoir.

Ces pénuries matérielles ont des conséquences sociales manifestes. Les salaires se dévaluent *de facto* de plus en plus, en raison de la chute rapide de la monnaie nationale, le bolivar, face au dollar, ce qui affecte le fonctionnement des secteurs de la santé, de l'éducation, du logement ainsi que les infrastructures. Au manque dramatique de médicaments, s'ajoute l'expatriation des médecins²². L'éducation a pâti de problèmes liés aux salaires au cours des dernières années. Les activités universitaires sont d'ailleurs suspendues depuis l'automne 2015 dans les dix-huit universités publiques du pays en raison de difficultés budgétaires, outre l'incapacité du gouvernement à répondre aux revendications salariales²³. En termes de logement, le panorama n'est pas moins critique : on constate un déficit que les politiques gouvernementales n'ont pu corriger et qui s'est même aggravé à cause de l'accroissement de la pauvreté. L'enquête Ucab²⁴ de 2014

19. <http://www.eluniversal.com/vida/150814/ops-preocupada-por-escasez-de-medicinas-oncologicas-en-venezuela>

20. Récemment, une greffe de rein a dû être annulée car l'organe était en état de décomposition à la suite d'une panne d'électricité : <http://www.talcualdigital.com/Nota/119441/Se-Pudre-Rinon-Para-Trasplante-En-El-Hospital-Universitario-De-Maracaibo>

21. http://www.el-nacional.com/economia/Falta-botellas-plastico-impide-envase_0_631737013.html

22. <http://www.abc.es/internacional/20150410/abci-fuga-medicos-venezuela-201504091646.html>

23. <http://latino.foxnews.com/latino/news/2015/10/27/18-venezuelan-universities-on-brink-shutdown-as-crisis-enters-classroom/>

24. <http://www.rectorado.usb.ve/vida/sites/default/files/pobreza.pdf>

sur les conditions de vie présente des chiffres alarmants sur la hausse de la pauvreté : celle-ci, concernant 48 % de la population en 2014, devrait atteindre 55 % en 2015²⁵. La création d'organismes pour la réduction du déficit de logements, et plus particulièrement Gran Misión Vivienda (Grande Mission logement), a permis d'affiner les stratégies mises en place mais ne s'est pas traduite par une réduction de ce déficit. Au contraire, comme en témoigne le Programa Venezolano de educación acción en derechos humanos (Provea), il semblerait que l'on observe un recul en la matière²⁶. Les infrastructures souffrent aussi de pénuries et sont très peu entretenues, notamment en raison des défaillances du réseau électrique, alors que le pays est une puissance énergétique. Plus généralement, l'effondrement de l'industrie pétrolière et du secteur sidérurgique illustre une détérioration de toute la base de production, pourtant nécessaire pour relancer l'économie.

Sur le plan politique, la bipolarisation a cédé du terrain. Trois blocs se sont formés (El Gran Polo patriótico, le Grand Pôle patriotique de Nicolas Maduro, la Mesa de Unidad Democrática et la Unidad de Partidos Alternativos, l'Unité des Partis alternatifs) et, grâce à cela, l'opposition s'est renforcée, comme l'illustrent les enquêtes²⁷ de juillet, août et septembre 2015, qui montrent que celle-ci recueille alors entre 42 % et 57 % d'opinions favorables, alors que l'érosion du soutien au pouvoir en place se confirme, avec entre 19 % et 23 % d'opinions favorables. En de telles circonstances et face à la croissante perte de soutien dont il souffre, le gouvernement prend des mesures pour contrer cette tendance. D'une part, il ferme la frontière avec la Colombie dans le but de lutter contre les ruptures d'approvisionnement et le gaspillage de la production officiellement attribué à la *guerra económica*, une guerre supposément livrée par les États-Unis, les grandes entreprises multinationales et les élites vénézuéliennes qui pratiquent l'évasion fiscale contre le gouvernement du pays (guerre à laquelle 69,4 %²⁸ des personnes interrogées ne croient pas). Il institue l'Operación de Liberación y Protección al Pueblo, destinée à éradiquer les bandes de délinquants qui seraient au service de paramilitaires colombiens. Il met en œuvre une stratégie de communication visant à s'exonérer de toute responsabilité en matière de crise économique, à faire porter la responsabilité des pénuries à l'opposition, aux entrepreneurs et aux États-Unis. D'autre part, il met en place des organes répressifs dans les zones populaires ayant signalé la présence de délinquants (il y a parfois eu des exécutions extrajudiciaires). Cette politique est âprement

25. <http://www.eluniversal.com/nacional-y-politica/150615/al-finalizar-2015-la-pobreza-en-venezuela-sera-de-55>

26. <http://elestimulo.com/blog/el-gran-fracaso-de-la-gran-mision-vivienda-segun-provea/>

27. Sources consultées : Datanalysis (juillet-août) ; Datincorp (juillet) ; Hercon (août-septembre) ; IVAD (août) ; Venebarómetro (septembre) et Keller (septembre).

28. Enquête IVAD, août 2015.

critiquée par l'opinion publique²⁹ et les organisations de défense des droits humains en raison de sa nature répressive³⁰. Certains chiffres concernant le nombre d'exécutions extrajudiciaires sont présentés³¹, mais le gouvernement ne réussit pas à mettre un terme à ces pratiques. En conséquence, le pourcentage de la population qui a une très mauvaise opinion de la situation du pays est élevé (74 % en septembre d'après Datincorp, 89,3 % d'après Venebarómetro), et Datanálisis révèle que 59,3 % des personnes interrogées pensent que le gouvernement est responsable de la situation. Ces critiques sont confortées par le document établi par Alex Vásquez³² dans la circonscription du Circuito Dos de Caracas, qui comprend les paroisses 23 de Enero, San Juan, Santa Teresa, Catedral et Altigracia, où 34,1 % des personnes interrogées affirment qu'elles voteront pour la MUD, 26 % pour le PSUV, avec 24,5 % d'indécis. Or, selon les résultats définitifs, 56,14 % des votants de cette circonscription ont choisi la MUD, qui a enregistré une très large victoire dans toutes les circonscriptions électorales de la capitale traditionnellement chavistes.

Il était à craindre que ces élections ne se déroulent pas de manière pacifique. D'une part, le gouvernement voulait les superviser seul et contraindre le Brésil à abandonner sa mission d'observation auprès de l'Unasur³³ car il considérait que les conditions n'étaient pas réunies pour que cette mission soit mise en place. D'autre part, le gouvernement voulait que l'opposition s'engageât à respecter les résultats alors que celle-ci, précisément, demandait au pouvoir de s'engager de la même manière³⁴ (on peut du reste remarquer que le gouvernement remet en effet aujourd'hui en cause ces résultats).

Pour compliquer la situation, le gouvernement avait profité des conflits internes que connaissait l'opposition pour s'octroyer la possibilité d'intervenir dans les affaires des différents partis. C'est ce qui s'est produit avec le cas du Comité de Organización Política Electoral Independiente (Copei), une des composantes de la MUD. Le Tribunal suprême de justice a en effet rendu une décision susceptible d'invalider certaines candidatures dans le but de leur en substituer d'autres, qui ne partageraient pas la ligne de cette coalition³⁵. Cette mesure n'a finalement pas été mise en œuvre en raison du rejet qu'elle a provoqué au sein de l'opinion publique. De plus, le décret

29. D'après Venebarómetro septembre 2015, 57,8 % des sondés pensent qu'il s'agit d'un effet d'annonce.

30. <http://www.derechos.org.ve/2015/08/13/razzia-contra-los-pobres-un-mes-de-olp/>

31. http://www.el-nacional.com/sucesos/Ejecucion-policias-venezolanos_0_682731916.html

32. <http://electiovenezuela.com/2015/10/30/la-oposicion-domina-en-el-circuito-del-23-de-enero-encuesta/>

33. http://www.prensa.com/mundo/Brasil-observacion-electoral-Unasur-Venezuela_0_4328567288.html

34. <http://www.eluniversal.com/nacional-y-politica/151009/>

mud-aseguro-que-no-firmara-acuerdo-electoral-propuesto-por-el-oficiali

35. <http://puzkas.com/tsj-podria-imponer-la-oferta-electoral-de-la-oposicion/>

sur l'état d'exception³⁶ appliqué dans certaines communes situées près des frontières a renforcé l'idée selon laquelle le gouvernement cherchait à trouver un prétexte qui lui permettrait de différer les élections parlementaires à venir.

Conclusion

Tel est le contexte dans lequel les Vénézuéliens ont voté le 6 décembre 2015. Pour le gouvernement, le défi consistait à persuader les électeurs qu'il était capable de trouver une solution aux problèmes pourtant créés par sa propre politique au cours des seize années pendant lesquelles il avait tenté de mettre en œuvre son projet politique. De son côté, l'opposition devait convaincre qu'elle était suffisamment mûre pour prendre en charge le législatif et favoriser un véritable équilibre des pouvoirs par l'intermédiaire des procédures institutionnelles. La plupart des études d'opinion lui accordaient un avantage non négligeable, mais peu d'entre elles avaient pressenti l'ampleur de la victoire finalement obtenue par la MUD, 7 707 422 suffrages, soit 56,2 % des voix, ce qui permet à l'opposition d'atteindre une majorité qualifiée de 112 députés.

Il faut espérer que ce résultat électoral se traduira par un changement dans les rapports entre les différents pouvoirs. Le défi est entre les mains des institutions, tant celles du pouvoir exécutif que celles du pouvoir judiciaire et électoral³⁷. Celles-ci devront démontrer qu'elles sont capables, même après cet échec, de respecter la Constitution et les lois. La possible mise en œuvre d'une stratégie qui, en vertu d'une « interprétation » faite en faveur du président par le pouvoir judiciaire, méconnaîtrait l'autorité de l'Assemblée nationale élue en transférant ses prérogatives à un « pouvoir populaire » créé de façon *ad hoc*, ou à une « alliance civico-militaire » peut faire craindre la perpétration d'une sorte de coup d'État qui ne dirait pas son nom mais qui éloignerait le combat politique des voies pacifiques et institutionnelles.

Il ne faut cependant pas oublier que la frange des citoyens vénézuéliens attachés à la démocratie est parvenue pendant plus de quinze ans à freiner la marche d'un projet de domination prétendument « révolutionnaire », dont les antécédents (en Russie, en Chine et à Cuba) se sont traduits par l'assujettissement à l'État de toute entité politique témoignant d'une autonomie de la société. L'existence, pour la première fois, d'une majorité sociale – avec des sensibilités diverses – clairement opposée à l'ordre (ou

36. http://www.bbc.com/mundo/noticias/2015/09/150916_venezuela_colombia_fronteras_estado_excepcion_il

37. Voir la note 15 sur la création de deux nouveaux « pouvoirs » par la Constitution de 1999. Le pouvoir électoral est chargé de la supervision des élections, ce qui est courant dans de nombreux pays d'Amérique latine. En revanche, au Venezuela, ce pouvoir est constitutionnalisé, ce qui n'est pas le cas ailleurs.

au désordre) établi, l'accroissement des dissensions, même mineures, au sein du parti au pouvoir et l'existence, avec toutes les réticences qu'on peut entretenir à son égard (car on y trouve des partisans d'une mise à bas de tout le système de redistribution et de justice sociale mis en place par Chávez), d'une coalition d'opposition telle que la MUD, renforcée par la confiance que lui témoignent les citoyens pour faire face, de façon unitaire, à la grave crise politique et économique que traverse le pays, pourraient constituer un antidote démocratique opposé à l'autoritarisme du gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Constitución de la República Bolivariana de Venezuela, 30-12-1999, Gaceta Oficial n° 36860.

Fernando Coronil (2002), *El Estado mágico. Naturaleza, dinero y modernidad en Venezuela*, Caracas, Universidad Central de Venezuela/Nueva Sociedad.

Javier Corrales et **Manuel Hidalgo** (2013), "El régimen híbrido de Hugo Chávez en transición (2009-2013)", *Desafíos*, 25 (1), p. 45-84.

Francis Fukuyama (2014), *Political order and political decay : from the Industrial Revolution to the Globalization of Democracy*, New York, Farrar, Strauss and Giroux.

María Pilar García Guadilla et **Ana L. Mallen** (2014), « El momento fundacional de la Venezuela bolivariana : el problema de la legitimidad en la Asamblea Nacional Constituyente venezolana de 1999 », *Politeia*, n° 49, vol. 35, Instituto de Estudios Políticos, Universidad Central de Venezuela.

Luis Gómez et **Nelly Arenas** (2013), « El populismo chavista : autoritarismo electoral para amigos y enemigos », *Cuadernos del Cendes*, Año 30, n° 82, enero-abril, p. 17-34.

Steven Levitsky et **Lucan Way** (2010), *Competitive Authoritarianism : Hybrid Regimes after the Cold War*, Cambridge, Cambridge University Press.

Juan Linz (2000), *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.

Rachel Vanderhill (2013), *Promoting Authoritarianism Abroad*, Boulder, Lynne Rienner Publishers Inc.

Laurence Whitehead (2011), *Democratización. Teoría y experiencia*, México DF, FCE.

I Déjà publié sur le Venezuela

• Chávez forever ou la fin d'un cycle populiste vénézuélien ?

Adeline Joffres

Édition 2014-2015, collection « Mondes émergents »

• Venezuela : dix ans de gouvernement Chávez

Julien Rebotier et Sandrine Revet

Édition 2009, collection « Mondes émergents »

Nicaragua : hégémonie sandiniste, pratiques autoritaires et mobilisations anticanal

MAYA COLLOMBON

Maîtresse de conférences, Sciences Po Lyon, Triangle, et responsable du diplôme d'établissement sur l'Amérique latine et les Caraïbes (dealc) à Sciences Po Lyon

Au mois de décembre 2015¹, des milliers de familles des quartiers populaires de la capitale du Nicaragua, Managua, reçoivent un cadeau remis par le gouvernement « d'unité et de réconciliation nationale » : une poupée pour les filles, un camion pour les garçons. Les comités de pouvoir citoyen (CPC), instances de proximité du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), sont chargés de distribuer les jouets aux enfants des familles les plus démunies. De nombreux employés des administrations publiques reçoivent eux aussi un cadeau, un « bon de Noël », complément de salaire remis à la mi-décembre, ou encore un panier de Noël, composé d'aliments variés, offert par le gouvernement à ses salariés. La troisième semaine de décembre est ainsi une semaine de festivités organisées dans les institutions de l'État : une journée est consacrée au bilan de l'année, aux remerciements présentés par les supérieurs aux salariés avec, en point d'orgue, une distribution personnalisée des cadeaux et un déjeuner offert.

La capitale a en outre revêtu ses habits de fête. L'avenue Bolivar, l'ancienne artère principale, qui dessert nombre d'institutions publiques, accueille plus d'une trentaine de crèches géantes. Des emblèmes nationaux (le drapeau, la fleur nationale), des symboles catholiques (la Vierge Marie, les églises coloniales du pays) ou de l'État et du FSLN, les deux se confondant

1. Cet article est le résultat d'une enquête de terrain effectuée au Nicaragua en décembre 2015, principalement à Managua, auprès des CPC et de nombreuses organisations sociales de la capitale, mais aussi dans la zone Sud, auprès des paysans mobilisés contre le Grand Canal, à El Tule et à Bluefields, dans la région autonome de l'Atlantique Sud (RAAS). Il prend appui sur un travail de recherche mis en œuvre en juin 2013 sur le projet chinois de construction du canal et sur plus de dix ans de fréquentation régulière du terrain.

pour l'occasion (la couleur rose fuchsia²), décorent, sur fond de chansons révolutionnaires des années 1980, la totalité de l'avenue, depuis la promenade du lac, le Malecón, récemment rénovée, jusqu'au portrait géant de l'ancien président du Venezuela, Hugo Chávez, installé sur la rotonde du même nom. Mais ce sont les « arbres de vie » géants, en métal jaune, couverts d'ampoules et allumés toute la nuit, qui retiennent le plus l'attention. Il y a deux ans, seuls quelques arbres étaient installés aux principaux ronds-points de la ville. À l'occasion de la fête de Noël 2015, la première dame, Rosario Murillo, a déclaré vouloir embellir la capitale. Désormais, ces symboles de la magnificence d'un gouvernement sandiniste omniprésent se sont multipliés : déclinés en rose fuchsia, bleu ou violet, ces arbres couvrent la ville, à l'instar des affiches géantes représentant, sur fond rose, le président Daniel Ortega.

De tels habits de fête ne sauraient pour autant faire de l'ombre à la plus surprenante des promesses du gouvernement : un projet de canal interocéanique, le Grand Canal selon son appellation locale. En effet, depuis juin 2013, date de la signature d'une concession de cinquante ans renouvelable une fois à l'entreprise chinoise, Hong-Kong Nicaragua Development (HKND), le pouvoir sandiniste promet des dizaines de milliers de nouveaux emplois et une croissance considérable de l'économie nicaraguayenne grâce à la construction et à la mise en service d'un canal interocéanique, concurrent de celui de Panamá.

Alors que va s'achever le second des mandats que D. Ortega a exercé depuis son retour au pouvoir en 2006, il est désormais difficile d'obtenir un poste ou même de conserver celui qu'on exerce au sein d'une administration publique sans être encarté ou sympathisant sandiniste. Et il est tout aussi peu probable de recevoir un jouet, un panier de nourriture ou encore une tôle de zinc³ sans manifester un tant soit peu son soutien au FSLN. Le « Peuple président », selon le slogan gouvernemental, est avant tout un peuple sandiniste, et l'État nicaraguayen une administration placée sous la coupe d'un clan familial, fortement concentré autour du couple présidentiel : le président de la République, D. Ortega, et sa femme – directrice de communication du gouvernement et ministre sans portefeuille.

De fait, le champ politique nicaraguayen s'est nettement transformé depuis le retour au pouvoir de D. Ortega. Ce dernier a construit une structure

2. Le « rosado chicha » (rose fuchsia), selon l'appellation officielle, est la couleur utilisée par le FSLN pour sa propagande électorale. C'est aussi la couleur que le gouvernement a choisie pour la majorité des bâtiments publics. D'après de nombreux analystes, son choix reposerait sur le goût immodéré de R. Murillo, l'épouse du président, pour cette couleur. Le rose n'a pourtant pas totalement remplacé le rouge et le noir, couleurs historiques du drapeau sandiniste, qui continuent à être largement utilisés.
3. À l'instar du programme social le plus emblématique du gouvernement sandiniste, le plan Techo (Toit), qui consiste à distribuer des tôles de zinc aux familles les plus démunies vivant dans des logements précaires.

de pouvoir à niveaux multiples, au centre de laquelle se trouve le FSLN. Le parti est en effet très présent auprès des classes populaires. Il exerce son influence sur les principaux acteurs de la vie économique et sociale du pays (entreprises, syndicats, mouvement paysan...), mais aussi au sein des collectivités locales⁴ ou encore des administrations de l'État. Le FSLN est désormais un parti hégémonique présent dans toutes les strates de la société nicaraguayenne et laissant un espace résiduel à l'opposition. Certes, l'importance croissante, au cours de l'année 2015, des mobilisations contre le Grand Canal semble donner un nouvel élan aux mouvements sociaux contestataires et à l'opposition partisane. Mais cet élan reste fragile, face à un gouvernement qui, d'une part, n'hésite plus à user de la force et, d'autre part, continue de développer toute une gamme de pratiques autoritaires, rendant jour après jour plus risquée toute forme de contestation.

Le retour aux affaires d'un sandinisme conquérant

Les rapports de force au sein du champ politique national de la décennie 2010, où prime l'hégémonie sandiniste, ne peuvent être compris sans un retour en arrière. Fin 1990, le FSLN est encore un parti d'opposition. Certes, il est doté d'une vraie base sociale et bénéficie du soutien de nombreuses organisations collectives, mais il a perdu une grande partie de ses cadres politiques lors d'une scission qui a donné naissance au Mouvement de rénovation sandiniste (MRS) en 1995⁵. Entre 1990, lorsque le FSLN perd le pouvoir au profit de la coalition de l'Union nationale d'opposition (UNO), réunie derrière la candidate Violetta Chamorro, et 2006, le parti sandiniste atteint régulièrement 40 % des votes, s'imposant ainsi comme la deuxième force politique derrière un parti libéral largement majoritaire. Pendant cette période, D. Ortega noue différentes alliances avec ses anciens adversaires : il prend contact avec le Fonds monétaire international (FMI), qu'il rassure sur ses intentions économiques en cas de victoire électorale, se

4. Depuis les élections municipales de 2008, le parti sandiniste contrôle 109 des 159 municipalités que compte le pays.
5. Au congrès extraordinaire du FSLN de mai 1994, deux factions rendent publique leur opposition : face à « Izquierda Democrática », ID (gauche démocratique), sous la direction de D. Ortega et T. Borge, une autre tendance, dirigée par les chefs de file du groupe parlementaire, l'ancien vice-président Sergio Ramírez et la commandante Dora María Téllez, défendent une formation politique de nature pluri-classiste à la recherche d'un ample consensus social. Avec la nomination de D. Ortega comme secrétaire général du parti, la tendance ID s'impose. Le 8 janvier 1995, S. Ramírez démissionne, et le suivent un nombre important de cadres du FSLN, dont D. María Téllez. Le 21 mai 1995, une partie de ces dissidents créent un nouveau parti, le Movimiento de renovación sandinista (MRS, Mouvement de rénovation sandiniste).

rapproche de la famille Somoza⁶, exilée à Miami depuis les années 1980, et enfin de l'Église conservatrice, notamment du cardinal Miguel Obando y Bravo, un de ses plus farouches opposants pendant la guerre civile⁷.

En 2000, l'accord politique entre les deux principales forces politiques du pays transforme profondément le champ politique national. D. Ortega et Arnoldo Aleman, dirigeant du Parti libéral constitutionnaliste (PLC) et ancien président (1996-2000), signent cette année-là un pacte secret. « El Pacto » donne à D. Ortega et A. Aleman le contrôle de 90 % du Parlement et leur permet de se répartir les nominations dans les principales institutions de l'État, notamment la Cour suprême de justice (CSJ), le Conseil suprême électoral (CSE) et l'Inspection générale des finances de la République⁸. Pour ses détracteurs, l'accord possède une face cachée : la mise en place d'un système de protection légale, l'immunité parlementaire, pour les deux principaux mandataires⁹.

En outre, l'accord facilite l'adoption, à l'Assemblée nationale, par les députés des deux partis, d'une nouvelle loi électorale, permettant la victoire dès le premier tour du candidat ayant obtenu plus de 35 % des votes (et que 5 % des voix séparent de son concurrent le plus proche¹⁰). La loi modifie aussi les règles concernant le financement des partis politiques (en obligeant ces derniers à procéder à une avance sur leurs dépenses) et la présentation des candidats (en multipliant les critères pour l'acceptation des candidatures). L'ensemble de ces réformes vise à renforcer le bipartisme¹¹ de la vie politique, dans un contexte politique national où seul le FSLN est un parti doté d'une structure partisane ancienne, de responsables politiques

6. La famille Somoza gouverne d'une main de fer le pays pendant plus de 30 ans. Son pouvoir prend fin lorsque les guérilleros du FSLN obtiennent, le 19 juillet 1979, la chute de la dictature d'Anastasio Somoza Debayle et l'exil de la famille Somoza à Miami.
7. Manifestation de cette alliance conservatrice, quelques semaines avant l'élection présidentielle de 2006, les députés du FSLN sont conviés à voter la loi pénalisant l'avortement, même thérapeutique.
8. Pour plus de détails sur cet accord politique, voir l'article de Salvador Marti i Puig, « El Frente sandinista de liberación nacional (FSLN) 1980-2006. Análisis de una mutación », in M. I Puig Salvador, David Close (dir.), 2009, *Nicaragua y el FSLN (1979-2009) ¿Que queda de la revolución ?*, edicions Bellaterra, Barcelona.
9. En effet, A. Aleman est à l'époque assigné à résidence surveillée, à la suite d'une condamnation à vingt ans de prison pour détournement de plus de 50 millions de dollars pendant sa présidence (2001-2006). De son côté, D. Ortega est accusé par sa fille adoptive, Zoila América Narváez, d'abus sexuels. Même si elle n'a donné lieu à aucune suite judiciaire, cette affaire a eu d'importantes répercussions sur l'image du dirigeant sandiniste, qui a dû faire face à de nombreuses mobilisations féministes. Voir Delphine Lacombe, « L'affaire Zoila América Narváez contre Daniel Ortega ou la caducité de "l'homme nouveau" », *Problèmes d'Amérique latine*, 2009/3, n° 73, p. 73-100.
10. Conseil suprême électoral (CSE), *Ley electoral*, Managua, 2000.
11. Entre 1990 et 2000, le système politique nicaraguayen se caractérise par la multiplication des petits partis politiques et des candidatures aux élections générales. La réforme de 2000 a rendu plus difficiles les conditions pour la formation de nouveaux partis politiques, faisant de la loi électorale nicaraguayenne une des plus strictes en la matière de toute l'Amérique latine.

professionnels, d'une forte discipline partisane, de mécanismes de mobilisation des militants... Face à lui, les partis de la droite libérale se divisent, le PLC se scinde, d'un côté les partisans de A. Aleman, de l'autre ceux qui s'opposent au Pacte. Dans ce contexte, la nouvelle loi électorale favorise *de facto* le candidat sandiniste. Au mois de novembre 2006, D. Ortega gagne l'élection présidentielle dès le premier tour, avec 39 % des voix.

Le premier mandat de la « nouvelle ère » sandiniste est marqué par la reconstruction des bases militantes, le renforcement du parti et la construction d'une oligarchie sandiniste riche et puissante¹². Ce mandat allie habilement le maintien des structures macro-économiques de l'État nicaraguayen néolibéral des années 1990, pour la plus grande satisfaction du FMI, et la mise en œuvre de grands programmes sociaux financés à grand renfort de publicité par les pays de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA)¹³. La communication est d'ailleurs une des grandes découvertes du nouveau sandinisme. Hormis la magnificence des décorations de rues évoquée *supra*, le parti/État est omniprésent. Les organes de presse ont eux aussi du mal à échapper à une domination qui est du reste moins celle de l'État que celle de la famille Ortega : cette dernière possède ou dirige la plupart des radios et des télévisions du pays. Seuls quelques journaux de la presse quotidienne restent encore indépendants.

Ayant accès à d'importantes ressources, notamment financières et médiatiques, et pouvant mobiliser une base militante organisée, le parti sandiniste est rapidement en mesure de renverser l'accord politique du Pacte à son profit. Le FSLN peut désormais imposer ses nominations tant au CSE, l'institution de régulation des élections, qu'à la CSJ. Dès lors, tant le système électoral que le système judiciaire se politisent et deviennent l'espace privilégié d'exercice de la domination sandiniste. Le FSLN triomphe.

Place des victoires

L'hégémonie politique sandiniste se déploie de façon manifeste au lendemain du scrutin municipal du 8 novembre 2008. Les résultats officiels annoncés par le CSE après dépouillement des bulletins de vote créditent le FSLN de 48,24 % des suffrages nationaux et lui donnent la victoire dans 105 des 146 municipalités en jeu. Le parti remporte 18 nouvelles villes,

12. Rose Spalding, "Business and State Relations in Post-Revolutionary Nicaragua: Elite Realignment and the New Strategy of Collaboration", *Final draft*, Central American Elites Project, FLACSO-Costa Rica, June 29, 2013.

13. L'Alba est mise en œuvre le 14 décembre 2004 à La Havane, par les dirigeants H. Chávez et Fidel Castro en réponse à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), promue par les États-Unis.

11 des 17 chefs-lieux départementaux, dont Managua¹⁴ et la seconde ville du pays, Leon. Le PLC n'obtient la majorité que dans 41 municipalités, dont seulement trois chefs-lieux départementaux. Rapidement, ces résultats sont mis en cause par l'opposition, en particulier à Managua, principal enjeu de ces élections, ce qui provoque deux semaines de confrontations urbaines, parfois violentes (elles font deux morts et une dizaine de blessés) et plonge le pays dans une crise politique majeure.

Criant à la manipulation frauduleuse, Eduardo Montealegre, candidat du PLC dans la capitale, inverse les résultats du CSE : il s'attribue 51 % des voix et abaisse à 46 % le score de l'ancien champion mondial de boxe et candidat sandiniste, Alexis Argüello. C'est le début de la « bataille de Managua ». Le 18 novembre 2008, en début d'après-midi, un millier de militants PLC se réunissent pour manifester devant l'hôtel Hilton de Managua, à proximité du CSE. Ils accusent le gouvernement et le président de cette instance, Carlos Rivas, un sandiniste proche de la famille Ortega, d'avoir commandité la fraude. Les manifestants demandent de recompter les voix, notamment dans les nombreux bureaux de vote où A. Argüello a obtenu 100 % des suffrages. Cette manifestation est rapidement interrompue par l'arrivée de militants sandinistes cagoulés et armés de *machetes*¹⁵. Des affrontements ont alors lieu, sans que les forces de l'ordre interviennent et s'en prennent au *turbas*, jeunes militants sandinistes armés. Au-delà de la bataille électorale, les violences qui suivent l'annonce des résultats témoignent de l'importance des clivages politiques dans le pays, mais aussi des transformations du Pacto, opérées au désavantage du PLC. Ce dernier voit son influence reculer dans la plupart des institutions du pays et le parti sandiniste s'emparer de la majorité des postes importants. C'est la fin d'un bipartisme contraint, le FSLN peut désormais se déployer dans l'ensemble du champ politique.

Les élections suivantes, le scrutin présidentiel de 2011, se déroulent dans un contexte de tension politique accrue. Dès la campagne électorale, l'opposition au gouvernement sandiniste élu en 2006 développe le thème de la « chronique d'une fraude annoncée »¹⁶ et dénonce notamment la procédure, selon elle « inconstitutionnelle », ayant permis la candidature du président sortant. En effet, D. Ortega brigue un second mandat consécutif, alors que la Constitution autorise deux mandats maximum (D. Ortega a déjà été président de 1986 à 1990 puis, seize ans plus tard, de 2006 à 2011), avec un intervalle obligatoire d'un mandat. Malgré la double interdiction

14. Le candidat sandiniste à la mairie de Managua, A. Argüello, obtient 51,30 % des voix contre 46,45 % pour le candidat du PLC, le libéral E. Montealegre, principal adversaire de D. Ortega à l'élection présidentielle de 2006.

15. Eduardo Enríquez, *Muerte de una Republica*, Editorial La Prensa, Managua, 2012.

16. M. Collombon, « Le rose au front. Déployer l'hégémonie sandiniste dans la rue », in Layla Baamara, Camille Floderer, Marine Poirier, *Faire campagne*, Khartala, Paris (à paraître).

constitutionnelle, le CSE et la CSJ donnent l'autorisation à D. Ortega de se présenter à l'élection présidentielle de 2011. En outre, le CSE modifie certains éléments de la procédure électorale (concernant l'enregistrement des électeurs, les isolements...) du scrutin de 2011, et ce jusqu'au dernier moment. Enfin, par l'intermédiaire des CPC, le gouvernement sandiniste relaie les décisions prises par le CSE, défend une stratégie de consolidation de « ses » instruments démocratiques (ce sont par exemple les CPC qui distribuent les cartes d'électeur) et, finalement, garde le contrôle de la procédure électorale. De son côté, l'opposition réclame un arrêt des changements et un rétablissement des procédures de vote précédentes. Elle dénonce la fraude électorale que ces transformations faciliteraient et le biais partisan pris par les « nouvelles » procédures électorales.

Malgré les modifications apportées à la norme électorale établie jusqu'alors, le gouvernement sandiniste reste largement soutenu par une population en attente de biens et de services, amplement distribués lors du mandat précédent. En effet, le gouvernement sandiniste bénéficie depuis 2007 de la générosité du Venezuela de H. Chávez, qui n'envoie pas moins de 500 millions de dollars par an au Nicaragua. Cet argent, géré par une société privée vénézuélo-nicaraguayenne, Albanisa¹⁷, permet de financer les programmes sociaux du gouvernement : plans Techo, Hambre cero (Faim zéro), Usura cero (Usure zéro) ... Il sert par la même occasion à conforter l'hégémonie sandiniste au sein des administrations de l'État. La campagne présidentielle de 2011 est à ce titre révélatrice : dans tout le pays, des bus sont affrétés pour convoier les employés des administrations jusqu'aux endroits où le gouvernement organise des événements publics.

Le 19 juillet 2011, date de la célébration de la révolution sandiniste (19 juillet 1979), marque l'épisode le plus festif et le mieux organisé par le gouvernement en campagne. Dès midi, des bus arrivent depuis les différents départements du pays, remplis de militants sandinistes qui se réunissent devant l'ancienne cathédrale de Managua, à proximité du Malecón. En début d'après-midi, les jeunes sandinistes commencent à s'installer tout autour d'une tribune géante décorée pour l'occasion : fontaines illuminées de différentes couleurs, gradins pour les jeunes militants et le chœur, tribune pour les invités spéciaux et les proches de la présidence. Quelques heures plus tard, la place est bondée : les jeunes sandinistes portent une sorte d'uniforme (t-shirt blanc et pantalon bleu ciel), de nombreux militants arborent le t-shirt officiel de la campagne, des vendeurs ambulants proposent des boissons gazeuses, des bières, des sandwiches, etc., des parapluies en guise de parasol... De puissantes sonos diffusent en alternance les chansons

17. Albanisa est une société privée dont la propriété est partagée entre l'entreprise étatique Petroleos de Nicaragua (Petrico), et Petroleos de Venezuela (PDVSA), à hauteur de 49 % pour le premier et de 51 % pour le second. Elle a été créée en 2007 à la suite de l'entrée du Nicaragua dans l'Alba.

révolutionnaires des années 1980, la chanson de la campagne sandiniste adaptée du titre *Imagine* de John Lennon et les tubes salsa du moment. Difficile de savoir si les Nicaraguayens présents sont là pour soutenir le candidat président, manifester leur attachement à l'histoire de la révolution sandiniste ou simplement partager un moment festif. Hector¹⁸, ancien cameraman d'une chaîne publique, désormais au chômage, ne se considère pas comme un sympathisant de D. Ortega sans pour autant envisager de voter pour un autre parti que le FSLN : « J'ai toujours été sandiniste. Ma mère est une ancienne guérillera. Elle est déçue maintenant, moi aussi. Mais nous restons sandinistes, c'est une tradition familiale. Chez nous, nous avons fait la révolution parce que nous y croyions. Et puis moi, j'ai été le cameraman de Tomas Borge¹⁹, je l'ai accompagné partout. Il m'aimait bien. Je les connais. Mais Daniel... Je ne sais pas comment dire. Il est très riche maintenant... Le parti sandiniste, ce n'est plus ce que c'était. Tous les gens critiques, on les exclut. Ma mère a été exclue du parti il y a déjà quelques années, et maintenant c'est mon tour... Tout ça parce que je demandais depuis des mois un travail à Enacal [entreprise nationale de distribution de l'eau potable] et que je me suis fâché parce qu'il en donnait à d'autres et jamais à moi ! »²⁰.

Dans la soirée, il est difficile de quitter la place de la Foi où s'est tenue la célébration : outre la foule, plusieurs dizaines de bus « officiels » bloquent les voies d'accès en attendant de ramener chez eux les participants en provenance de tout le pays. En bien d'autres occasions, les employés des administrations et des services de l'État sont ainsi transportés jusqu'aux lieux où se déroulent différents événements publics auxquels ils sont sommés de participer. Ces déplacements donnent lieu à l'élaboration de listes de présence, au départ et à l'arrivée, permettant des contrôles d'assiduité. Ne pas se rendre à plusieurs événements publics est susceptible de faire perdre un emploi.

Le Frente vous regarde

Depuis 2011, le FSLN n'est plus seulement un parti hégémonique occupant totalement l'espace public, il se caractérise de plus en plus par ses pratiques autoritaires. Des CPC de quartier au sommet de l'État, en passant par les administrations ou les ministères, rien n'échappe à l'œil de la présidence.

18. Le nom de toutes les personnes rencontrées a été modifié et remplacé par un prénom. Seuls les personnages publics sont appelés par leurs prénom et nom complets.

19. T. Borge est une des figures de la révolution sandiniste. En 1961, il est un des fondateurs du FSLN avec Carlos Fonseca. Il a été ministre de l'Intérieur pendant les années 1980, et ce jusqu'à la défaite du parti sandiniste, en 1990.

20. Entretien avec Hector, place de la Foi Jean Paul II, Managua, lors de la célébration du 19 juillet 2011.

Dès 2007, le gouvernement relance les CPC, unité de base et de proximité du parti, à partir des anciens comités de défense sandinistes des années 1980²¹. Les CPC sont d'une grande efficacité pour entretenir le soutien populaire au parti, et ils servent de courroies de transmission pour les programmes sociaux du gouvernement. Très insérés dans leurs quartiers, leurs dirigeants possèdent d'importants réseaux de proximité²², l'accès à des ressources qu'ils sont en mesure de redistribuer, des informations sur l'ensemble des membres du quartier. Pour Baltasar, ancien responsable d'un CPC à Managua, critique à l'égard du « nouveau » sandinisme, les CPC fonctionnent non seulement comme des guichets où l'on peut venir demander l'accès aux programmes sociaux, aux bourses d'études pour les enfants, l'organisation d'une fête de quartier, mais aussi comme des structures d'information et de surveillance des habitants : « On tenait des listes sur tous les habitants du quartier. Je savais qui était sandiniste, ou du moins qui se disait sandiniste, et qui ne l'était pas. Je savais qui avait demandé sa *cedula* [carte d'identité qui permet de voter] et qui allait la recevoir... Une fois, on a fait exprès de perdre au fond d'un jardin un paquet de *cedulas*, elles étaient toutes de libéraux... J'avais envie que ça marche! Qu'on retrouve le pouvoir et qu'on fasse ce qu'on nous avait empêché de faire dans les années 1980!»²³.

Chaque CPC a un mode de fonctionnement relativement autonome, mais tous rendent des comptes aux supérieurs, en dernière instance à la femme forte du gouvernement, R. Murillo, dite « la Chayo ». Les CPC assurent à la fois une présence du parti au plus près des gens, dans les villes comme dans les campagnes, mais ils constituent aussi la base d'une structure partisane particulièrement « informée », complexe et hiérarchisée.

Tout comme la vie dans les quartiers, les emplois publics font eux aussi l'objet d'un contrôle strict du gouvernement. En 2014, la cour intérieure du ministère du Tourisme est pavoisée de drapeaux, de macarons rouge et noir, couleurs historiques du FSLN, d'affiches représentant D. Ortega sur un fond rose ou le commandant Augusto Sandino²⁴. Un an plus

21. Pendant la phase de l'insurrection, de 1978 à 1979, sont créés des comités de défense civile (CDC). Ces derniers s'organisent par quartiers et par secteurs au sein des villes, et ont pour fonction de préparer l'insurrection armée par le ramassage de l'eau, les soins donnés aux blessés, l'organisation de petites infirmeries pour les premiers soins... Une fois que le FSLN prend le pouvoir, les CDC sont transformés en comités de défense sandiniste (CDS). Leurs fonctions deviennent alors en priorité communautaires. Mais, avec le début de la guerre civile, les comités acquièrent rapidement une fonction de vigilance et de recueil d'informations sur les habitants, en lien avec la Direction générale de la sécurité de l'État. En 2007, la première dame R. Murillo annonce la création des CPC.

22. Javier Auyero, *Poor People's Politics. Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*, Durham/London, Duke University Press, 2001.

23. Entretien avec Baltazar, ancien chef d'un CPC, quartier populaire de Managua, à son domicile, novembre 2011.

24. A. Sandino est la figure historique majeure du pays. Héros national de la lutte contre l'envahisseur yankee, A. Sandino a donné son nom au FSLN.

tard, cette décoration a disparu, de même que les employés alors en poste. La direction des petites et moyennes entreprises a été remplacée par une direction du développement touristique. Le directeur du service (pourtant réputé proche de la famille présidentielle) a été renvoyé, ainsi que l'ensemble de ses assistants. Même la ministre a changé : « Elle ne convenait plus à Rosario Murillo », affirme une employée, l'air désabusé. Les administrations, désormais habituées au « changement perpétuel »²⁵, semblent plus que jamais au garde-à-vous. Signe, certes superficiel, de cette politisation à outrance : les bâtiments publics sont repeints en rose fuchsia.

C'est dans ce contexte de contrôle hégémonique que le FSLN réussit à gagner les élections de 2011 : large majorité pour D. Ortega, avec 62 % des votes, majorité absolue à l'Assemblée nationale, avec 63 députés sur un total de 91²⁶. Le parti sandiniste est dès lors en mesure de faire adopter les lois qu'il souhaite voir mises en œuvre.

Construction de l'édifice autoritaire sandiniste

2016 est une nouvelle année électorale, les élections générales étant prévues le 6 novembre. Elle s'annonce difficile pour une opposition divisée et fragilisée par l'hégémonie sandiniste et confrontée à une machine électorale adverse d'autant plus puissante que les récentes réformes de la loi électorale et de la Constitution l'ont notablement renforcée. Les réformes de la Constitution sont en effet le principal chantier législatif du second mandat²⁷. Elles ont permis de modifier les principes fondamentaux de la Constitution en introduisant deux principales nouveautés : l'incorporation des « valeurs chrétiennes », des « idéaux socialistes » et des « pratiques solidaires » comme principes structurants de l'État (articles 4 et 5) et, par ailleurs, la promotion des mécanismes de démocratie « directe » (articles 2, 6 et 7)²⁸. Entre autres modifications, ces réformes permettent aussi l'attribution des mandats de députés non pas aux individus élus mais aux partis politiques²⁹. Mais à un moment où le président Ortega est sur

25. Notes de terrain, ministère du Tourisme, Managua, été 2014 et décembre 2015.

26. L'opposition n'a obtenu que 28 députés : 26 pour la principale formation libérale en 2011, le Parti libéral indépendant (PLI), et 2 autres députés pour le PLC, ancien premier parti du pays de 1996 à 2006.

27. La loi de réforme partielle de la Constitution du Nicaragua, loi n° 854, est publiée le 10 février 2014 au *Journal officiel*. La Constitution en vigueur est toujours celle de 1987, approuvée après les élections de 1984 dans un contexte de domination politique sandiniste.

28. Sur ce point, la réforme constitutionnelle nicaraguayenne suit le modèle d'autres textes constitutionnels latino-américains, notamment ceux de l'Équateur, de la Bolivie et du Venezuela, qui accordent eux aussi une place privilégiée à la démocratie participative.

29. Depuis la réforme, ce sont les partis politiques qui remportent des sièges à l'Assemblée nationale. Ils les attribuent ensuite à certains de leurs membres, qui deviennent ainsi députés.

le point de terminer son troisième mandat et où il entend en briguer un quatrième, c'est bien la possibilité d'une réélection indéfinie à la présidence de la République qui est le plus critiquée par l'opposition. Cette réforme constitutionnelle constitue la dernière pierre posée à l'édifice d'une longue décennie de retour au pouvoir, de politisation des institutions publiques, de contrôle du processus électoral, de renforcement de l'emprise sociale, de contrôle politique urbain et, si besoin est, de répression.

Une solidarité bien sandiniste

Il est clair que l'actuelle domination sandiniste sur le pays doit aussi beaucoup aux ressources financières d'Albanisa et, par conséquent, au soutien politique et financier du Venezuela de feu H. Chávez. Le gouvernement de D. Ortega a ainsi, depuis 2006, lancé de nombreux programmes sociaux dans des domaines où de véritables besoins existaient (logement, alimentation, santé, éducation...) et a mis en avant son objectif de réduction de la pauvreté. Mais force est de constater que la pauvreté est toujours aussi répandue et que la richesse est chaque jour davantage concentrée dans les mains de quelques familles. D'une part, les effets positifs des programmes sociaux sont loin d'être avérés³⁰; d'autre part, les élites nicaraguayennes, protégées par le gouvernement et enrichies par un modèle extractiviste³¹ classique, se confondent chaque jour un peu plus avec les élites sandinistes³².

De fait, l'opposition politique accuse le gouvernement sandiniste de faire un usage clientéliste des programmes sociaux. Dans un quartier populaire de la ville de Granada, plusieurs programmes sociaux se sont tout particulièrement centrés sur le logement. Le plan Techo, programme phare du gouvernement, qui consiste en la distribution gratuite de tôles de zinc pour les logements les plus précaires et la construction de maisons individuelles pour les familles les plus démunies, a particulièrement bien fonctionné, du moins en termes de volume. Des centaines de tôles ont été distribuées et des dizaines de maisons ont été construites. Mais lorsque l'on regarde les modes de désignation des bénéficiaires, on mesure qu'une majorité d'entre eux sont liés aux CPC³³. Soit les plaques de zinc sont directement attribuées par le CPC du quartier aux sympathisants sandinistes et à leurs

30. Natacha Borgeaud-Garciandia, Bruno Lautier, Ricardo Penafiel, Ania Tizziani (dir.), *Penser le politique en Amérique latine. La récréation des espaces et des formes du politique*, Karthala, Paris, 2009.

31. Depuis son retour au pouvoir, le FSLN développe un modèle de développement basé sur l'exploitation des ressources, avec l'octroi de plusieurs concessions minières, mais aussi en matière d'agriculture et d'élevage, etc. en vue d'une commercialisation sur le marché international. L'État bénéficie ainsi des retombées directes ou indirectes suscitées par ces activités.

32. R. Spalding, 2013, *art. cit.*

33. Notes de terrain, enquête auprès de l'AMNLAE Granada, juin 2013.

familles, soit, à « pauvreté égale », l'institution chargée de l'identification des bénéficiaires donne la préférence à une sympathisante du FSLN.

À Granada, le programme de construction de « logements dignes » n'est en fait pas un programme du gouvernement mais un programme de coopération financé en partie par la coopération européenne, espagnole puis française. Pourtant, peut-être plus encore que les habitants des quartiers populaires de la ville, c'est le gouvernement sandiniste qui est le principal bénéficiaire du programme, car il réussit, grâce au travail de ses organes intermédiaires, à détourner à son profit les ressources internationales. En effet, l'organisation en charge du programme, l'Association de femmes nicaraguayennes Luisa Amanda Espinoza, AMNLAE, est issue des organisations de base féminines et sandinistes des années 1980. Dans les années 2000, elle a été dirigée par une députée sandiniste au Parlement centraméricain (Parlacen) et ancienne candidate aux élections municipales de Granada. Sous sa direction, les maisons construites dans ce cadre pour les femmes les plus démunies ont bénéficié en priorité aux proches des CPC ou des dirigeants de quartier, l'un et l'autre se confondant, ces derniers étant chargés d'établir les listes des familles dans le besoin et des familles désignées pour bénéficier du programme. Dans le quartier Solidaridad, Maria, mère célibataire, ne cache pas la reconnaissance qu'elle éprouve à l'endroit du gouvernement, et plus particulièrement de D. Ortega, alors même que sa maison a été financée par la coopération espagnole comme l'indique un écriteau soudé sur le mur : « Danielito nous a donné une maison. Et grâce à Dieu et à Daniel, mes enfants et moi avons maintenant une maison sur la tête ! Je remercie Dieu, je remercie Daniel de penser aux gens pauvres comme moi ! »³⁴.

Les institutions chargées de la distribution des programmes sociaux sont exclusivement des institutions politisées : les CPC bien sûr, mais aussi, pour d'autres programmes, les administrations de l'État et des organisations proches du parti, comme l'AMNLAE à Granada. Ces politiques sociales ont cependant connu un léger recul sous l'effet d'un double affaiblissement du Venezuela, principal pourvoyeur de fonds : la mort de H. Chávez et les incertitudes que celle-ci a fait naître quant à la poursuite des accords de coopération ainsi que la chute des prix du pétrole à partir de 2014. Dans ce contexte en mutation, le gouvernement sandiniste se met en quête de nouveaux soutiens financiers internationaux. Le projet chinois de canal interocéanique doit être lu dans cette perspective.

34. Entretien avec Maria, dans le quartier Solidaridad, Granada, 2011.

Le Grand Canal, un conte chinois ?

En juin 2013, le Congrès à majorité sandiniste octroie, au terme d'une courte discussion de trois heures, une concession pour la construction d'un canal interocéanique à l'entreprise chinoise HKND. Ce canal doit permettre le passage, de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, des grands navires ne pouvant franchir le Canal de Panamá, malgré son récent élargissement. Le Grand Canal doit en effet couper le Nicaragua de part en part, sur 283 km de long, en empruntant le lit de plusieurs fleuves et en traversant le lac du Nicaragua, première réserve d'eau douce d'Amérique centrale. Infrastructure monumentale, le projet inclut la construction du canal et de ses deux ports en eaux profondes, d'une autoroute, d'usines de fabrication de béton, de complexes touristiques, d'un aéroport international... En décembre 2014, l'entreprise HKND et le gouvernement lancent officiellement les travaux lors d'une cérémonie organisée en grande pompe sur le site de la « future » entrée, près du littoral du Pacifique. Mais, un an plus tard, seule une petite route de terre permettant d'accéder au lieu de la cérémonie a été construite. Bien que le canal reste au cœur du discours gouvernemental, le projet connaît retard et difficultés.

Il manque alors la plupart des études préliminaires qui permettraient le lancement effectif des travaux. Ainsi, les études d'impacts sociaux et environnementaux réalisées par l'entreprise anglaise ERM, attendues au printemps, ne sont finalement publiées, incomplètes, qu'au cours de l'été 2015. Elles soulignent les risques sociaux et environnementaux que comporte le projet. Le gouvernement annonce malgré tout, par l'intermédiaire du porte-parole de la Commission du Grand Canal, Telemaco Talavera, que le projet produira des « bénéfices pour la population et sur l'environnement du Nicaragua ». Alors même que le montage financier du canal reste un mystère, son unique soutien privé connu, le PDG de HKND, Wang Jing, perd au mois d'octobre 84 % de ses avoirs en Bourse. Quelques jours après l'annonce de sa faillite, le gouvernement nicaraguayen réaffirme la poursuite du projet et prévoit de lancer les travaux fin 2016-début 2017.

À vrai dire, l'année 2015 a été une année délicate pour le gouvernement sandiniste, confronté par ailleurs aux premières grandes protestations depuis 2006. Selon l'avocate Monica Lopez Baltodano, directrice de la Fondation Popol-Na³⁵ et principale instigatrice des mobilisations envi-

35. La fondation Popol-Na pour la promotion et le développement municipal est une ONG créée en 1990 à Managua. Elle travaille sur les questions de renforcement institutionnel au niveau municipal, de la santé, de l'environnement et du changement climatique.

ronnementalistes du Groupe Cocibolca³⁶, les protestations contre le Grand Canal ont commencé dès l'annonce de la concession, en 2013, mais n'ont pris une véritable ampleur qu'à la suite du recensement des terres à exproprier mené pendant l'été 2014 : « Nous avons réalisé plus de 50 forums locaux, seulement avec des membres du Groupe Cocibolca. Nous nous sommes surtout concentrés sur le tracé du canal. Nous avons laissé là une petite graine, importante pour le mouvement social. Mais ce qui a vraiment provoqué l'émergence du mouvement social, c'est lorsque l'entreprise HKND, accompagnée de l'armée, de la police et de membres de la Procuraduria, du cadastre, etc., a commencé à rentrer chez les gens, à mesurer, à demander le nombre des membres de la famille... C'est le début du recensement, le fameux recensement. C'est quand les gens ont vu les Chinois rentrer dans leur maison et demander des informations qu'ils ont compris que c'était plus sérieux que ce qu'ils pensaient »³⁷.

Le recensement est le point de départ des grandes mobilisations paysannes. En effet, à partir de l'été 2014, la majeure partie des manifestants sont des paysans propriétaires de terres situées sur la route du canal. En janvier 2016, près de soixante manifestations sont organisées, essentiellement côté Pacifique et sur la rive Est du lac Cocibolca, autour des municipalités de La Fonseca, Nueva Guinea et El Tule. Elles sont largement suivies, chaque manifestation réunissant plusieurs milliers de paysans des environs, petits, moyens et grands propriétaires. Car une des spécificités de ces mobilisations réside dans l'hétérogénéité de la participation paysanne. D'une part, les différences en termes de ressources économiques sont importantes : manifestent des paysans sans terres, des paysans propriétaires d'un lopin de terre de un hectare ou moins plantés de maïs et de légumes, comme de grands propriétaires terriens éleveurs de bétail, souvent aisés, voire riches. D'autre part, les différences politiques sont elles aussi notables : aux côtés des paysans conservateurs ou libéraux, de nombreux sandinistes manifestent contre le canal pour la défense de leurs terres.

En décembre 2015, un millier de paysans d'El Tule commémorent le « Noël noir », selon l'expression des protestataires, de décembre 2014. En effet, un an plus tôt, les paysans de cette municipalité ont tenu pendant plusieurs jours un barrage routier devant l'entrée du village, sur la route reliant Managua à San Carlos, afin de manifester publiquement leur opposition

36. Le Groupe Cocibolca est une plateforme nationale créée en 2014 et réunissant huit organisations nicaraguayennes. Son principal objectif est l'annulation de la loi n° 840 sur le Grand Canal. Au printemps 2015, il a obtenu une audience auprès de la Cour interaméricaine sur cette question. Ce qui a permis pour la première fois d'organiser une confrontation entre les représentants du gouvernement sandiniste et les opposants au canal. Le groupe a aussi lancé en décembre 2015 une pétition pour demander l'abrogation de la loi à l'Assemblée nationale.

37. Entretien avec Monica Lopez Baltodano, avocate spécialiste des questions environnementales, Centre Popol-na, Managua, janvier 2016.

au canal et empêcher le transit des employés de HKND et de l'armée. Le 24 décembre au matin, des policiers anti-émeutes investissent le barrage, les affrontements sont suivis de plusieurs dizaines d'arrestations. Les manifestants interpellés sont envoyés à la prison de Managua, El Chipote³⁸. Un an plus tard, certains des paysans arrêtés ce jour-là viennent juste d'être libérés, mais ceux qui n'ont alors passé que quelques jours à El Chipote manifestent pour soutenir leurs camarades, *machete* à la ceinture. Victor a perdu un œil lors des affrontements du Noël noir. Grâce à son évacuation en ambulance et à un coma de quelques jours, il a échappé aux mauvais traitements qu'ont connus ses camarades incarcérés. Petit propriétaire, il raconte sa détermination à continuer la lutte contre le canal : « Mes terres, c'est tout pour moi. Je ne partirai pas d'ici. Je me battrai s'il le faut. Ortega est un vendeur de patrie. Je ne donnerai pas ma terre à un Chinois. Encore moins au prix du cadastre ! Qu'est-ce qu'ils croient ? Qu'on va se laisser faire ? Je viendrai toutes les fois où il le faudra pour manifester. [...] Je suis allé à la manifestation nationale contre le canal à Managua le 27 octobre. Ils ont tout fait pour nous empêcher de passer. Ils avaient mis des clous sur la route, plusieurs camions du convoi ont crevé, ça nous a retardés, mais on est quand même arrivés et on a manifesté ! »³⁹.

Pour Azalea Solis, avocate des droits de l'homme et juge militaire à la retraite, le gouvernement sandiniste réprime de manière croissante depuis 2008 tout type d'opposition politique. Selon elle, le nombre d'atteintes aux droits humains augmenterait dans la proportion des mobilisations anticanal, mais concernerait aussi d'autres mobilisations, notamment celles des mineurs et des travailleurs de la canne à sucre affectés par des calculs rénaux. « Comparé à l'époque de Somoza, il y a pour le moment moins de répression policière ou de la part de l'armée. Les façons de faire taire l'opposition sont plus sournoises. Dans un contexte d'hégémonie totale du parti sandiniste, vous courez surtout le risque de perdre votre emploi, de perdre les bénéfices de l'État, de ne plus avoir de quoi nourrir votre famille... C'est vicieux, et ça marche aussi »⁴⁰.

Des premières répressions contre les manifestations pour fraude des candidats de E. Montealegre en 2008 jusqu'à la loi de sécurité souveraine⁴¹,

38. El Chipote est une prison tristement connue pour avoir été un lieu de torture à l'époque du dictateur Somoza. Les manifestants d'El Tule y sont soumis à différents types de mauvais traitements (coups et blessures, mauvaises conditions de détention...). Témoignages des paysans d'El Tule, El Tule, décembre 2015.

39. Entretien avec Victor, paysan d'El Tule, El Tule, décembre 2015.

40. Entretien informel avec A. Solis, avocate, participant à la manifestation de commémoration en faveur des victimes du Noël noir, El Tule, décembre 2015.

41. La loi de sécurité souveraine a été votée par l'Assemblée nationale en décembre 2015. Elle permet entre autres d'arrêter et d'incriminer toute personne « portant atteinte à la sécurité de l'État ». Elle est très fortement critiquée par les organisations de défense des droits de l'homme, qui y voient un outil du gouvernement pour notamment criminaliser la lutte sociale.

en passant par les événements du Noël noir de 2014 contre les paysans d'El Tule, la pression exercée par le gouvernement sandiniste sur tout type de contestation se fait de plus en plus forte. Il reste que le canal a permis l'émergence de mouvements sociaux indépendants, dans un pays où ces derniers étaient majoritairement contrôlés par le parti sandiniste⁴². Pour la première fois depuis 2006, le projet de canal produit une mobilisation d'ampleur qui échappe totalement au contrôle du gouvernement.

Les mercredis de l'opposition

Le mouvement anticanal est de fait le seul mouvement social à s'opposer ouvertement au gouvernement sandiniste. De nombreux autres opposants agissent de manière isolée, bien souvent hors de l'action de partis d'opposition affaiblis par les conflits internes, discrédités et réprimés par le gouvernement. Le panorama partisan est d'ailleurs particulièrement fragmenté. Le PLC, parti de gouvernement pendant les années 1990, ne se remet pas du pacte signé avec le FSLN : ayant seulement deux députés à l'Assemblée nationale, il n'est plus que l'ombre de lui-même. Le PLI, principale formation d'opposition lors des élections de 2011, est un parti fragile, très récent, qui tente non sans difficultés de réunir les intérêts divergents des grandes figures libérales du pays. L'aile libérale nicaraguayenne est par ailleurs constituée d'un autre micro-parti : Alianza Liberal Nicaragüense (ALN). Les partis conservateurs restent une force marginale. Enfin, le MRS, scission du FSLN, ne réussit pas vraiment à attirer les suffrages du « peuple sandiniste ». Il reste un parti d'anciens dirigeants sandinistes, de cadres, d'intellectuels et mobilise difficilement au-delà des cercles de l'élite intellectuelle de Managua. Sa jeune présidente, Ana Margarita Vigil, table sur une démultiplication des réseaux de sociabilité contestataire et sur le renforcement du mouvement anticanal, comme catalyseur des protestations anti-Ortega, pour déstabiliser le gouvernement sandiniste. Mais ni les mouvements sociaux contestataires ni les partis d'opposition ne semblent prêts à conjuguer leurs forces.

L'opposition libérale s'est concentrée sur la dénonciation de la fraude électorale et sur la défense de l'État de droit⁴³. Les « mercredis de protestation » sont à l'image de cette fragmentation et de la stratégie de judiciarisation mise en œuvre par l'opposition politique dès les années 2000. Depuis le printemps 2015, tous les mercredis, des militants, essentiellement issus des rangs du PLI et du MRS, se retrouvent pour manifester contre le gouvernement Ortega. Près de quarante manifestations ont ainsi été organisées

42. Les syndicats ou même les mouvements paysans ou ouvriers étaient traditionnellement sous la coupe du FSLN. Pour en savoir plus sur l'histoire du mouvement social au Nicaragua : Onofre Guevara Lopez, *Cien años de movimiento social en Nicaragua*, Ihnca, Managua, 2008.

43. M. Collombon, « Le rose au front. Déployer l'hégémonie sandiniste dans la rue. », art. cit.

à proximité du CSE. Mais ces rassemblements sont loin d'être massifs. Quelques dizaines, au mieux quelques centaines de militants portent des pancartes sur lesquelles ils demandent des élections transparentes, avec la participation d'observateurs internationaux. Pour Armando, ancien guérillero sandiniste, proche du MRS sans lui être affilié, la participation aux mercredis est la seule façon de « déranger le pouvoir au cœur de Managua » : « Le gouvernement a peur de nous, même si nous ne sommes pas nombreux. C'est qu'il faut être prêt à recevoir les coups ! Ortega nous envoie les *turbas*. La place est remplie de policiers anti-émeutes qui ne font rien, bien sûr. La semaine dernière, [les *turbas*] ont tabassé un journaliste de *Confidencial*, et les militaires étaient juste là à regarder, ils n'ont rien fait »⁴⁴.

Avec la multiplication des incidents, les organisateurs des mercredis ont décidé d'adapter leur répertoire d'action en diversifiant les dispositifs de protestation : ils délaissent les grandes pancartes hostiles pour distribuer des dépliants aux automobilistes de passage ; ils déplacent le lieu de la mobilisation d'un côté à l'autre du rond-point Metrocentro pour s'éloigner des policiers et militaires postés devant le CSE... À l'image d'une opposition politique craignant un accroissement de la violence⁴⁵ et de la répression au cours de l'année électorale, A. M. Vigil conclut l'entretien sur un long soupir : « L'année 2016 va être difficile ».

I Déjà paru sur le Nicaragua

• Le canal interocéanique du Nicaragua : état des lieux, enjeux et perspectives

Kevin Parthenay

Édition 2015-2016, collection « Mondes émergents »

44. Entretien avec Armando, opposant politique, proche du MRS, Managua, décembre 2015.

45. L'élection de 2011 avait donné lieu à des affrontements violents. Ainsi, le 8 novembre 2011, deux jours après l'élection, trois sympathisants du PLI avaient été assassinés dans le village d'El Carrizo (municipalité de San José de Cusmapa, région Madriz, nord du pays). Trois militants du FSLN étaient accusés d'avoir agi avec la complicité de la police et des autorités électorales locales. Le même jour, le secrétaire du FSLN de Siuna était assassiné dans le village de Coperna II (région autonome de la côte Atlantique Nord, RAAN). Plusieurs sympathisants du PLI étaient arrêtés pour leur implication dans les faits. Mission d'observation électorale de l'Union européenne, *Rapport final. Elections générales et Parlacen 2011*, novembre 2011.

Territoire, eau et ethnicité aux frontières nord et sud du Mexique

CARINE CHAVAROCLETTE

Anthropologue, chercheuse associée au Centre de recherche et de documentation des Amériques (CREDA)-UMR 7227

Le processus de mondialisation a remis en cause la notion de frontière linéaire nationale, associée au concept d'État-nation et apparue au XIX^e siècle. Les lieux marqueurs de frontière (bornes, postes de douanes, etc.) renvoyant à la souveraineté politique et concrétisant la ligne de séparation entre deux États ont été effacés – du moins en partie, à la lumière des récentes crises des migrants aux États-Unis et en Europe. Mais si la libre circulation des marchandises ou des flux d'informations est avérée, celle des personnes demeure conditionnée par des paramètres sociopolitiques. De plus, face à la diffusion mondiale de formes culturelles plus ou moins standardisées et à la dématérialisation de certaines communications, la frontière nationale est perçue comme désuète et inefficace. Toutefois, les acteurs et les groupes sociaux ne cessent d'élaborer une multitude de frontières culturelles, idéologiques, ethniques ou intimes pour se penser et entrer en relation avec l'autre. Si effacement des frontières il y a, d'autres (re)surgissent et redéfinissent des processus d'identification.

Pendant des décennies, la frontière séparant le Mexique du géant que constituent les États-Unis a focalisé les passions, alimentées par les politiques, soulignées par les médias et parfois même par les sciences humaines et sociales. Cette *hyperborder* (Romero 2008), ou hyperfrontière, a concentré de nombreuses études pluridisciplinaires dans la mesure où elle constitue un observatoire privilégié pour les mutations sociales et politiques liées à la mondialisation. Avec ses 3 200 km et plus de 40 points de passage, c'est la frontière la plus traversée au monde. À l'inverse, la frontière sud du Mexique, commune avec le Guatemala, semblait inexistante (963 km², dont 655 km² correspondent, côté mexicain, à l'État du Chiapas), le plus souvent ignorée, négligée par les gouvernants et les chercheurs. Pourtant, au début des années 1980, le pouvoir central mexicain redécouvrait une région sur laquelle il désirait accroître sa souveraineté – conséquence directe des négociations pour la construction de la communauté économique de l'Amérique du Nord ; de plus, l'afflux de réfugiés guatémaltèques fuyant la guerre civile donnait une nouvelle dimension à cette frontière. Dix

ans plus tard, la croissance soutenue des migrations latino-américaines à la frontière sud du Mexique et en direction des États-Unis renforçait l'intérêt porté à cette zone. Dans les années 1990 et jusqu'à la fin des années 2000, cette région devenait un lieu d'espoir et de désillusions pour de nombreux Latino-Américains rêvant au géant du Nord. Franchir cette frontière devint le gage d'une arrivée certaine aux États-Unis, même si la route était concrètement encore longue pour arriver dans ce pays.

Néanmoins, si un mur discontinu de 1 047 km (soit plus d'un tiers de la limite internationale) sépare la Californie de la Basse-Californie ou l'Arizona de l'État mexicain du Sonora, les mobilités transfrontalières locales comme le flux incessant de migrants persistent. Le double rempart en acier, complété par les plus modernes des technologies de surveillance et l'augmentation du nombre des gardes-frontières de la Border Patrol, n'empêche pas le passage de la limite internationale et, au contraire, suscite même de nouvelles réactions et de nouveaux contournements (aménagement de souterrains, présence du crime organisé, etc.).

Mais que ce soit les dernières technologies high-tech, les murailles, les emmurements, et toute autre tentative de séparation physique, les êtres humains, états-uniens, mexicains, centraméricains ou venant d'autres régions du monde continueront de franchir ces frontières. Les médias évoquent le plus souvent ces faits et ceux liés à la violence induite par les trafics d'armes et de drogue, cette cristallisation ayant été renforcée après les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Mais ils oublient que chaque jour, pour ne citer que la région du corridor Tijuana/San Diego, plus de 25 000 piétons et 50 000 véhicules traversent la frontière. Dans un récent article, Françoise Lestage (2015) souligne que la frontière États-Unis-Mexique constitue également un obstacle difficile à franchir lors du transport d'un défunt.

Les économies des deux pays sont en fait complémentaires : l'un fournit des débouchés économiques à une population active jeune, l'autre bénéficie d'une main-d'œuvre bon marché et d'un accès aux matières premières. La crise économique de 2008 et ses répercussions sur les économies nationales ont freiné dans un premier temps les flux de travailleurs clandestins. L'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna, mis en place à partir de 1994) a facilité la circulation des marchandises tout en freinant celle des populations. Emmanuelle Le Texier notait (2011) : « [Le] paradoxe est que plus la militarisation physique ou virtuelle gagne du terrain, plus les barrières économiques tombent, et plus la coopération régionale s'accroît entre les entités fédérées frontalières. D'un point de vue économique, le Mexique constitue le deuxième marché à l'exportation américain et le troisième pays d'importation après le Canada et la Chine. Les États-Unis représentent 80 % des exportations, et 50 % des importations, mexicaines ».

La militarisation et la sécurisation de la frontière n'arrêtent donc pas pour autant les flux de clandestins. Elles dopent les filières liées à la construction du mur (souvent mise en œuvre par des sans-papiers mexicains ou latinos...) et les entreprises de surveillance high-tech. Le budget alloué par Washington à la surveillance et au contrôle de sa frontière Sud a quadruplé en quinze ans. Les États-Unis ont ainsi renforcé le concept de « frontière virtuelle ». Tant les républicains que les démocrates participent à ce renforcement de la limite internationale et, aujourd'hui, des drones comme le Predator B survolent celle-ci, traquant les moindres mouvements humains. L'accroissement du trafic de drogue pose la question de la corruption des autorités militaires et policières mexicaines mais aussi celle de certains de leurs homologues états-uniens (Le Texier 2011).

Face à cette réalité d'enfermement et de contrôle, le postulat de ce texte est différent. Analyser les frontières américaines, c'est privilégier l'observation de ses populations. Ces dernières, nommées aujourd'hui frontalières, amérindiennes puis européennes et métisses, ont toujours eu comme pratique la mobilité et le déplacement : recherches de nouvelles terres, relations commerciales, complémentarité de l'agriculture entre terres chaudes et terres froides – pour ne citer que les populations mayas –, pratiques religieuses et culturelles ou encore exil politique.

Cet article s'intéresse aux frontières mexicaines par le prisme des populations indigènes et de leurs réactions face à l'exploitation des ressources naturelles et aux conflits liés à l'usage de l'eau qui en découlent. Les concepts de *border* et de *boundary*¹, plus interactionnistes, sont préférés ici à ceux de *frontier*, front, renvoyant à une conception fermée. En effet, l'emploi des notions de « marges » et de limites conduit à analyser les relations de voisinage entre les acteurs concourant à la définition de ce qui fait frontière. Les notions de « dedans » et de « dehors » sont indubitablement liées ; l'un et l'autre ne pouvant exister que par une reconnaissance mutuelle, reconnaissance entre les différents acteurs : populations, États, multinationales, sociétés civiles, etc.

Quels sont les compromis que doivent établir les populations vis-à-vis d'une frontière ? Comment ces transfrontaliers apprivoisent-ils cet espace singulier ? Comment la question de l'eau, en conditionnant le territoire politique, crée-t-elle des relations sociales et pratiques religieuses nouvelles ? Cet élément est à la fois « facteur de cohésion sociale » et source de conflits. Face à l'exploitation intensive des ressources naturelles par les multinationales, face aux déplacements (contraints ou choisis) des individus, quelles sont les productions symboliques des usagers à l'égard de l'eau ? Ce texte

1. Le terme *border* renvoie à l'idée de bord (ou bordure), donc d'un espace délimité mais en relation avec un autre espace, par exemple deux pays ; c'est une frontière physique. Le terme de *boundary*, souvent traduit par le terme frontière en français, induit la notion de séparation mais davantage en termes de séparation sociale et/ou ethnique.

propose de montrer comment des populations indiennes et non indiennes, acteurs de la mondialisation, ancrent leurs territoires politiques et religieux. Après avoir présenté ces territoires frontaliers et autochtones, cette étude aborde les droits et les usages liés à cette ressource naturelle qu'est l'eau aux États-Unis et au Mexique avant de montrer comment les croyances et les pratiques symboliques des populations autochtones réagissent par rapport aux changements politico-sociaux qui les affectent.

Deux espaces territoriaux indigènes

L'analyse comparative de cette ressource naturelle qu'est l'eau dans les espaces territoriaux indigènes situés aux frontières nord et sud du Mexique, c'est-à-dire dans les réserves indiennes de l'Arizona et dans les villages ou quartiers périphériques indigènes du Chiapas, est privilégiée. Il s'agit d'étendre la régionalisation de l'espace états-unien proposée par Joël Garreau (1981) – divisant l'espace nord-américain en neuf nations – et de prolonger celle de la nation mexamericana jusqu'au Chiapas².

Actuellement, même si les clivages sociaux et économiques persistent entre l'Arizona et le Chiapas, le niveau de vie (PIB et IDH) demeurant plus élevé aux États-Unis qu'au Mexique, ces deux zones frontalières partagent un ensemble de processus communs (l'exploitation des ressources naturelles par des multinationales, les politiques hydriques de grands travaux, la croissance urbaine, la diminution des nappes phréatiques, etc.). Les populations indiennes de ces régions tentent d'imposer leur propre gestion de l'eau à leurs gouvernements respectifs. Ainsi, en Arizona et au Chiapas, les réserves indiennes du corridor de Tucson (celle de Sells, par exemple) à l'instar des localités mayas de la périphérie de San Cristobal de Las Casas, sont confrontées à des inégalités sociales et spatiales qui influent sur leurs modalités d'accès aux ressources naturelles et plus particulièrement à l'eau, mais aussi aux nouvelles cultures agro-exportatrices (comme le palmier à l'huile ou l'ananas), qui entraînent une contamination des terres, des rivières et des nappes phréatiques par l'utilisation excessive de pesticides et de fertilisants.

L'étude de l'espace nord-américain compris entre l'Arizona et le Chiapas concerne des territoires qui ont été tous deux contrôlés par l'administration coloniale espagnole puis par le gouvernement mexicain³, et qui sont

2. Selon la régionalisation de Garreau, la nation mexamerica rassemble les États du sud des États-Unis, de la Californie au Texas, ainsi que ceux du nord du Mexique (au-dessus de la ville de Mexico). Sa capitale est Los Angeles et la première langue de communication l'espagnol.
3. Les États actuels de l'Arizona et du Nouveau-Mexique sont rattachés depuis 1848 (traité de Guadalupe-Hidalgo) aux États-Unis. Toutefois, ce n'est qu'en 1912 que l'Arizona est devenu le 48^e État fédéré de ce pays. Pour la Californie, voir entre autres la thèse d'Emmanuelle Perez-Tisserant (2014).

aujourd'hui confrontés à l'étalement urbain, c'est-à-dire à la question de la « durabilité » de l'eau et des ressources naturelles. La région de l'Arizona marque la frontière avec le nord du Mexique, avec les puissants États-Unis, quand la région du Chiapas, qui appartient à l'Amérique latine, sépare maintenant l'Amérique du Nord du reste de l'Amérique. Appréhender en miroir ces deux espaces frontaliers permet d'affiner la compréhension de l'espace nord-américain.

Ces deux zones frontalières sont caractérisées par la présence de populations autochtones, vivant dans les marges urbaines et, pour une partie d'entre elles, exerçant des activités agricoles. Tohono O'odham et Mayas sont confrontés à une rareté de l'eau de premier ou de second ordre⁴. Partant de ce constat, ce texte analyse les transformations des usages sociaux et des activités symboliques à l'égard de cette ressource, en prenant en compte les contextes économiques spécifiques de chaque région. Au sud-ouest des États-Unis, ce sont les populations natives du couloir d'urbanisation de Tucson (sud de l'Arizona). Avec Californie et l'Oklahoma, l'Arizona est l'un des trois États américains où la population indienne demeure la plus importante ; entre 2000 et 2010, la croissance démographique de celle-ci a dépassé 15 %.

Actuellement, environ 24 000 Tohono O'odham et plus de 16 000 Akimel O'odham résident dans quatre réserves de l'Arizona⁵. De plus, cette région semi-aride connaît l'un des plus forts taux d'urbanisation au monde. En effet, la population non indienne a connu elle aussi une forte augmentation, liée à l'arrivée de nombreux retraités venus du nord et de l'est du pays mais aussi d'actifs attirés par l'essor économique de la région. En 2000, 843 746 habitants peuplaient le comté de Pima, dont Tucson est le chef-lieu. L'explosion démographique que connaît cette ville entraîne une surexploitation des réserves d'eau disponibles, ressource nécessaire aux usages domestiques et à l'agriculture.

Plus au sud, le Chiapas, État frontalier avec le Guatemala, est aujourd'hui une zone limite entre le marché commun nord-américain de l'Alena (Canada, États-Unis, Mexique) et les autres pays du continent (dans le cadre du Plan Puebla Panamá, PPP, dit aussi Projet Méso-Amérique). Le Chiapas est l'un des États les plus pauvres du Mexique et aussi l'un de ceux où la population indigène est la plus nombreuse (après celui d'Oaxaca) ; cet État concentre le plus fort taux de pauvreté du Mexique depuis 2010⁶. Sur une population totale de plus de quatre millions de

4. La rareté de premier ordre concerne les pays de climat désertique ou affectés par exemple par la sécheresse. La rareté de second ordre concerne ceux qui bénéficient d'une pluviométrie importante, de nombreuses sources et de ressources hydriques, mais qui ne disposent pas de réseaux de distribution d'eau potable satisfaisants ni de systèmes de traitement des eaux usées.
5. Census Brief, The American Indian and Alaska Native population, 2010.
6. Source : étude statistique du Conseil national mexicain d'évaluation des politiques de développement social (Coneval) en 2014.

personnes (recensement national de 2010), plus d'un quart est considéré comme indigène par les autorités gouvernementales. Des groupes mayas (tzeltal, tzotzil, tojolabal, mam, etc.) cohabitent avec des populations métisses⁷. Les habitants du Chiapas résidant en zone semi-humide, à l'égal de ceux de l'État semi-désertique d'Arizona, perçoivent l'eau comme un bien précieux. Au Mexique, la politique de l'eau – dominée par la croyance en la capacité de l'ingénierie hydraulique à dompter la nature et centrée sur les demandes à satisfaire dans les régions arides du pays – a eu pour conséquence que, dans le sud du pays, l'eau, relativement abondante, constitue désormais une rareté de second ordre (Kauffer 2006).

Le Chiapas disposant de nombreuses réserves aquifères concentre par ailleurs de forts taux de pauvreté et de marginalisation. Les services d'eau potable et de traitement des eaux usées y sont moins nombreux que dans le reste du Mexique. Bien que cette région se révèle stratégique d'un point de vue géopolitique (approvisionnement domestique en eau, production d'électricité hydraulique, irrigation des terres cultivées pour l'agro-exportation, navigation fluviale et transport de marchandises, etc.), l'État fédéral restreint ses investissements. En 2000, 42 % des foyers indigènes ne disposaient pas de l'eau courante (sans parler de l'eau potable, un autre problème récurrent) et 70 % ne bénéficiaient pas de services de retraitement des eaux usées (Peña 2004).

Droits à l'eau, usages de l'eau

La mise en valeur du désert par le gouvernement fédéral états-unien

L'agriculture américaine et plus particulièrement celle de l'Ouest sont au fondement même du mythe américain et de sa philosophie politique. Au XIX^e siècle, les instances fédérales décident de « conquérir » le désert en s'appuyant sur une colonisation de peuplement doublée d'avancées techniques notamment en matière d'irrigation.

En Arizona, l'accès à la ressource minérale est au cœur des relations inter-ethniques. La privatisation des terres au XIX^e siècle par les fermiers anglo-américains ou mexicains – terres gérées auparavant de manière communautaire – a engendré de nouveaux antagonismes autour de l'eau et de son accès. Les fermiers ont tenté de réduire l'étendue du territoire des O'odham afin de pouvoir s'emparer de leurs sources, et ces derniers

7. Source : recensement de l'Institut national mexicain de statistiques et de géographie (Inegi) 2000 et 2005.

se sont défendus. Au début du XX^e siècle, ces fermiers ont surexploité la rivière Santa Cruz, finissant par l'assécher.

L'irrigation, vecteur de développement, est également une source de conflit d'usage. En 1982, le Congrès américain, par l'intermédiaire du Southern Arizona Water Rights Settlement Act, a reconnu à la nation o'odham du bassin de Tucson le droit de posséder 76 000 acres-pieds d'eau (soit plus de 93 millions de m³). Cette reconnaissance légale du droit à l'eau confère dorénavant à cette communauté un rôle majeur dans l'économie de cet État – une partie des habitants louant ses droits à des agriculteurs ou à des entrepreneurs non indiens – tout en lui permettant aussi de développer des programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, dans la réserve située en zone rurale.

En 1992, la mise en fonction du Central Arizona Project (CAP) a ravivé les tensions à Tucson. La construction de ce canal, entamée en 1970 – il s'agit d'acheminer l'eau du Colorado jusqu'aux régions semi-désertiques de Phoenix et de Tucson – a non seulement conduit à déplacer des populations affectées par le tracé de l'ouvrage mais a également modifié leurs pratiques agricoles. Des conflits agraires sont apparus, opposant les réserves indiennes aux autorités fédérales. Régulièrement, les Tohono O'odham renégocient leur accès à l'eau auprès du gouvernement fédéral. Ces négociations font souvent l'objet de procès. Ces derniers s'inscrivent à la fois dans le contexte international de reconnaissance des droits indigènes et dans une conception de la nature questionnant le concept fondateur des sociétés nord-américaines : la *wilderness*. Depuis quelques années, la répartition de l'eau sur les terres tohono o'odham cristallise les désaccords avec les agriculteurs non indiens de la région, lesquels pratiquent, grâce au CAP, une agriculture extensive et intensive sur les terres attenantes à la réserve. À l'instar de l'agriculture européenne et française, le gouvernement fédéral – en soutenant les prix de la production agricole – a suscité la mise en œuvre de cultures intensives, menant à une surproduction et à une surexploitation de la ressource minérale. En Arizona, malgré le coût exorbitant des équipements hydrauliques, les agriculteurs arrosent leurs champs à faible coût.

La législation mexicaine sur l'eau

À la fin des années 1970, le tournant néolibéral pris par le Mexique signe la fin du modèle assimilationniste, modèle orientant les politiques gouvernementales en faveur des populations indiennes. L'État mexicain, qui avait jusqu'à présent valorisé une culture commune et une nation basée sur le métissage, reconnaît de plus en plus de droits culturels spécifiques à certains groupes régionaux.

Dans les années 1980, la crise agraire s'aggrave au Chiapas, en même temps que la croissance démographique se poursuit. Parallèlement à ces phénomènes, les anciennes formes de contrôle du pouvoir et de domination sont remises en cause. Le développement de l'émigration aux États-Unis, de l'éducation en zone rurale, le travail de conscientisation effectué par des tenants de la théologie de la libération ou encore l'implantation d'ONG favorisent les mobilisations indiennes. Ainsi, par l'« ethnicisation » des demandes économiques et sociales, les populations espèrent s'intégrer davantage dans la société nationale (Gros 2003 ; Cunin 2006). Du XIX^e au XX^e siècle, l'État a contrôlé les principales ressources hydrographiques du pays (rivières, fleuves, lacs, nappes aquifères, etc.). Simultanément, il a encouragé la construction de grands barrages pour développer cette énergie naturelle et améliorer l'irrigation des cultures agro-exportatrices du sud du Chiapas. La plupart du temps, ces grands chantiers ont entraîné l'inondation et la destruction de villages, par exemple lors de la construction du barrage de la Angostura, dans les années 1970, près de la frontière avec le Guatemala⁸.

La loi du 2 décembre 1992, appelée encore loi des eaux nationales, a encadré l'extraction des eaux souterraines et celle des eaux de surface. Elle est mise en œuvre sur le terrain par la Commission nationale de l'eau (CNA), l'autorité compétente chargée d'administrer les ressources hydrauliques du Mexique. Cette commission est présente dans les différents États fédéraux. Selon cette loi, la CNA est chargée de promouvoir et d'appuyer les associations d'usagers « pour la préservation et le contrôle de sa qualité ». Dans les faits, un clientélisme électoral bien vivace détermine un grand nombre des actions mises en œuvre.

La réforme de centralisation de la gestion de l'eau (amorcée dès la Constitution mexicaine de 1917 puis reconsidérée à partir de 1992) a amenuisé le rôle décisionnel des populations indigènes tout comme leur droit d'usage (en fonction des us et coutume), sur les fleuves, les lacs ou encore les puits. En effet, certaines familles bénéficient d'un réseau d'eau courante mais d'aucun accès à un réseau d'assainissement, problème récurrent au Mexique (Cirelli 2006).

Dans le cadre des litiges avec des entreprises nationales ou des multinationales, les populations indigènes mexicaines ont très peu de recours juridiques à leur disposition pour faire valoir leurs droits d'usage sur l'eau

8. L'un des premiers grands projets de retenue d'eau au Mexique a été la construction du barrage (pharaonique) établi sur le Papaloapan, lancée en 1947. À l'image du projet étasunien Tennessee, le gouvernement mexicain, alors engagé dans l'industrialisation du pays, cherchait à « intégrer économiquement les Indiens » en tant que force de travail.

et pour être reconnues comme sujet juridique, c'est-à-dire jouissant de droits sur un territoire donné⁹.

Actuellement, des groupes indigènes s'adressent à la législation internationale sur l'environnement pour obtenir des droits sur l'eau, par exemple au nom de la convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui a reconnu des droits spécifiques aux populations autochtones. L'adduction et la gestion de l'eau révèlent des luttes souvent séculaires pour le contrôle de cette ressource. Ainsi, dans les villages indiens du Chiapas, couper l'eau s'avère être un moyen d'expulser les personnes ne partageant pas les mêmes convictions religieuses (par exemple dans le cas de l'opposition entre catholiques et pentecôtistes). Le conflit autour de l'eau peut ainsi servir de vecteur à des luttes religieuses et de pouvoir.

Au sud-ouest des États-Unis et au sud du Mexique, les droits d'accès à l'eau potable ne sont plus codifiés par l'usage, mais par des lois. Des enquêtes menées en Arizona (2012) dans la réserve des Tohono O'odham révèlent que la mise en service du CAP en 1992 à Tucson, conjuguée à l'étalement urbain de la ville, incite les populations natives à intenter des procès contre le gouvernement fédéral en vue de protéger leur accès à l'eau.

Par ailleurs, la législation sur le partage des eaux entraîne également des conflits entre usagers (eau détournée, fraudes, concessions restreintes, etc.), entre usagers et autorités (municipales, fédérales).

Conflits politiques et recompositions territoriales : territoire vécu et symbolique

L'ethnie n'est pas circonscrite à un territoire (Chavarochette 2011). Ce constat a pu être établi grâce à des enquêtes relatives aux usages de l'eau et aux productions symboliques menées sur différents terrains tant au Mexique qu'au Guatemala. À l'instar d'Arjun Appadurai (2001), les enquêtes ont attesté que, d'une part, la mondialisation engage des processus de déterritorialisation et, d'autre part, qu'elle encourage l'affirmation des particularismes. En effet, c'est par le biais de l'imaginaire que les individus recréent de nouvelles formes culturelles, réélaborent de nouvelles identifications non enracinées dans le territoire de l'État-nation.

9. Voir par exemple le projet Ciudades del Bicentenario dans l'État de Mexico qui, depuis 2007, oppose des communautés indiennes à l'État et à un groupement d'entreprises autour de la gestion des biens communs dont l'eau (rappelons que l'eau de source demeure propriété de la nation mexicaine donc de l'État).

L'« ethnie » a longtemps été envisagée comme un ensemble substantiel fermé ou bien comme une totalité homogène correspondant à une classe sociale limitée sur un territoire. Fredrik Barth (1969 et 1995) a souligné que l'ethnicité surgit dans des situations de relation, variable selon les circonstances. Sur place, il est possible d'observer la création de frontières ethniques entre les populations bénéficiaires de la nouvelle politique étatique et celles qui n'en bénéficient pas. De la même manière, des métis paupérisés n'ont pas pu profiter de ces programmes. La frontière entre Indien et non-Indien s'est ainsi retrouvée renforcée. Poupeau (2011) a montré comment le problème de l'accès à l'eau révèle les difficultés de la thèse de l'indigénisation de la modernité dans la région andine.

Rituels de l'eau en Arizona

Tout au long des siècles, les habitants de l'Arizona, région semi-aride, ont conçu et développé des systèmes d'irrigation pouvant assurer leur survie dans ce désert zonal ainsi que celle des animaux et des plantes. L'eau acheminée par le CAP, utilisée pour recharger les nappes phréatiques alimentant les parcelles agricoles, suscite de nouvelles tensions locales entre agriculteurs tohono o'odham et les firmes de l'agro-alimentaire installées aux marges des réserves indiennes.

Dans le désert du Sonora, la variabilité des pluies selon la période de l'année (elles sont faibles en hiver et torrentielles en été) a de profondes répercussions sur l'environnement. Les populations o'odham ont toujours accordé une place particulière aux canaux d'irrigation. Historiquement, elles ont employé une grande variété de techniques pour récupérer les eaux de pluie saisonnières et drainer les eaux des rivières vers leurs cultures (Fontana 1981). Les paysans installés au plus près de la zone désertique dépendaient plus que les autres des précipitations annuelles et de leur quantité, ainsi que de la présence – ou de l'absence – de sources près de leurs champs. L'appareil symbolique o'odham articule les rituels de demande de pluie – comme la croyance au pouvoir des hommes nuages, divinités dotées du pouvoir de faire pleuvoir – à la spécificité de l'agriculture en zone désertique.

Au XX^e siècle, les enfants séparés de leurs familles et envoyés dans des internats, le travail salarié dans les champs de coton après la Seconde Guerre mondiale, l'arrivée des voitures facilitant les déplacements ou encore la croissance urbaine de Tucson sont autant de changements qui ont agi sur les rituels et qui ont interrompu la transmission intergénérationnelle des cérémonies. Si la frontière internationale a séparé les familles tohono o'odham installées de part et d'autre, son renforcement (récent) a amenuisé les pratiques transfrontalières. Toutefois, la Saguaro Wine Feast, essentielle pour attirer les pluies, continue d'être célébrée chaque année en juin ou en juillet, avant les « moussons » de l'été. Ces dernières

années, les bénéfices dégagés par les casinos entraînent un renouveau de l'appareil symbolique, finançant par exemple des programmes éducatifs et concourent à la protection de l'environnement lors de l'organisation de festivités culturelles (rodéos, festivals d'art et d'artisanat, etc.)¹⁰.

Pratiques culturelles mayas

Dans ces régions de culture vivrière, il n'existe pas de système d'irrigation des terres agricoles, alors que la culture du maïs nécessite d'importantes quantités d'eau. La création de réservoirs destinés à stocker et à gérer l'eau de pluie engendre des tensions locales.

Dans les civilisations agraires, l'eau tient une place prépondérante, sa gestion concerne l'ensemble de la société. Ainsi, les phénomènes atmosphériques (pluie, vent, nuage, tonnerre, éclairs, etc.) permettent la circulation des eaux célestes. Chaque année, les populations mayas et métisses du sud-est mexicain honorent une ou des divinités de la pluie, cherchent à s'attirer la protection et les bienfaits des maîtres de la foudre et des nuages, seuls capables de faire tomber la pluie sur leurs semences. Les sociétés menacées par les sécheresses ou les inondations, voire par les ouragans, cherchent à influencer sur les divinités pour réguler l'économie de l'eau. Les divinités comme Tlaloc chez les Aztèques et Chac chez les Mayas dispensent la pluie féconde ou destructrice, dirigent les nuages, commandent la foudre ou guident les vents. Dans l'univers aztèque, l'eau occupait un rôle fondamental, les sociétés lacustres du bassin de Mexico l'attestent (Musset 1991).

Ainsi, le territoire des populations mayas s'est transformé durant ces quinze dernières années. L'accroissement du processus migratoire en direction d'autres États mexicains, du Canada et des États-Unis bouleverse la notion même de territoire. Dans un monde globalisé, aux réseaux physiques et virtuels, au Chiapas, migrants ou résidents, urbains ou agriculteurs (re)dessinent leurs frontières territoriales actuelles. Depuis quelques années, les pèlerins n'arpentent plus le territoire régional, mais se limitent à l'espace local – souvent au village placé sous la protection du saint patron. Ils ont recentré leurs dévotions sur leur puits ou leur réservoir. Les rituels associés aux sources proches du village se sont développés, même si l'ensemble des habitants bénéficient maintenant d'un accès à l'eau courante.

Dans un autre registre, la suppression de l'article 27 de la Constitution mexicaine, en 1992, a eu des répercussions aujourd'hui visibles. En effet, illustrant une politique libérale, la suppression du caractère inaliénable de l'usufruit sur les terres collectives transforme petit à petit celles-ci en parcelles

10. Données recueillies lors d'enquêtes de terrain menées en janvier-février 2012.

individuelles. Ce nouveau régime foncier modifie certainement la représentation spatiale, et par là même la conception du territoire religieux et politique. Dans le cas de San Francisco Sarabia, bourg du sud-est du Chiapas, les rituels se tournent davantage vers les pratiques et les repères familiaux : la source villageoise, la sainte patronne (une Vierge offerte il y a plus de cent ans par le grand propriétaire terrien de l'époque, un Allemand qui employait leurs aïeux), les ruines préhispaniques distantes de quelques kilomètres et les croix délimitant les territoires, véritables gardiennes des espaces sociaux et religieux (Chavarochette 2011). Ainsi, paradoxalement, l'accroissement des flux migratoires diminue les expériences de pèlerinages transfrontaliers.

Rituels et spatialisations

Les rituels agraires relatifs à l'eau témoignent d'une perception symbolique de l'espace régional – voire international. Face aux événements politiques et sociaux entraînant des changements de mode de vie, ces personnes adoptent des rituels circonstanciés. Ainsi, en période de crise locale (le soulèvement zapatiste de 1994 par exemple), les pèlerinages destinés à attirer les pluies ont été très importants de l'autre côté de la frontière, au Guatemala. Inversement, depuis le début du XXI^e siècle, phase correspondant à l'augmentation des flux migratoires en direction d'autres États mexicains ou des États-Unis, les rituels se concentrent davantage sur les sources et les divinités locales. Il faut préciser que l'accès à l'eau courante est plus aisé en 2013 qu'en 2000. Ainsi, cet élément demeure un objet de célébration et de représentation symbolique, même si les progrès sanitaires et techniques réduisent les rituels destinés à la recherche de la purification humaine.

Les inégalités sociales, en matière de distribution des biens, des connaissances, des savoirs, mais aussi de pouvoir et de prestige dépendraient de la capacité individuelle à contrôler ces flux économiques et de l'appui des divinités. Le recours à ces pratiques magico-religieuses serait, pour les populations les plus démunies, une manière de participer à l'économie mondiale. C'est ce que montre John Comaroff (2011) lorsqu'il affirme que les nouvelles formes du religieux en Afrique du Sud, à l'image de l'économie mondiale et de ses bulles spéculatives, reposent sur la croyance en une capacité des forces invisibles à procurer des richesses pour celui ou celle qui implore, sans demande particulière d'efforts ou de production réelle de richesses.

Les bénédictions destinées à solliciter la diminution des risques environnementaux ou à utiliser des éléments pour la protection du sol s'agrègent à la religion catholique tout en se référant aux divinités telluriques. Il s'agit, pour ces populations d'agriculteurs, de solliciter une pluie abondante afin d'obtenir de bonnes récoltes, tout en demandant en même temps la santé pour les humains. Ces demandes de pluie (qui existent dans différentes régions indiennes du Mexique et plus généralement d'Amérique latine) sont

formulées entre les mois d'avril et de juin. Elles sont également présentes dans le sud-ouest des États-Unis puisque chaque année, le 2 mai, les Yaquis de Tucson célèbrent les maîtres de l'eau et des sources (comme les Mayas-Tzotzil de San Cristobal de Las Casas) au cours de la fête de la Santa Cruz.

Conclusion

Les frontières nord et sud du Mexique, avant d'être le théâtre de phénomènes de fermeture et de militarisation, témoignent d'une perméabilité. La frontière Mexique-États-Unis est avant tout une zone d'échange, et l'enjeu de la sécurité dans cette région renvoie au concept de sécurité intérieure, forgé pendant la Guerre froide et réutilisé depuis un quart de siècle. La législation états-unienne en la matière (comme la loi SB-1070 de 2010 en Arizona, destinée à lutter contre l'immigration clandestine) n'arrête pas les migrants – elle déplace seulement les flux vers des zones plus dangereuses –, accroît les tarifs pratiqués par les passeurs (les *coyotes*), favorise le crime organisé et, au bout du compte, fragilise les personnes. Ainsi, avant de diviser, les limites politiques sont aussi traversées et, inversement, l'espace social, caractérisé par sa mouvance et sa fluidité, peut également se fermer, poser de nouvelles frontières entre les acteurs. Les frontières sont donc bien multiples (politiques, symboliques, culturelles, sociales, etc.) et multiscalaires, puisqu'elles s'articulent aux processus locaux, nationaux et globaux mais aussi aux pratiques individuelles, institutionnelles et collectives.

Le Chiapas est aujourd'hui affecté par l'exploitation intensive des ressources naturelles, à cause des populations elles-mêmes et aussi des multinationales. Les croyances et les productions symboliques renvoient aux politiques publiques : développement des réseaux d'eau potable et entretien de ce réseau, extraction des ressources naturelles, développement économique des zones rurales, législation sur la terre, mais aussi au marché commun avec l'Amérique centrale, au développement de cette zone frontière grâce à des accords bilatéraux comme le PPP, ou encore à la pression états-unienne et internationale.

Ainsi, on constate que la crise financière des années 1990 au Mexique et dans une moindre mesure aux États-Unis a remis en cause l'hégémonie de l'État fédéral en matière de gestion de l'eau. En effet, le gouvernement ne peut plus investir et assurer à lui seul la gestion des systèmes d'adduction. La décentralisation forcée de ses compétences incite les consommateurs urbains et périurbains, notamment, à assumer la responsabilité financière de la gestion de l'eau potable.

Dans le corridor de Tucson, les populations natives gèrent le marché de l'eau avec les agriculteurs non indiens et les multinationales. Au Chiapas, grâce à la maîtrise des sources, les Mayas renégocient les conditions d'attribution

de droits à l'eau au sein de leur village ou de leur quartier péri-urbain. Ainsi, les conditions d'attribution de droits à l'eau au Mexique comme aux États-Unis seraient renégociées et redéfinies par les populations indiennes. Ce sont celles-ci qui, par l'obtention de droits spécifiques, questionnent et remettent en cause la gouvernance de l'eau nationale et internationale.

BIBLIOGRAPHIE

- Appadurai Arjun**, 2005 [2001], *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.
- Barth Fredrik**, 2005 [1969] « Les groupes ethniques et leurs frontières », dans Poutignat Philippe et Streiff-Fenart Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- Chavarochette Carine**, 2011, *Frontières et identités en terres mayas. Mexique-Guatemala XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- Cirelli Claudia**, 2006, « La vulnérabilité sociale d'une ressource abondante : épandage des eaux usées et protection de l'environnement au Mexique », *Géocarrefour*, vol. 81-1, p. 73-82.
- Comaroff John**, 2001, « Millennial Capitalism : First Thoughts on a Second Coming » dans Comaroff John L. et Comaroff Jean (éd.), *Millennial Capitalism and the Culture of Neoliberalism*, Special Edition of Public Culture, 12 (2), p. 291-343.
- Cunin Élisabeth**, 2006, « Introduction : L'ethnicité revisitée par la globalisation », *Autrepart*, n°38.
- Fontana Bernard L.**, 1981, *Of Earth and Little Rain. The Papago Indians*, Flagstaff, Northland Press.
- Garreau Joël**, 1981, *The Nine Nations of North America*, Boston, Houghton Mifflin Ed.
- Gros Christian**, 2003, in « Identité, nation, globalisation », *Atelier*, n°26, Présentation, p. 93-107, université de Nanterre.
- Kauffer Édith**, 2006, « Le Mexique et l'eau : de la disponibilité naturelle aux différents types de rareté », *Géocarrefour*, vol. 81-1, p. 61-71.
- Lestage Françoise**, 2015, « Des frontières démultipliées ou consolidées ? Transfert des migrants défunts et réappropriations *post-mortem* au Mexique », dans Chavarochette Carine, Demanget Magali et Givre Olivier (dir.), *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Paris, Karthala-MSH-M, p. 65-75.
- Le Texier Emmanuelle**, 2011, « Mexique/États-Unis : de la frontière intelligente au mur intérieur », *Politique étrangère*, 2010-4, p. 757-766.
- Musset Alain**, 1991, *De l'eau vive à l'eau morte. Enjeux techniques et culturels dans la vallée de Mexico*, Paris, ERC.
- Peña Francisco** (coord.), 2004, *Los pueblos indígenas y el agua : desafíos del siglo XXI*, San Luis Potosí, Colegio de San Luis.
- Poupeau Franck**, 2011, « L'eau de la Pachamama. Commentaires sur l'idée d'indigénisation de la modernité », *L'Homme*, 198-199, p. 247-276.
- Romero, Fernando**, 2008, *Hyperborder : The Contemporary U.S.-Mexico Border and its Future*, Princeton, Princeton architectural Press.

I Déjà publié sur le Mexique

- **Le Mexique, 2000-2012 : une transition ratée**

Ilán Bizberg

Édition 2013, collection « Mondes émergents »

L'Amérique latine face au conflit syrien : entre rejet de l'usage de la force et politique humanitaire

CECILIA BAEZA

Professeure de relations internationales, spécialiste des relations entre l'Amérique latine et le monde arabe, Pontificia Universidade Católica, São Paulo, Brésil.

Introduction

L'Amérique latine n'est *a priori* que peu concernée par le conflit syrien, qui a débuté en mars 2011 dans le sillage des Printemps arabes. L'éloignement géographique la préserve de l'afflux de réfugiés auquel sont confrontés les pays de l'Union européenne (UE), et aucun des États de la région n'est directement impliqué au côté du régime de Bachar al-Assad, pas plus qu'auprès des rebelles ou dans l'une des deux coalitions militaires engagées contre Daesh, en Irak et en Syrie. Et pourtant, plusieurs pays latino-américains ont été amenés à se positionner sur ces sujets, notamment du fait de leur présence dans des instances multilatérales et/ou interrégionales, au premier rang desquelles le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU)¹, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Sommet Amérique du Sud-Pays arabes (Aspa).

Cet article propose un examen critique des positions et de l'action des États latino-américains face au conflit syrien. Deux questions sont ainsi examinées : d'une part la question de l'engagement de la communauté internationale vis-à-vis du gouvernement syrien et de la lutte contre Daesh, et d'autre part la crise des réfugiés. Sans prétendre à un recensement systématique et exhaustif des politiques de chacun des États de la région, ce

1. Durant la période 2011-2015, ont été membres non permanents du Conseil de sécurité les pays latino-américains suivants : le Brésil (2010-2011), la Colombie (2011-2012), le Guatemala (2012-2013), l'Argentine (2013-2014), le Chili (2014-2015) et le Venezuela (2015-2016).

texte analyse en particulier le cas des pays qui ont été les plus actifs en la matière, à savoir le Brésil, le Venezuela et l'Argentine. D'autres États, comme le Mexique, l'Uruguay ou le Chili ont été davantage en retrait, mais leur politique mérite d'être également étudiée.

Entre appel au « dialogue politique » et soutien symbolique au régime

Le soulèvement syrien de mars 2011 a placé les États latino-américains dans une situation délicate à plusieurs égards. Après de longues décennies d'entente cordiale mais peu fructueuse sur les plans politique et économique, un certain nombre de pays sud-américains se sont en effet rapprochés du gouvernement de Damas à la faveur du processus interrégional Aspa, un mécanisme politique de coopération lancé par le président du Brésil Luis Inácio Lula da Silva². Dès le premier sommet, en mai 2005, B. al-Assad saisit cette opportunité pour sensibiliser les États sud-américains contre le Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act, une série de sanctions unilatérales adoptées en décembre 2003 par les États-Unis contre la Syrie, pour obtenir, entre autres, le retrait syrien du Liban. B. al-Assad peut en partie compter sur le soutien du Brésil, qui s'est abstenu en septembre 2004 lors du vote de la résolution 1559 du CSNU. Celle-ci condamnait la présence étrangère au Liban et l'action des milices dans ce pays – une allusion implicite à la Syrie et au Hezbollah³. Le Brésil s'était alors opposé à une « interférence » qu'il jugeait « nuisible » au regard d'une « situation intérieure délicate » et pour « la stabilité de la région »⁴.

2. L'Aspa réunit les 12 pays membres de l'Union des nations sud-américaines (Unasur) et les 22 pays membres de la Ligue des États arabes. Quatre sommets ont déjà eu lieu : Brasília (2005), Doha (2009), Lima (2012) et Riyad (2015).
3. La Syrie a envoyé des troupes au Liban dès 1976 dans le contexte de la guerre civile qui ravageait ce pays. Bien que contestée par certains secteurs de la société libanaise, cette présence militaire a été officialisée à la fin de la guerre, avec la signature du traité syro-libanais « de fraternité, de coopération et de coordination ». Le principal motif invoqué était la protection que la Syrie apporterait au pays du Cèdre contre des « menaces extérieures », au premier rang desquelles celle provenant d'Israël. Le retrait israélien du Sud-Liban, en 2000, a profondément rebattu les cartes, retirant de sa légitimité à la présence militaire syrienne ainsi qu'au maintien de la branche armée du Hezbollah, allié libanais du pouvoir syrien. La remise en question de ce que la plupart des observateurs considéraient comme une mise sous tutelle du Liban par la Syrie s'est alors accrue au sein de l'opinion publique libanaise. La résolution 1559 du CSNU, à l'initiative des États-Unis et de la France, a donné un souffle considérable à cette contestation.
4. Discours du ministre Celso Amorim à la réunion ministérielle du CSNU, New York, 31 octobre 2005.

Bien que le Brésil se soit par la suite aligné sur les grandes puissances⁵, cette position constituait un précédent de bon augure pour le régime de Damas. La diplomatie syrienne obtint de fait l'inclusion d'un paragraphe entier contre les sanctions unilatérales états-uniennes en 2005 dans la Déclaration de Brasília⁶. Cette position fut réaffirmée en 2009 dans la Déclaration de Doha, à l'occasion du deuxième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Aspa.

Outre un attachement au principe de non-ingérence – commun aux gouvernements latino-américains par-delà les clivages idéologiques –, c'est la rhétorique anti-impérialiste du régime syrien qui séduit particulièrement les gouvernements de gauche latino-américains. En juin 2007, le Parti des travailleurs (PT) brésilien signe à Damas un accord avec le Baas syrien pour « encourager les échanges et les visites », « tenter de coordonner les points de vue » dans les forums internationaux, et « renforcer la coopération entre organisations populaires et représentants de la société civile pour des échanges d'expériences »⁷. Pour le gouvernement de Hugo Chávez, président du Venezuela, le rapprochement avec la Syrie constitue le prolongement naturel de sa récente alliance avec l'Iran et de son opposition croissante à la politique de l'État d'Israël. Ainsi, le Venezuela et la Syrie se déclarent en 2006 « fermement unis contre les agressions impérialistes et les intentions hégémoniques des États-Unis »⁸. Illustration de ce nouveau partenariat, le président Chávez se rend en Syrie à trois reprises, en août 2006, en septembre 2009 et en octobre 2010.

En juin 2010, c'est au tour du régime syrien d'organiser une visite du président al-Assad en Amérique latine, dans le but d'encourager les échanges économiques et d'attirer des investissements. Ce dernier est reçu avec tous les honneurs au Brésil, en Argentine, au Venezuela et à Cuba. Plusieurs dizaines d'accords sont signés, notamment dans les domaines de l'agriculture, du secteur pétrolier et du tourisme. Cette même année, la Syrie rejoint l'Alliance bolivarienne pour les peuples des Amériques (Alba, processus d'intégration régionale lancé par les gouvernements de la gauche radicale)

5. Après l'assassinat de Rafik Hariri, le Brésil a soutenu la création d'une commission destinée à aider les autorités libanaises dans leur enquête sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais (résolutions 1595 et 1636 du CSNU). Pour rappel, le Brésil a été membre non permanent du Conseil de sécurité en 2004-2005.
6. Paragraphe 2.11 : « [les États signataires] expriment leur profonde préoccupation vis-à-vis des sanctions unilatérales imposées à la Syrie par le gouvernement des États-Unis et estiment que le dénommé "Syria Accountability Act" viole les principes du droit international et constitue une violation des buts et principes des Nations unies, dans la mesure où il établit un grave précédent dans les relations entre États indépendants ».
7. « PT assina acordo com Baath, ex-partido de Saddam Hussein », *Folha de São Paulo*, 2 juin 2007.
8. Angel Blanco Sorio, "Venezuela and the Middle East under Hugo Chávez (1999-2013): Strategic Continuities and Ideological Preferences" in Marta Tawil (dir.), *Latin American Foreign Policies Towards the Middle East. Actors, Contexts, and Trends*, Palgrave series Middle East Today, Palgrave Macmillan (à paraître en 2016).

en tant que « membre associé ». C'est aussi l'occasion, pour le régime de Damas, de resserrer les liens avec les organisations de la diaspora syrienne – résultat des flux migratoires provenant de Syrie entre 1870 et 1930 –, qu'il courtise depuis 2002 grâce à la création d'un ministère des Expatriés (*Wazara al-Mughtaribun*).

C'est donc avec un certain embarras que les gouvernements de ces pays assistent, à partir de mars 2011, à la dégradation de la situation politique en Syrie, marquée dès les premiers mois par une féroce répression des mouvements de protestation. Fin avril 2011, face à l'ampleur de la violence utilisée contre les manifestants, plusieurs États de la région publient un communiqué condamnant les méthodes du régime syrien. Le Mexique et la Colombie, alors tous deux membres non permanents du CSNU et gouvernés par des partis de droite, « condamn[ent] la violence contre des manifestants civils et appelle[nt] les autorités à respecter les droits humains ». Le Chili émet un communiqué plus ambigu⁹, tandis que l'Argentine et le Venezuela gardent le silence. Le Brésil, soucieux de son image de puissance émergente, publie un communiqué détaillé dans lequel le gouvernement « réaffirm[e] son rejet de la force contre des manifestants non armés », laquelle a provoqué un « nombre élevé de morts en particulier à Deraa, à Homs et autour de Damas »¹⁰.

Les mois suivants voient cependant les positions latino-américaines s'émousser. La ligne désormais adoptée par le Brésil et l'Argentine est celle de l'équidistance, avec une condamnation symétrique de la violence mise en œuvre de part et d'autre, et un appel à la reprise d'un dialogue politique que ces deux États croient toujours possible. En juin 2011, le ministre des Affaires étrangères brésilien Antonio Patriota affirme ainsi qu'on ne peut comparer les situations respectives de la Libye et de la Syrie car, à la différence de Mouammar Kadhafi, B. al-Assad est, selon lui, disposé à discuter d'éventuelles réformes¹¹. Le Brésil tente de fait, avec ses partenaires indien et sud-africain du forum de dialogue Inde, Brésil et Afrique du Sud (IBAS, ou G3), de mettre en place une action diplomatique en ce sens. En conséquence, début octobre 2011, le Brésil s'abstient aux côtés de l'Inde, de l'Afrique du Sud et du Liban lors du vote de la résolution proposant de nouvelles sanctions contre la Syrie. La mesure, soutenue par les États-Unis et les pays européens, est finalement rejetée après que la Russie et la Chine ont fait usage de leur droit de veto.

9. Le communiqué publié le 25 avril 2011 par le ministère chilien des Affaires étrangères fait pour le moins dans l'euphémisme : « Les mesures prises par le gouvernement de ce pays pour mettre fin à l'état d'urgence en vigueur depuis 48 ans ne sont pas reflétées dans les actions des forces de sécurité ». Un second communiqué, plus sévère à l'égard de la répression mise en œuvre par le régime, est publié le 2 août 2011.

10. « Nota nº 161, Situação na Síria », *Itamaraty*, 25 avril 2011.

11. « Conflitos na Líbia e na Síria são “diferentes”, diz Patriota », *Vermelho*, 15 juin 2011.

Malgré l'échec de sa tentative de médiation, le Brésil s'en est depuis strictement tenu à sa position en faveur d'un règlement politique et négocié du conflit, et a pris soin de ne pas se départir de son équidistance vis-à-vis des belligérants. Le Brésil n'a, par exemple, rejoint aucune des réunions du Groupe des amis du peuple syrien lancé en 2012 par la France pour soutenir l'opposition syrienne, bien que celui-ci constituât à ses débuts un collectif établi sur une large plateforme politique et formé d'un très grand nombre de pays¹². Il a participé, en revanche, à la conférence de Genève II, tenue en janvier 2014, en présence cette fois de la Russie et de représentants de l'opposition et du régime syriens. Cette supposée neutralité brésilienne est cependant fragile, tant le gouvernement est incité à adopter une position plus favorable au gouvernement de Damas, à la fois par la Russie *via* son alliance au sein des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud)¹³, par des segments influents des partis de gauche membres de la coalition au pouvoir¹⁴, et par la majorité des organisations de la diaspora syro-libanaise, acquises au gouvernement de B. al-Assad. Le Brésil développe de ce fait une diplomatie quelque peu « contorsionniste », qui le voit d'un côté manifester son soutien aux travaux et aux conclusions de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie, dirigée par le Brésilien Paulo Sérgio Pinheiro¹⁵, et de l'autre côté maintenir des relations cordiales avec la diplomatie syrienne en dépit de la condamnation des agissements des forces pro-régime¹⁶.

Le Venezuela a été bien plus loin puisque, depuis décembre 2011, le pays s'oppose à toutes les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies critiquant le gouvernement syrien (66/176, 66/253, 66/253B, 67/262, 68/182). Pour aider le régime à faire face aux sanctions, la compagnie pétrolière appartenant à l'État vénézuélien (PDVSA) fournit en 2012 deux cargaisons de 300 000 barils de pétrole chacune – la Syrie devant alors importer cette ressource bien qu'étant elle-même productrice. La diaspora syro-libanaise joue au Venezuela un rôle plus direct qu'au Brésil.

12. La première réunion du groupe se tient en Tunisie en février 2012 en présence d'une soixantaine de délégations, arabes ou non. Au mois de décembre de la même année, le nombre de participants à la quatrième conférence organisée au Maroc s'accroît, ceux-ci représentant 114 États. Ce soutien s'effrite cependant par la suite. Le *core group* est aujourd'hui constitué de onze pays.
13. Voir notamment le paragraphe 36 de la déclaration du VII^e sommet des Brics tenu à Ufa, le 9 juillet 2015, lequel affirme le soutien des Brics à la politique russe en Syrie.
14. Notamment le Pcdob (Parti communiste du Brésil), dont l'organe de presse, *Vermelho*, offre un soutien sans faille au régime de B. al-Assad.
15. Le représentant permanent du Brésil auprès des Nations unies, Antonio Patriota, apporte ainsi son soutien au onzième rapport de la commission d'enquête rendu public le 22 février 2016, en « soulign[ant] le rôle de la commission dans l'investigation sur les allégations de violations des droits de l'homme, crimes de guerre et crimes contre l'humanité » et en « réitér[ant] la nécessité de lutter contre l'impunité pour les crimes commis ».
16. Voir « Brasil condena massacre de Hula, na Síria, mas mantém diálogo com país », *O Estado de São Paulo*, 2 juin 2012.

Adel el Zebayar, un député du parti au pouvoir (Parti socialiste unifié du Venezuela, PSUV), lui-même d'origine syrienne et président de la Fédération des entités arabes (Fearab) du Venezuela, est un conseiller influent de l'exécutif en matière de politique étrangère et un membre du Comité de sécurité et de défense de l'Assemblée nationale. En 2013, il se rend en Syrie afin de rejoindre les « Brigades de résistance populaire » qui soutiennent le régime et effectue un séjour de plusieurs mois dans ce pays. La Fearab compte aussi parmi ses administrateurs Ammar Jabour, un autre fonctionnaire du gouvernement, qui est directeur de la Coordination de la culture et de la solidarité avec les peuples au sein du ministère des Affaires étrangères. Celui-ci est le frère de Yul Jabour, un député du Parti communiste (allié au PSUV) et le président du groupe d'amitié parlementaire Syrie-Venezuela ainsi que du Comité des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Ce dernier organise ou participe à la plupart des événements de soutien au gouvernement syrien organisés au Venezuela.

Si tous les gouvernements latino-américains ne sont pas aussi accommodants à l'égard du régime syrien – le Mexique, notamment, a maintenu une position ferme, attitude rarement observée dans la région –, tous, en revanche, partagent une réticence de principe à l'égard des interventions militaires, *a fortiori* lorsque celles-ci ne font pas l'objet d'un consensus au sein des instances multilatérales. Il est de fait très rare que les États latino-américains participent directement à des interventions de ce type, même si l'histoire récente n'est pas exempte d'exceptions¹⁷. Rien d'étonnant, en ce sens, à ce que l'ensemble des pays de la région aient soutenu en 2013 le plan russe de démantèlement des armes chimiques syriennes, lequel a permis au régime de Damas d'éviter d'être la cible des frappes des États-Unis et de leurs alliés, qui avaient été envisagées afin de sanctionner le massacre de la Ghouta commis au gaz sarin. Certains, à l'instar des présidentes du Brésil Dilma Rousseff et de l'Argentine Cristina Fernández de Kirchner, se sont même publiquement élevés, et à de multiples reprises, contre la possibilité d'une intervention militaire en Syrie.

Plus surprenant mais cohérent, la plupart des gouvernements latino-américains ont maintenu une position similaire quant à l'opportunité de mener des frappes contre Daesh. Lors de son discours tenu en septembre 2015 devant l'Assemblée générale des Nations unies, la présidente de l'Argentine a critiqué la coalition arabo-occidentale en Irak et en Syrie, et a demandé que la lutte contre le terrorisme « soit menée dans le cadre de la légalité et du respect des droits humains, pour s'assurer que l'on ne continue pas à alimenter le monstre ». C. Fernández de Kirchner a par ailleurs accusé à

17. L'Argentine a déployé des troupes lors la première guerre du Golfe en 1991 ; plus récemment, le Salvador, le Nicaragua, le Honduras et la République Dominicaine ont directement contribué à la coalition multinationale conduite par les États-Unis lors de l'invasion unilatérale de l'Irak en 2003.

demi-mot les États occidentaux d'avoir aidé les groupes djihadistes dans le but de combattre un régime syrien « désigné comme le grand ennemi ». Fait notable, D. Rousseff a dans un premier temps désapprouvé tant la création de la coalition menée par les États-Unis contre Daesh que l'intervention militaire conduite par la Russie en Syrie depuis septembre 2015. « Ce n'est pas nécessairement avec des bombes qu'on résout un problème » a-t-elle ainsi déclaré à diverses reprises, en insistant sur la nécessité « de négocier avec tous les présents ». Moquée par la presse brésilienne qui a interprété ses propos comme appelant à dialoguer avec Daesh, D. Rousseff s'en est par la suite expliquée, excluant évidemment cette organisation de toute négociation potentielle. La timide critique brésilienne formulée à l'égard de la campagne de bombardements russes en Syrie a cependant fait long feu. Alors que, depuis janvier 2016, la population civile fuit les bombes russes qui s'abattent de manière indiscriminée sur Alep, Brasília n'a diffusé aucun communiqué sur ce sujet. Le choix du silence est dans ce cas délibéré puisque, par ailleurs, le ministère brésilien des Affaires étrangères a publié une note condamnant l'attentat commis par Daesh contre le sanctuaire chiite de Sayeda Zeinab, près de Damas, à la fin de janvier 2016.

Comme on pouvait s'y attendre étant donné son soutien au régime syrien, le Venezuela est le seul grand pays de la région à soutenir explicitement les frappes militaires russes en Syrie. La diplomatie vénézuélienne tente néanmoins de proposer une vision plus large que celle uniquement basée sur l'usage de la force. Le président Nicolás Maduro a ainsi proposé devant l'Assemblée générale des Nations unies, en 2015, la création d'une « alliance internationale de paix pour vaincre l'État islamique [Daesh] » qui permette la mise en œuvre d'une stratégie comprenant « les dimensions militaire, culturelle et de communication politique » et comptant sur le soutien du CSNU.

Les politiques d'asile envers les réfugiés venant de Syrie

Le second dossier sur lequel plusieurs pays latino-américains se sont engagés concerne la question des réfugiés syriens. L'Amérique latine a adopté, au cours des dernières décennies et sous la houlette de l'UNHCR, une série d'instruments en faveur de la protection légale des réfugiés : en 1984, l'ensemble des États de la région ont signé la Déclaration de Carthagène sur les réfugiés et, en 2014, ces mêmes pays ont approuvé le Plan d'action Brésil (PAB) pour approfondir et renforcer les mécanismes institutionnels en la matière.

C'est dans ce cadre, mais aussi pour se démarquer de la plupart des pays européens et des États-Unis sur la scène internationale que le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, et plus récemment le Venezuela et le Chili, ont créé des programmes spéciaux pour les réfugiés en provenance de Syrie. Alors que certains pays arabes et de l'UE ont été critiqués pour leurs politiques d'accueil – voire de rejet pur et simple dans certains cas –, les États latino-américains ont ainsi pu offrir une image positive d'eux-mêmes, notamment dans la presse internationale. Au-delà des effets d'annonce, le nombre de Syriens effectivement accueillis ainsi que les politiques qui accompagnent l'octroi de l'asile peuvent cependant paraître dérisoires au regard de l'ampleur du problème à résoudre.

Le Brésil est de loin le pays qui a adopté la politique la plus généreuse et est actuellement la principale destination des personnes cherchant refuge dans la région. Le gouvernement a mis en place en septembre 2013 un « visa humanitaire » pour toutes les personnes résidant en Syrie et affectées par le conflit¹⁸. Cette résolution permet à ces dernières d'obtenir légalement un visa dans les consulats brésiliens principalement établis au Liban, en Jordanie, en Égypte et en Turquie. Cela constitue une différence de taille avec les pays européens, qui n'accordent que très peu de visas dans leurs consulats, obligeant ainsi les réfugiés à parcourir un chemin long et dangereux afin de mettre le pied sur le sol européen, condition *sine qua non* pour entamer les démarches qui permettent d'obtenir éventuellement le statut de réfugié. Il est intéressant de noter que le Brésil justifie la mise en place de ce mécanisme non seulement par la dimension de la crise humanitaire mais aussi par « les liens historiques entre la République arabe syrienne [et] la République fédérative du Brésil, où vit une importante population d'origine syrienne », une manière de souligner que l'accueil des réfugiés ne constitue pas une mise en cause des liens diplomatiques avec le régime.

Environ 8 000 de ces visas humanitaires ont été accordés par le Brésil depuis la promulgation du décret. À ce jour, un peu plus de 2 000 des personnes concernées ont reçu le statut de réfugié après examen de leur dossier et entretien avec des fonctionnaires de la Commission nationale des réfugiés (Conare)¹⁹. Le programme, qui devait expirer le 30 septembre 2015, a été renouvelé par le ministère de la Justice pour une durée de deux ans. Alors que le Brésil est plongé dans une récession économique et une

18. Résolution normative n° 17, *Diário Oficial da União*, Seção 1, n° 185, 24 septembre 2013, p. 29.

19. Deux éléments expliquent la différence entre ces deux chiffres. D'abord, tous les individus qui obtiennent un visa humanitaire pour le Brésil ne vont pas jusqu'au terme du voyage d'abord envisagé, préférant même parfois tenter de s'installer en Europe. Par ailleurs, un visa humanitaire permet d'entrer légalement au Brésil, mais il n'équivaut pas *stricto sensu* au statut de réfugié, lequel ne s'obtient qu'une fois sollicité sur place. Si toutes les personnes ayant bénéficié d'un visa humanitaire ont vocation à recevoir ce statut, encore faut-il que ces démarches aboutissent, ce qui parfois prend du temps.

profonde crise politique et morale, D. Rousseff a affirmé vouloir « réitérer la volonté du gouvernement d'accueillir ceux qui, chassés de leur patrie, veulent venir vivre, travailler et contribuer à la prospérité et à la paix du Brésil ». La présidente a ajouté : « surtout en ces temps difficiles, [...] nous devons accueillir les réfugiés à bras ouverts »²⁰. L'objectif de la Conare est de doubler le nombre de visas humanitaires au cours des deux prochaines années. Depuis octobre 2015, le personnel des consulats brésiliens suit une formation en coordination avec l'UNHCR pour savoir comment traiter ces demandes, avec les spécificités que requiert la nécessité de travailler avec des populations réfugiées de guerre.

Si d'autres pays de la région ont également mis en place des programmes spéciaux pour accueillir des réfugiés syriens, la plupart de ces plans sont bien moins ambitieux que le plan brésilien. En Argentine, un Programme Syrie a été créé par le ministère des Affaires étrangères et du Culte en octobre 2014 en faveur des ressortissants syriens et palestiniens de Syrie²¹. Le programme est beaucoup plus restrictif qu'au Brésil, car il nécessite de démontrer « un lien de parenté » avec un citoyen argentin pour obtenir un visa humanitaire. Un extrait de casier judiciaire syrien est également requis – un document impossible à fournir pour des opposants –, même si la brochure signale que, en l'absence de ce document, le demandeur pourra le « compléter par des moyens alternatifs, tel que le prévoit la disposition légale ». On peut s'interroger sur le rôle des organisations de la diaspora syro-libanaise dans l'élaboration de ce programme, lorsque l'on sait que la Fearab argentine et l'Église orthodoxe – deux entités dont les représentants à Buenos Aires soutiennent le régime syrien – ont été conviées à contribuer à sa mise en œuvre. La nécessité de l'existence de liens de parenté a-t-elle été un moyen de sélectionner les réfugiés sur la base de leur appartenance confessionnelle ? Si nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour corroborer cette hypothèse, on peut en revanche souligner les effets de ce critère d'éligibilité : en septembre 2015, l'Argentine n'avait reçu que 300 demandes d'asile et de regroupement familial. Seules 90 personnes avaient obtenu le statut de réfugié. Le gouvernement argentin a annoncé durant la même période qu'il prolongeait ce programme spécial pour une année supplémentaire. Depuis, le nombre de réfugiés est passé à 268. Par ailleurs, 52 demandes d'asile sont à l'étude. L'Uruguay, pour sa part, a autorisé en octobre 2014 la réinstallation sur son territoire de cinq familles syriennes qui vivaient dans des camps de réfugiés en Jordanie. Formant un total de 42 personnes, ces familles sont principalement composées d'enfants²². L'arrivée de sept

20. "Latin American countries welcome Syrian refugees", *The Guardian*, September 9, 2015.

21. Dirección Nacional de Migraciones, Ministerio del Interior y Transporte, « Programa Siria », Programa especial de visado humanitario para extranjeros afectados por el conflicto de la República Árabe de Siria. Brochure d'information.

22. Secretaría de Derechos Humanos de la Presidencia, « Programas de reasentamiento de familias sirias en Uruguay ».

autres familles – 72 personnes – qui était prévue pour février 2015, a été reportée *sine die* par le gouvernement en raison de problèmes rencontrés dans la première phase du programme, *cf. infra*.

Début septembre 2015, le Chili et le Venezuela se sont joints au mouvement. Le gouvernement chilien a annoncé qu'il allait accueillir entre cinquante et cent familles syriennes. Le ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'il avait commencé à examiner les mesures nécessaires pour pouvoir recevoir ces familles aussi rapidement que possible²³, tout en précisant qu'en 2014 et en 2015, 277 visas de résidence ou touristiques avaient déjà été accordés à des citoyens syriens. Les organisations syro-libanaises se sont montrées très peu enthousiastes à l'idée de voir arriver davantage de réfugiés. Ainsi, Adolfo Numi, président de l'Association de bienfaisance syrienne au Chili, déclarait récemment dans une interview télévisée : « Nous voulons accueillir des réfugiés syriens au Chili, mais... même si nous ne discriminons personne à cause de sa religion, nous voulons aussi que la communauté syrienne au Chili reste chrétienne dans sa majorité [...]. Être de foi chrétienne rendrait plus facile leur adaptation à la réalité nationale »²⁴.

Nicolás Maduro, enfin, a déclaré que le Venezuela recevrait 20 000 réfugiés en provenance de Syrie²⁵. Les conditions pour l'octroi d'un visa et l'obtention du statut de réfugié n'ont pas été précisées, mais l'on peut craindre que celles-ci ne soient pas neutres, dans la mesure où le président vénézuélien a ordonné que le dispositif soit mis en place après consultation de la « communauté syrienne » – très liée avec le régime. Près de deux mois après l'annonce du chef de l'État, le pays n'avait de fait reçu aucune demande de visa ou d'asile²⁶...

Au regard des besoins, les chiffres présentés par les gouvernements latino-américains restent bien en deçà des attentes – sans compter qu'un grand pays comme le Mexique a quant à lui choisi de fermer sa porte aux réfugiés syriens. Par exemple, dans le cas du Brésil, le politiste Oliver Stuenkel a récemment déclaré dans une tribune que, « compte tenu de sa population de 200 millions, même en doublant le nombre de réfugiés [...], cela reste loin de ce qui est attendu de la part d'un pays qui aspire à jouer un rôle de premier plan dans les affaires mondiales – qui plus est lorsqu'il est déjà le

23. « Gobierno de Chile otorgará refugio a familias sirias afectadas por la grave crisis que atraviesa su país », *Boletín del MINREL*, 8 septembre 2015.

24. « Adolfo Numi : "No estamos preparados para recibir refugiados" », *La Red*, 15 septembre 2015.

25. « Maduro invita a Venezuela a 20 000 sirios tras expulsar a miles de colombianos », *Euronews*, 8 septembre 2015.

26. « Venezuela no ha recibido solicitudes de refugiados sirios », *Noticias al Día*, 29 octobre 2015.

foyer de plus de 10 millions de personnes d'origine arabe»²⁷. Selon lui, le Brésil pourrait facilement accueillir 50 000 réfugiés.

Le nombre relativement faible de réfugiés syriens en Amérique latine n'est cependant pas à mettre sur le seul compte de la politique mise (ou non) en place par les États pour offrir le statut de réfugié aux personnes fuyant le conflit syrien. Les pays de la région restent, en effet, globalement peu attractifs aux yeux des candidats à l'exil, en dépit du fait que ces derniers pourraient sans doute obtenir un visa bien plus facilement et par des voies moins dangereuses qu'en Europe. Le directeur brésilien de la Conare parle à ce sujet d'un « effet Europe » – la première vague massive de migrants, arrivée en 2014, ayant en quelque sorte ouvert la voie à un nouvel afflux de réfugiés estimant pouvoir bénéficier d'une fenêtre d'opportunité –, que les pays latino-américains peuvent difficilement concurrencer. Il existe en effet dans la région de véritables lacunes en termes de structures d'accueil. Si les réfugiés syriens font volontiers l'éloge des sociétés latino-américaines dont ils vantent l'ouverture sur le plan culturel, la plupart font face à des obstacles énormes pour obtenir un accès à l'emploi, aux services de santé, à l'enseignement supérieur et au logement.

La question du logement est l'une des plus sensibles. En raison de la quasi-absence de centres d'hébergement, des coûts élevés de l'habitat dans certaines grandes villes comme São Paulo, ainsi que des exigences en matière de documents à fournir, l'accès à un logement digne est très limité. Au Brésil, par exemple, quelque vingt familles palestiniennes venues du camp de réfugiés de Yarmouk, en Syrie, ont été logées à São Paulo dans un immeuble de bureaux occupé illégalement par une association pro-palestinienne et Terra Livre, un mouvement social qui lutte pour la terre et le logement. Les deux organisations paient l'électricité et l'eau, mais il s'agit d'un squat, et les familles ne savent pas combien de temps elles pourront y rester. Des organisations de la société civile, comme Caritas et d'autres petites ONG locales, tentent par ailleurs de compenser les faiblesses structurelles des États latino-américains en offrant notamment des cours de langue ; mais ce soutien reste dérisoire pour la plupart des réfugiés, qui ont le sentiment de ne pouvoir compter que sur eux-mêmes. Début septembre 2015, cinq familles de réfugiés syriens qui avaient obtenu l'asile en Uruguay ont ainsi manifesté devant les bureaux de la Présidence, et elles ont demandé à être autorisées à quitter le pays pour trouver des emplois mieux rémunérés, voire à retourner au Moyen-Orient. La plupart estiment que la vie en Uruguay est trop coûteuse et craignent de ne pouvoir subvenir à leurs besoins. Les autorités ont promis de réviser leur programme, mais ne peuvent guère promettre davantage.

27. «The Refugee Crisis Presents a Chance for Emerging Countries Like Brazil to Be Players», *New York Times*, 15 septembre 2015.

Ce n'est pas la première fois que les pays latino-américains sont confrontés à ce genre de difficultés, y compris lorsque les réfugiés sont accueillis dans le cadre d'un programme de réinstallation mis en place avec l'UNHCR – comme cela a été le cas pour les réfugiés syriens en Uruguay. À la différence des demandeurs d'asile individuels, les bénéficiaires de ce type de programmes collectifs reçoivent une aide financière temporaire pour le logement. En 1999, le Chili a permis à 29 réfugiés venus de l'ex-Yougoslavie de s'installer sur son territoire, mais il n'a pas réussi à leur fournir des conditions de vie adéquates. Tous ont quitté le Chili quelques années plus tard. En 2007 et 2008, ce pays et le Brésil ont mis en place des programmes en faveur de réfugiés palestiniens venant d'Irak. Si l'expérience semble avoir plutôt bien fonctionné au Chili, le Brésil a été critiqué pour sa mauvaise gestion de l'intégration de ces réfugiés. Alors qu'un nouveau programme est à l'étude, concernant des réfugiés syriens établis dans des camps au Liban, en Jordanie et en Turquie, le Brésil est à la recherche de financements privés pour améliorer la qualité de ses structures d'accueil.

Offrir aux réfugiés des conditions de vie dignes reste un défi pour la plupart des pays latino-américains. Le manque d'expérience et les ressources limitées, prévisibles pour des pays en développement, expliquent en partie la situation. Comment résoudre le problème du logement pour les réfugiés syriens lorsque des millions de citoyens vivent encore dans des bidonvilles ? Au-delà de ces considérations structurelles, il y a aussi un problème conjoncturel : la crise des réfugiés coïncide avec un ralentissement économique généralisé en Amérique latine. Après une décennie de croissance économique et de progrès social, la plupart des pays latino-américains connaissent aujourd'hui peu ou pas de croissance, des dévaluations monétaires, une hausse du chômage, des coupes dans les dépenses publiques et une baisse des revenus. Cette situation aura certainement un impact plus important sur l'accueil des réfugiés que toute politique en la matière.

Conclusion

Les dimensions traditionnelles du positionnement des États latino-américains sur la scène internationale se retrouvent dans les différents aspects du dossier syrien : attachement au principe de non-ingérence, rejet du recours à la force, respect de la légalité internationale et des institutions multilatérales, préférence pour la résolution pacifique et négociée des conflits. On pourrait ajouter à cette liste de principes la contribution croissante des grands pays de la région, au premier rang desquels le Brésil, à la prise en charge des dimensions humanitaires des crises internationales. Ainsi, le gouvernement brésilien a annoncé lors de la conférence internationale Supporting Syria and the Region organisée à Londres en février 2016 l'octroi d'une aide

de 1,3 million de dollars pour aider à financer les actions de l'UNHCR en Syrie. Goutte d'eau en comparaison des fonds promis par les grandes puissances, le geste est cependant notable, étant donné la crise qui affecte le Brésil. Les politiques d'accueil des réfugiés syriens, avec toutes leurs limites, s'inscrivent dans cette vision.

On aurait cependant tort de limiter les politiques étrangères latino-américaines au sujet du conflit syrien à cette lecture, qui tendrait à dépolitiser les prises de position des États concernés sur la scène internationale. Un rapprochement politique a bien été à l'œuvre entre 2005 et 2011 entre certains États latino-américains et le régime syrien. Fondé parfois sur des affinités idéologiques, ce resserrement des liens a été encouragé par la majorité des organisations de la diaspora syro-libanaise, dont certains des membres font partie des élites politiques et économiques de ces pays. L'influence de l'Iran, et plus récemment de la Russie, auprès de plusieurs gouvernements de la région joue également un rôle dans les positionnements stratégiques de ces derniers. Alors que les voix des intellectuels ou des activistes qui portent la critique du régime de B. al-Assad sont rares, l'équidistance proclamée de certaines diplomaties latino-américaines tend parfois à se confondre avec un soutien implicite au maintien du régime en place à Damas.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Cecilia Baeza, "Refugees from Syria in Latin America : beyond the Rhetoric", *Note d'analyse*, n° 1, Opalc, octobre 2015.

Cecilia Baeza, **Élodie Brun** et **Alejandra Galindo**, "Diversity behind Unity : Latin America's Response to the Arab Spring", in Robert Mason (dir.), *The International Politics of the Arab Spring. Popular Unrest and Foreign Policy*, 1st ed., Palgrave Macmillan, 2014, p. 125-154.

Cecilia Baeza et **Paulo Pinto Hilu**, "Soldiers of Bashar in South America. The Syrian diaspora in Argentina and in Brazil, the Ba'athist regime and the Syrian Uprising", papier présenté au colloque international de WFAFW, "The Role of Diasporas, Migrants and Exiles in the Arab Revolutions and Political Transitions", 16-17 octobre 2014, Tunis, Tunisie.

Lila Balloffet, "Syrian Refugees in Latin America: Diaspora Communities as Interlocutors", *LasaForum*, Winter 2016, vol. 47, n°1, p. 9-14

Angel Blanco Sorio, "Venezuela and the Middle East under Hugo Chávez (1999-2013): Strategic Continuities and Ideological Preferences" in Marta Tawil (dir.), *Latin American Foreign Policies Towards the Middle East. Actors, Contexts, and Trends*, Palgrave series Middle East Today, Palgrave Macmillan (à paraître en 2016).

Janaina Herrera, « Les diasporas d'Amérique latine et la crise syrienne », *Cahiers libres*, n° 26, 2013, p. 322-330.

María del Mar Logroño-Narbona, « 'De Emigrantes a Embajadores : Un Análisis del Nuevo Papel de los Emigrantes Sirios en la Política Exterior de Siria », in Luis Mesa Delmonte (dir.), *Las Relaciones Exteriores de Siria*, El Colegio de México, México, 2013, p. 347-375.

Bruno Pilla, O posicionamento do Brasil sobre o Oriente Médio no Conselho de Segurança das Nações Unidas (1947-2005), Mémoire de master en science politique, Universidade Federal do Rio Grande do Sul, 2011.

André Luiz Reis da Silva et **Bruno Pilla**, « O Oriente Médio na política externa brasileira (1947-2011) : aproximação, distanciamento e engajamento » *Ciências & Letras*, n° 51, 2012, p. 111-133.

Marta Tawil, “Mexico’s Policy towards the Middle East: From Equidistance to Distance”, in Marta Tawil (dir), *Latin American Foreign Policies Towards the Middle East. Actors, Contexts, and Trends*, Palgrave series Middle East Today, Palgrave Macmillan (à paraître en 2016).

Eduardo Galeano, le *fogonero*. Sciences sociales et statut de la vérité

DENIS MERKLEN

Sociologue, Institut des hautes études de l'Amérique latine et Centre de recherche et de documentation des Amériques, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Querido Eduardo,

*Quisiera leer hoy aquella carta que nunca te escribí. Pero no voy a desvelar aquí nuestras intimidades, porque nunca hubiera querido escribirte una carta pública. Mil veces quise escribirte una de sobre cerrado, para echar en el buzón y esperar con esperanza que tu la abrieras y la leyeras en el Brasilero, aquel café tuyo de la Ciudad Vieja en Montevideo, una mañana de sol. Luego de leer tu levantaría la mirada hacia la calle Ituzaingó y pensarías en aquel ya no más muchacho uruguayo perdido en París, como tantos*¹

« Il n'y aura donc pas de lettre. Je dois aujourd'hui parler en français et en public et Eduardo Galeano, le *fogonero*², n'est plus dans *Brecha*, l'hebdomadaire où on l'attendait en Uruguay, ni dans le quotidien *Página/12* d'Argentine. Son nouveau livre ne sera pas en librairie, ne l'espérons pas, car il n'y sera point. Nous ne pouvons plus compter sur lui pour venir nous lire au prochain meeting de défense de la terre, des femmes, des peuples amérindiens ou pour accompagner les *familiares* des disparus ou les *Madres de la Plaza de Mayo*. Et je ne suis pas venu pour vous dire qu'il vit ici en nous et parmi nous comme un Christ ou un Che, "*ahora y siempre*" [« aujourd'hui et à jamais »], comme disent les familles des disparus en Argentine, en Uruguay, au Chili. Les morts ne continuent pas à vivre parce que la mort n'existe pas. Seule la fin de la vie est réalité. Terrible et tragique fin de la vie. Il fait froid à Montevideo, à Buenos Aires et partout en Amérique latine. Même à Rio de Janeiro ou à Mexico, il fait froid depuis le 13 avril 2015, et j'ai peur qu'il y fasse froid pour longtemps.

1. Cher Eduardo, j'aurais voulu lire aujourd'hui cette lettre que je n'ai jamais écrite. Mais je ne dévoilerai pas ici notre intimité, parce que je n'aurais pas voulu t'écrire une lettre ouverte. J'ai voulu mille fois t'en écrire une, enveloppe close, la jeter dans une boîte aux lettres pour attendre ensuite, dans l'espoir que tu l'ouvres et que tu la lises au *Brasilero*, « ton » café de la vieille ville de Montevideo, un matin ensoleillé. Après l'avoir lue, tu lèverais le regard vers la rue Ituzaingó et tu penserais à celui qui n'est plus un jeune Uruguayen perdu à Paris, comme tant d'autres.
2. Voir p. 124.

Le vent levé avec la mort de cet immense intellectuel se ressent à Paris, à Barcelone, à Berlin.»³

Je le sais, Eduardo Galeano ne serait sûrement pas d'accord avec moi. Il était persuadé que l'Amérique latine était une source inépuisable de talents et de vie. Ne nous a-t-il pas raconté une et mille fois comment Miguel Marmol, Darcy Ribeiro, Roque Dalton⁴ et d'autres « têtus » étaient victimes d'un assassinat ou d'un accident avant de renaître ensuite encore et encore ?⁵ Il m'aurait dit avec sa voix calme, posée et chaleureuse : « *No creo. Fijate* (« *Je ne crois pas. Regarde* »), dans les recoins du continent, il suffit de voir un match de foot dans n'importe quel terrain vague... ou encore, va dans la nuit d'un bar, d'un *boliche* (bistrot), et suis bien les mains prodigieuses de ce jeune qui joue de la guitare. Ou reste un instant, la respiration suspendue, à regarder comment cette autre *chiquilina* (gamine) danse en l'air sans toucher le sol une seule fois. Regarde-la bien parce que si tu l' observes attentivement et sans respirer, tu verras qu'elle ne touche pas le sol, qu'elle effleure à peine la terre et ça lui suffit pour voler à nouveau. Mais retiens ta respiration, c'est la condition pour voir. *Tal vez* [Peut-être], le problème est que tu cherches trop à l'université ou dans la presse, ou peut-être même que tu cherches avec tes yeux de chercheur qui sont des yeux qui, certainement, permettent de voir loin et de voir fin et petit. *Pero, tal vez*, [Mais, peut-être], ce ne sont pas les yeux dont on a besoin pour se tenir au chaud. »

Et je suis pratiquement sûr qu'Eduardo Galeano ne serait pas d'accord avec moi sur un autre point important. Il n'aurait jamais commis l'affront de venir dire ici dans un hommage que le mort célébré était mort, bien mort, et qu'il n'y avait plus rien à espérer de lui, qu'il n'écrit plus et qu'il ne parlerait plus. Ne nous raconte-t-il pas tant de moments magiques de l'histoire latino-américaine, comme dans sa *Celebración del nacer incansante* ou dans ces nombreuses anecdotes qu'il appelle *Resurrecciones*?⁶ C'est dans son *Livre des étreintes* qu'il raconte comment les livres d'une bibliothèque tombent comme par magie sur un téléviseur qui réduit la réalité aux mensonges que celui-ci affiche à longueur de journée. Peut-être même que, d'un instant à l'autre, le tableau qui est ici suspendu derrière moi dans ce sublime amphithéâtre se décrochera sur mon dos pour me faire

3. Cet article reprend, remanié par l'auteur, le texte de la conférence qu'il a prononcée lors de l'hommage à Eduardo Galeano organisé par l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) dans le cadre du festival *Paris Banlieue Tango*, le 29 octobre 2015.
4. Miguel Marmol (1905-1993), syndicaliste et révolutionnaire salvadorien ; Darcy Ribeiro (1922-1997), anthropologue brésilien ; Roque Dalton (1935-1975), écrivain et révolutionnaire salvadorien.
5. Cf. Galeano, Eduardo, *Memorias del Fuego, vol. 3, El siglo del viento*, Madrid, Siglo veintiuno, 1986 pour la première édition espagnole (1^{ère} édition française du volume 3, *Le siècle du vent*, Plon, 1988).
6. E. Galeano, *El libro de los abrazos*, Madrid, Siglo XXI, 1989 pour la première édition espagnole (*Le livre des étreintes*, Paris, La Différence, 1994 pour la 1^{ère} édition française).

taire et me prouver ainsi que tous les morts ne meurent pas de la même mort et que moi, Denis Merklen, je peux mourir de mes bêtises, mais qu'il y a des morts qui meurent pour recommencer la vie : *Alguna gente se muere/para volver a nacer/ly el que tenga alguna duda/que se lo pregunte al Che./Nada más*⁷. Et c'est peut-être parce qu'il avait raison, après tout, Galeano, et que l'Amérique latine a toujours su protéger ses morts de l'infamie de l'oubli qu'il faut examiner la question de plus près. C'est peut-être conscient de cette raison qu'il propose à Miguel Marmol, qui fêtait à La Havanne, en 1987, le cinquante-cinquième anniversaire de son exécution, dont il avait réchappé comme par magie en 1932, de fonder ensemble le « *marxismo mágico : mitad razón, mitad pasión, y una tercera mitad de misterio* »⁸.

Il est vrai que les morts ne vivent plus. Mais il est vrai aussi que les tenir en vie et prolonger leur action et leur pensée, c'est ne pas se laisser abattre complètement par la mort. Et surtout, c'est un pied de nez aux assassins qui ont tué tant de justes et qui, comme Galeano aimait à le rappeler, semblent s'appliquer avec une minutie presque scientifique à tuer le beau et le gai. La vérité du mot écrit, et surtout la vérité de la parole publique, ne tient pas tout entière dans la constatation des faits, contrainte des sciences sociales. E. Galeano nous a appris qu'une partie de la vérité réside dans ce que la parole est capable de faire à celui qui l'écoute – dans son caractère performatif, aurait dit un linguiste. Une vérité qui vaut autant pour la littérature ou la chanson que pour les sciences sociales. Galeano procédait toujours avec une grande vigilance pour inscrire avec rigueur les dates et les chiffres dans son journalisme et dans sa prose, qui n'avait rien de fiction. Ce n'est pas sûr que mes collègues universitaires soient ainsi attentifs à la poésie dans leurs textes souvent amputés de beauté, condition cependant du partage⁹.

Eduardo Hughes, dit Eduardo Galeano, est mort le 13 avril 2015, à Montevideo, d'un cancer du poumon. Il n'écrira plus et il ne parlera plus. Mais, pauvre du sociologue ou de l'historien qui ne lira plus ses *Memorias del fuego*¹⁰, soyons clairs. Lire Galeano est, pour le sociologue ou l'historien, profondément embêtant, et je ne vous dis même pas ce que sa lecture est capable de provoquer chez l'économiste ou le politiste. Chaque mot est une particule allergène. Au début, le nez coule, et c'est

7. Atahualpa Yupanqui : « Certains se meurent pour renaître encore, et celui qui n'y croit pas, qu'il aille demander au Che. Rien de plus. » Traduction de l'auteur.

8. « Le marxisme magique : moitié raison, moitié passion, et une troisième moitié de mystère », *Le livre des étreintes*, Montréal, Lux, 2012.

9. E. Galeano n'a écrit que très peu de textes qu'on pourrait qualifier de « fictions » : *La canción de nosotros* (1^{ère} édition, Buenos Aires, Sudamericana, 1975) livre de contes où les personnages sont pourtant inscrits dans les luttes révolutionnaires des années 1960 et 1960, et *Los días siguientes*, son premier roman.

10. *Mémoires du feu*, 3 volumes, Paris, Plon, 1985 pour la première édition en français du vol. 1.

moche, car ça mouille les pages ; ensuite, les yeux sont rouges et on les frotte jusqu'aux larmes, les mains se gonflent et ne peuvent plus tenir le livre qui est finalement jeté avec violence dans un coin sale de la pièce. Il y a toute une symptomatologie caractérisée de l'économiste qui tente de lire Galeano. L'injection de corticoïdes n'y peut rien. Court aujourd'hui une légende sur internet. Elle dit qu'un professeur de l'université de Chicago est mort d'un choc anaphylactique quand une étudiante venant, paraît-il, du Venezuela ou d'Équateur, on ne sait pas trop, a lu un passage des *Veines ouvertes de l'Amérique latine*¹¹, au milieu d'un cours sur *The future of Latin America. The opportunities offered by a free trade agreement with the United States*.

En réalité, un double tournant s'est produit dans la réception de l'œuvre de Galeano. *Las Venas abiertas* a connu tout de suite après sa parution un incroyable succès en matière de ventes et de traductions. Il rejoint d'autres auteurs latino-américains de l'importance de Gabriel García Márquez ou de Mario Vargas Llosa, et Galeano demeure jusqu'aujourd'hui l'auteur le plus vendu de sa maison d'édition, le groupe Siglo XXI – qui dispose de bureaux en Espagne, au Mexique, en Colombie et en Argentine. Cependant, ce fort impact se voit aussitôt contré par les dictatures militaires des années 1970 et 1980 (Brésil 1964-1985, Uruguay, 1973-1985, Chili 1973-1991, Argentine 1976-1983), qui interdisent le livre, l'écrivain et son œuvre. Après avoir été incarcéré, Galeano quitte l'Uruguay pour l'Argentine en 1973, puis ce dernier pays pour l'Espagne en 1976. Au retour de la démocratie, il rentre en Uruguay en 1985. Mais Galeano revient alors avec deux autres livres majeurs : la trilogie *Mémoires du feu*, et *Le Livre des étreintes*.

Ces deux livres marquent un tournant dans sa manière d'écrire et font qu'à partir de ce moment, *Les Veines ouvertes* restera comme un livre à part dans l'ensemble de son œuvre. Si, dans ce texte, Galeano s'efforçait de dénoncer la spoliation dont souffrait le continent latino-américain, chiffres à l'appui¹², son œuvre accorde désormais une place importante à l'anecdote, à la mémoire, au récit, à l'histoire orale, et notamment aux personnages historiques considérés par leur caractère emblématique. Galeano met en place un travail de titan pour ressusciter ce qui est enfui, perdu, oublié, absent des canaux dominants de la communication et des industries culturelles, notamment de la télévision. La petite anecdote est

11. *Las Venas abiertas de América Latina*, Montevideo, Universidad de la República, 1971 pour la 1^{ère} édition en espagnol. *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine. Une contre histoire*, Paris, Plon, collection Terre Humaine, 1981 pour l'édition en français.

12. Dans *Les Veines ouvertes*, Galeano se sert dans une large mesure des données élaborées par des économistes alors proches ou membres de la Commission économique des nations unies pour l'Amérique latine (Cepal). Il rejoint sur plusieurs points les analyses alors élaborées par d'autres intellectuels, pour la plupart sociologues et économistes, à ce même moment en Amérique latine, notamment la « théorie de la dépendance » ou, plus modérée, celle de la « dégradation des termes d'échange » (Raul Prebisch).

traîtée par des textes courts qui font, la plupart du temps, moins d'une page, et quand un thème ou une personne exigent un texte plus long, celui-ci est coupé et réparti, par bribes, dans différents passages de l'œuvre. Les *Mémoires du feu* sont faites de petites flammes, *El libro de los abrazos* d'étreintes minimales qui sont autant de rencontres. Ces textes ressemblent à ce peuple de l'exil épars dans les villes, de Stockholm à Mexico, de Barcelone à La Havane, où les gens se retrouvent, se serrent dans une éternelle accolade qui rappelle qu'ils sont ensemble. Un peuple dispersé dans l'histoire et la géographie, dans un voyage circulaire comme les petites fourmis de son ami Daniel Viglietti¹³. Toujours avec la même rigueur, Galeano garde le format du petit texte doté d'une forte charge poétique jusqu'à la fin de sa vie. Il accorde désormais toute leur place à des sujets jusqu'alors peu traités dans les sciences sociales latino-américaines, comme lorsqu'il écrit cette formidable histoire du football pour dénoncer l'emprise et l'instrumentalisation du pouvoir médiatique, politique ou économique sur ce qui, pour lui, ne doit rester qu'un jeu mais qu'il transforme en métaphore de l'habileté des gens du peuple pour enchanter tout le monde et se moquer des puissants. *El Fútbol a sol y sombra*, ne ressemble en rien au traitement que l'anthropologie, la sociologie et l'histoire ont réservé à ce sport¹⁴ : Diego Maradona devient un magicien du ballon face au tout-puissant João Avellange (alors président de la Fédération internationale de Football Association, Fifa) et Garrincha le modèle du jeu pour le jeu et pour le divertissement face à un Pelé plus calculateur. Il dénonce de cette manière, toujours en une demi-page, la volonté des généraux (Médici, Pinochet, Videla) de s'approprier le football : « Le football, c'est le peuple, le pouvoir c'est le football : "je suis le peuple", disaient les dictatures militaires »¹⁵.

Cette évolution de l'œuvre de Galeano coïncide avec un tournant majeur des sciences sociales latino-américaines réalisé, lui aussi, à partir des années 1980. Galeano et les universitaires s'installent dès lors sur un terrain de mésentente au point que ces derniers prennent leurs distances avec l'auteur de *Las Venas abiertas*. La pensée sociale et politique abandonne la figure de l'intellectuel et surtout de l'« intellectuel engagé » dont Galeano devient un archétype au bénéfice de celui du professionnel des sciences sociales. En Amérique latine, on commence alors à parler d'*académicos*. Trois facteurs ont été signalés pour décrire ce changement : la crise du marxisme et l'abandon de l'idée de révolution, l'inscription des sciences sociales au sein du projet démocratique libéral, la professionnalisation des

13. D. Viglietti, compositeur et chanteur ami d'Eduardo Galeano compose l'album *Trabajo de hormiga* (Ayui, 1985) durant son exil, qu'il enregistre en *live* dans les concerts de son retour au Río de la Plata à Buenos Aires et à Montevideo en 1984.

14. *El fútbol a sol y sombra*, Buenos Aires, Siglo XXI, 1995 pour la 1^{ère} édition espagnole. *Le football, ombre et lumière*, Climats-Flammarion, 1997 pour la 1^{ère} édition française.

15. Le football, ombre et lumière, *op. cit.*, p. 175.

anciens intellectuels devenus consultants ou universitaires¹⁶. Les sciences sociales se constituent davantage comme un milieu séparé de la littérature et elles cessent de se penser elles-mêmes à partir de l'idée de pensée politique. Dans de nombreux pays, c'est le cas de l'Argentine et de l'Uruguay, les organisations internationales (comme le Fonds des Nations unies pour l'enfance, Unicef, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Cepal, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Unesco, le Programme des Nations unies pour le développement, Pnud) deviennent une source importante de revenus et de prestige face à des universités appauvries, des organisations qui demandent un savoir technique susceptible d'être converti en projet. C'est le temps des *consultorias* et des *consultores* et de cette figure de l'intellectuel que la sociologie de la culture a appelé « sartrien ». L'œuvre et l'auteur devront attendre le tournant des années 2000 et la mise en cause de l'hégémonie néolibérale avec la résurgence des mouvements sociaux et l'arrivée de la gauche au pouvoir pour que l'écrivain revienne sur le terrain de la reconnaissance publique, mais il sera toujours en opposition avec des scientifiques sociaux toujours distancés des humanités et de la littérature et d'une pensée sociale ou historique qui ne se tient pas à distance de la pensée politique.

L'œuvre de Galeano est difficilement classable dans les catégories de la pensée désormais institutionnalisées. Ses textes ne relèvent ni de la littérature, ni de la philosophie ni des sciences sociales. Pendant les années 1980 et 1990, son œuvre est pratiquement exclue de l'université. Non parce qu'elle est censurée par le pouvoir politique, mais parce qu'elle irrite les professionnels des sciences sociales. Est-il étonnant qu'aucun livre de sociologie de la culture ou de littérature n'ait été dédié à l'écrivain uruguayen ?

Il est vrai que le chercheur, cet écrivain des sciences sociales, doit protéger ses textes avec les techniques et les méthodes qui encadrent l'enquête. Une opération indispensable qui confère identité à ses écrits et, surtout, qui lui permet de proposer à l'espace public une intelligibilité du social qui n'était pas déjà là. Je veux dire, c'est grâce aux techniques et aux méthodes de la recherche que la sociologie peut dire quelque chose de spécifique et de précis, que le sociologue peut proposer à la société une autre manière de se regarder en face et de profil. La sociologie, l'histoire ou la science politique peuvent ainsi offrir au monde un point de vue inédit, un petit endroit où se tenir debout pour regarder le monde. Si son regard ne diffère pas de l'expérience courante, s'il ne diffère pas de la littérature ou du journalisme, s'il ne se distingue pas du discours militant ou politique, alors, il ne sert à

16. Voir à ce propos les travaux de Silvia Sigal (*Intelectuales y poder en la década del sesenta*, Buenos Aires, Puntosur, 1991), de Daniel Pécaut (*Entre le Peuple et la Nation. Les intellectuels et la politique au Brésil*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1989) ou de Carlos Altamirano et Beatriz Sarlo (*Literatura/Sociedad*, Buenos Aires, Hachette, 1983).

rien. Sans la recherche, la sociologie n'est plus sociologie et le sociologue ne mérite plus d'être payé pour enseigner ou pour enquêter.

Mais les sciences sociales ne sont pas, et ne seront jamais, hors du monde. Et c'est cela que nous apprenons quand nous lisons Galeano. Le chercheur, quand il publie, s'adresse au monde et il prend part au monde. Le professeur, quand il enseigne, s'adresse à des individus qui sont dans le monde. Et lui-même arrive de la rue pour rentrer dans sa salle de cours, marche sur un trottoir ou prend le bus pour aller ensuite jusqu'à chez lui, quelque part dans un quartier et dans une ville. Toujours là, quelque part dans le monde. Il écrit et parle une langue et non pas l'espéranto ou le latin, et par cette langue qu'il écrit, le professeur ou le chercheur inscrit son travail dans un espace public déterminé, c'est-à-dire dans l'espace politique d'un groupe humain. C'est une immense leçon d'épistémologie ou de politique de la science, qui n'est pas une science de la politique. Dans nos cours de méthodologie de la recherche, nous disons parfois aux étudiants qu'il faut « prendre de la distance », sortir du monde et sortir de soi à travers les techniques de l'enquête qui nous permettraient de laisser de côté nos préjugés et notre discours de sens commun. « Prendre de la distance » quand ce qu'il faut à l'intellectuel, c'est plonger dans le monde, sortir la tête à peine le temps d'une respiration, reprendre le souffle et replonger sans cesse pour être ainsi mouillé jusqu'aux os ? « Prendre de la distance » ... nous créons ainsi une illusion collective et nous croyons pouvoir exercer nos disciplines hors du monde. Misère de l'académie.

Les textes de Galeano se situent dans un espace indéfini, entre plusieurs catégories de l'écriture, ni journalisme, ni littérature, ni histoire, encore moins philosophie. Mais ils disent et apprennent beaucoup à chacun de ces intellectuels en leur rappelant précisément que, journaliste, historien ou écrivain, professeur et chercheur, ils sont tous des intellectuels. En ce sens que leur discours est un discours public et qu'en conséquence, ils ont une immense responsabilité politique. Une partie de la vérité qu'ils ont à communiquer tient donc aux conséquences de ce qu'ils disent et de ce qu'ils ne disent pas, aux objets de recherche qu'ils choisissent de traiter ou de ne pas aborder, aux problèmes auxquels ils consacrent des efforts ou qu'ils laissent dans l'oubli. Galeano ne pensait pas qu'Eduardo Hughes n'allait pas mourir de mort totale pour toujours et à jamais ; c'est évident qu'il a cessé de vivre en ce qu'il nous manque déjà terriblement. Mais il pensait que si nous tuions Violeta Parra, Camilo Torres, Raul Sendic ou Asucena Villaflor¹⁷ dans nos textes, nous doublerions la tombe de terre du tombeau de l'oubli.

17. Violeta Parra (1917-1967), chanteuse et compositrice chilienne ; Camilo Torres (1929-1966), prêtre et révolutionnaire colombien ; Raul Sendic (1926-1989), révolutionnaire uruguayen ; Asucena Villaflor (1924-1977), fondatrice du mouvement des Mères de la Place de Mai, Argentine.

J'ai envie de parler directement à mes étudiants et à mes collègues professionnels des sciences sociales et de leur dire : si la lecture de Galeano vous irrite, c'est fort probablement parce qu'elle vous confronte à un statut de la vérité autre que celui que vous prétendez maintenir à l'écart, hors du texte ou, au mieux, faisant partie du contexte que vous étudiez. La littérature sur la table de chevet, comme une inspiration. Si vous n'êtes pas indifférents à l'antigène et que la réaction épidermique survient en vous à la lecture ou simplement à l'évocation de *Patatas arriba* ou de *Los Hijos de los días*, c'est qu'il y a un problème. C'est que nous savons parfaitement que cette autre vérité que nous avons bannie de nos livres et plus encore de nos articles lorsque nous avons séparé les sciences sociales des humanités, de l'art, de la littérature et de la politique est au fond un démembrement, une amputation qui nous appauvrit et nous stérilise, c'est-à-dire qui nous empêche d'être fertiles. Une tupacamarisation¹⁸ de la pensée, de l'expression, de la communication ? Alors, chers collègues et amis, chers étudiants, lisez Galeano et avec lui lisez, regardez et écoutez toutes ces autres formes d'expression artistiques et politiques qui nous obligent à faire dialoguer cette vérité proprement sociologique, historique ou économique, que nous sommes capables de produire avec les autres discours qui habitent le monde à nos côtés. Et si vous avez l'art et le courage, intégrez ces autres formes de l'écriture à vos textes de sciences sociales, et non seulement en épigraphe, comme pour faire preuve d'érudition.

Je pense à des dizaines de phrases, comme celles que nous venons d'entendre ici il y a quelques minutes¹⁹. Il y en a une que j'aime beaucoup : *El que nace pobre y feo tiene altas probabilidades de que al crecer se le desarrollen ambas condiciones* – Celui qui naît pauvre et laid a des probabilités élevées de voir, en grandissant, se développer en lui ces deux conditions. Une parfaite prédiction de sociologue, presque une loi universelle, au moins par les temps qui courent de domination sans partage du capitalisme financier. Mais nous autres, sociologues, nous ne disposons pas de telles armes discursives. Impossible d'associer ainsi la laideur à la pauvreté, et c'est ce qui donne la force à la phrase que je propose par ailleurs solennellement ici d'appeler le « théorème Galeano ». Or, quel sociologue pourrait un instant douter de l'association entre ces deux variables qui varient toujours ensemble, laideur et pauvreté ? Nous le savons pourtant. Le jugement esthétique est directement associé à la condition sociale, et la qualification publique de « hideux » est directement proportionnelle au temps d'exposition à l'indigence. Le théorème Galeano ne permet pas seulement d'affirmer la corrélation existant entre laideur et pauvreté. Il rend visible la détermination

18. Tupac Amaru (1545-1572), dernier Inca quechua, résistant à la colonie espagnole, fut écartelé et démembré par le colonisateur.

19. L'auteur fait référence aux textes d'Eduardo Galeano précédemment lus par Florencia Dansilio dans le cadre de la conférence en son hommage.

naturelle, ou le conditionnement structurel si l'on préfère, de l'individu à la naissance : *el que nace pobre y feo*, dit Galeano. Et il nous avertit immédiatement sur les fortes chances de voir ces deux conditions évoluer ensemble, indissociables, comme sous le joug des lois du social. Prédestination sociale, donc, à la naissance.

Lorsqu'il n'avait pas encore 20 ans, Galeano est allé montrer ses écrits à Juan Carlos Onetti, auteur déjà reconnu, attendant l'encouragement de celui-ci, qui ne commenta pas la qualité des écrits du jeune Eduardo et lui dit en revanche : « *Mirá pibe, si Beethoven hubiese nacido en Tacuarembó, hubiera llegado a ser director de la banda del pueblo* » – « Écoute-moi, garçon, si Beethoven était né à Tacuarembó, il serait devenu directeur de la fanfare municipale »²⁰. Encore une fois, une observation aiguë de sociologue, véritable sociologie de la culture cette fois-ci, concernant les déterminismes sociaux. Mais je ne vais pas vous détailler comme un professeur ce que la phrase veut dire. Je vous propose de l'appliquer à Galeano lui-même : Si Eduardo Hughes Galeano était né en 1940 à Montevideo, que serait-il devenu ? Il se serait certainement transformé en Eduardo Galeano, celui de *La Canción de Nosotros*, de *Las Venas Abiertas de América latina*, de *Memorias del Fuego* et de *El Fútbol a Sol y Sombra*. Il n'y a pas l'ombre d'un doute.

Car que sont Montevideo et l'Uruguay de ces années-là ? L'Uruguay est alors, avec l'Argentine, l'un des pays les plus riches de l'Amérique latine, il y a à peine dix ans, il est devenu champion mondial de football battant en finale par quatre buts à deux justement l'Argentine, lors d'un championnat organisé à Montevideo pour fêter le centenaire de l'indépendance. Et quand E. Hughes aura 10 ans, en 1950, l'Uruguay sera à nouveau champion du monde de football, cette fois à Rio de Janeiro en battant le Brésil en finale au stade Maracana. Je peux imaginer Eduardito dans la cour de l'école, à la récré, fou de joie avec ses pantalons courts et ses genoux en sang, courir derrière la balle en se prenant pour Alcides Ghiggia et marquer le deuxième but de la victoire. À cette époque, l'Uruguay compte un théâtre florissant, une littérature qui a hérité des premiers grands écrivains des débuts du siècle pour rendre bientôt célèbres Mario Benedetti et Juan Carlos Onetti, celui que Galeano prendra comme son maître. Il y a dans l'Uruguay des années 1950 un des meilleurs systèmes éducatifs de l'Amérique latine, avec une université qui hérite de ce mouvement moderniste qu'on appelle « l'ariélisme » en raison de l'influence du livre *Ariel* de l'écrivain José Enrique Rodó, qui a marqué les intellectuels de tout le continent et a inspiré de nombreux mouvements d'étudiants dont la *Franja Morada* d'Argentine. Mais surtout, dans les années 1960, on publie depuis une vingtaine d'années la revue *Marcha* dirigée par Carlos Quijano. Eduardo est un jeune homme de 21 ans qui a déjà laissé tomber le « Hughes » et

20. *El Libro de los abrazos*, op. cit., p. 159.

s'appelle désormais Galeano quand il devient le secrétaire de rédaction de *Marcha*. Un hebdomadaire lu partout, du Mexique à Buenos Aires, et qui sera l'une des premières sources d'inspiration intellectuelle de ce qu'on connaîtra après la Révolution cubaine de 1959 sous le nom de « nouvelle gauche » latino-américaine.

Galeano ne grandit pas tout seul dans cet Uruguay des années 1960, toute une génération d'hommes politiques, de militants, d'artistes et d'intellectuels l'accompagnent. C'est exactement cette génération-là qui arrive au pouvoir avec les gouvernements de Tabaré Vazquez (2005-2010 et 2015-2020) et de José Mujica (2010-2015) et qui a souffert de la prison, de la torture, de l'exil et de la mort pendant la dictature qui a ravagé le pays entre 1973 et 1985 – juste au moment de la parution des *Véines ouvertes*. Le jour du coup d'État, Galeano n'a pas encore fêté ses 33 ans, il traverse le Río de la Plata et fonde à Buenos Aires la revue *Crisis*, dans cette Argentine qui va faire tomber la dictature de Lanusse et se prépare à recevoir Juan Perón à Ezeiza.

Évoquer la carrière intellectuelle, journalistique ou littéraire de l'immense auteur de *Días y Noches de Amor y de Guerra* ou de *Vagamundo*, c'est aussi parler de cet Uruguay et plus précisément de ce Montevideo qui n'est pas le Tacuarembó de Beethoven. Quand nous faisons l'histoire politique de cette période nous observons deux mouvements traverser cette conjoncture. D'un côté, nous observons le lent déclin du batllisme²¹, qui va se traduire par des décennies de stagnation économique et d'accroissement de la pauvreté comme conséquence des poussées d'inflation qui font reculer les salaires, les pensions et l'investissement public, qui provoquent une progression constante du chômage. De ce même côté, la droite devient de plus en plus libérale et conservatrice, se radicalise, réprime et interdit pour abandonner définitivement le batllisme, notamment sous la présidence de José Pacheco Areco (1967-1972). Mais, de l'autre côté, nous observons toujours avec étonnement, ce processus inédit d'unification de la gauche dans le Frente Amplio en 1971, ce Front large qui est encore aujourd'hui envié par les gauches latino-américaines en raison de sa capacité à maintenir son unité; on regarde l'impact de l'action des Tupamaros et de leur Mouvement de libération nationale à partir de 1963, l'une des guérillas les plus intelligentes du continent; et on insiste sur les effets du premier *Congreso del Pueblo*, cet extraordinaire moment de 1965, qui a permis l'unification des mouvements syndicaux et sociaux en une seule centrale ouvrière indépendante et démocratique, la Convención Nacional de Trabajadores (CNT), devenue après la dictature Plenario Intersindical de Trabajadores – Convención Nacional de Trabajadores (PIT-CNT), et

21. Période de croissance économique dont le nom a été forgé sur celui du président José Batlle y Ordóñez, dont les mandats ont été marqués par des lois sociales et favorables aux salariés et aux femmes, qui pour beaucoup précèdent la mise en place de l'État social européen.

qui garde toujours précieusement son unité organisationnelle. Galeano a été très proche des Tupamaros servant de liaison à Raul Sendic, lorsque celui-ci était l'homme le plus recherché du pays, il a été de toutes les heures du Frente Amplio et il est devenu une pièce indispensable de cette génération créatrice d'une nouvelle forme de la politique en Amérique latine et en Uruguay, un intellectuel dont des dirigeants et militants de tout le continent tels le « sous-commandant » Marcos, au Mexique, se sont maintes fois revendiqués.

L'histoire de la gauche uruguayenne et latino-américaine oublie souvent que ce processus de mobilisation sociale et de création politique est tributaire d'un mouvement culturel qui l'a précédé et qui l'a accompagné. Avant et pendant ce temps où la gauche se réinvente, un mouvement intellectuel et artistique laboure la culture uruguayenne à travers la chanson, la presse, le théâtre, la littérature, le journalisme, des salles de l'école primaire, au lycée et à l'université.

Parmi les mille et une histoires que Galeano nous raconte, je me souviens de celle dont il se servait pour décrire le métier d'écrivain. C'est l'histoire d'une fillette habitant une ville de la province uruguayenne qui voyage sur la mer pour la première fois. Devant l'eau infinie, elle reste éblouie et muette jusqu'à ce qu'elle demande, émerveillée, à son père qui l'accompagne : *papá, ayúdame a mirar*, « papa, aide-moi à regarder ». L'écrivain était pour Galeano celui qui aide à voir. Et qu'il nous a aidés ! Il nous a aidés à prêter attention à ce qui est oublié, au petit, au sacrifié de l'injustice, à débusquer l'ethnocentrisme européen et sa violence symbolique, qui nous condamne à copier et à ne jamais pouvoir créer, ou à croire que nos créations n'ont pas de valeur et que nous sommes condamnés à la copie. Galeano a ainsi rendu évidente l'existence du peuple, une existence niée par les sciences sociales qui ont banni de leur vocabulaire cet autre mot, « peuple », dépourvu de consistance sociologique. Il nous a aidés à affronter l'arrogance américaine cachée derrière une statue immobile de la liberté pour écraser à peu près tout ce qui entre en mouvement. Un ami historien, Olivier Compagnon, m'a envoyé un beau message juste après la mort de Galeano, en avril, où il se demandait si ce ne serait pas une coïncidence à la Galeano que celui-ci soit décédé deux jours après qu'un président américain, Barack Obama, eut déclaré que les États-Unis n'allaient plus jamais envahir l'Amérique latine. Reste à savoir si c'est un triste aveu ou un mensonge éhonté, se demandait-il. Est-ce que Galeano est mort de fatigue ou peut-être parce qu'il considérait que sa tâche était finie ? Une histoire circule en Amérique latine. Elle dit que Fidel aurait dit au Che, dans les années 1960 : « Tu vas voir, les Américains vont finir par lever l'embargo » ; ce à quoi l'Argentin aurait répondu que « Oui, quand un Noir sera président des États-Unis et le pape un Argentin ! ».

Ces artistes et ces intellectuels des années 1950, 1960 et 1970 ont renouvelé les points de vue, les manières de voir. Ils ont exercé une critique implacable

et corrosive d'un régime économique qui devenait alors de plus en plus injuste et d'un régime politique de plus en plus répressif. Et ils ont posé un horizon utopique, un imaginaire collectif permettant de se mobiliser et de se tenir ensemble. Et pendant la longue nuit des dictatures des années 1970 et 1980, ces intellectuels ont permis de se tenir au chaud, de se savoir ensemble, ils ont construit le foyer moral de tous ceux qui souffraient, et oh combien ils ont éprouvé en cette période de persécutions.

Eduardo Galeano aidait à voir, il était sans doute un éclairer, mais il ne parlait jamais de prise de conscience et aurait sans doute détesté qu'on le considère comme un « illuministe », sa torche à la main montrant le chemin d'un peuple ignorant. Je crois qu'il était plutôt un *fogonero*, celui qui met du charbon dans la locomotive de l'action collective. Mais un *fogonero* qui n'est pas un chauffeur car, en français, un chauffeur est devenu, par évolution langagière, un conducteur. Jamais n'est venue à Galeano l'idée de conduire quoi que ce soit. Le *fogonero* Galeano était celui qui apportait un bout de bois au foyer à peine allumé et nous permet de nous tenir ensemble, au chaud, regardant la danse des petites flammes dans la longue nuit de l'hiver, ou celui qui arrivait les bras chargés de branches pour alimenter le feu de joie s'élevant dans la nuit étoilée de l'été en bord de mer. Et Galeano était sans doute le meilleur de tous les *fogoneros* qui ont permis à l'Amérique latine de s'émouvoir dans l'histoire d'un passé commun et de se projeter dans l'avenir d'un futur partagé. En somme, je crois que le *fogonero* Galeano a été ce chanteur et ce *guitarrero* venu nous chanter la *Canción de nosotros*, cette « Chanson à nous » qui nous permet de nous savoir proches en la chantant dans nos têtes ou en nous retrouvant pour la danser.

C'est pourquoi Galeano a fini par construire un style et une forme littéraire qui lui étaient propres, faite de petits textes en prose poétique, qu'il pouvait lire en public et qui rendaient possible la lecture collective, comme autrefois dans la cuisine, dans les réunions de militants ou entre amis. Combien de fois il a été lu par un ami à un autre, par un amoureux à sa fiancée, par une fille à sa mère ? De petits textes qui contiennent de petites histoires, marquées par une date, le nom d'une ville ou d'un village, un personnage. Ainsi parlait-il de football, pour dénoncer la mainmise de l'argent sur la joie populaire, et pour fêter les pieds et les mains de Maradona, les *gambetas* de Garrincha ou les dribles de Messi. Lire le football par Galeano, c'est voir dans le stade ce que la télévision empêche de voir et ce que les sciences sociales sont incapables de donner à voir. Mes amis chercheurs sont à plaindre quand ils sont incapables de dire la poétique et la politique du football, ce qui ne permet guère de saisir la signification culturelle de ce sport.

Les gauches latino-américaines sont arrivées au gouvernement après des décennies d'efforts. Leurs politiques et les lois qu'elles ont votées ont permis à des millions de Latino-Américains d'améliorer leur quotidien, à nombre d'entre eux de sortir de la pauvreté. Mais nous pouvons en être sûrs, cette

génération des gauches si diverses laissera le pouvoir bientôt. Nous pouvons alors nous demander qui sont les intellectuels qui préparent les projets d'émancipation, de liberté, d'égalité et de progrès pour le futur. Qui sont les écrivains, les artistes, les chanteurs, les intellectuels qui labourent nos espaces culturels et qui sèment le bois qui nous tiendra au chaud.

Eduardo Galeano le *fogonero* est mort et, je ne sais pas pourquoi, je sens depuis un peu de froid aux pieds.

Chronologie

Amérique latine

1^{er} janvier 2015-31 décembre 2015

JULIETTE DUMONT

Docteure en histoire à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL)
Université Sorbonne nouvelle Paris 3, chercheuse rattachée au Centre de
recherche et de documentation des Amériques (Creda) (UMR 7227)

Janvier

1^{er}. – Brésil. Politique extérieure. Lors du discours d'investiture inaugurant son deuxième mandat, la présidente Dilma Rousseff déclare que le renforcement des processus d'intégration régionale en Amérique latine restera l'une des priorités de son gouvernement en matière de politique étrangère.

1^{er}. – Cuba. Répression. La police cubaine procède à une dizaine d'interpellations lors d'un rassemblement de dissidents organisé devant la prison de Vivac, à La Havane, alors que les manifestants réclament la libération d'opposants, interpellés deux jours plus tôt dans la capitale.

5. – Équateur. Chine. Le président Rafael Correa se rend en visite officielle en Chine, un déplacement inédit pour un chef d'État équatorien. La rencontre entre le président chinois, Xi Jinping, et R. Correa est notamment l'occasion de dresser un bilan des activités menées ou financées par la Chine en Équateur. Sont également évoquées d'autres possibilités de coopération en matière d'exploitation minière ainsi que dans le domaine des télécommunications.

5. – Guatemala. Justice. Le procès de l'ex-dictateur du pays, Efraín Ríos Montt, qui devait débiter ce jour, est reporté. L'ancien général, âgé de 88 ans, devait comparaître pour les massacres de 1 771 Indiens mayas de l'ethnie des Ixiles commis de 1982 à 1983, période la plus aiguë de la guerre civile, qui a fait 200 000 morts et disparus.

6. – Mexique. États-Unis. À l'occasion de sa première visite officielle en 2015, le président du Mexique, Enrique Peña Nieto, se rend aux États-Unis, où il est reçu par le président Barack Obama. Les deux chefs d'État abordent entre autres les questions de l'immigration, de la coopération en matière de sécurité et de lutte contre le narcotrafic. Le président mexicain félicite le président Obama pour sa décision de régulariser temporairement la situation de près de 5 millions d'immigrants sans papiers ainsi que pour son engagement visant à rétablir les relations diplomatiques avec Cuba.

7. – Colombie. ELN. Dans un communiqué, l'Armée de libération nationale (ELN) se dit prête à négocier la paix et à déposer les armes ou, du moins, à « considérer » la possibilité de le faire. L'ELN, guérilla active depuis 50 ans, compterait dans ses rangs, de source officielle, quelque 2 000 hommes en armes (contre 8 000 pour les Farc).

7. – Mexique. Presse. Julio Scherer, considéré comme l'un des plus importants journalistes mexicains du ^{xx}e siècle, meurt à Mexico à l'âge de 88 ans. Il a notamment fondé en 1976 l'hebdomadaire d'investigation *Proceso*.

7. – Venezuela. Chine. Relations commerciales. À la suite d'une visite en Chine, Nicolás Maduro, président du Venezuela, annonce la signature de différents accords totalisant 20 milliards de dollars d'investissements chinois au Venezuela. Le chef de l'État espère trouver de nouvelles ressources économiques en consolidant les relations de son pays avec la Chine, son premier partenaire commercial.

8-9. – Amérique latine. Chine. Celac. Le premier forum Chine-Celac, qui réunit pour la première fois, à Pékin, le ministre chinois des Affaires étrangères avec ses homologues des pays membres de la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (Celac), aboutit à la signature d'une « déclaration de Beijing ». Dans ce texte, plusieurs résolutions sont approuvées, dont un plan quinquennal visant le renforcement de la coopération Chine-Celac, notamment dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'industrie, de l'énergie et des investissements.

12. – Cuba. Opposition. États-Unis. Un haut responsable américain annonce que les autorités cubaines ont remis en liberté 53 détenus emprisonnés pour des raisons politiques. Cuba a ainsi tenu une promesse faite à Washington, dans le cadre de la normalisation de ses relations avec les États-Unis.

12. – Haïti. Vie politique. Contesté par une opposition qui a multiplié les manifestations réclamant sa démission, le président haïtien Michel Martelly lance un appel au calme lors de la cérémonie commémorant le 5^e anniversaire du séisme qui a fait plus de 230 000 morts en 2010. Un accord avec des partis de l'opposition a été conclu la veille, pour tenter de surmonter la crise politique qui affecte le fonctionnement des institutions.

13. – Mexique. Affaire des étudiants disparus d'Ayotzinapa. Le directeur des enquêtes criminelles des services du procureur général du Mexique annonce que José Luis Abarca, l'ancien maire de la ville d'Iguala, et 44 autres personnes ont été inculpés dans l'affaire des 43 étudiants disparus à l'automne 2014 à Ayotzinapa.

15. – Pérou. Société. Plusieurs milliers de personnes manifestent à Lima, alors que d'autres rassemblements importants ont lieu dans les principales villes du pays, pour protester contre une loi créant un régime professionnel spécial pour les 18-24 ans. Pacifique dans un premier temps, la

manifestation de Lima donne lieu à des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. C'est la 4^e fois que les jeunes se mobilisent en moins d'un mois.

16. – Cuba. États-Unis. Normalisation des relations. Washington allège d'importantes restrictions commerciales et concernant les voyages qui étaient appliquées à l'encontre de Cuba. Les possibilités de se rendre sur l'île tout comme les transferts de fonds de migrants cubains ainsi que les échanges dans des domaines clés tels que les télécommunications seront étendus. L'embargo économique américain, décrété en 1962 contre Cuba, demeure toutefois en place tant qu'il n'est pas levé par le Congrès des États-Unis.

16. – Haïti. Vie politique. Le président Michel Martelly nomme un nouveau Premier ministre, Evans Paul, un opposant politique choisi après la démission, en décembre 2014, du Premier ministre Laurent Lamothe. E. Paul n'a toutefois pas reçu l'approbation constitutionnelle du Parlement, dont le mandat a pris fin le 12 janvier. Ce qui a pour conséquence que le président dirige *de facto* seul le pays par décrets.

19. – Argentine. Mort du procureur Nisman. Alberto Nisman, 51 ans, est retrouvé mort d'une balle dans la tête à son domicile de Buenos Aires. Le 20 janvier, ce procureur devait présenter devant le Congrès des documents concernant une enquête, menée depuis plus de 10 ans, sur les attentats commis contre l'Association mutuelle israélite argentine de Buenos Aires le 18 juillet 1994 (85 morts et 300 blessés). A. Nisman affirmait détenir des preuves montrant que la présidente argentine et son ministre des Affaires extérieures, Hector Timerman, ont empêché l'enquête de progresser afin de ménager Téhéran, un partenaire économique privilégié de l'Argentine. Cristina Kirchner avait déjà été mise en cause dans un rapport établi par A. Nisman et présenté le 14 janvier.

21-26. – Cuba. États-Unis. Conduite par le sénateur Patrick Leahy et composée de 4 sénateurs et de 2 représentants démocrates, une délégation américaine se rend à Cuba pour les premières discussions de haut niveau entre les deux pays depuis 35 ans.

22. – Chili. Pablo Neruda. Le ministère de l'Intérieur chilien annonce l'ouverture d'une nouvelle enquête qui devra déterminer si le poète et opposant P. Neruda, officiellement mort des suites d'un cancer, le 23 septembre 1973, quelques jours après le coup d'État militaire du général Pinochet, a été empoisonné.

25. – Colombie. Processus de paix. Farc. La délégation des Farc chargée de négocier un accord de paix avec le gouvernement colombien à Cuba dénonce l'accroissement des mauvais traitements dont seraient selon elle victimes plusieurs dirigeants de la société civile, dont ceux qui œuvrent pour la défense des droits de la personne en Colombie. Parmi les cas cités figure celui du responsable du mouvement « Congrès des peuples », Carlos Alberto

Pedraza Salcedo, dont le corps inanimé et portant des marques de violence a été retrouvé le 21 janvier par la police près de Bogotá.

25. – Haïti. Vie politique. Mission de l'ONU. À l'approche des élections parlementaires, le gouvernement haïtien demande au Conseil de sécurité des Nations unies de ne pas diminuer les effectifs des troupes onusiennes déployées dans le pays.

26. – Brésil. Économie. L'enquête hebdomadaire Focus, réalisée par la Banque centrale brésilienne auprès d'une centaine d'institutions financières, montre que la prévision de croissance du PIB est révisée à la baisse, de 0,38 % à 0,13 %, et celle de l'inflation revue à la hausse, de 6,67 % à 6,99 %, très loin de l'objectif officiel de 4,5 % par an (avec une bande de fluctuation de 2 points).

27. – Mexique. Affaire des étudiants d'Ayotzinapa. Le procureur général de la République Jesús Murillo Karam affirme que les 43 étudiants disparus à Ayotzinapa (Guerrero) ont été tués et incinérés dans une décharge à Cocula. Mais cette présentation des faits est rejetée par les parents des victimes, qui soupçonnent l'armée d'avoir joué un rôle dans cette affaire.

28. – Chili. Société. Le Congrès chilien approuve la loi qui autorise l'union civile entre des personnes de même sexe. Cette loi, votée par 78 voix contre 9, confère un statut juridique légal aux couples homosexuels, leur permettant de bénéficier – comme c'est le cas pour les couples hétérosexuels – de droits d'héritage, du partage des biens et de l'accès aux régimes de santé pour les conjoints. Après sa promulgation, la loi devra être validée par la Cour constitutionnelle avant d'entrer en vigueur.

Février

1^{er}. – Venezuela. États-Unis. Au cours d'une allocution à la radiotélévision nationale, le président du Venezuela, Nicolás Maduro, affirme que le vice-président américain, Joe Biden, est à la tête d'un complot dont l'objectif est de renverser son gouvernement.

3. – Chili. Guatemala. Tourisme. La présidente du Chili, Michelle Bachelet, et son homologue du Guatemala, Otto Pérez Molina, signent un protocole d'entente sur la coopération entre les deux pays dans le domaine du tourisme.

3-5. – Argentine. Chine. La présidente argentine, Cristina Fernández de Kirchner, effectue une visite officielle en Chine, où elle est reçue par son homologue Xi Jinping. Les discussions portent essentiellement sur la consolidation de la coopération diplomatique et commerciale. Les deux chefs d'État parafont 15 accords bilatéraux dans le domaine de la communication, des télécommunications, de l'aérospatiale et de la culture, entre autres. Les deux pays s'entendent aussi sur plusieurs projets dont la

construction de chemins de fer et de deux centrales nucléaires en Argentine. Ils signent des ententes dans le domaine du tourisme afin de faciliter la délivrance de visas pour les touristes chinois et argentins.

4. – Bolivie. ONU. Dette. L'Assemblée générale de l'ONU désigne la Bolivie à la tête du comité spécial sur la restructuration de la dette souveraine des États. Ce comité, créé en septembre 2014 par l'Assemblée générale de l'ONU à la suite d'une résolution déposée par l'Argentine et le bloc G77+Chine, a pour mission de définir un cadre juridique multilatéral qui permettra de réguler le processus de restructuration des dettes souveraines. Il sera présidé (durant un an) par le représentant permanent de la Bolivie aux Nations unies, Sacha Llorenti.

9. – Pérou. Vie politique. La Première ministre du Pérou, Ana Jara, annonce la fermeture de la Direction nationale des services de renseignement, soupçonnée d'avoir espionné des membres de l'opposition, du gouvernement et du Parti nationaliste, auquel appartient le président Ollanta Humala.

9-11. – Amérique latine. Turquie. Le président de la Turquie, Recep Tayyip Erdoğan, entame une tournée officielle en Amérique latine (la première de ce type depuis 1995). Les discussions avec son homologue colombien, Juan Manuel Santos, portent sur la coopération dans la lutte contre le terrorisme, mais aussi dans les domaines du tourisme, de l'éducation et de la culture. Le président Erdoğan se rend ensuite à Cuba, où il s'entretient avec le président Raúl Castro. Le dirigeant turc déclare que son pays souhaite construire deux mosquées avec la contribution d'autres pays musulmans comme l'Arabie Saoudite sur le territoire cubain, qui compterait près de 4 000 musulmans. Le chef d'État turc achève sa tournée au Mexique pour discuter des négociations concernant un traité de libre-échange avec le président Enrique Peña Nieto.

10. – Venezuela. Économie. Soumis à un complexe contrôle des changes depuis 2003, le Venezuela met en place une nouvelle réglementation. Lors d'une conférence de presse, le ministre des Finances annonce l'instauration d'un nouveau système « entièrement libre », ouvert aux particuliers et aux entreprises, qui pourront acheter et vendre des devises auprès des banques, des maisons de change et d'opérateurs autorisés. Le dollar pourrait commencer à s'échanger dans ce cadre à 130 bolivars, alors qu'au marché noir, il frôle déjà les 200 bolivars (environ 27 euros). Cependant, Caracas maintient le taux de change officiel à 6,30 bolivars le dollar, destiné à couvrir 70 % des importations, notamment pour les denrées alimentaires, les médicaments et le matériel de santé. En outre, deux autres taux de change en vigueur sont désormais fusionnés (le dollar y sera coté à 12 bolivars). Ce taux complémentaire est censé répondre à 30 % des besoins de l'économie vénézuélienne.

13. – Uruguay. Justice. Le président élu de l'Uruguay, Tabaré Vázquez, annonce la création d'une commission de vérité et de justice composée entre autres de législateurs, de représentants d'organisations de défense des droits des familles de victimes ainsi que de plusieurs représentants des communautés religieuses ; cette commission, qui siégera dès le 1^{er} mars 2015, aura pour mission de faire la lumière sur plusieurs centaines de disparitions enregistrées lors de la dictature uruguayenne (1973-1985).

15. – Guatemala. Cinéma. Le film franco-guatémaltèque *Ixcánul*, écrit et réalisé par Jayro Bustamante, reçoit le prix Alfred Bauer au 65^e festival international du film de Berlin.

17. – Pérou. Vie politique. À la surprise générale, le président Ollanta Humala, dont la cote de popularité est au plus bas, limoge son ministre de l'Intérieur, Daniel Urresti, aussi controversé que populaire. Le général Urresti est remplacé par José Pérez Guadalupe, qui dirigeait l'Institut national pénitencier.

18. – Argentine. Mort du procureur Nisman. 400 000 personnes participent à la « marche du silence » en hommage au procureur Alberto Nisman. Le gouvernement Kirchner qualifie cette manifestation de « putschiste ».

19. – Venezuela. Vie politique. Antonio Ledezma, maire de Caracas et l'une des grandes figures de l'opposition, est arrêté. Le président vénézuélien, Nicolás Maduro, soupçonne A. Ledezma d'avoir, avec l'opposition, fomenté un coup d'État avec l'appui des États-Unis et l'accuse également d'être l'un des instigateurs des manifestations antigouvernementales organisées par des étudiants pour protester contre l'insécurité, l'inflation et les pénuries, manifestations au cours desquelles 43 personnes ont été tuées entre février et mai 2014. Après cette arrestation, des militants et des responsables de l'opposition manifestent leur solidarité avec le maire.

24. – Amérique latine. Droits de l'homme. L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International présente son rapport annuel, à Londres. À propos de l'Amérique latine, l'ONG estime que l'impunité est la question la plus préoccupante dans la région. Erika Guevara, directrice d'Amnesty pour les Amériques, critique la « réduction de l'espace démocratique », notamment au Venezuela.

27. – Argentine. Justice. Julio César Strassera, le procureur emblématique du procès mené en 1985 contre les chefs de la dictature militaire argentine (1976-1983), meurt à Buenos Aires à l'âge de 81 ans.

27. – Mexique. Lutte contre les cartels de drogue. La police fédérale mexicaine capture le narcotrafiquant Servando Gomez, surnommé « La Tuta » et considéré comme le dernier dirigeant en liberté du cartel des Chevaliers templiers, implanté dans l'État du Michoacan.

28. – Venezuela. États-Unis. Nicolás Maduro, président du Venezuela, déclare que les citoyens américains désireux de se rendre dans son pays

auraient désormais besoin d'un visa. Il annonce également des sanctions diplomatiques visant certains responsables américains. « Un ensemble de dirigeants politiques des États-Unis qui ont violé les droits de l'homme en bombardant » des pays comme la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan « ne pourront pas, parce qu'ils sont des terroristes, entrer au Venezuela », a-t-il averti. À cet égard, il cite notamment George W. Bush. N. Maduro demande en outre que soit revu à la baisse le nombre de diplomates américains en poste dans la capitale du Venezuela.

Mars

1^{er} – Argentine. Vie politique. Alors que Cristina Kirchner prononce devant le Congrès son dernier discours d'ouverture de la session législative, environ 400 000 personnes manifestent leur soutien à la présidente, en réponse à la manifestation du 18 février.

3. – Chili. Catastrophe naturelle. Le volcan Villarrica, un des plus actifs du Chili, situé dans le sud du pays, entre en éruption. Les autorités décrètent l'alerte rouge et ordonnent l'évacuation de quelque 3 000 personnes.

4. – Mexique. Lutte contre les cartels de drogue. Les forces mexicaines de sécurité capturent Omar Treviño, dirigeant, depuis juillet 2013, du cartel criminel des Zetas, l'un des plus violents du Mexique.

5. – Colombie. Processus de paix. Farc. La sous-commission pour la fin du conflit armé colombien se réunit pour la première fois à La Havane, en présence de cinq généraux, d'un amiral et de deux chefs des Farc. Elle a pour premier objectif la signature d'un cessez-le-feu bilatéral et définitif. Chargée de faire des propositions, la sous-commission a un rôle technique, sans le pouvoir de décision qui appartient aux négociateurs du gouvernement et de la guérilla.

6. – Équateur. Politique étrangère. OID. Après avoir dénoncé en février 2014 le traité interaméricain d'assistance réciproque (Tiar), l'Équateur annonce son retrait effectif de l'OID, institutionnellement rattachée à l'OEA. Selon le président de l'Équateur, Rafael Correa, le Tiar, à l'origine de la création de l'OID, est un instrument juridique anachronique que les États-Unis ont toujours utilisé exclusivement pour défendre leurs intérêts stratégiques dans les Amériques. En se retirant de l'OID, l'Équateur annonce par ailleurs son souhait d'adhérer au Conseil de défense sud-américain (CDS), institution créée au sein de l'Unasur pour favoriser la coopération en matière de défense entre les pays sud-américains.

7. – Colombie. Processus de paix. Farc. Le 33^e cycle de négociations de paix entre le gouvernement colombien et les Farc s'achève à La Havane avec la signature d'un accord sur le retrait des mines antipersonnel. L'accord s'intéresse particulièrement aux régions rurales les plus affectées et où il

existe encore des mines antipersonnel, des engins explosifs improvisés ainsi que d'autres objets à haut risque pour la sécurité de la population.

9. – Venezuela. États-Unis. Le président américain Barack Obama ordonne la mise en place de nouvelles sanctions contre plusieurs responsables vénézuéliens, actuels ou anciens, accusés de violation des droits humains. Il qualifie en outre la situation au Venezuela de « menace extraordinaire et inhabituelle pour la sécurité nationale et la politique extérieure des États-Unis ». Quelques heures après cette annonce, le Venezuela rappelle pour consultation son chargé d'affaires aux États-Unis.

10. – Équateur. Justice. La justice équatorienne annonce l'ouverture d'une enquête sur la mort de l'ex-président Jaime Roldos, tué durant son mandat lors d'un accident d'avion, en 1981. Cette décision relance ainsi l'hypothèse d'un assassinat fomenté par les dictatures sud-américaines, unies à l'époque par le plan Condor (tenu pour responsable de milliers de morts et de disparus), auquel s'était opposé J. Roldos, premier président démocratiquement élu en 1979 après le régime militaire au pouvoir durant près d'une décennie.

14. – Venezuela. États-Unis. Unasur. Douze ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Unasur assistent à Quito à une réunion extraordinaire sur la situation au Venezuela. L'objectif poursuivi est de convenir d'une position commune quant au sort à réserver à la décision du président américain, Barack Obama, qui a pris par décret le 9 mars des sanctions à l'encontre de 7 hauts responsables du gouvernement de Nicolás Maduro. Rejet unanime de ces sanctions, demande à Washington de revoir sa position sur la question. L'Unasur affirme par ailleurs que l'attitude américaine vis-à-vis du Venezuela constitue une violation flagrante des principes de souveraineté des États et de non-ingérence dans les affaires des autres États.

15. – Brésil. Vie politique. Manifestations. 1,5 million de manifestants demandent le départ de la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, protestent contre l'impunité et la corruption, et réclament l'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit de la toute première protestation de grande ampleur à laquelle fait face D. Rousseff depuis le début de son 2^e mandat.

15. – Venezuela. Pouvoirs spéciaux. États-Unis. Le président vénézuélien, Nicolás Maduro, obtient des pouvoirs spéciaux de l'Assemblée nationale, qui lui permettront de gouverner par décrets jusqu'à la fin de l'année, en matière de sécurité et de défense. N. Maduro en avait fait la demande auprès de l'Assemblée nationale à la suite des sanctions adoptées le 9 mars par les États-Unis.

18. – OEA. L'ancien ministre uruguayen des Affaires étrangères, Luis Almagro, est élu nouveau secrétaire général de l'OEA. Il succède ainsi au Chilien José Miguel Insulza, et doit officiellement entrer en fonctions le 25 mai. Parmi les dossiers qu'il aura à traiter : l'intégration de Cuba à

l'OEA, la crise au Venezuela et l'appui de l'OEA aux négociations entre Cuba et les États-Unis.

20. – Bolivie. Élections régionales. Le Tribunal suprême électoral (TSE) annule la participation de la principale force d'opposition, l'Unité démocratique (UD), aux élections régionales du 29 mars. Il explique que cette décision vise essentiellement les candidats de l'UD de la région du Beni, auxquels il reproche d'avoir violé le Code électoral en rendant publics des sondages d'opinion réalisés par ce parti, et ce avant la tenue des élections. Plusieurs candidats de l'UD contestent cette décision, qu'ils estiment inspirée par le président Evo Morales.

24-27. – Amérique latine. Russie. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, effectue une tournée officielle en Amérique latine, qui illustre la volonté de son pays de renforcer ses liens avec les États latino-américains. À Cuba, il renouvelle son soutien à la fin de l'embargo appliqué par les États-Unis. Il se rend ensuite en Colombie, où il est reçu par le président Juan Manuel Santos. Les discussions portent essentiellement sur la consolidation des relations commerciales entre les deux pays. Au Nicaragua, il parle du renforcement des relations bilatérales avec le président Daniel Ortega et achève sa tournée au Guatemala, où il rencontre notamment ses homologues des pays membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale (Sica).

26. – Argentine. Justice. Attentat de 1984. La justice confirme qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la présidente argentine pour entrave dans l'enquête sur l'attentat antisémite commis à Buenos Aires en juillet 1994.

27. – Mexique. Environnement. Le Mexique, premier pays émergent à présenter ses objectifs en vue de la conférence de Paris sur le changement climatique (fin 2015), s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à partir de 2026.

29. – Bolivie. Élections régionales. À l'issue des élections régionales auxquelles 6 millions d'électeurs ont pris part, c'est la formation politique du président Evo Morales, le Mouvement vers le socialisme (MAS), qui s'impose de nouveau en remportant 6 des 9 postes de gouverneur de régions à pourvoir. Le MAS subit néanmoins une défaite dans la région de La Paz, jusque-là considérée comme l'un de ses principaux bastions.

30. – Argentine. Îles Malouines. Le ministère des Relations extérieures argentin indique que son pays a dénoncé auprès d'organisations internationales le renforcement du dispositif militaire britannique aux Malouines.

31. Pérou. Vie politique. Le gouvernement de la Première ministre du Pérou, Ana Jara, est renversé par une motion de censure votée au Parlement, qui fait suite aux révélations concernant les activités d'espionnage mises en œuvre par les services de la Direction nationale du renseignement.

Avril

4. – Chili. Inondations. Le bilan des inondations et des glissements de terrain ayant affecté fin mars le nord du Chili, traditionnellement aride, est de 25 morts, plus de 125 disparus et quelque 30 000 sinistrés.

7. – Amérique latine. Économie. La Cepalc annonce qu'elle prévoit une croissance économique de la région de 1 % pour 2015. Elle revoit ainsi à la baisse ses anciennes prévisions (augmentation du PIB de la région de 2,2 %).

10-11. – VII^e sommet des Amériques. Le VII^e sommet des Amériques est marqué par la rencontre entre le président américain, Barack Obama, et le président cubain, Raúl Castro. Plusieurs sujets tels que le rapprochement Cuba–États-Unis, la crise entre Caracas et Washington ainsi que les questions relatives à la prospérité dans les Amériques sont à l'ordre du jour. Le sommet s'achève sans déclaration commune.

12. – Brésil. Vie politique. Manifestations. Quelque 575 000 personnes manifestent contre la présidente Dilma Rousseff dans une centaine de villes du pays, dont 275 000 à São Paulo, la capitale économique du Brésil et fief de l'opposition de centre droit.

15. – Colombie. Processus de Paix. Farc. Les négociations de paix entre le gouvernement colombien et les Farc sont mises à mal en raison d'une attaque menée par les Farc, qui cause la mort de 11 militaires. Le président Juan Manuel Santos annonce la levée du moratoire sur les bombardements contre la guérilla.

15. – Brésil. Affaire Petrobras. João Vaccari, le trésorier du Parti des travailleurs (PT), est arrêté pour des soupçons de pots-de-vin et de blanchiment d'argent, dans le cadre de l'affaire Petrobras.

17. – Chili. Dictature. Justice. Quarante ans après la mort de Victor Jara, le compositeur et chanteur populaire chilien, torturé et fusillé sous la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990), la justice américaine autorise à juger aux États-Unis un des auteurs de ce crime, l'ancien capitaine de l'armée Pedro Barrientos Nuñez, qui vit depuis 1989 en Floride, où il a acquis la nationalité américaine.

17. – Mexique. Lutte contre le narcotrafic. Violences. À la suite de l'arrestation de José Tiburcio Hernandez, l'un des chefs du cartel du Golfe, ses troupes surarmées ravagent les rues de Reynosa, localité limitrophe de la ville américaine de McAllen, dans l'État de Tamaulipas (Nord-Est).

19. – Venezuela. Chine. Économie. Le président vénézuélien, Nicolás Maduro, annonce, au cours d'une allocution télévisée, que Pékin vient d'octroyer à Caracas un nouveau prêt d'un montant de 5 milliards de dollars (4,7 milliards d'euros). Au total, la Chine a prêté quelque 50 milliards de dollars au Venezuela depuis 2008.

21-22. – Venezuela. Espagne. Relations diplomatiques. Le 21, le Parlement vénézuélien déclare, lors d'un vote sans effet légal, l'ex-chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez persona *non grata* dans le pays (avocat, F. Gonzalez a décidé, en mars, d'assurer la défense de deux prisonniers politiques vénézuéliens). Le même jour, durant son programme hebdomadaire, « En contact avec Maduro », le président Nicolás Maduro reproche au chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, de se trouver « derrière une conspiration internationale visant à renverser le gouvernement vénézuélien ». Le 22, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garcia-Margallo, annonce qu'il rappelle son ambassadeur à Caracas pour consultation.

21-23. – Argentine. Russie. La présidente de l'Argentine, Cristina Kirchner, effectue une visite officielle en Russie, où elle est reçue par son homologue russe, Vladimir Poutine. Le but de cette visite consiste à approfondir les relations de coopération, en élargissant notamment les accords signés en juillet 2014 à l'occasion d'une visite de V. Poutine en Argentine. Les deux dirigeants discutent ainsi des questions concernant la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie nucléaire et des échanges commerciaux.

22-25. – Chili. Volcan. Le 22, le gouvernement chilien décrète l'alerte rouge après l'éruption du volcan Calbuco, considéré comme l'un des plus dangereux du pays, dans le sud du Chili.

24. – Mexique. Conflit social. Quelque 7 000 ouvriers agricoles mexicains manifestent dans la vallée de San Quintin, dans la région de Basse-Californie, pour exiger de meilleures conditions de travail, peu avant une réunion avec de hauts fonctionnaires fédéraux visant à régler un conflit social qui dure depuis plus d'un mois. Dans cette région agricole, qui exporte presque toute sa production vers les États-Unis, une grève inédite avait été organisée le 17 mars, journée marquée par des affrontements avec la police et l'arrestation de près de 300 manifestants.

27. – Argentine. Élections provinciales. La coalition politique Frente Romero+Olmedo soumet au tribunal électoral de la province de Salta de nombreuses irrégularités ayant entaché selon elle le vote électronique qui a eu lieu le 12 avril dernier lors des primaires provinciales.

28. – Chili. Vie politique. La présidente socialiste, Michelle Bachelet, annonce qu'une réforme constitutionnelle doit être engagée à partir de septembre. Cette réforme devra être approuvée par le Congrès. La Constitution de 1980 n'a pratiquement pas été modifiée depuis le retour à la démocratie, en 1990.

28. – Chili. Pérou. Relations diplomatiques. Le président du Pérou, Ollanta Humala, annonce la reprise graduelle des relations diplomatiques avec le Chili. Ces relations ont été suspendues en février 2015 à la suite de révélations de pratiques d'espionnage commises par des officiers de l'armée péruvienne en faveur du Chili.

Mai

4. – Celac. Développement. Les ministres des Affaires étrangères des 33 pays de la Celac se rencontrent à Quito pour discuter de la mise en place de l'Agenda 2020, conjointement proposé en janvier dernier par le président de l'Équateur, Rafael Correa, et son homologue du Costa Rica, Luis Guillermo Solís, plan régional pour les cinq prochaines années et qui porte sur cinq points : le changement climatique et environnemental, les infrastructures, le financement du développement, la réduction de la pauvreté et des inégalités, l'éducation, la science et la technologie.

5. – Cuba. États-Unis. Le département du Trésor américain annonce que des licences de transports de passagers par ferry vers Cuba ont été accordées à des compagnies américaines. Ces liaisons seront les premières à relier Miami à La Havane depuis plus de 50 ans.

6. – Chili. Vie politique. La présidente du Chili, Michelle Bachelet, annonce qu'elle a demandé à l'ensemble de son gouvernement de démissionner. Cette décision survient alors que la cote de popularité de M. Bachelet est au plus bas, avec 31 % d'opinions favorables, en partie en raison de scandales de corruption sans précédent, l'un d'eux concernant le fils aîné de M. Bachelet, accusé de trafic d'influence.

11. – Cuba. France. Lors d'une visite à Cuba, la première d'un président français, François Hollande s'entretient avec le président cubain, Raúl Castro, ainsi qu'avec son frère Fidel. Il appelle à la levée de l'embargo américain et invite les entreprises françaises à investir davantage à Cuba.

12. – Haïti. France. Le président français, François Hollande, se rend en Haïti, où il est reçu par son homologue, Michel Martelly. Leurs discussions portent sur la coopération économique. F. Hollande souligne également l'importance de la coopération en matière d'éducation et annonce l'octroi de 50 millions d'euros pour financer le programme de scolarisation gratuite et obligatoire du gouvernement haïtien.

14. – Chili. Éducation. Manifestations. Des milliers d'étudiants défilent à Santiago et dans plusieurs villes du pays pour réclamer une éducation publique de qualité et une réforme en profondeur d'un système éducatif largement privatisé et inégalitaire, hérité de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990).

16. – Guatemala. Vie politique. Manifestations. Des milliers de manifestants réclament la démission du président Otto Perez Molina ainsi que la fin de la corruption et de l'impunité. Cette réaction fait suite au scandale de corruption et de fraudes aux taxes douanières qui a ébranlé le pays en avril et auquel aurait pris part le secrétaire particulier de la vice-présidente du Guatemala, Roxana Baldetti.

18. – Venezuela. ONU. Pénuries alimentaires. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU adresse une demande

d'explication aux autorités vénézuéliennes concernant les pénuries alimentaires que connaît le pays. Il reproche notamment au gouvernement de ne pas être assez transparent quant aux résultats concrets des politiques qu'il expérimente depuis quelques années dans le cadre du Plan spécial de sécurité alimentaire, approuvé par la FAO.

18-19. – Brésil. Chine. Relations commerciales. Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, se rend pour la première fois au Brésil, où il est reçu par la présidente Dilma Rousseff. Les discussions portent sur la coopération commerciale et les investissements. Les deux pays concluent 35 accords, qui prévoient des investissements chinois de 53 milliards de dollars au Brésil dans différents domaines, dont les infrastructures, les télécommunications, l'énergie et les mines.

18-21. – Venezuela. Palestine. Le ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Riyad Al-Maliki, effectue une visite au Venezuela, où il est reçu par son homologue, Delcy Rodríguez, et par le président Nicolás Maduro. Signature d'accords de coopération bilatérale dans différents domaines comme l'économie, l'agriculture, l'énergie, la santé et l'éducation. R. Al-Maliki souligne l'appui apporté par Caracas en faveur de la création d'un État palestinien et il compte sur le soutien du Venezuela pour convaincre d'autres pays caribéens de soutenir la cause palestinienne.

21. – Chili. Éducation. La présidente chilienne, Michelle Bachelet, annonce la gratuité des études pour 60 % des étudiants les plus pauvres à partir de 2016. La présidente socialiste précise que la mesure bénéficiera à quelque 260 000 étudiants.

22. – Mexique. Lutte contre le narcotrafic. Au moins 43 personnes sont tuées à Tanhuato, dans l'État de Michoacan, au cours d'un des affrontements les plus meurtriers de l'histoire du pays entre des hommes armés et des policiers fédéraux. La municipalité de Tanhuato se trouve près de l'État de Jalisco, où le gouvernement a déployé depuis plusieurs semaines un important dispositif pour lutter contre le cartel de narcotrafiquants de Jalisco Nueva Generación.

22-25. – Colombie. Processus de paix. Farc. À la suite de la décision des Farc de mettre un terme le 22 à la trêve unilatérale qu'elles avaient décrétée le 20 décembre 2014, le gouvernement colombien place son armée en état d'alerte maximale. Les Farc annoncent le 25 qu'elles sont disposées à poursuivre les négociations de paix à La Havane malgré la suspension de la trêve, qui s'explique notamment par la mort de 26 membres des Farc à l'occasion d'un bombardement aérien opéré la semaine précédente par l'armée dans la localité de Cauca.

23. – Salvador. Vie religieuse. 300 000 fidèles, venus de 57 pays, assistent à San Salvador à la béatification de Mgr Oscar Romero, assassiné le 24 mars 1980 par un commando d'extrême droite.

24. – Colombie. Cinéma. Le film *La tierra y la sombra* du Colombien César Augusto Acevedo est primé au festival de Cannes au titre de la Caméra d'or.

30. – Venezuela. Vie politique. Manifestations. Des milliers de Vénézuéliens manifestent à Caracas pour protester contre la politique du président Nicolas Maduro et témoigner ainsi leur soutien à plusieurs dirigeants de l'opposition, dont Leopoldo López et Daniel Ceballos, qui mènent actuellement une grève de la faim en prison. Les manifestants sollicitent également l'aide de la communauté internationale afin qu'elle s'implique davantage dans la résolution de la crise économique, sociale et politique qui affecte le pays.

Juin

3. – Argentine. Criminalité. Après une série de crimes, des centaines de milliers de personnes défilent à Buenos Aires, devant le Parlement, mais aussi dans d'autres villes du pays, contre les violences faites aux femmes. D'autres manifestations ont lieu au Chili, en Uruguay et au Mexique.

5. – Argentine. Dette. Le juge américain Thomas Griesa condamne les autorités argentines à rembourser 5,2 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros) à plusieurs de ses créanciers. Le magistrat new-yorkais fait ainsi droit aux 36 plaintes réunissant au total près de 500 bailleurs, qui demandaient à être payés de manière prioritaire. Cette somme s'ajoute à celle dont le pays doit s'acquitter auprès de plusieurs fonds d'investissements spéculatifs, dits « vautours ». En 2012, NML Capital et Aurelius Management avaient en effet obtenu de la justice que Buenos Aires leur verse 1,33 milliard de dollars (1,19 milliard d'euros) – plus intérêts – au titre des obligations de dette achetées avant que le pays ne fasse faillite. Après la banqueroute de 2001, 93 % des bailleurs ont accepté des restructurations de la dette du pays, d'abord en 2005 puis en 2010.

7. – Mexique. Élections législatives et locales. Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) du président Enrique Peña Nieto obtient une majorité simple aux élections législatives, avec 29,2 % des voix. Il est suivi par le Parti action nationale (PAN), conservateur (20,8 % des voix), et le principal parti de gauche, le Parti de la révolution démocratique (PRD, 10,7 % des voix). L'abstention s'élève à 53 %. Un nouveau parti de gauche, le Mouvement de régénération nationale (Morena), fait une percée remarquée en devenant la quatrième force politique au Parlement, avec 8,6 % des voix. Ce scrutin s'est déroulé sous haute tension, 70 incidents violents et plus de 20 meurtres, dont ceux de six candidats, ayant émaillé la campagne électorale.

9. – Brésil. Société. Le Conseil de justice du Brésil (CNJ) approuve une résolution réservant 20 % des places aux Noirs ou aux Métis dans

les concours de la magistrature. Selon un premier recensement effectué en 2014, 1,4 % seulement des 18 600 juges brésiliens sont noirs ou métis.

19. – Brésil. Affaire Petrobras. La police brésilienne arrête Marcelo Odebrecht et Octavio Azevedo, respectivement présidents d'Odebrecht et d'Andrade Gutierrez, deux des plus grandes entreprises de construction du pays qui travaillent notamment sur les infrastructures destinées aux Jeux olympiques de Rio organisés en 2016.

19. – Honduras. Corruption. Manifestations. Des milliers de manifestants défilent à Tegucigalpa pour la 4^e semaine consécutive pour demander la démission du président Juan Orlando Hernández, accusé de corruption.

20. – Colombie. Venezuela. Frontières. Le gouvernement colombien rejette le décret émis le 26 mai 2015 par le président du Venezuela, Nicolás Maduro, qui aurait procédé unilatéralement à la délimitation de la frontière maritime que partagent les deux pays dans le golfe du Venezuela.

24. – Honduras. Violences. Une organisation de défense des droits des femmes au Honduras dénonce une « épidémie » de meurtres de femmes dans le pays, leur nombre ayant presque quadruplé entre 2005 et 2013. Selon le Centre des droits des femmes, le taux de morts violentes, pour les femmes, a atteint 12 pour 100 000 habitants en 2014. En 2013, 636 femmes ont été tuées, un chiffre qui a baissé légèrement en 2014 (526). Entre janvier et mai 2015, 152 féminicides ont déjà été recensés.

27 juin-2 juillet. – Brésil. États-Unis. La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, effectue une visite officielle aux États-Unis. Cette visite avait été prévue en 2013 avant que la présidente brésilienne ne décide de l'annuler à la suite des révélations d'espionnage de ses communications par l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA). Les relations entre les deux pays sont restées tendues depuis, mais D. Rousseff déclare qu'elle accorde toute sa confiance au président Obama. Outre la consolidation de la coopération économique et commerciale, les discussions entre les deux dirigeants portent sur les changements climatiques.

28. – Porto Rico. Dette. Le gouvernement portoricain annonce qu'il se trouve dans l'impossibilité de rembourser sa dette, estimée à 70 milliards de dollars.

Juillet

1^{er}-12. – Cuba. États-Unis. Relations diplomatiques. Le 1^{er}, les États-Unis et Cuba annoncent qu'ils vont procéder au rétablissement de leurs relations diplomatiques avec l'ouverture d'ambassades. Néanmoins, le 12, le chef de la majorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell, déclare que la Chambre haute du Congrès américain bloquera toute candidature présentée par le président Obama concernant le poste d'ambassadeur à Cuba.

3. – Honduras. Vie politique. Manifestations. Près de 60 000 manifestants défilent à Tegucigalpa pour réclamer la démission du président Juan Orlando Hernández qui serait selon eux impliqué dans le scandale de corruption qui a affecté l'Institut hondurien de sécurité sociale (IHSS) et qui a déjà conduit à l'arrestation de la vice-présidente du Congrès, Lena Gutiérrez, membre du parti au pouvoir, le Parti national du Honduras.

5-12. – Amérique du Sud. Église. Le 5, le pape François entame une tournée en Amérique latine en se rendant tout d'abord en Équateur. Il exhorte les responsables équatoriens à dialoguer au moment où des manifestations réclament le départ du président Rafael Correa. Il rappelle également la nécessité de renforcer les efforts pour la protection de l'environnement. Le pape va ensuite en Bolivie, où il s'entretient avec le président Evo Morales, ce qui illustre le rapprochement de ce dernier avec l'Église catholique. Il appelle la Bolivie et le Chili à tenir un dialogue franc et ouvert concernant la demande bolivienne d'accès à la mer. Le pape termine sa tournée en se rendant au Paraguay, et s'en prend à la corruption.

12. – Caraïbes. Dette. Cepalc. La Cepalc propose la suppression progressive de la dette des pays caribéens, cette dernière constituant un des principaux freins à la croissance et au développement de ces pays, et la création d'un fonds sous-régional afin de permettre aux États des Caraïbes de respecter les objectifs du développement durable qui doivent être adoptés en septembre aux Nations unies. En 2015, la dette des quinze pays caribéens est estimée à 46 milliards de dollars, soit 71 % du PIB de la région.

12. – Colombie. Farc. Processus de paix. Le gouvernement colombien et la guérilla des Farc concluent, à Cuba, un accord portant sur la désescalade du conflit, se donnant pour objectif un cessez-le-feu bilatéral. Ce processus, qui vise à donner un nouvel élan aux discussions de paix dans un contexte de recrudescence du conflit, prévoit pour la première fois un cessez-le-feu observé par l'armée, une option que le président Juan Manuel Santos a longtemps rejetée, craignant que la rébellion en tire profit pour se renforcer.

12-17. – Mexique. Narcotrafic. Le 12, Joaquín Guzmán, surnommé « El Chapo », s'évade de la prison de haute sécurité d'Altiplano, dans le centre du Mexique. Chef du cartel de la drogue de Sinaloa, il était le narcotrafiquant le plus recherché par les États-Unis et le Mexique, avant son arrestation, le 22 février 2014, par la marine mexicaine. Le 17, sept fonctionnaires de la prison d'Altiplano sont inculpés et placés en détention pour complicité.

13-15. – Mexique. France. Le président du Mexique, Enrique Peña Nieto, effectue une visite officielle en France, un an après le voyage de François Hollande au Mexique. Le président mexicain est l'invité d'honneur du président Hollande à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, fait dénoncé par plusieurs associations de défense des droits de l'homme. Cette visite est aussi l'occasion pour les deux pays de consolider leurs relations

économiques, culturelles et scientifiques, de signer plusieurs accords dans le domaine commercial, des sciences et technologies, de la recherche et de la santé.

19. – Argentine. Élections municipales. La droite conserve la mairie de Buenos Aires avec l'élection, au 2^e tour, du candidat du parti Proposition républicaine (PRO), Horacio Rodríguez Larreta, qui succède au maire sortant, Mauricio Macri, après avoir obtenu 51,6 % des voix, devançant de 3 points seulement le député Martin Lousteau qui, à la tête d'une coalition, ECO, allant des socialistes au centre droit, a recueilli 48,4 % des suffrages.

29. – Salvador. Violences. Des membres de *maras*, groupes criminels à l'œuvre en Amérique latine et en Amérique centrale, abattent un septième chauffeur de microbus, au motif qu'il ne respectait pas la grève des transports qu'ils imposent pour faire pression sur les autorités auxquelles les *maras* demandent un allègement de la répression exercée sur leurs membres et l'amélioration des conditions de détention des jeunes délinquants emprisonnés.

Août

6. – Uruguay. Vie économique et sociale. La première grève générale depuis l'arrivée au pouvoir, en mars, du président Tabaré Vazquez (Frente Amplio, gauche) affecte les transports, les administrations publiques, le secteur bancaire, l'enseignement public et privé, ainsi que la santé. Elle a pour but l'obtention de meilleurs salaires et l'augmentation du budget de l'État. L'économie uruguayenne est en effet sous tension en raison des difficultés de ses voisins, le Brésil et l'Argentine, et de la chute constante de ses exportations. L'inflation est par ailleurs très élevée, 9,02 % sur un an, bien au-dessus de la fourchette visée par le gouvernement (3 à 7 %).

7. – Chili. Dictature. Le directeur de la police politique de la dictature d'Augusto Pinochet, Manuel Contreras, considéré comme l'un des plus grands criminels de l'histoire chilienne, meurt à l'âge de 86 ans. Condamné à plus de 500 ans de prison dans des procès pour tortures, disparitions et enlèvements d'opposants, il avait été le créateur et unique directeur de la Direction nationale du renseignement, à laquelle sont imputés la majorité des crimes de la dictature chilienne (1973-1990).

9. – Haïti. Élections législatives et sénatoriales. Le 1^{er} tour des élections permettant d'élire l'ensemble des députés et les deux tiers des sénateurs se déroule, avec 4 ans de retard. 128 partis ont été enregistrés par le Conseil électoral provisoire et pas moins de 1 855 candidats sont en lice pour les 139 sièges à pourvoir. Ces élections sont émaillées de violences et de fraudes, provoquant l'annulation du scrutin dans près d'un quart des circonscriptions. Elles sont par ailleurs marquées par une participation très faible, d'à peine 18 %.

13. – Argentine. Inondations. Au terme d'une semaine de pluies torrentielles, le bilan des pires inondations qu'a connues l'Argentine depuis trente ans s'élève à 4 morts, 6 000 personnes évacuées et 25 municipalités sous les eaux. Ces inondations ont plus particulièrement touché l'immense province de Buenos Aires, qui regroupe près de la moitié de la population.

14. – Équateur. Éruption volcanique. Médias. À la suite de l'éruption du volcan Cotopaxi, le président Rafael Correa décrète l'état d'exception, qui comprend notamment une mesure très controversée : la censure préventive de toute information concernant l'éruption. Au-delà des mesures concernant l'information, l'état d'exception permet au gouvernement de « suspendre les droits constitutionnels garantissant l'inviolabilité des domiciles et les libertés de circulation, de réunion et de correspondance ».

16-20. – Brésil. Vie politique. Manifestations. Le 16, entre 900 000 et 2 millions de personnes manifestent dans plus de 100 villes du Brésil, pour exiger le départ de la présidente, Dilma Rousseff, prise dans la tourmente de la crise économique et des affaires de corruption. Le 20, des dizaines de milliers de personnes manifestent leur soutien à la présidente, dans une trentaine de villes du pays, tout en critiquant la politique du gouvernement. Le principal objectif de la journée est de créer « un contrepoint à l'agenda conservateur » des manifestations du 16.

17. – Mexique. Violences contre les journalistes. Dans une lettre ouverte adressée au président mexicain Enrique Peña Nieto, 500 intellectuels, écrivains et artistes, parmi lesquels figurent le Britannique Salman Rushdie, le Sud-Africain et prix Nobel John Maxwell Coetzee ou encore l'Américain Noam Chomsky, réclament la fin de l'impunité *de facto* dont bénéficient selon eux les auteurs de crimes contre la presse. Ils réagissent ainsi à l'assassinat, le 31 juillet, du photoreporter Ruben Espinosa, originaire de l'État du Veracruz et travaillant pour le magazine d'investigation *Proceso*.

20. – Brésil. Corruption. Affaire Petrobras. Le parquet réclame à la Cour suprême la mise en examen du président de la Chambre des députés, Eduardo Cunha, et de l'ancien président du pays, Fernando Collor, dans le cadre du scandale de corruption Petrobras. Il s'agit des premières demandes d'inculpation visant directement des parlementaires dans ce dossier aux multiples ramifications. E. Cunha, membre du Parti du Mouvement démocratique brésilien (PMDB), est accusé d'avoir perçu des pots-de-vin d'au moins 5 millions de dollars, entre juin 2006 et octobre 2012. Bénéficiant d'une immunité parlementaire, les élus brésiliens ne peuvent être jugés que par la Cour suprême. Depuis le début de l'enquête sur cette affaire, quelque 35 parlementaires ont été mis en cause.

22-28. – Colombie. Venezuela. Crise frontalière. Le 22, le président vénézuélien, Nicolás Maduro, annonce la fermeture pour une durée indéfinie de la frontière entre les deux pays à la suite d'une embuscade dans laquelle trois militaires et un civil ont été tués. La mesure porte sur un

tronçon long de 100 km à la hauteur des villes frontalières de Cúcuta, en Colombie, et de San Antonio, au Venezuela. N. Maduro, qui entend « lutter contre les paramilitaires colombiens » et le crime organisé, déclare également l'état d'urgence dans six municipalités de l'État frontalier du Tachira, pour une durée prorogeable de 60 jours. Le 25, selon le recensement officiel, 861 Colombiens ont été expulsés du Venezuela. Le 27, les deux pays rappellent leurs ambassadeurs respectifs. On compte alors jusqu'à 6 000 réfugiés volontaires, pris en charge à leur arrivée en Colombie par la Croix-Rouge et des agences de l'ONU. Le 28, N. Maduro annonce la fermeture d'un deuxième secteur de la frontière avec la Colombie.

29. – Venezuela. Guyana. Différend frontalier. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, décide d'envoyer au Guyana une équipe d'experts, dont le mandat sera de déterminer un nouveau mécanisme de résolution du différend frontalier qui oppose le Guyana au Venezuela depuis 1841.

30. – Colombie. Venezuela. Crise frontalière. Le secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro, annonce l'envoi d'une aide humanitaire à la frontière entre le Venezuela et la Colombie et qu'il va se rendre prochainement dans la ville frontalière de Cúcuta pour s'enquérir de la situation de la fermeture de la frontière. Cette déclaration est faite après l'échec de l'initiative colombienne pour l'organisation d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OEA afin de discuter de cette crise. Le président colombien, Juan Manuel Santos, déclare qu'il n'exclut pas de saisir la Cour pénale internationale (CPI) tout en regrettant l'inaction des pays de la région, notamment ceux de l'Unasur.

30 août-2 septembre. – Venezuela. Vietnam. Chine. Le président du Venezuela, Nicolás Maduro, effectue un voyage au Vietnam et en Chine. Au Vietnam, le président Maduro et son homologue vietnamien, Truong Tân Sang, concluent des accords de coopération dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture. En Chine, N. Maduro est reçu par son homologue Xi Jinping. Les deux chefs d'État signent 14 accords dans divers domaines, dont l'économie, les infrastructures, l'énergie et la technologie. Le président Maduro annonce également le prêt de 5 milliards de dollars à son pays par la Chine afin d'accroître la production pétrolière.

Septembre

Septembre. – Salvador. Violences. Le nombre d'homicides commis au Salvador enregistre une hausse importante, 72 %, au cours des 9 premiers mois de l'année. L'Institut médico-légal du pays, qui compte 6,3 millions d'habitants, dénombre 4 942 homicides de janvier à septembre, contre 2 870 durant la même période en 2014. Selon la police, 80 % des homicides sont dus à des luttes entre gangs rivaux.

2-3. – Guatemala. Vie politique. Corruption. À peine deux jours après la levée de son immunité par le Congrès, un juge d'instruction du pays lance un mandat d'arrêt contre le président du Guatemala, Otto Pérez Molina, au motif de sa supposée implication dans le scandale de corruption qui a conduit, en août, à l'arrestation de la vice-présidente Roxana Baldetti. Le président Molina, qui dit être innocent, décide le lendemain de démissionner de ses fonctions afin de se soumettre à la justice, une première dans l'histoire du Guatemala.

6. – Bolivie. Vie politique. Environnement. Les autorités déclarent en état d'« irrégularité » 38 ONG, ce qui pourrait les empêcher de réaliser tout mouvement financier et donc de fonctionner. L'une d'entre elles est le Centre d'études, d'information et documentation de Bolivie (Cedib). Selon Marco Gandarillas, son directeur, un rapport du Cedib « a énervé les autorités car il critique la politique agressive du gouvernement, qui flexibilise toutes les normes environnementales et cherche à transformer les aires protégées en zones pétrolières ». Près de 200 personnalités et intellectuels d'Amérique latine, d'Europe et des États-Unis et 60 organisations ont demandé au gouvernement de « cesser les agressions et de donner [au Cedib] les garanties lui permettant de continuer son travail en faveur des droits de l'homme, de l'environnement et de la démocratie bolivienne ».

6. – Guatemala. Élection présidentielle. Le candidat du Front de convergence nationale (FCN), Jimmy Morales, 46 ans, comédien et animateur de télévision, arrive en tête du 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Selon les résultats publiés par le Tribunal suprême électoral (TSE), sur un total de 96,82 % de voix, J. Morales recueille 25,67 %, contre 20,07 % pour le candidat du Parti de la liberté démocratique renouvelée (Lider), Manuel Baldizón. L'ancienne épouse du président Alvaro Colom (2008-2012), Sandra Torres, candidate du Parti de l'Unité nationale de l'espérance (UNE), arrive en troisième position, avec un total de 18,39 % de voix.

6. – Mexique. Affaire des étudiants d'Ayotzinapa. Un groupe interdisciplinaire d'experts indépendants, mandatés par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), dénonce une série de preuves falsifiées, d'omissions et de pistes d'investigation non explorées dans l'enquête menée par le gouvernement.

7. – Venezuela. Justice. Audiovisuel. Dans l'affaire qui l'oppose à la chaîne de télévision privée Radio Caracas Televisión (RCTV) concernant le droit d'émission de cette dernière sur le territoire vénézuélien, le gouvernement du président Nicolás Maduro est condamné par la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui lui ordonne de rétablir la licence d'émission de la RCTV. En mai 2007, le gouvernement du défunt président Hugo Chávez avait refusé de renouveler cette licence, affirmant que la chaîne avait participé à la tentative de coup d'État de 2002.

8. – Colombie. Venezuela. Crise frontalière. L'ONU fait savoir que 20 000 Colombiens ont dû quitter, de gré ou de force, le Venezuela. La majorité de ces migrants se sont réfugiés à Cúcuta, dans le département Norte de Santander.

11-22. – Venezuela. Vie politique. OEA. Le 11, l'opposant vénézuélien, Leopoldo Lopez, est reconnu coupable de plusieurs chefs d'accusation, dont l'incitation à la révolte et à la violence lors des manifestations de février 2014 à Caracas ; il devra purger une peine de près de 14 ans. Le lendemain, le secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro, demande que le gouvernement du Venezuela mette à la disposition de la communauté internationale l'ordonnance judiciaire ayant conduit à cette condamnation. Le 22, des milliers de Vénézuéliens manifestent pour réclamer la libération immédiate de L. Lopez, obéissant au mot d'ordre lancé par la principale force de l'opposition, la Table de l'unité démocratique (MUD).

12. – Amérique latine. Mortalité infantile. Dans un rapport intitulé *Les niveaux et les tendances de la mortalité infantile*, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) indique que la mortalité infantile a diminué de 67 % depuis 1990 dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. En 2015, ce taux est estimé à 18 ‰ alors qu'il était de 54 ‰ il y a 25 ans.

14. – Brésil. Économie. Le Brésil annonce des coupes dans les dépenses publiques et des hausses d'impôts, afin d'éviter de boucler le budget 2016 en déficit primaire (déficit hors charge de la dette). Le ministre de la Planification, Nelson Barbosa, explique que le plan d'austérité se monterait à 64,9 milliards de reais (15 milliards d'euros) et impliquera un gel des hausses de salaires et des embauches dans le secteur public, la suppression de 10 des 39 ministères – soit 1 000 postes en moins –, et des coupes dans les dépenses sociales comme le logement et la santé. L'objectif est de passer de l'actuel déficit primaire de 0,5 % du PIB pour 2016 à un excédent de 0,7 % du PIB. La semaine précédente, Standard & Poor's a relégué le Brésil – septième économie mondiale, entrée en récession au 2^e trimestre – parmi les emprunteurs « spéculatifs ».

16. – Chili. Séisme. Un séisme de magnitude 8,3 frappe le centre et le nord du pays, provoquant l'évacuation d'un million de personnes.

19-22. – Cuba. Visite du pape. Le pape François effectue une visite à Cuba, au cours de laquelle il s'entretient avec Raúl et Fidel Castro. Le 20, il célèbre une messe place de la Révolution, suivie par des dizaines de milliers de fidèles.

21. – Brésil. Corruption. Affaire Petrobras. João Vaccari Neto, ancien trésorier du Parti des travailleurs (PT, gauche), formation au pouvoir au Brésil depuis 2003, est condamné à 15 ans et 4 mois de prison pour corruption passive. Arrêté en avril 2015, il est accusé d'avoir servi d'intermédiaire pour le versement de 4,26 millions de reais (954 000 euros) de pots-de-vin distribués au PT dans le cadre du scandale Petrobras.

22. – Brésil. Dictature. Volkswagen. Divers syndicats ainsi que le Forum des travailleurs pour la vérité, la justice et la réparation réclament l'ouverture d'une procédure d'enquête contre le groupe, accusé d'avoir collaboré aux persécutions et aux tortures lors de la dictature militaire (1964-1985). Le Forum est une émanation d'un groupe de travail issu de la Commission nationale de la vérité (CNV), chargée depuis 2012 d'enquêter sur les violations des droits de l'homme pendant les années noires du pays.

23. – Colombie. Farc. Processus de paix. La poignée de main historique entre le président de la Colombie, Juan Manuel Santos, et le chef de la guérilla des Farc, Rodrigo Londoño Echeverri, alias « Timochenko », à La Havane, marque une étape décisive dans le processus de paix en Colombie. Les deux hommes signent un accord sur la justice transitionnelle, qui prévoit la création d'une juridiction spéciale chargée de juger les crimes graves commis dans le conflit armé comme les exécutions, les enlèvements, les actes de torture, les déplacements forcés, les violences sexuelles et le recrutement de mineurs. L'accord stipule également que les peines encourues pour ces crimes iront de 5 à 20 ans d'emprisonnement. Cet accord est un des plus importants des négociations qui ont débuté en 2012 sous la médiation de Cuba et de la Norvège. Les deux parties se donnent un délai de 6 mois pour signer un accord de paix définitif qui impliquera le désarmement des Farc et permettra leur participation au débat politique.

24. – Bolivie. Chili. Différend frontalier. La Cour internationale de Justice (CIJ) se dit compétente pour recevoir la requête de la Bolivie, déposée le 24 avril 2013. Cette requête porte sur l'obligation pour le Chili d'entamer des négociations avec la Bolivie qui réclame un accès à la mer, qu'elle a perdu à la suite de la guerre du Pacifique (1879-1883). Le Chili avait contesté cette requête en émettant en 2014 une objection sur la compétence de la CIJ.

25-28. – Pérou. Environnement. Manifestations. Depuis le 25, une partie de la population du sud-est du Pérou, dans la région d'Apurímac, manifeste contre le consortium australo-chinois dirigé par Minerals and Metals Group Limited (MMG Limited), l'accusant d'avoir modifié l'étude d'impact environnemental du méga-projet minier d'extraction de cuivre Las Bambas, dont il est propriétaire, sans avoir consulté les habitants et ce, avec l'accord des autorités. Le 28, affrontements entre les protestataires et les forces de l'ordre ; 2 manifestants sont tués et au moins 23 personnes, dont 8 policiers, sont blessés. Le président Ollanta Humala décrète l'état d'urgence pour 60 jours dans six départements, permettant aux militaires de prendre le contrôle de la zone, non sans avoir rappelé l'importance du projet minier pour le pays.

26. – Bolivie. Réforme constitutionnelle. Élection présidentielle. L'Assemblée législative plurinationale de Bolivie approuve à la majorité des

deux tiers la proposition de loi sur la réforme partielle de la Constitution. Le projet prévoit d'accroître la durée d'un mandat présidentiel (qui serait de 5 ans), renouvelable deux fois (au lieu d'une seule actuellement). Le 21 février 2016, le projet de loi sera soumis à référendum. En cas d'approbation, le président Evo Morales pourrait se représenter en 2020 pour un 4^e mandat consécutif.

27. – Brésil. Lutte contre le réchauffement climatique. À la tribune de l'ONU, la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, annonce la contribution de son pays pour contenir le réchauffement de la planète sous le seuil des 2 degrés. Le pays entend réduire de 37 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2025 et de 43 % d'ici à 2030, prenant comme base l'année 2005.

27. – Honduras. Lutte contre les cartels de drogue. Droits de l'homme. Le président du Honduras, Juan Orlando Hernández, annonce qu'avant la fin de l'année 2015, l'ONU ouvrira un bureau des droits de l'homme au Honduras afin de surveiller les possibles violations des droits de la personne commises pendant les opérations militaires menées contre les cartels de la drogue. Le président Hernández a tenu à signaler que les violations des droits de la personne ont diminué sous son gouvernement.

27. – Venezuela. Guyana. Relations diplomatiques. À la suite d'un entretien avec son homologue du Guyana, David Granger, en présence du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le président du Venezuela, Nicolás Maduro, annonce le rétablissement des relations diplomatiques de son pays avec le Guyana en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

28. – Haïti. Élections législatives. Le Conseil électoral provisoire (Cep) publie les résultats définitifs des élections législatives du 9 août 2015, d'après lesquels 2 candidats au Sénat et 8 à la Chambre des députés sont élus au 1^{er} tour. Cette annonce a lieu dans un contexte marqué par de vives critiques adressées au Cep par des organisations de défense des droits humains, des partis politiques et divers autres secteurs de la vie nationale qui soulignent des fraudes, des irrégularités et des violences.

Octobre

1^{er}. – Venezuela. OEA. Le Venezuela assure la présidence de l'OEA jusqu'en décembre 2015. La ministre des Affaires étrangères, Delcy Rodríguez, déclare que l'un des objectifs de son pays serait d'entreprendre une restructuration de l'OEA de manière à servir « non pas les intérêts hégémoniques, mais les intérêts des peuples ». D. Rodríguez annonce également que son pays joindra ses efforts à ceux de la Celac et de l'Unasur afin d'ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de la coopération interaméricaine.

2. – Brésil. Vie politique. En grande difficulté sur le plan politique, la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, annonce un large remaniement gouvernemental pour tenter de ressouder une majorité éclatée et faire adopter son programme d'austérité. Le gouvernement passe de 39 à 31 portefeuilles. Le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre droit), incontournable mais très indiscipliné allié parlementaire du parti de la présidente, se voit confier 7 ministères contre 6 auparavant. Le PMDB, première force au Congrès des députés avec 66 élus – qui ont infligé de sérieux revers à la présidente au 1^{er} semestre –, gagne en particulier le grand ministère de la Santé, le plus richement doté. Ce remaniement est également marqué par le retour à certains postes clés de proches du mentor de D. Rousseff, l'ancien président Lula (2003-2010).

4. – Argentine. Élection présidentielle. Pour la première fois dans l'histoire des élections présidentielles en Argentine, un débat entre les candidats à la présidence est organisé par l'organisation "L'Argentine en débat", qui couvre plusieurs thèmes, dont le développement économique, l'éducation, la sécurité, les droits de la personne et le renforcement de la démocratie. Les candidats ayant pris part à ce débat sont : Mauricio Macri, de la Proposition républicaine (PRO), Sergio Massa du Front du renouveau (FR), Margarita Stolbizer du Front progressiste, civique et social (FPCyS), Nicolás del Caño du Parti des travailleurs socialistes (PTS) et Adolfo Rodríguez Saá, du Compromis fédéral (CF). La seule absence remarquée est celle de Daniel Scioli, Front pour la victoire (FPV).

5. – Argentine. Dette. Le gouvernement argentin rembourse 5,9 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) d'obligations. Il devra s'acquitter de ce même montant en 2016.

5. – Accord de libre-échange. Après 5 ans de négociations, l'accord de Partenariat Transpacifique (PTP) est signé à Atlanta par les ministres des Finances de 12 pays, dont 3 pays latino-américains : le Chili, le Mexique et le Pérou. Cet accord prévoit la libéralisation du commerce et des investissements, notamment *via* la suppression de 18 000 droits de douane pour l'exportation de divers produits. Pour le Chili, le Mexique et le Pérou, qui forment avec la Colombie la communauté économique de l'Alliance du Pacifique, le PTP devrait favoriser leur croissance économique respective en leur permettant d'accéder à un marché de 800 millions de personnes et qui représente 40 % de l'économie mondiale.

6. – Brésil. Économie. Le Brésil est le pays qui connaît la plus forte révision à la baisse des prévisions de croissance par le FMI, de - 1,5 point pour 2015 et de - 1,7 point pour 2016.

6. – Colombie. Processus de paix. Farc. La première commission du Sénat approuve en 1^{re} lecture une modification de la Constitution qui prévoit la validation d'un éventuel accord de paix entre le gouvernement colombien et les Farc. Cette réforme comprend l'octroi de pouvoirs spéciaux

au président de la République ainsi que la formation d'un comité spécial au Congrès qui sera responsable de la mise en place d'un plan de paix. Le Sénat propose également un article permettant la participation à la vie politique des Farc après la signature d'un accord de paix.

6. – Haïti. États-Unis. Le secrétaire d'État américain John Kerry se rend en Haïti pour s'entretenir, sur invitation de celui-ci, avec le président haïtien Michel Martelly et plusieurs membres de son gouvernement au sujet du processus électoral en cours. J. Kerry appelle les Haïtiens, lors d'une conférence de presse conjointe tenue avec M. Martelly, à se rendre nombreux aux urnes et à éviter les violences.

7. – Brésil. Vie politique. La Cour des comptes, chargée d'examiner les comptes du gouvernement fédéral, rejette ceux de 2014, dernière année du 1^{er} mandat de la présidente Dilma Rousseff. Les huit juges ont unanimement considéré la présentation des comptes entachée d'irrégularités et coupable d'avoir masqué la réalité du déficit. Les anomalies porteraient sur 106 millions de reais (24 millions d'euros). Cela constitue un nouvel argument pour les adversaires de la présidente Rousseff afin d'exiger son départ avant la fin de son mandat, en 2018.

7. – Venezuela. Vie politique. Jesús Torrealba, chef de la Mesa de la Unidad Democrática – coalition de partis d'opposition –, rejette l'accord élaboré par le Conseil national électoral et qui précise que tous les signataires devront s'engager à respecter le résultat des élections législatives qui doivent se tenir le 6 décembre. J. Torrealba justifie ce refus en affirmant que la coalition ne fait pas confiance au gouvernement.

9. – Brésil-Colombie. Commerce. La consolidation des relations commerciales entre le Brésil et la Colombie est le point central de la visite de la présidente Dilma Rousseff en Colombie, où elle est reçue par son homologue Juan Manuel Santos. Les deux dirigeants signent divers accords économiques et commerciaux afin de renforcer le commerce bilatéral. D. Rousseff félicite par ailleurs le président colombien pour les avancées dans les négociations de paix avec les Farc. Brasília souhaite profiter des opportunités en matière de commerce et d'investissement qu'offrira une Colombie pacifiée. Les deux chefs d'État abordent également le rapprochement entre le Mercosur et l'Alliance du Pacifique.

9. – Pérou. Droits de l'homme. En visite à Lima, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'entretient avec le président péruvien, Ollanta Humala. Ban Ki-moon a exprimé sa préoccupation quant aux décès de Wilber Venegas et Antonio Medina, respectivement gouverneur de la région d'Apurímac et membre du Congrès péruvien, survenus le 29 septembre lors de protestations populaires contre la réalisation du projet minier de Las Bambas (en Amazonie), qui ont conduit à des affrontements avec la police. Ban Ki-moon invite O. Humala à trouver une solution pacifique à

ce différend et le félicite par ailleurs pour les avancées réalisées en matière de réduction de la pauvreté et de malnutrition infantile.

11. – Mexique. Affaire des étudiants disparus d'Ayotzinapa. La mise en ligne par les autorités mexicaines du dossier d'enquête sur la disparition des 43 étudiants disparus à Ayotzinapa fait apparaître certaines contradictions par rapport à la version officielle, de plus en plus remise en question.

12. – Cuba. Embargo. Dans un discours prononcé devant la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen, Christian Leffler, négociateur en chef de l'Union européenne (UE) auprès de Cuba, invite les États-Unis à lever l'embargo commercial, ce qui faciliterait la normalisation des relations entre Cuba et l'UE.

13-14. – Amérique latine et Caraïbe. Cepalc. Jeunesse. À l'occasion de son séminaire international intitulé « Inclusion sociale et jeunesse en Amérique latine et Caraïbe » organisé au Salvador, la Cepalc lance un appel aux pays de la région pour que ceux-ci accordent une place prioritaire aux jeunes dans leur politique d'inclusion sociale. Elle annonce aussi la création de l'Observatoire de la jeunesse pour l'Amérique latine et la Caraïbe (Juvelac), qui regroupe les informations sur les dimensions de l'inclusion sociale des jeunes ainsi qu'une base de données des politiques et programmes des pays de la région en faveur de la jeunesse.

15. – Venezuela. Vie politique. L'opposant vénézuélien Manuel Rosales est arrêté à l'aéroport de Maracaibo, dans l'ouest du pays, à son retour après 6 ans d'exil, selon les autorités. Cet ancien dirigeant de l'opposition sociale-démocrate, candidat à la présidence de la République en 2006 contre Hugo Chávez, avait annoncé son retour du Pérou la semaine précédente.

16. – Brésil. Corruption. Le parquet brésilien accuse Eduardo Cunha, président de la Chambre des députés et adversaire politique de la présidente Dilma Rousseff, d'avoir détourné 15,5 millions de dollars (13,6 millions euros), dans le cadre du vaste scandale de corruption Petrobras.

17. – Cuba. Syrie. Cuba dément avoir envoyé des troupes en Syrie pour appuyer le régime de Bachar el-Assad. L'Institut pour les études cubaines et américano-cubaines de l'université de Miami avait diffusé le 13 octobre des informations « non confirmées » faisant état d'une telle intervention.

19. – Venezuela. Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Dans le cadre d'une pétition signée par l'ancien président du Conseil espagnol, Felipe González, ainsi que par 13 autres anciens dirigeants latino-américains, dont Andrés Pastrana (Colombie) et Sebastián Piñera (Chili), le Club de Madrid invite la communauté internationale à imposer des conditions au gouvernement du président Nicolás Maduro quant aux possibilités de renouvellement du statut du Venezuela en tant que membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Parmi ces conditions figurent la libération des prisonniers politiques ainsi que l'autorisation d'une mission

d'observation électorale, composée entre autres d'experts indépendants de l'OEA et de l'UE à l'occasion des élections législatives qui doivent avoir lieu au Venezuela le 6 décembre 2015.

19. – Brésil. Affaire Petrobras. Le rapporteur de la commission parlementaire d'enquête sur l'affaire Petrobras annonce que la commission n'a trouvé aucune preuve attestant une quelconque implication de la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, dans ce scandale de corruption. Dans son rapport final, la commission, qui met également hors de cause l'ancien président Lula Da Silva, conclut que Petrobras a été victime d'un complot ourdi par un « cartel » composé de nombreux entrepreneurs et fonctionnaires du pays.

23. – CAN. Relations économiques avec la Chine. La Communauté andine (CAN), formée par la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou, annonce une hausse de 6,5 % de ses échanges commerciaux avec la Chine entre 2013 et 2014. Durant cette période, le commerce entre la région et le pays asiatique est passé de 37,849 milliards de dollars à 40,319 milliards de dollars. La Chine est la troisième destination des exportations de la CAN avec 10,3 % de ses exportations totales. Les importations de la CAN en provenance de la Chine représentent quant à elles 18,4 % de ses importations totales, ce qui fait de la puissance asiatique le 2^e fournisseur du bloc régional, derrière les États-Unis (24,5 %).

25. – Argentine. Élection présidentielle. Au 1^{er} tour de l'élection présidentielle, le candidat de droite, Mauricio Macri, avec 34,5 %, est devancé de peu par le péroniste Daniel Scioli, favori des sondages, qui remporte 36,6 % des suffrages. Lors de l'élection de gouverneur dans la province de Buenos Aires, fief historique du péronisme, la jeune candidate de droite, Maria Eugenia Vidal, l'emporte sur le péroniste Anibal Fernández, ancien chef de cabinet de la présidente sortante, Cristina Kirchner. M. Macri a également remporté une victoire emblématique dans la province pauvre de Jujuy (Nord), bastion péroniste, où son allié radical, Gerardo Morales, a été élu gouverneur, face au kirchnériste Eduardo Fellner.

25. – Guatemala. Élection présidentielle. Jimmy Morales, du Front de convergence nationale, obtient 69,31 % des suffrages lors du 2^e tour qui l'opposait à Sandra Torres, ex-première dame du pays et candidate de l'Unité nationale de l'espérance, qui recueille 30,69 % des suffrages selon des résultats officiels portant sur 96,3 % des suffrages exprimés. Soutenu par le parti de droite FCN-Nación, il a bénéficié du vaste mouvement d'exaspération populaire contre la corruption et la classe politique traditionnelle qui avait conduit son prédécesseur, Otto Perez, à la démission.

25. – Haïti. Élections générales. Les Haïtiens se rendent aux urnes dans le cadre du 2^e tour des élections législatives dans le calme et en plus grand nombre que lors du 1^{er} tour, qui avait été marqué par des violences et des fraudes, le 9 août. Parallèlement, a lieu le 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Les électeurs ont le choix entre 54 candidats pour succéder à l'actuel

président, Michel Martelly, au pouvoir depuis 2011 et qui ne peut se représenter. Cette élection a lieu après des mois de négociations entre le pouvoir et l'opposition pour mettre en place le conseil électoral chargé d'organiser le scrutin pour lequel l'OEA a envoyé une mission d'observation électorale, composée de 125 observateurs, dirigée par l'ancien ministre brésilien des Affaires étrangères et de la Défense, Celso Amorim. En collaboration avec la police nationale haïtienne et la Minustah, la mission de l'OEA veille à la bonne tenue des différents scrutins.

25. – Colombie. Élections régionales et municipales. Au soir des élections régionales et municipales, le président colombien, Juan Manuel Santos (centre droit), salue « la tenue du scrutin le plus pacifique de l'histoire récente du pays ».

26. – Colombie. Conflit armé. ELN. Onze soldats et un policier sont tués et trois autres blessés, au cours d'une embuscade tendue par l'Armée de libération nationale (ELN, castriste), la deuxième guérilla du pays. Le président Juan Manuel Santos appelle les militaires « à redoubler d'efforts et à intensifier les opérations contre l'ELN ».

28. – Colombie. Processus de paix. Farc. Juan Manuel Santos, président de la Colombie, propose, lors d'une allocution télévisée, une trêve bilatérale avec la guérilla des Farc, à partir du 1^{er} janvier 2016. Dans le cadre des pourparlers de paix menés depuis près de 3 ans entre son gouvernement et les Farc afin de mettre fin à plus de 50 ans de conflit armé, J. M. Santos propose un « cessez-le-feu bilatéral et qui fasse l'objet d'un contrôle international ». Les deux parties s'engagent à signer un accord définitif de paix d'ici au 23 mars 2016.

29. – OEA. Espagne. L'observateur permanent de l'Espagne auprès de l'OEA, Jorge Hevia, annonce qu'en 2016 l'Espagne contribuera à hauteur de 2,7 millions de dollars aux programmes de l'OEA, notamment en matière de promotion des droits humains, de prévention et de résolution des conflits dans la région.

30. – Bolivie. Élection présidentielle. Réforme constitutionnelle. La Cour constitutionnelle de la Bolivie déclare constitutionnel le projet de loi référendaire relatif à la modification partielle de la Constitution du pays. À la suite de cette décision, les autorités du pays annoncent que les Boliviens devraient être invités d'ici le 21 février 2016 à se prononcer sur la question : « Êtes-vous d'accord avec la modification de l'article 168 de la Constitution, qui permettra au président ou au vice-président d'être réélu deux fois consécutives » ?

30. – Pérou. Élection présidentielle. En prélude à l'élection présidentielle de 2016 au Pérou, l'ex-président Alan García (1985-1990 et 2006-2011), dirigeant du Partido Aprista Peruano, annonce son intention de briguer un 3^e mandat à la tête du pays.

Novembre

2-11. – Bolivie. Relations internationales. Evo Morales, président de la Bolivie, entame en Allemagne une tournée en Europe. Au-delà de la coopération entre les deux pays dans des domaines comme le commerce, la justice et la sécurité, il souligne l'importance, pour son pays, de bénéficier de la technologie allemande et de renforcer la coopération dans le secteur énergétique. Par ailleurs, la chancellerie allemande appelle la Bolivie à poursuivre les discussions avec le Chili concernant leur différend maritime. Après l'Allemagne, le président Morales se rend en France, en Irlande et en Espagne.

3. – Brésil. Corruption. Les députés brésiliens entament un procès disciplinaire à l'encontre d'Eduardo Cunha, président de la Chambre des députés du Brésil, accusé de corruption et de blanchiment d'argent.

5. – Brésil. Environnement. De fortes pluies causent la rupture, près de Mariana, une ville de l'État du Minas Gerais, de deux barrages appartenant à la compagnie Samarco, détenue à parts égales par le groupe minier brésilien Vale et l'anglo-australien BHP Billiton. L'accident libère 62 millions de m³ de boue ocre, chargée de résidus de minerai de fer, qui engloutissent un village de 630 habitants, près de la ville de Mariana (17 morts, plus de 50 blessés).

5. – Cuba. Mexique. Visite d'État de Raúl Castro. Le dirigeant cubain, R. Castro, entame une visite officielle de 3 jours au Mexique. C'est le premier voyage de ce dernier au Mexique depuis son arrivée au pouvoir en 2006. Les discussions avec le président Enrique Peña Nieto portent sur la consolidation des relations diplomatiques et de la coopération commerciale entre les deux pays après une période de tension au début des années 2000. La question migratoire est également abordée; selon le Mexique, près de 4800 Cubains seraient entrés illégalement sur son territoire entre janvier et août 2015, contre 2097 en 2014.

5. – Haïti. Élection présidentielle. Le Conseil électoral présente les résultats préliminaires du 1^{er} tour de l'élection présidentielle du 25 octobre. Selon ces derniers, la participation est restée modeste, environ 26 %, et le candidat du pouvoir, Jovenel Moïse, est arrivé en tête avec 32,81 % des voix tandis que Jude Célestin, soutenu par l'ex-président René Préval, est crédité de 25,27 % des voix. L'annonce de ces résultats suscite de vives réactions de partisans de candidats de l'opposition, dont les manifestations sont réprimées par la police.

6. – Brésil. Transports. São Paulo. Le quotidien *Folha de S. Paulo* affirme que l'administration du gouverneur Geraldo Alckmin, membre du parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB, opposition) avait, en 2014, classé « top secret » des centaines de documents relatifs au transport public de la mégapole et de ses environs (le tampon « ultrasecret » interdit la consultation des documents par le public pendant une durée de 25 ans).

8. – Cuba. Droits de l'homme. L'Union patriotique de Cuba (Unpacu), principale force d'opposition locale, affirme que plus de 200 militants des droits humains ont été arrêtés à Cuba alors qu'ils participaient (ou tentaient de participer) à des manifestations en faveur de la libération de prisonniers politiques. Tout en attirant l'attention de la communauté internationale sur les multiples violations des droits de la personne à Cuba, l'Unpacu invite le gouvernement à accorder une amnistie aux prisonniers politiques. Selon le dernier rapport de la Commission cubaine des droits humains et de la réconciliation nationale, au mois d'octobre 2015, près de 1 093 manifestants pacifistes ont été interpellés par la police à Cuba.

8. – Venezuela. États-Unis. Le ministre de la Défense du Venezuela, Vladimir Padrino López, dénonce la violation de l'espace aérien de son pays par un avion de renseignement américain de type Dash-8. Prenant à témoin la communauté internationale à propos de « cette énième provocation américaine », le gouvernement réitère son intention de déposer une plainte contre les États-Unis devant les juridictions nord-américaines.

9. – Mexique. Drogues. Le président Enrique Peña Nieto annonce l'ouverture d'un « grand débat national » sur la légalisation de la marijuana. Cinq jours après l'autorisation du premier « cannabis club » par la Cour suprême, cette initiative change le paradigme de la lutte contre le narcotrafic.

10. – Venezuela. Élections législatives. Dans une lettre de 18 pages adressée *via* Twitter à Tibisay Lucena, présidente du Consejo Nacional Electoral venezolano (CNEV), Luis Almagro, secrétaire général uruguayen de l'OEA, déplore la manière dont se présente l'organisation des élections législatives qui doivent avoir lieu le 6 décembre. Il regrette notamment le refus opposé par le CNEV à l'accueil des observateurs de l'OEA. Il dénonce par ailleurs le sort réservé aux partis d'opposition, en particulier en termes d'accès aux médias, l'impact des décrets pris dans le cadre de l'État d'exception sur le processus électoral ainsi que les restrictions à la liberté de la presse et les ingérences du pouvoir exécutif.

10. – Venezuela. Vie politique. L'opposant vénézuélien, Carlos Vecchio, annonce à Madrid qu'une plainte a été déposée par un groupe de victimes et d'opposants vénézuéliens auprès de la Cour pénale internationale (CPI) contre le président Nicolás Maduro et huit hauts fonctionnaires vénézuéliens. Cette plainte demande une enquête préliminaire pour des crimes contre l'humanité qui auraient été commis par le pouvoir. Le rapport présenté à la CPI dénonce plus de 30 homicides présumés, 3 700 emprisonnements que l'opposition juge illégaux, près de 400 cas de torture et 800 de personnes blessées depuis février 2014.

10-11. – Amérique du Sud. Pays arabes. Le 4^e sommet des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique du Sud et des pays arabes (Aspa) a lieu à Riyad (Arabie saoudite). Les 34 États participants signent une déclaration finale dans laquelle ils condamnent toute forme de terrorisme dans les

deux régions et appellent à la résolution pacifique des différents conflits au Moyen-Orient. Les discussions portent également sur la consolidation des échanges commerciaux entre les pays sud-américains et arabes, passés de 6 milliards de dollars à plus de 30 milliards de dollars entre 2006 et 2014. Le président de l'Équateur, Rafael Correa, et celui du Venezuela, Nicolás Maduro, seuls chefs d'État sud-américains présents, appellent notamment les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à adopter une nouvelle formule pour faire face à la baisse des prix du pétrole. Le président vénézuélien annonce que son pays accueillerait le prochain sommet de l'Aspa en 2018.

12. – Brésil. Économie. Le géant pétrolier brésilien Petrobras annonce des pertes totalisant 3 759 milliards de réais (923 millions d'euros) au 3^e trimestre 2015, essentiellement en raison de la forte dépréciation du réal par rapport au dollar (29 % sur une année), qui alourdit sa dette. Ces pertes sont très nettement supérieures aux prévisions moyennes des analystes interrogés par le journal économique *Valor*, qui les situaient à 800 millions de réais.

17. – Argentine. Élection présidentielle. Pour la première fois dans l'histoire des élections présidentielles en Argentine, un face à face télévisé a lieu entre les deux candidats présents au 2^e tour, le péroniste Daniel Scioli, candidat du Front pour la victoire (FPV) et le maire conservateur de Buenos Aires, Mauricio Macri, candidat du parti Cambiemos. Les débats portent notamment sur le développement économique et humain, l'éducation, la sécurité, les droits de la personne ainsi que le renforcement de la démocratie. L'objectif recherché par les deux candidats étant de gagner les votes du candidat du Front du renouveau (FR), Sergio Massa, arrivé en 3^e position lors du 1^{er} tour.

18-19. – Alliance du Pacifique. Les chefs d'État des pays de l'Alliance du Pacifique (AP) que sont le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou rencontrent leurs homologues du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (Apec) à l'occasion du 23^e sommet de l'Apec qui se tient à Manille. Le président péruvien, Ollanta Humala, dont le pays assure la présidence temporaire de l'AP et qui est aussi membre de l'Apec (comme le Chili et le Mexique) appelle à un dialogue entre les deux organisations et exprime la volonté des pays latino-américains de consolider la coopération commerciale avec l'Apec. Le président de la Colombie, Juan Manuel Santos, dont le pays est le seul de l'AP à ne pas être membre de l'Apec, émet le souhait de rejoindre le Forum d'ici son prochain sommet, prévu au Pérou à la fin de l'année 2016.

22. – Brésil. Environnement. Une coulée de boue toxique atteint l'océan Atlantique après avoir parcouru 650 km en 16 jours sur le fleuve Doce. Plus de 280 000 personnes sont privées d'eau potable à l'occasion de ce qui est considéré comme « la pire catastrophe naturelle de l'histoire du pays » selon Isabelle Teixeira, ministre de l'Environnement.

22-23. – Cuba. Qatar. L'émir du Qatar, Tamim bin Hamad Al Thani, effectue une visite officielle à Cuba, au cours de laquelle il rencontre Raúl Castro afin d'évoquer les relations bilatérales et leur renforcement.

22-24. – Argentine. Élection présidentielle. Le 22, au terme du 2^e tour de l'élection présidentielle, victoire du maire conservateur de Buenos Aires, Mauricio Macri, candidat du parti Cambiemos. Sur un total de 99,17 % de voix, il en a obtenu 51,4 %, contre 48,6 % pour le péroniste Daniel Scioli, soutenu par la présidente sortante et candidat du Front pour la victoire (FPV). En attendant la cérémonie de prestation de serment qui doit avoir lieu en décembre, le président élu annonce le 24 qu'il se servirait de la clause démocratique du Mercosur pour réclamer la suspension du Venezuela de cette organisation.

24. – Mexique. Qatar. Le Mexique et le Qatar signent une série d'accords prévoyant notamment l'établissement de vols commerciaux entre leurs capitales respectives, lors de la visite de l'émir du Qatar à Mexico. Enrique Peña Nieto, président du Mexique, et l'émir Tamim bin Hamad Al Thani signent également un accord de coopération technique en matière énergétique, agricole, minière, ainsi que dans les secteurs du tourisme et de l'éducation. Il s'agit de la première visite officielle d'un émir du Qatar au Mexique depuis que les deux pays ont établi des relations diplomatiques en 1975. Le Qatar est le 4^e plus important partenaire du Mexique au Moyen-Orient.

24. – Colombie. Processus de paix. Espagne. Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel García-Margallo, annonce que son pays contribuera à hauteur de 3 millions d'euros au Fonds européen d'appui au processus de paix en Colombie. L'Espagne devient ainsi le premier pays de l'UE à contribuer financièrement à ce fonds, qui permettra de financer des programmes post-conflit comme le déminage ou la démilitarisation de différentes zones dans le pays.

25. – Brésil. Environnement. Le Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU appelle le Brésil et les entreprises impliquées dans la rupture du barrage minier près de Mariana, le 5, à agir au plus vite pour empêcher que la catastrophe ne fasse davantage de dommages. Les rapporteurs de l'ONU estiment que les mesures prises depuis l'accident par le gouvernement brésilien et les entreprises Vale et BHP Billiton sont « insuffisantes ». Vale et BHP Billiton ont été condamnées à verser des amendes préliminaires de plusieurs millions de dollars en attendant la fin des investigations. Samarco s'engage à déboursier au moins 260 millions de dollars pour réparer les dégâts environnementaux. Plusieurs amendes qui se montent déjà à 175 millions de dollars lui ont été infligées par les autorités.

25. – Amérique centrale. Immigration. Les pays du Système d'intégration centraméricain (Sica : Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Salvador) conviennent lors d'une réunion tenue au Salvador de

laisser à chaque pays le soin de déterminer sa propre politique par rapport aux migrants cubains qui veulent se rendre aux États-Unis *via* l'Amérique centrale. Depuis quelques mois, la région fait face à un afflux de milliers de migrants irréguliers cubains à la frontière entre le Nicaragua et le Costa Rica. Cette situation s'explique par la crainte des Cubains de perdre leur droit d'asile sur le sol américain avec la normalisation des relations entre La Havane et Washington.

25. – Brésil. Affaire Petrobras. Delcídio do Amaral, chef de file du groupe gouvernemental au Sénat, et André Esteves, directeur général de la banque d'investissement BTG Pactual, sont arrêtés par la police dans le cadre du scandale Petrobras. Ces arrestations ont reçu le feu vert de la Cour suprême du Brésil à la demande du ministère public, selon lequel les deux hommes ont interféré dans l'enquête sur le versement de rétrocommissions de Petrobras vers le Parti des travailleurs, dont sont issus Dilma Rousseff et ses alliés. Président de la commission du Sénat aux Affaires économiques, D. do Amaral y est notamment chargé de défendre les mesures d'austérité que la présidente tente de mettre en œuvre.

25. – Venezuela. Qatar. À l'occasion de la visite officielle de l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, le président Nicolás Maduro annonce la signature de 8 accords de coopération, qui concernent entre autres le commerce, les finances, l'énergie, le transport aérien et la justice.

30. – Équateur. Environnement. COP 21. À l'occasion de la 21^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, le président de l'Équateur, Rafael Correa, propose la création d'une Cour internationale de justice environnementale, en vue de lutter efficacement contre la dégradation de l'environnement. Tout en attirant l'attention quant à la nécessité de rédiger puis d'adopter une « Déclaration universelle des droits de la nature », R. Correa affirme que l'existence d'une telle cour permettrait de « punir les attentats contre les droits de la nature et de déterminer les obligations des États en matière de dette écologique et de consommation des biens environnementaux ».

Décembre

1^{er}. – Argentine. Dette. Fonds vautour. Le président argentin nouvellement élu, Mauricio Macri, annonce son intention de signer en 2016 un accord avec les fonds d'investissement internationaux (surnommés « fonds vautours »). Cette déclaration illustre la volonté du président Macri d'adopter une position différente de celle de sa prédécesseure, Cristina Fernández de Kirchner, par rapport aux fonds NML Capital et Aurelius Management, qui ont acheté une partie de la dette souveraine argentine lors de la crise financière qui a affecté le pays en 2001.

1er. – Argentine. Vie politique. Corruption. L'ancien président argentin Carlos Menem (1989-1999) est condamné à 4 ans et demi de prison pour des versements illégaux provenant de fonds réservés de l'État à des hauts fonctionnaires. C. Menem est cependant protégé par son immunité parlementaire en tant que sénateur. Dans la même affaire, deux de ses anciens ministres sont condamnés à 3 ans d'emprisonnement.

2. – Brésil. Vie politique. Procédure de destitution. Le président de la Chambre des députés du Brésil, Eduardo Cunha, annonce l'ouverture d'une procédure de destitution à l'encontre de la présidente Dilma Rousseff. À travers cette procédure qu'elle réclame depuis quelques mois, l'opposition accuse D. Rousseff d'avoir maquillé les comptes de l'État entre 2014 et 2015. Cette déclaration survient après que les députés du parti de la présidente, le Parti des travailleurs (PT), ont voté en faveur d'une procédure d'enquête du conseil d'éthique de la Chambre des députés contre E. Cunha, Parti du mouvement démocratique brésilien, soupçonné d'avoir dissimulé des comptes bancaires secrets en Suisse.

6. – Venezuela. Élections parlementaires. Au terme du scrutin, sur les 167 sièges que compte l'Assemblée monocratérale vénézuélienne, la Table de l'unité démocratique (MUD) – coalition de partis d'opposition – en obtient 112 contre 55 pour le parti du président Nicolás Maduro, le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV).

7. – Brésil. Vie politique. Procédure de destitution. En vue de planifier sa stratégie de défense dans le cadre de la procédure de destitution enclenchée contre elle, la présidente Dilma Rousseff reçoit un groupe d'une trentaine de juristes dénommé « Juristes pour la défense de la démocratie ». Ce dernier estime que les exigences constitutionnelles et juridiques nécessaires à l'imputation d'un quelconque crime de responsabilité fiscale à la présidente Rousseff n'ont pas encore été remplies et qu'envisager une destitution créerait donc un précédent malheureux dans l'histoire de la démocratie brésilienne. Par ailleurs, un mouvement appelé « Golpe Nunca Mais » est lancé dans les jours suivants sur les réseaux sociaux en faveur de la présidente Rousseff.

12. – Cuba. Dette. Après deux ans de discussion, Cuba et le Club de Paris concluent un accord historique sur d'anciennes dettes de l'île qui n'étaient plus remboursées depuis 25 ans. L'accord prévoit que les intérêts de retard seront annulés, mais que les arriérés, qui s'élèvent à environ 2,6 milliards de dollars, et les emprunts initiaux, soit un total de 4,5 milliards d'euros, seront, eux, remboursés par Cuba sur une période de 18 ans. En échange de cet engagement, les créanciers publics de Cuba renoncent à 10 milliards d'euros correspondant aux intérêts accumulés et aux pénalités.

15. – Colombie. Processus de paix. Farc. Le gouvernement colombien et la guérilla des Farc signent à La Havane un accord historique sur la question de la réparation des dommages causés aux victimes des conflits

armés. L'accord comprend la création d'une juridiction spéciale pour la paix, chargée de juger de manière autonome les crimes commis pendant le conflit, ainsi que la création de plusieurs institutions, dont une Commission de vérité et de réconciliation et une Commission pour la recherche des personnes disparues. Finalement, l'accord prévoit la mise en place de mécanismes devant servir à protéger les droits humains et à garantir la non-répétition des crimes en cas d'éventuels conflits armés.

16. – Argentine. Économie. Le nouveau gouvernement argentin annonce la levée du contrôle des changes, mesure introduite en 2011. Ce qui permet le rétablissement d'un taux de change libre entre le dollar et le peso. L'ancienne présidente, Cristina Kirchner, avait imposé ce dispositif pour freiner une fuite des devises affaiblissant les réserves de la Banque centrale.

16. – Brésil. Vie politique. Procédure de destitution. La Cour suprême du Brésil, la plus haute juridiction du pays, entérine la décision du président de la Chambre des députés, Eduardo Cunha, d'enclencher une procédure de destitution contre la présidente Dilma Rousseff. Cette décision survient une semaine après que le Parti communiste du Brésil (PCdoB) a dénoncé auprès de ce même tribunal de nombreuses irrégularités ayant entouré l'ouverture de la procédure, y compris la partialité de M. Cunha dans ce dossier.

16. – Haïti. Élection présidentielle. Manifestation. Plusieurs milliers d'opposants manifestent à Port-au-Prince contre les résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle du 25 octobre, dénonçant un « coup d'État électoral » commis par le pouvoir en place.

16. – Venezuela. Vie politique. Le président sortant de l'Assemblée nationale, le capitaine Diosdado Cabello, annonce à la télévision la création d'un « Parlement communal », qui siègera dans une salle voisine du Parlement et précise : « Le Parlement communal est une subversion pacifique contre un Parlement bourgeois ». Le président Nicolás Maduro présente, dans le cadre de son propre programme télévisé, son intention de « donner tout le pouvoir au Parlement communal, qui sera l'instance législative du peuple depuis les bases ».

16-17. – Costa Rica. Nicaragua. Différend territorial. Le 16, la Cour internationale de Justice (CIJ) de La Haye se prononce en faveur du Costa Rica dans le cadre du différend territorial qui oppose ce pays au Nicaragua concernant le fleuve San Juan, qui se situe à la frontière entre les deux pays. Tout en confirmant la souveraineté du Costa Rica sur la région concernée, la Cour indique que le Nicaragua a violé le principe du respect de l'intégrité territoriale d'un autre État en menant des activités militaires illicites. Par la voix de l'épouse du président Daniel Ortega, Rosario Murillo, le Nicaragua réagit, le 17, en affirmant qu'il reconnaît la décision de la CIJ et qu'il la respectera.

21. – Haïti. Élections. Le Conseil électoral provisoire (CEP) annonce le report du 2^e tour de l'élection présidentielle et des législatives partielles,

initialement prévu le 27 décembre. L'opposition dénonce depuis plusieurs semaines des fraudes massives qui auraient été commises lors du 1^{er} tour de l'élection présidentielle au profit de Jovenel Moïse, représentant du parti au pouvoir.

21-27. – Amérique du Sud. Inondations. Au Paraguay, en Uruguay, dans le nord de l'Argentine et dans le sud du Brésil, près de 170 000 personnes sont évacuées en raison d'importantes inondations. La situation est la plus grave au Paraguay, où la rivière du même nom est sortie de son lit (évacuation de 130 000 personnes, selon les autorités). Ces inondations sont la conséquence du phénomène météorologique El Niño.

22. – Colombie. Cannabis. La Colombie légalise le cannabis à usage médical, par un décret signé du président Juan Manuel Santos, qui régule la culture, la transformation, l'importation et l'exportation du cannabis et de ses dérivés à des fins thérapeutiques. La législation, jusqu'à présent, ne permettait pas de cultiver plus de 20 pieds de cannabis et limitait la possession de cette drogue à 20 grammes, pour un strict usage personnel, interdisant sa consommation en public et sa commercialisation.

22-30. – Venezuela. Vie politique. Le 22, l'opposition vénézuélienne, victorieuse aux élections législatives, dénonce le recours déposé par le Parti socialiste unifié du Venezuela, auquel appartient le président Nicolás Maduro, contre l'élection de 22 de ses députés. Le 30, la justice suspend l'élection de trois députés de l'opposition, privant au moins provisoirement la coalition de la Plate-Forme de l'unité démocratique (MUD) de la majorité qualifiée des deux tiers au Parlement (112 sièges sur 167) qu'elle détenait à l'issue des législatives du 6 décembre

I Liste des principaux sigles utilisés

Apec : Asia-Pacific Economic Cooperation (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique)

CAN : Communauté andine des nations

Celac : Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes

Cepalc : Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Farc : Forces armées révolutionnaires de Colombie

FMI : Fonds monétaire international

Mercosur : Marché commun du Sud

Minustah : Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti

OEA : Organisation des États américains

OID : Organisation interaméricaine de défense

PIB : produit intérieur brut

UE : Union européenne

Unasur : Union des nations sud-américaines

I Chronologie déjà publiée

• L'Amérique latine en 2014

Juliette Dumont

Édition 2015-2016, collection « Mondes émergents »

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

Accueil commercial

01 40 15 70 10

Commandes

Direction de l'information légale et administrative

Administration des ventes

26, rue Desaix

75727 Paris cedex 15

www.ladocumentationfrancaise.fr

Notre librairie

29, quai Voltaire, 75007 Paris

Téléphone : 01 40 15 71 10

Prix : 19,50 €

Imprimerie de la Direction de l'information légale et administrative
N° 648160030-000816 – Dépôt légal : septembre 2016



PEFC™ 10-31-2190 / Certifié PEFC



IMPRIM'VERT®